

# **LOUIS-PHILIPPE**

**1830-1848**

**PAR PIERRE DE LA GORCE  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE**

PARIS - PLON ET NOURRIT - 1931.

LIVRE PREMIER. — L'ÉTABLISSEMENT.

LIVRE DEUXIÈME. — MENACES DE GUERRE ET PERILS ÉVITÉS.

LIVRE TROISIÈME. — LE ROI ET LE RÈGNE.

LIVRE QUATRIÈME. — LA CRISE D'ORIENT.

LIVRE CINQUIÈME. — LE RENOUVEAU CATHOLIQUE.

LIVRE SIXIÈME. — L'ALGÉRIE.

LIVRE SEPTIÈME. — L'IMPUISSANCE À FONDER.

# LIVRE PREMIER

## L'ÉTABLISSEMENT

### SOMMAIRE

I. — Les nouveaux députés en route pour Paris. — Quelles rumeurs ils recueillent chemin faisant. — Comment ils sont épouvantés de leur triomphe.

II. — Séance du 3 août 1830 : discours du lieutenant général.

III. — Comment il sera élevé au trône, non par la révolution, mais par peur de la révolution. — Quelles apparences bruyantes ont, à cet égard, fait illusion aux contemporains : les manifestations de la rue, le Palais-Royal. — De quelques signes où se marquent les dispositions du futur roi.

IV. — La proposition Bérard (6 août) : le vote du 7 août. — Les modifications à la Charte. — Proclamation de la royauté (9 août).

V. — Encore l'aspect du Palais-Royal ; crise du respect.

VI. — Les répercussions, à l'étranger, de la révolution de Juillet. — Impression en Angleterre, en Autriche, en Prusse ; irritation violente du tsar Nicolas. — Comment Louis-Philippe s'applique à dissiper les craintes. — Mais quels incidents vont surgir, menaçants pour le maintien de la paix.

Le 16 mars 1830, les députés avaient, au nombre de 221, refusé tout concours au ministère Polignac et atteint par contre-coup, le trône lui-même. Piqué au vif, Charles X avait dissous la Chambre, en gentilhomme offensé qui relève un défi plutôt qu'en monarque avisé qui sait à propos céder. A l'égal du roi, la nation s'était obstinée : de là entre le corps électoral et la couronne une lutte fort aiguë où le point d'honneur tenait encore plus de place que l'intérêt. Dans cette lutte ou plutôt dans ce duel, le pays venait de l'emporter, et les 221 avaient été presque tous réélus.

Ils étaient convoqués pour le 3 août. Donc les voici qui, dans la dernière semaine de juillet, se pressent dans les diligences, à destination de Paris. Ils arrivent des extrémités de la France : Gascogne, Languedoc, Provence, Alsace. Aucune inquiétude ne trouble leur sérénité. Ils se sentent doublement glorieux de la besogne qu'ils ont faite et de celle qui leur reste à accomplir. Celui-ci trace le canevas d'une lettre à ses électeurs et que d'avance il compose triomphale à souhait : celui-là médite un discours, accablant pour les misérables ministres, et respectueusement condescendant pour Charles X. Du reste nulle prévoyance, nul désir surtout d'un total bouleversement. On imagine un roi humilié, diminué, tout meurtri d'une rude leçon et dédaigneusement pardonné, mais qui pourtant demeurera le roi.

Aux premiers relais, rien d'insolite : seulement quelques curieux groupés autour des voyageurs tandis qu'on change les chevaux. Cependant, comme on avance, on croise des voitures publiques qui, faisant la route en sens inverse, arrivent de Paris. Alors circulent les premiers bruits d'un coup d'État. Des ordonnances ont été, dit-on, affichées qui asservissent la presse, mutilent le droit de suffrage, dissolvent l'assemblée récemment élue : on ajoute que le peuple a inauguré la résistance, que le sang a déjà coulé. Ce que, chemin faisant, l'on voit ou l'on apprend aiguise l'inquiétude. Dans les petites villes, autour des bureaux de poste, une foule énorme attendant des nouvelles : les fonctionnaires mornes et obstinément silencieux : des dépêches que d'abord on essaie de cacher, puis qu'on dévoile à demi : le drapeau blanc flottant encore au-dessus des édifices publics, mais déjà menacé par les plus ardents. Les nouveaux élus remontent en voiture, anxieux pour leur mandat, soupçonnant la vérité quoique pas tout entière, redoutant une tempête là où ils n'imaginaient qu'une bourrasque. De leur main s'est échappé le crayon qui avait ébauché un message pour les électeurs ou une harangue pour le Palais-Bourbon. La route se poursuit, jalonnée, pour ainsi dire, de nouvelles qui annoncent, tantôt la victoire de l'émeute, tantôt le succès de la répression. Maintenant on n'est plus qu'à quelques lieues de Paris. Or, voici qu'on croise d'autres voitures, et à l'appareil tout à fait surprenant : elles sont ornées — et à profusion — de petits drapeaux tricolores ; juchés sur l'impériale, des hommes chantent *la Marseillaise*, faux d'ailleurs, tant ils ont eu d'années pour l'oublier ! En même temps, contre les perfides ministres, contre Charles X parjure éclate la colère ou le mépris : *Hue ! Polignac*, crie le conducteur à ses chevaux qui mollissent en gravissant les côtes.

Pour les 221, hier encore si béatement confiants, quel n'est pas l'ahurissement de cette entrée dans Paris ! Ils vont à leurs collègues déjà arrivés ; et par eux toutes les nouvelles se déversent en leur cerveau prêt à éclater : Charles X a tenté de former avec le duc de Mortemart un ministère in extremis, mais qui s'est effondré avant même qu'on en publiât les noms : le malheureux roi a quitté

Saint-Cloud pour Trianon ; on annonce qu'il vient de rétrograder jusqu'à Rambouillet. Où est le gouvernement ? Il n'y en a point, à moins qu'on ne désigne sous ce nom une commission municipale qui essaie, à coups de sacrifices, de glisser un peu d'ordre à travers l'anarchie. Le vrai souverain est à l'Hôtel de Ville ; c'est La Fayette, mais est-il le maître ? Il est entouré de jeunes gens qui clament la République, et quoiqu'il semble disposé à leur résister, l'on ne sait bien encore ce que l'amour de la popularité ou l'enivrement des acclamations peut lui suggérer de faiblesse.

A ces récits les nouveaux venus contiennent mal leur trouble. Sans doute ils sont condamnés à se réjouir, puisque, somme toute, ils l'ont emporté, mais comme ils souhaiteraient être un peu moins victorieux ! Cependant une information tempère l'inquiétude. Le 30 juillet, une quarantaine de députés, réunis au Palais-Bourbon et devant leur convocation, ont invité le duc d'Orléans à assumer la lieutenance générale du royaume. Le prince a hésité, a paru d'abord se dérober ; on vient enfin d'apprendre qu'il a accepté, qu'il a même, à l'Hôtel de Ville, pris contact avec La Fayette. A cette perspective, les visages se rassèrent. Combien avisée, combien géniale, n'apparaît pas la combinaison Le duc d'Orléans, ce sera la consécration de la victoire ; mais ce sera aussi la révolution contenue, puisque le lieutenant général est Bourbon et qu'il pourra se muer en roi.

## II

On atteint le 3 août, jour de l'ouverture des Chambres. A une heure, au Palais-Bourbon, 240 députés, 70 pairs sont réunis. Nulle pompe, nulle étiquette, des habits de voyage, soit que la rapidité des événements n'eût permis aucun préparatif, soit qu'une habileté instinctive suggérât de dépouiller de tout appareil un pouvoir qui devait se glisser plutôt que s'afficher et, en maîtrisant la révolution, la saluer très bas. Dans l'hémicycle, pairs et députés sont confondus, mais agités de pensées très différentes. Chez les pairs, dominaient un sentiment profond de leur sort précaire et la conviction que leur privilège d'hérédité, leur existence peut-être, serait le gage fourni à l'ordre nouveau. A l'appréhension d'être mutilés ou de périr s'ajoutait un scrupule, poussé chez quelques-uns jusqu'à la plus extrême acuité. On venait d'apprendre l'abdication de Charles X, celle du duc d'Angoulême. Mais un enfant restait, le duc de Bordeaux, par qui se perpétuerait — fût-ce par un fil bien ténu — la tradition héréditaire. Ainsi pensaient beaucoup des membres de la Haute Chambre, et dans cet esprit ils attendaient avec une curiosité ardente les déclarations du lieutenant général. Quant aux députés, tous leurs espoirs se concentraient sur le duc d'Orléans, tant ils devinaient en lui le chef apte à les protéger, et leurs acclamations se proportionnaient à l'intensité même de leur crainte.

Le lieutenant général parut. Son discours, très préparé dans son apparente simplicité, dosait, avec un sens remarquable des proportions, les hommages à l'émeute victorieuse, les appels à la modération. Le prince commençait par célébrer le courage des Parisiens, troublés dans leur repos **par une violation déplorable de la charte et des lois**. Il flétrissait l'article 14 si odieusement interprété. Par une allusion habile à son passé militaire et à la journée de Jemmapes, il rappelait qu'il avait porté ces couleurs tricolores qui, pour la seconde fois, se déployaient pour fêter la liberté triomphante. Il annonçait

plusieurs projets de réforme : C'est aux Chambres, observait-il avec une insinuante modestie, qu'il appartient de me guider. Sous ce langage se cachaient, très discrètes, mais très compréhensibles, de précieuses assurances pour la cause de l'ordre. Le prince insistait sur les périls qui avaient suivi l'insurrection : plus de garanties pour la société ; les personnes, les propriétés menacées ; les droits les plus sacrés en danger d'être méconnus. C'était pour sauver tout cela qu'il avait accepté le titre de lieutenant général. Cependant on attendait une phrase, une allusion relative à la famille royale déchue. En termes froidement corrects, le prince déplora des infortunes qu'il aurait voulu prévenir. Puis il annonça la double abdication de Charles X et du Dauphin. Du jeune duc de Bordeaux, pas un mot.

### III

J'ai tenu à citer presque entièrement ce discours. On y retrouve les deux traits qui marqueront tout le règne : révérences à la révolution ; esprit de conservatisme poussé souvent jusqu'à l'étroitesse. Roi élevé par l'émeute, tel devait être le certificat d'origine accolé par les contemporains au duc d'Orléans. Ce que l'on vient de voir au Palais-Bourbon suffit pour rectifier ce jugement simpliste à l'excès. Dès la première heure, entre le prince et les députés, organes de la bourgeoisie française, une alliance se forme, dissimulée bien plutôt qu'avouée, mais reposant sur une remarquable communauté des vues et des intérêts. Les nouveaux élus, tout submergés sous les événements, demeurent, au fond, consternés, comme des enfants en face d'un jouet qu'ils ont rêvé de raccommoder à leur fantaisie, et que, tout à fait sans le vouloir, ils ont cassé. Ce qu'ils souhaitent maintenant, ce n'est point poursuivre mais limiter au plus vite la victoire. Et dans le brisement de l'ancien lien monarchique, ils se tournent vers celui qui peut encore figurer la royauté, une royauté mise à leur taille, mais tout de même protectrice de leur personne, de leur fortune. Tel est le mandat tacite, très secret, mais éperdument suppliant, confié au chef futur. Un sentiment très sensé, mais un peu subalterne, celui de la peur, tel est le fondement du règne. Et là peut-être résidera la fragilité du règne lui-même, car il est rare que Dieu accorde aux œuvres que la peur a suscitées le privilège de la durée.

Ce qui a pu tromper les contemporains, c'est que cet endiguement de la révolution s'est poursuivi silencieusement, presque honteusement, tandis qu'une histoire tout extérieure s'étalait — et c'est là le second trait — aussi voyante que l'autre était discrète. Il y a eu dans les journées d'insurrection beaucoup de vaillance déployée, beaucoup de morts aussi : 163 du côté de l'armée, 504 du côté des insurgés<sup>1</sup>. Maintenant que la lutte est finie, quiconque a déplacé un pavé décuple ses prouesses ; et les *héros de juillet* — ainsi les appelle-t-on — se multiplient comme les pains de l'Évangile. Des récits à foison se publient — tous authentiques, disent les affiches — qui célèbrent la victoire du peuple. Un nouveau chant patriotique, la Parisienne, dont Casimir Delavigne a composé les paroles, commence à se répéter dans les rues, et Adolphe Nourrit le fait applaudir à l'Opéra. Des colonnes de manifestants se forment, tous se dirigeant vers le Palais-Royal où réside le prince. Aux portes nulles gens de livrée, tant on craint d'offusquer les vainqueurs, mais des gardes volontaires, pas toujours d'aspect rassurant. Qui pourrait dénombrer les députations ? Combattants des

---

<sup>1</sup> *Moniteur* du 4 février 1840.

derniers jours, gardes nationaux qui ont repris leur uniforme, jeunes gens dits des Écoles, polytechniciens en rupture de grille. La cohue se grossit des exaltés de toute nuance, puis des gens qui suivent la foule sans savoir pourquoi et s'en retournent de même. Et de cette multitude s'élèvent des cris confus cris de joie, appels familiers, acclamations d'un enthousiasme un peu ironique. On demande le lieutenant général. Il paraît à l'une des fenêtres, agite un drapeau tricolore, écoute avec gestes le chant de la Marseillaise et quelquefois, dit-on, la chante lui-même. Quelques délégués obtiennent d'entrer ou, plus familiers que les autres, entrent sans rien demander. Ce sont alors des serremments de mains à l'infini, et, à l'infini aussi, des promesses de liberté. Le prince croit enfin avoir acquis le droit d'être chez lui ; mais voici qu'il est réclamé par une seconde, une troisième, une quatrième députation. Et de nouveau il s'exhibe. *Mes amis*, dit-il aux jeunes gens. *Mes camarades*, dit-il aux gardes nationaux. Derechef on chante *la Marseillaise* ; derechef on s'applaudit de la tyrannie brisée. Enfin les manifestants s'éloignent, bruyants, hardis, plus amusés encore qu'enthousiastes, au demeurant très satisfaits d'un chef taillé, pensent-ils, à leur mesure et qui sera bien le *roi de leur choix*.

Voilà le-prince dont la lithographie a consacré les attitudes et dont les contemporains ont conservé les traits. Mais voici de nouveau, sous cette histoire bruyante, l'histoire intime qui reparait. Bien tard dans la soirée, le calme est revenu autour du Palais. Celui qui demain sans doute sera roi dresse le décompte de ce qu'il peut exercer d'autorité, de ce qu'il doit simuler encore de complaisances populaires. Il espère bien avoir raison des jeunes gens fanatiques qui, dans les premières heures, tenaient l'Hôtel de Ville et, dans leurs délibérations du restaurant Lointier, caressaient l'idée de la République ; non seulement il ne les craint pas, mais il serait tenté de leur rendre grâce ; car la République est le terrifiant fantôme qui, s'il prenait corps, précipiterait à ses pieds la nation tout entière. Plus gênant est La Fayette, ce connétable du régime nouveau ; mais on le sait d'âme assez vaine, et capable, si on le flatte, de se laisser absorber. La *commission municipale*, formée pendant les vacances du pouvoir, a créé un ministère provisoire qui dure encore. Là est Dupont de l'Eure, sorte de bonhomme Roland ressuscité à quarante ans d'intervalle, personnage d'esprit vide et faux, d'éloquence déclamatoire, que pourtant il faut conserver — car il est populaire — mais à la condition de ne le garder que comme enseigne, et de le prendre au mot dès le premier accès de mauvaise humeur démocratique qui lui suggérera de se retirer. En cette supputation, le prince ne peut négliger Laffitte qui fut de tout temps son familier, son confident, Laffitte qui le premier conçut l'idée de la lieutenance générale et qui, si la royauté s'établit, pourra se vanter d'en avoir été le parrain. De Laffitte le duc d'Orléans goûte l'esprit fertile en ressources, l'aimable faconde, la générosité, la parfaite bonne grâce. Il le sait populaire et est lui-même trop fin pour ne pas utiliser à son profit cette popularité. Laffitte, c'est l'homme moyen en qui se personnifie la révolution de Juillet, pas la plus malfaisante, pas la meilleure non plus. Tel quel, il sera précieux pour franchir les passes dangereuses, et si on doit le congédier, ce ne sera qu'après avoir dépassé la plus critique région des récifs. — Ainsi raisonne le prince dans les conciliabules privés qui se tiennent au Palais-Royal. Les principaux conseillers du roi futur, c'est Sebastiani, ce vieil ami de la maison d'Orléans ; Molé, que la révolution de Juillet ne surprend guère, car il en a vu d'autres et s'est accommodé de toutes ; Dupin, d'esprit lucide, terre à terre, un peu subalterne, mais doué de ce robuste bon sens qui discerne ce qu'on peut retenir, ce qu'il faut concéder. Cependant, en ces délibérations, deux hommes,

Broglie et Guizot, tranchent sur le fonds commun. Un souci bien net les travaille, celui, non seulement de contenir, mais de démarquer la révolution. Tandis que d'autres accueillent le duc d'Orléans *quoique Bourbon*, ils jugent, eux, que son origine est le titre principal de son élévation. Par une fiction un peu fragile, mais singulièrement propre à perpétuer l'idée de la tradition et du respect, ils aspireraient à souder la nouvelle monarchie à l'ancienne. A leurs yeux, la double abdication de Charles X et du duc d'Angoulême, l'impuissance du duc de Bordeaux entraîné dans la disgrâce de ses parents, tout cela a créé la déshérence du trône ; de là un glissement quasi légitime de la branche aînée à la branche cadette, en sorte que la dernière crise, perdant son aspect de coupure violente, prendra une certaine apparence d'évolution naturelle. Et le duc de Broglie marque les signes auxquels pourra se révéler la continuité du système monarchique. Par hommage à la tradition, il conviendrait que le duc d'Orléans se nommât Philippe VII, qu'il gardât le nom de roi de France : la pairie serait, s'il était possible, maintenue dans son intégrité. L'inamovibilité de la magistrature serait conservée, et ici la sollicitude était extrême, tant Dupont de l'Eure qui, dans la commission ministérielle provisoire, était préposé à la justice, paraissait suspect. Le prince écoute, mais n'ose accueillir qu'à demi ces suggestions. Il redoute surtout toute appellation, toute formule qui semblerait retour au passé. C'est qu'il mesure les démonstrations bruyantes qui retentissent jusqu'aux abords du Palais. Aussi il se résigne à rendre encore hommage à La Fayette, feint de ne pas remarquer les rusticités de Dupont de l'Eure, se sert de Laffitte comme d'un agent de liaison entre lui et le parti populaire. Plus tard seulement, par degrés, il se relâchera de cette prudence, et encore ne s'en départira-t-il jamais tout à fait. Ce sera chez lui timidité ; ce sera aussi répugnance sincère. Prince de branche cadette, il l'a été ; il se souviendra toujours qu'il le fut, et même lorsqu'il agira le plus en sens inverse de la révolution, il se plaira à lui rendre d'intermittents hommages.

#### IV

On touchait au vote qui consacrerait la nouvelle royauté. Rien ne fut jamais moins solennel ni plus rapide. La Chambre venait d'achever la vérification des pouvoirs quand, le 6 août, un député obscur, du nom de Bérard, vint lire à la tribune une proposition déjà connue depuis deux jours, déjà communiquée aux ministres, et qui statuait à la fois sur les changements à la Charte et sur le choix du duc d'Orléans comme roi. L'homme semblait médiocre pour une si haute initiative ; et il semble que, dans l'entourage du lieutenant général, on se soit montré peu flatté d'un parrain si chétif. Le déplaisir — si l'on en éprouva — était, peu justifié ; car Bérard appartenait au groupe de gauche, et il n'était pas sans intérêt que de cette partie de la Chambre vînt la motion en faveur de la monarchie. La proposition subit elle-même, en cours de route, quelques modifications. Les choses une fois mises en train, toutes les formes furent abrégées avec une célérité singulière, comme dans les chapelles du château, au mois de septembre, se précipite une messe de chasseurs. Peu s'en fallut même que, bâclant tout en vingt-quatre heures, on n'observât cette unité de temps chère à la tragédie classique. Dès que Bérard se fut assis, une commission fut nommée, en cette même journée du 6 août, pour examiner le projet. Puis Dupin fut désigné comme rapporteur, et, le soir même — toujours le 6 août — déposa son rapport. La discussion, commencée le 7 août, fut close en cette même

journée. Elle eût été plus courte encore, si l'on n'eût dû entendre les protestations des députés légitimistes qui, jugeant l'ordre de choses nouveau incompatible avec leur serment, déclarèrent, pour la plupart, qu'ils se retiraient de la vie publique. Un seul débat important, à propos de l'inamovibilité judiciaire qui triompha grâce à Dupin. Au vote, sur l'ensemble, il y eut, sur 253 suffrages, 219 bulletins favorables, 33 bulletins hostiles. Quand tout fut fini, on se souvint que la Chambre des pairs existait encore. *On nous fit*, a écrit plus tard le duc de Broglie, *la charité de nous transmettre le projet*. Au Luxembourg, un seul épisode digne de mémoire : ce fut un discours de Chateaubriand, mais d'une fidélité si sévère à l'égard du pouvoir déchu qu'un ennemi n'eût guère dit autrement, et eût seulement gravé ses traits avec une moins cruelle éloquence. Assez tard dans la nuit, on alla aux voix ; le projet fut adopté au Luxembourg par 89 voix contre 10, et 14 bulletins blancs.

On ne pouvait, en une révolution, tourner court avec plus de dextérité. La Charte elle-même, modifiée plus que renouvelée, supprimait plutôt des formules jugées désuètes ou provocantes qu'elle ne ravissait au pouvoir ses essentielles attributions. Au droit héréditaire on substituait le droit contractuel, les Chambres offrant la couronne et le prince l'acceptant. La religion catholique, proclamée *religion de l'État*, devenait, par une simple constatation numérique, la *religion de la majorité des Français*. On supprimait l'odieux article 14, source de tous les maux. On stipulait que la censure ne pourrait jamais être rétablie. Ces changements très voyants une fois opérés, le reste n'était plus que développement de la prérogative parlementaire : droit pour les députés de nommer leur président ; partage avec le roi du droit d'initiative ; extension du droit d'amendement. Ajoutez à cela la publicité des séances de la Haute Chambre, l'âge de l'éligibilité abaissé à trente ans, la nomination des présidents des collèges électoraux réservée aux électeurs ; et l'on aura le bilan assez modeste des changements accomplis. Une seule mesure violente, c'était celle qui annulait les nominations de pairs faites par Charles X. Pour les questions qu'on ne pouvait régler tout de suite, on se libérait par des promesses : ainsi annonçait-on des lois spéciales sur le jury en matière de presse, sur les administrations de département et de commune, sur les conditions électorales, sur l'instruction publique et la liberté d'enseignement.

Devenue résolue à force de crainte, la Chambre venait de se constituer faiseuse de roi. Le 8 août était un dimanche. Le lendemain 9, au Palais-Bourbon, le rite du couronnement s'accomplit. Par une attention délicate pour la population parisienne, le service de l'ordre avait été confié à la garde nationale seule. Sur les bancs prirent place, à gauche les députés, à droite les pairs de France, mais ceux-ci en petit nombre, car ils étaient diminués de tous les démissionnaires, puis de tous ceux qui, ayant été nommés sous Charles X, venaient d'être frappés d'exclusion. Sur ceux même qui étaient présents pesait une ombre soucieuse ; car ils avaient entendu l'avant-veille les clameurs populaires monter contre eux ; et ils sentaient que la même opinion publique qui tolérait encore la monarchie ne supporterait plus une autre hérédité. Beaucoup de monde dans les tribunes, mais point de diplomates : c'est que l'Europe n'a point encore reconnu le nouveau gouvernement. Aux murs s'étalent de grands drapeaux tricolores, mais on remarque que les tentures fleurdelisées ont disparu. Sur l'estrade un trône a été dressé ; un peu au-dessous, un siège modeste a été préparé où le prince demeurera assis jusqu'à ce que la Chambre lui ait offert le titre de roi et jusqu'à ce que lui-même ait prêté serment à la Charte renouvelée. Ainsi s'affirme le dessein des députés, attentifs à répudier cette quasi légitimité rêvée par Broglie,

et à créer de toutes pièces une royauté qui tiendra d'eux seuls son titre originel. Tout le programme de la séance se déroule suivant cette pensée. A deux heures, le prince entre dans la salle, accompagné de la duchesse, de ses deux fils aînés, de ses filles. Le président de la Chambre des députés lit la déclaration votée l'avant-veille, et le président de la Chambre des pairs fait connaître, à son tour, l'acte d'adhésion de ses collègues. Après un bref discours, le roi — le *roi Louis-Philippe*, car on peut désormais l'appeler de ce nom qu'il a adopté — jure la formule du serment, accepte le titre de *roi des Français*. Alors seulement il prend place sur le trône. La Chambre venait d'accomplir à sa manière et en l'accommodant à sa propre taille, le cérémonial qui, depuis quatorze siècles, se déroulait dans la cathédrale de Reims.

## V

Louis-Philippe était roi, mais combien n'était pas fragile ce trône qu'on venait de relever. Quand le prince revint au Palais-Royal, il put se convaincre que, si l'onction parlementaire avait réussi à lui conférer le suprême pouvoir, il devrait par ses propres moyens conquérir le respect.

Son premier ministère constitué le 11 août, est, à part le garde des Sceaux, Dupont de l'Eure, composé d'hommes d'ordre : Molé aux Affaires étrangères, Guizot à l'Intérieur, le baron Louis aux Finances, le duc de Broglie à l'Instruction publique. Mais plus que jamais le Palais-Royal semble propriété commune. Tout le monde y entre à son gré. Et d'abord les députés. Deux ou trois grands banquets fêtent l'avènement ; il semble que s'y assoit qui veut. Toutes les mains se tendent vers le prince qui les serre avec la même effusion banale et sourit à toutes les extravagances. S'il se hasarde dans la rue comme il en a pris depuis longtemps la coutume, on l'entoure, on l'enveloppe avec cette griserie impérieuse des foules qui tout ensemble acclament, menacent, risquent d'étouffer. *Je parle au roi comme à mon égal* ; tel est le langage de tout bon garde national. Le défilé des députations continue. Tous les polytechniciens qui ont combattu durant les trois journées deviennent incontinent lieutenants : des croix de la Légion d'honneur sont attribuées à l'École de droit, à l'École de médecine : de là des fêtes, des congratulations et, avec le prince lui-même, des colloques d'une familiarité infinie. On assiste à des résurrections inattendues : un jour surviennent quelques vieillards, naturellement en quête de récompense, et qu'on appelle les *vainqueurs de la Bastille*. Les vieux amis de la Maison d'Orléans ont rêvé une étiquette relâchée, mais pas à ce point, et se prennent à regretter presque les belles révérences de l'ancienne cour. Cependant toute une multitude se précipite à la curée des places, et les antichambres se remplissent de solliciteurs plus que jamais elles ne se remplirent de courtisans. Est dénoncé *carliste* quiconque occupe un poste convoité. Et toute cette Boule a ses protecteurs : tels les candidats magistrats qui évoluent sous l'œil paternel du garde des Sceaux Dupont de l'Eure. Ce qui enhardit, ce sont les caresses, les coquetteries du roi pour ceux qu'il craint. Cependant en ses heures rares de solitude il peut méditer, non sans quelque mélancolie, sur les leçons dont on a nourri sa jeunesse. Ne lui a-t-on pas appris dans Bossuet, dans Racine, dans Massillon, que la flatterie était le grand fléau corrupteur des rois ? La flatterie n'a-t-elle pas changé de côté ? Une caricature du temps montre Louis-Philippe abondant, la tête découverte, le tout-puissant La Fayette qui a gardé son

chapeau ; et La Fayette de dire à son prince avec une courtoise condescendance : *Sire, je vous en prie, couvrez-vous.*

## VI

Louis-Philippe a beau se prêter à toutes les fantaisies de son peuple. Il y a des heures où l'intérêt supérieur de ce peuple l'arrache aux bruits de la place publique. Quelles répercussions auront au dehors les événements de Juillet ? C'est ce que le prince s'applique à deviner d'après les dépêches qui arrivent de l'étranger.

Lei premier courrier qui est déposé sur son bureau est celui de Londres. Là-bas, nous n'avons pas d'ambassadeur — car le duc de Laval est en congé et ne reparaitra pas — mais un simple chargé d'affaires, M. de Vaudreuil. M. de Vaudreuil, avec un désir visible de mander les nouvelles qui plaisent, insiste sur les sentiments de la nation britannique, indignée des Ordonnances de Juillet, et portée par un irrésistible mouvement de sympathie vers le nouveau gouvernement. Le roi est trop perspicace pour ne pas mettre au point ces informations optimistes. Il craint l'hostilité de l'aristocratie anglaise ; il redoute un certain mauvais vouloir de la part des ministres tories, Wellington, lord Aberdeen. Cependant un examen plus mûr tempère ses appréhensions. Sous Louis XVIII, sous Charles X, une perpétuelle contrariété de vues a séparé le cabinet de Paris de celui de Londres. L'opposition s'est manifestée en 1823 dans les affaires d'Espagne, tout récemment et avec beaucoup plus de vivacité à propos de l'Algérie. Sans doute, au Foreign office, on constatera avec une secrète joie la fin d'une politique intimement liée à la Russie, négligente, jusqu'à la hauteur, de l'amitié anglaise. Ainsi pense Louis-Philippe. Il juge que l'Angleterre, loin d'être une adversaire, peut devenir une alliée ; et sans trop d'inquiétude il classe les dépêches venues de l'autre côté du détroit.

Voici, un peu plus tard, les informations venues de Vienne, les informations venues de Berlin.

A Vienne, la cour et toute la noblesse attachée à la cour éclatent en indignation, tant émeut l'incroyable scandale du trône renversé ! Plus contenu est le prince de Metternich, mais sans qu'il y ait lieu de se rassurer tout à fait. Incontinent il se rapproche de la Russie. Chez lui nulle pensée, nul désir surtout d'intervention active. Mais la France redevient la grande suspecte, celle qu'enserrera la ligue, subitement reformée, des puissances continentales.

A Berlin, on peut observer à la fois plus d'inquiétude et moins de colère. A quelles inspirations obéira la France ? Si les influences turbulentes, mal contenues, réussissent à y prédominer, une poussée de propagande révolutionnaire ne suggérera-t-elle pas quelque entreprise sur le Rhin ? A cette pensée, le roi Frédéric-Guillaume, prince pacifique et assagi par les années, se sent pénétré d'anxiété. En revanche si l'appréhension de la guerre fait passer un frisson d'angoisse, on échappe à Berlin à cette impression de stupeur effarée qui trouble la société viennoise au point de lui ravir son sang-froid. Parvenue et traitée en parvenue par l'Autriche, accueillie avec une nuance un peu dédaigneuse dans l'association des grands États, la Prusse ne saurait s'indigner contre cette autre parvenue qu'est la nouvelle monarchie : de là une attente défiante, mais exempte de cette morgue altière qui, dans les cercles de Vienne, tiendra longtemps à distance le gouvernement français.

Le courrier le plus lent à arriver est celui de Saint-Pétersbourg. On prévoit un accès de mauvaise humeur, tant la politique de Charles X a lié partie avec celle de la Russie et tant le tsar lui-même s'est toujours proclamé le champion de la légitimité ! La réalité devait dépasser toute attente. Notre ambassadeur, le duc de Mortemart, était remplacé par un chargé d'affaires, le baron de Bourgoing. A la première nouvelle des événements parisiens, Nicolas l'avait mandé au palais et, après avoir déploré les mesures fatales de Charles X, avait manifesté les plus vives inquiétudes<sup>1</sup>. Quand il sut, à quelques jours de là, que la révolution était consommée, son indignation ne connut plus de bornes. Le 17 août, à une heure avancée de la soirée, il appela de nouveau notre chargé d'affaires : *Je veux, lui dit-il, la légitimité avant tout.* Il ajouta avec véhémence et en frappant sur la table : *C'est un principe dont je ne me départirai jamais. — Votre Majesté, observa M. de Bourgoing, veut donc mettre le feu à l'Europe.* Et l'empereur de répondre : *On ne transige jamais avec ses principes.* Comme, après cette première explosion, le prince semblait s'adoucir, M. de Bourgoing entreprit de dépeindre l'état de la France. *Le roi, dit-il, n'a fait qu'obéir à la nécessité. Contre la violence et les conspirations républicaines, la royauté du duc d'Orléans était la seule ressource. Le principe de la légitimité, ajouta-t-il, est lui-même subordonné au temps, aux lieux, aux circonstances.* Et partant de là, le diplomate français osa rappeler que l'empereur Alexandre, en 1814, avait entendu respecter l'entière liberté des décisions de la France. *Nous ne vous ferons pas la guerre,* interrompit le tsar se modérant de plus en plus ; *mais si nous vous reconnaissons, ce ne sera qu'après nous être concertés avec nos alliés.* Bourgoing s'enhardissait peu à peu : *Ne craignez-vous pas l'influence de l'opinion française en Europe ?* L'observation raviva la mauvaise humeur du souverain : *Comment voulez-vous, répliqua-t-il dédaigneusement, qu'à huit cents lieues de distance, nous redoutions votre guerre de plume ?* Rebuté de ce côté, notre envoyé saisit un autre argument : *Si la France, dit-il, se voit abandonnée, elle resserrera ses liens avec l'Angleterre.* La considération était de nature à piquer au vif Nicolas ; car l'un des principaux soucis de la politique russe était de tenir le cabinet de Paris séparé de celui de Londres : *Défiez-vous, dit-il, des cajoleries de l'Angleterre, elle se réjouit de vous voir entrer dans une fausse route.* Et, quelques instants plus tard, il ajouta : *Ne craignez-vous pas que les Anglais ne profitent de vos troubles pour attaquer Alger et couper vos communications avec l'Algérie ? — Nous ne nous jetterons dans l'alliance anglaise, observa M. de Bourgoing, que si nos alliés naturels nous abandonnent.* Le tsar parut touché de cette allusion à l'amitié russe : *Bien que je sois très mécontent de ce qui s'est passé, je répète que je ne vous ferai pas la guerre ; je n'agirai pas seul ; je me concerterai avec mes alliés.* A la fin de l'entretien, l'empereur s'adoucit à tel point qu'il embrassa M. de Bourgoing. En dépit de cette démonstration, l'envoyé français, en achevant la dépêche où il relatait l'entretien, recommandait la prudence, une extrême prudence : *Surtout, disait-il, qu'on ne parle pas de la Belgique ; qu'on ne parle pas des bords du Rhin*<sup>2</sup>.

Rapports de Londres, de Vienne, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, le roi, avant la fin d'août les possède tous. Il ne les a pas attendus — au moins ceux de Saint-Pétersbourg — pour multiplier à travers l'Europe les déclarations rassurantes. Une sagesse très avisée guide le choix de ses messagers. Les grands seigneurs lui échappent, liés qu'ils sont presque tous à la branche aînée. Les hommes du

---

<sup>1</sup> Dépêche du baron de Bourgoing, 8 août. (*Aff. étr. Russie*, vol. 180, f° 298.)

<sup>2</sup> *Affaires étrangères, Russie*, vol. 180, f° 285 à 297.

nouveau régime — fussent-ils sensés et habiles — gâteraient tout. Le prince désigne, pour interprètes de ses pensées, des militaires, très avancés dans sa familiarité, et, à défaut d'illustre naissance, se recommandant par leur grade. Dans cet esprit il expédie à Londres le général Baudrand, à Vienne le général Belliard, à Saint-Pétersbourg le général Athalin, à Berlin le général comte de Lobau.

Il les charge de lettres autographes à l'adresse des souverains. Pour les écrire, il s'est interrompu de recevoir les députations, d'écouter ou de chanter *la Marseillaise*, de célébrer l'héroïsme du peuple de Paris. Et jamais deux rôles n'ont été poursuivis simultanément avec un plus imperturbable sang-froid. Toutes portes fermées, extrême déclamation devient l'extrême prudence ; et tout ce qui était sujet de congratulation devient réserve, regret, presque matière à excuse ou à repentir : *Je gémissais des malheurs de la branche aînée de ma famille*, écrit le nouveau souverain au Tsar Nicolas. *Ma seule ambition aurait été de les prévenir et de rester dans le rang où la Providence m'avait placé ; mais les circonstances étaient impérieuses ; j'ai dû me dévouer. La moindre hésitation de ma part pouvait plonger le royaume dans des désordres dont on ne pouvait prévoir le terme.* Et la lettre s'achève en des assurances réitérées que rien ne sera négligé pour le maintien de la paix<sup>1</sup>. Ainsi s'exprime Louis-Philippe, de bonne foi au balcon du Palais-Royal, de bonne foi aussi dans la solitude silencieuse où il trace ses dépêches intimes. C'est qu'il puise dans ses contacts de jeunesse, dans les souvenirs de sa vie errante, dans ses petits déplaisirs — vrais ou imaginés — de prince de branche cadette, assez de complaisance révolutionnaire pour participer à la griserie des événements récents. D'un autre côté, il est homme de sagesse, ennemi de toute politique violente, dominé comme ses aînés — et en cela il leur ressemble — par le sens supérieur de l'intérêt national, et c'est pourquoi sa plume très maîtresse d'elle-même, s'applique à tempérer les écarts de parole, y compris les siens propres, qui pourraient scandaliser à l'étranger ou fournir matière aux rapports défavorables de la diplomatie.

Qu'aucune complication ne surgisse : alors le temps, les réflexions, la sagesse du roi des Français désarmeront les soupçons et remettront toutes choses de niveau. Combien autres seront les conjonctures, si quelque incident de politique extérieure, surgissant comme à point nommé, réveille ce qui sommeille toujours de questions irritantes dans les cartons des chancelleries ! Combien le danger ne sera-t-il pas plus grave si cette complication se produit comme suite au moins apparente de la révolution de Juillet, en sorte qu'elle en semble la contrefaçon et la conséquence. Que les troubles éclatent presque sur notre frontière, et alors notre rôle sera plus malaisé encore, parce que nous paraîtrons trahir nos propres intérêts si nous nous fixons dans l'indifférence, et dévoiler des intentions de conquête si nous intervenons. Que sera-ce si les questions pendantes, en touchant aux traités de 1815, suscitent une double tentation : en France celle de secouer ces traités : à l'étranger celle de les resserrer contre nous. Or, successivement trois foyers s'allumèrent : dans les provinces belges, en Pologne, en Italie.

---

<sup>1</sup> *Affaires étrangères, Russie*, vol. 180, f° 279. Une lettre à peu près pareille fut adressée à l'empereur d'Autriche. (METTERNICH, *Mémoires*, t. V, p. 27-40 et suivantes).

## LIVRE DEUXIÈME

# MENACES DE GUERRE ET PÉRILS ÉVITÉS

### SOMMAIRE

I. — Union en 1815 des provinces bataves et des provinces belges en un seul royaume. — Incompatibilité d'humeur entre Belges et Hollandais. — Comment éclate la révolte des Belges ; comment et après quels incidents cette révolte est victorieuse.

II. — Impression que produit en France la révolution belge. A quelle sage conduite s'arrête le roi Louis-Philippe. — Comment s'affermir chez lui l'idée de l'alliance anglaise.

III. — L'ambassade de Talleyrand à Londres (septembre 1830), son double but : régler l'affaire de Belgique, nouer l'alliance anglaise. — La conférence de Londres. — Protocole du 4 novembre et armistice entre Hollandais et Belges. — Protocole du 20 décembre, et proclamation de l'indépendance de la Belgique : comment cette décision marque un grand succès pour la politique française.

IV. — Les embarras intérieurs : comment le roi essaie d'apaiser les résistances en constituant (2 novembre 1830) le ministère Laffitte. — Le procès des ministres de Charles X (décembre 1830).

V. — De quelques mesures prises par le roi pour affermir son pouvoir. — Comment, un peu rassuré sur l'état des affaires intérieures, il peut reporter son attention sur la Belgique. — Protocole du 20 janvier 1831 proclamant la neutralité de la Belgique. — De l'importance de ce succès et comment le roi et Talleyrand s'en réjouissent.

VI. — Encore la Belgique : quel en sera le souverain. — Le duc de Nemours : hostilité de l'Angleterre, et comment Louis-Philippe se refuse à compromettre la paix pour assurer un trône à son fils. — De diverses candidatures, le duc de Leuchtenberg. Les frontières du nouveau royaume. — Mécontentement des Belges. — Débat au Congrès national. — Incidents divers. Élection du duc de Nemours (3 février 1831). — Dépêches alarmées de Talleyrand. — Comment le roi confirme son refus. Arrière-espérance des Belges et sur quoi il se fonde. — Leurs délégués à Paris : comment ils sont témoins du sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. — Ils sont reçus au Palais-Royal — Scène émouvante. — Le roi décline définitivement le trône pour son fils ; ses vœux pour la Belgique.

VII. — Le ministère Casimir Périer (13 mars 1831) : comment le nouveau ministre absorbe tout en lui : ses exigences, son tempérament, sa politique à l'intérieur. — Politique extérieure : démonstration contre le Portugal : triple souci pour le gouvernement français : Pologne, Belgique, Italie.

VIII. — La Pologne : sympathies françaises pour les Polonais et sur quels motifs elles sont fondées. — Après quelques essais de pourparlers, le soulèvement général éclate. — Lutte sanglante ; nouvelles contradictoires. — Le duc de Mortemart renvoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg : ses vains efforts ; nombreuses et inutiles dépêches de Sébastiani. — Capitulation de Varsovie, et fin de l'insurrection.

IX. — Encore la Belgique : de quelques signes de mésintelligence entre les Belges d'une part, et, d'autre part, la France et surtout l'Angleterre et la conférence de Londres. — Candidature de Léopold de Saxe-Cobourg : encore la question des limites. — Le traité des dix-huit articles. — Élection de Léopold ; son entrée à Bruxelles (juillet 1831). — Comment le roi de Hollande rompt l'armistice : entrée des troupes françaises en Belgique (août 1831) ; retraite du roi de Hollande. — Traité des vingt-quatre articles. Comment Palmerston repousse toute rectification des frontières au profit de la France. — Comment l'établissement du royaume de Belgique comporte, pour la France, de mémorables avantages.

X. — L'état de l'Italie : contre-coup de la révolution de 1830. Révolution à Modène, Bologne, Parme : restauration des souverains de Modène et de Parme par les troupes autrichiennes. — Éveil de la France et vœu pour que l'intervention de l'Autriche ne s'étende point dans les États pontificaux. — Comment les Autrichiens, en dépit de ce vœu, occupent les Légations (fin mars 1831)

XI. — Menaces de conflit entre Paris et Vienne. — Mémoire français du 31 mars 1831 : les réformes dans les États pontificaux. — M. de Saint-Aulaire. — Évacuation des Légations par les Autrichiens (juillet 1831) ; réformes édictées par le Saint-Siège, et comment cela constitue pour la politique française un double succès.

XII. — Objets divers : insurrection à Lyon (fin novembre 1831). — Encore les affaires italiennes. — Comment les concessions pontificales sont impuissantes. — Nouvelle intervention autrichienne dans les Légations (janvier 1832) ; seconde menace de conflit entre la France et l'Autriche.

XIII. — Idée de l'occupation d'Ancône. — Avec quelle extraordinaire brutalité l'entreprise est exécutée.

XIV. — Le choléra : ravages extraordinaires de l'épidémie, et comment elle absorbe toutes les pensées.

XV. — Funérailles du général Lamarque : insurrection républicaine (5 et 6 juin 1832).

XVI. — Les carlistes : la duchesse de Berry. — Essai de soulèvement en Vendée, insuccès de la tentative : la princesse à Blaye et ce qui suivit.

XVII. — Comment le roi de Hollande s'obstine à ne pas reconnaître les décisions de la conférence de Londres. — Mesures coercitives.

— Expédition française et prise des ouvrages fortifiés d'Anvers  
(décembre 1832).

On sait que les traités de 1815 avaient attribué les provinces belges à Guillaume d'Orange déjà roi de Hollande. En créant cet État relativement étendu, la pensée des Alliés avait été de contenir au nord les ambitions françaises. Un savant système de forteresses, qui s'échelonnaient depuis la mer du Nord jusqu'aux limites du Luxembourg, avait achevé de marquer ce dessein.

L'expérience avait montré la précarité d'une conception jugée, sur l'heure, très sage. Ce n'était pas que, sous la Maison d'Orange, les Belges eussent à se plaindre de leur sort matériel. La Hollande et ses colonies offraient à leurs produits manufacturés de très profitables débouchés ; et depuis 1815 ils s'étaient notablement enrichis. En outre, le roi Guillaume était un prince instruit, d'intentions droites quoique sujet parfois à de regrettables obstination, ami du progrès quoique peu assoupli aux institutions modernes, et désireux de justice envers ses nouveaux sujets. Malgré tout, le temps n'avait pas réussi à opérer entre les deux peuples la fusion ou, comme on disait en langage officiel, l'amalgame. En dépit de toutes les précautions contraires, l'arrangement laissait aux Hollandais un arrière-aspect de dominateurs, aux Belges un arrière-aspect d'annexés. Un tact exquis chez les premiers, une résignation tranquille chez les seconds eussent seuls prévenu ou adouci les heurts. Par malheur la souplesse n'était point la vertu des Hollandais pas plus que l'endurance n'était celle des Belges. La différence de langue était un autre obstacle à l'union. Ce qui séparait le plus, c'était la religion : dans les provinces bataves, le calvinisme ; dans les provinces belges, et surtout en Flandre, le catholicisme le plus ardent.

Ce fut en cet état de conflit latent que l'on apprit à Bruxelles les événements de Juillet. A cette nouvelle, tout ce qu'il y avait de mécontents parmi les Belges s'agita. Un incident futile inaugura les troubles. Le 25 août, on jouait à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie, la Muette de Portici. Aux accents de l'air fameux : Amour sacré de la patrie, les spectateurs se levèrent et, en une sorte de griserie, unirent leur voix à celle de l'acteur. Puis beaucoup de jeunes gens sortirent ; autour d'eux, des bandes populaires se formèrent, et avec une si surprenante promptitude qu'on ne peut douter que la manifestation n'ait été préparée. On se porta, pour y mettre le feu, sur la demeure du ministre van Maanen, le plus décrié des agents néerlandais. On pilla les boutiques d'armuriers. On se mit à abattre les écussons orangistes. A ces patriotiques explosions s'ajoutèrent de regrettables excès, et à tel point que les plus considérables des habitants se hâtèrent d'improviser une garde bourgeoise pour assurer l'ordre compromis.

En face de cette révolution commençante, le roi Guillaume ne sut ni intimider par répression rapide, ni ramener par promptes concessions. Il dirigea des troupes sur Bruxelles, mais elles n'y pénétrèrent pas ; son fils le prince d'Orange y entra seul et entama avec les notables des pourparlers qui n'aboutirent point. Pendant quelques jours, on parla d'autonomie administrative avec le maintien de la dynastie ou, comme on disait, de séparation du Nord et du Midi. Cependant, sur divers points du territoire, notamment à Liège, des corps de volontaires s'organisaient. En beaucoup de lieux, se substituaient aux couleurs orangistes les couleurs brabançonnnes. Dans les premiers jours, on s'était exalté aux notes de *la Marseillaise* ; maintenant on chante un hymne nouveau qu'on appelle *la Brabançonne*. La hardiesse s'accroît par la stupeur et l'incroyable inertie des autorités hollandaises. D'ailleurs, parmi les insurgés, nulles vues d'ensemble, et

ils n'agissent que par efforts individuels qu'aucune discipline ne coordonne encore.

Le roi Guillaume se flatta que cet état de désordre lui permettrait de rétablir — fût-ce par force — ses affaires compromises. Le 21 septembre, un corps d'armée bien organisé, de quatorze à quinze mille hommes, quitta Anvers et, deux jours plus tard, parut devant Bruxelles. Qui n'eût cru à l'entière défaite des révoltés, mal pourvus d'armes, de munitions et de tout ce qui assure à la guerre le succès ? L'imprévu dominant tout le reste, ceux-ci parvinrent derrière leurs barricades à briser le choc de l'ennemi. Le 27 septembre les troupes néerlandaises se décidèrent à la retraite. Dans les temps qui suivirent, les Hollandais, évacuant les places qu'ils avaient occupées jusque-là, se replièrent vers le nord : quelques courts combats, et ce fut tout. Déjà, dans Bruxelles délivrée, s'était organisé un gouvernement provisoire. Encore quelques semaines, et de toute la Belgique les Hollandais n'occuperont plus que la citadelle et l'arsenal d'Anvers.

## II

On se figure aisément quel trouble, mais aussi quelle griserie d'exaltation ambitieuse éveillèrent d'abord en France les courriers de Bruxelles. Le démembrement du royaume des Pays-Bas, ce serait la première grande brèche introduite dans les traités de 1815. Quelle magnifique consécration pour le régime nouveau que la réunion, totale ou partielle, des provinces belges à notre territoire ! Serait-il impossible, avec beaucoup de hardiesse, beaucoup de promptitude, en devançant toutes les résolutions des autres, de saisir la superbe proie ? Révolution de Juillet, révolution belge, l'une et l'autre, si l'on pénètre le fond des choses, ne se ressemblent guère : à Paris, un mouvement politique : à Bruxelles un soulèvement national ; à Bruxelles, une insurrection presque religieuse et à laquelle le clergé applaudit : à Paris, une révolution qui s'accomplit au cri : A bas les prêtres ! Mais une logique simpliste nivelle tout et confond deux événements qui, se succédant à un mois de distance, semblent s'être engendrés. C'est au chant de la Marseillaise qu'on chasse les Hollandais. Aux insurgés belges sont mêlés des agitateurs venus de France, maîtres en barricades et tout frais émoulus des journées de Juillet. Du Hainaut, d'une portion du Brabant, du pays wallon, beaucoup nous appellent.

Est-il téméraire de croire que Louis-Philippe lui-même ait, pendant quelques instants fugitifs, retenu devant ses yeux la vision tentatrice ? A l'exaltation du patriotisme se joint pour lui la magie des souvenirs. Ce prince d'esprit positif, presque terre à terre, est sujet, à de rares intervalles, à des envolées d'imagination singulières : alors il caresse ou plutôt il frôle des conceptions aussi hardies que n'est prudente et cauteleuse sa conduite de tous les jours. C'est ainsi que ses regards se tournent avec une extraordinaire puissance d'attraction vers ces plaines belges où il a combattu dans sa jeunesse et où peut-être un rôle lui est encore réservé.

Ce fut la bonne fortune de la France que ce sage roi, tout en étant très capable de rêver, savait abréger ses rêves. La raison lui montra aussitôt l'opportunité de ne rien brusquer. D'abord l'état des effectifs militaires n'autorisait aucune témérité ; le licenciement de la garde royale et des suisses, de nombreuses démissions dans les corps d'officiers, de nombreux changements dans le haut commandement, l'indiscipline qui suit presque toujours une révolution, tout cela

avait affaibli nos forces ; il convient d'ajouter que beaucoup de nos meilleurs régiments étaient immobilisés en Algérie. Belliqueux, le roi n'aurait pu l'être sans se mentir à lui-même. Quelques jours auparavant, il avait, par ses envoyés, attesté son désir de paix et sollicité l'amitié des puissances. L'Angleterre venait de le reconnaître, et presque en même temps la Prusse. L'Autriche allait suivre et, enfin, quoique avec une visible mauvaise grâce, la Russie. Était-ce le moment de fournir un prétexte d'hostilité à qui peut-être en cherchait un. Que si les puissances se résignaient à tolérer une mutilation du royaume hollando-belge, elles ne souffriraient que la France devînt la grande, presque l'unique bénéficiaire du changement. Toutes s'uniraient dans la résistance, l'Autriche par respect pour les arrangements conclus jadis dans Vienne même, la Russie par joie de nous humilier, la Prusse par crainte de notre immédiat voisinage, l'Angleterre par ombrage de notre extension le long de la mer du Nord.

Donc la prudence l'emportera, mais une prudence qui ne sera point l'effacement. Le roi ne fait pas difficulté de renouveler des déclarations pacifiques, mais il ajoute une réserve où se marque sa volonté de ne pas laisser se reformer le royaume des Pays-Bas, jadis créé contre la France. Il n'interviendra pas, dit-il, en Belgique, mais à la condition qu'aucune autre puissance n'intervienne. Il précise par un exemple : que la Prusse, à la sollicitation de Guillaume d'Orange, fasse entrer un corps de troupes dans les provinces belges, et aussitôt l'entrée des troupes françaises suivra. Et cette déclaration se transformera plus tard en une règle générale de conduite : **Non**, répétera par la voix de ses agents le roi Louis-Philippe, **non, la France ne s'immiscera pas dans les affaires des autres États : en revanche, elle considère comme sacré, non seulement son propre territoire, mais une certaine zone autour de ses frontières, zone qui, dans l'intérêt supérieur de sa sécurité, de sa dignité, devra toujours demeurer inviolée.** Telle est, non seulement la Belgique où ne devront jamais pénétrer les armées prussiennes, mais aussi la Savoie, le Piémont, où toute occupation autrichienne serait suivie d'une occupation française. Ainsi s'affirment les maximes qui guideront la politique extérieure du règne.

Cependant le règlement de l'affaire belge demeure sujet à bien des complications, et il importe que, de ces éventualités futures, la France sorte, non seulement indemne, mais, s'il est possible, avec avantage. Comment échappera-t-elle au péril de l'isolement, au risque d'être sacrifiée ? Elle ne peut compter sur les trois grands États continentaux qui, pour des motifs divers et avec plus ou moins d'empressement, viennent de resserrer leurs liens un peu relâchés depuis 1815. En cette condition des choses, une seule alliée, l'Angleterre, demeure possible, alliée peut-être incommode, exigeante certainement, mais que les circonstances imposent. C'est vers elle que se tourne le gouvernement français ; et incontinent, une démarche éclatante atteste ce dessein.

### III

Le 24 septembre vers le soir, une foule inaccoutumée se pressait au pied de la falaise de Douvres, à l'arrivée du paquebot venant de France. Les autorités britanniques se portèrent au-devant du bateau, tandis que tonnaient les canons de la forteresse. Un personnage descendit, très vieux, très cassé, paraissant n'avoir que le souffle, de regard terne, mais qui s'allumait par instants, ainsi qu'il arrive aux grands ambitieux quand la fortune leur ménage, tout au déclin de leur

carrière, une rentrée inattendue sur la scène publique. Cet homme était Talleyrand que le roi venait de nommer ambassadeur à Londres.

La désignation était non seulement habile, mais presque coup de génie. Aux yeux des puissances, Louis-Philippe apparaissait, tout marqué de sa tache originelle. Quelle réponse que de choisir pour représentant un personnage de la plus haute naissance, qui avait siégé au Congrès de Vienne aux côtés des hommes d'État les plus fameux et qui était connu de tous les souverains de l'Europe. Que ce diplomate fût envoyé à Londres, et l'opportunité était double, car le public anglais verrait dans une ambassade si illustre un hommage particulier pour la Grande-Bretagne. Et si l'on avait pour soi l'Angleterre, on échapperait à tout danger d'une coalition reformée contre nous.

Si le roi avait discerné ces avantages, Talleyrand les avait démêlés mieux encore. Il se sentait ambassadeur à deux fins : pour régler l'affaire belge, pour nouer l'alliance anglaise, et les deux objets lui plaisaient pareillement. Séparer la Belgique de la Hollande, c'était, à ses yeux, défaire à Londres ce que, quinze ans auparavant, il avait été contraint de subir à Vienne, et ce retour de fortune ne laissait pas que de lui paraître délectable revanche. Il se jugeait, en outre, plus qualifié que personne pour mener l'œuvre à bien : en effet, le maintien ou le démembrement du royaume des Pays-Bas était affaire, non seulement française, mais européenne ; or, qui mieux que le vieux diplomate connaissait l'Europe, ses hommes d'État, les influences qu'il convenait de mettre à profit, les imprudences qu'il importait d'éviter ? La même intensité d'efforts qui s'appliquerait à émanciper les provinces belges s'emploierait à rapprocher les deux cours de Paris et de Londres : des deux côtés même degré de civilisation, mêmes institutions libérales, même intérêt au maintien de la paix, en sorte que l'avantage de s'unir triompherait, selon toute apparence, du long antagonisme qui avait séparé les deux nations. — Ainsi pensait Talleyrand quand, le lendemain de son arrivée à Douvres, ses chevaux de poste l'emportaient à travers les plaines et les basses collines du comté de Kent. A mesure qu'il approchait du terme de son voyage, il se sentait ressaisi, ainsi qu'il l'a lui-même rapporté, par l'emprise de ses souvenirs. Il était venu autrefois à Londres au temps de la Révolution, inconnu, de crédit médiocre, n'ayant d'autre ressource que son incroyable savoir-faire et sa merveilleuse souplesse d'esprit. Depuis, il avait monté au faite des grandeurs, en attendant que, sous la Restauration, Louis XVIII, après s'être servi de lui, l'immobilisât, non sans quelque malice, dans la vaine et honorifique fonction de grand chambellan. Maintenant il se sent tout heureux d'avoir échappé à la somptueuse inutilité d'une charge de cour. *Il a l'air d'un lion mort*, disait de lui M. Guizot qui l'avait vu quelques années auparavant. Aujourd'hui le *lion mort* se redresse tout galvanisé, à la pensée du rôle où s'emploieront ses derniers jours.

Une si exceptionnelle importance parut s'attacher à cette grande ambassade que Louis-Philippe en voulut suivre, par ses informations personnelles, toutes les péripéties. Il avait, comme tous les Bourbons, le goût de la politique extérieure, et sa sagesse garantissait qu'il saurait la bien conduire. Des lettres toutes confidentielles, adressées pour la plupart par Talleyrand à Madame Adélaïde, sœur du roi, lui feraient connaître jusqu'en ses moindres incidents les succès et les mécomptes de la politique française. Et incontinent cette correspondance s'inaugura, non sans déplaisir pour le ministre des Affaires étrangères M. Molé, réduit à la banalité des dépêches officielles.

Dès son arrivée, le prince de Talleyrand put mesurer les obstacles que rencontrerait sa mission. Ils étaient plus grands qu'il ne l'eût imaginé. On avait

reconnu le gouvernement de Juillet, mais en un acte tout politique qui était concession de fait plutôt que sympathique empressement. Les membres du cabinet britannique appartenaient au parti tory. Talleyrand vit le chef du cabinet, lord Wellington, et celui-ci, avec sa brusque franchise, ne lui cacha pas qu'il considérait **la révolution de Juillet comme un événement fort malheureux**<sup>1</sup>. Le chef du *Foreign office*, lord Aberdeen, ne parlait pas autrement : il ajoutait même, en un ton très soucieux, que l'établissement du royaume des Pays-Bas avait été l'un des principaux objets du Congrès de Vienne et qu'il était difficile que le démembrement de ce royaume s'opérât sans trouble pour la paix de l'Europe<sup>2</sup>. L'aristocratie de cour ne se laissait qu'à demi ramener, et les égards personnels dont le prince était entouré soulignaient l'expectante réserve où l'on entendait se tenir : **Tout de même, c'est un usurpateur**, tel était le mot qui se murmurait dans les salons, à propos de Louis-Philippe. A ne considérer que le talent, les relations, l'expérience des grandes affaires, quelle n'était pas la supériorité de Talleyrand sur les ambassadeurs qui, comme le duc de Laval, avaient à Londres représenté le gouvernement déchu ! Et pourtant combien la situation de l'illustre homme d'État n'était-elle pas moins assurée que celle de ses prédécesseurs ! C'est que son prestige ne tenait qu'à sa personne tandis que ses devanciers — fussent-ils médiocres ou de petit relief — avaient puisé leur propre autorité dans l'autorité même de leur gouvernement. Et cela seul montrait tout ce que la France avait perdu en laissant s'altérer la tradition monarchique.

Une Conférence, composée des représentants des grandes puissances, avait jadis été réunie à Londres à l'occasion des affaires de Grèce. Elle n'était pas encore dissoute. Ce serait, pensa-t-on, simplification heureuse que de l'utiliser pour le règlement du différend hollando-belge. Voici donc, le 4 novembre, les diplomates qui se rassemblent au *Foreign office*. Les documents français permettent de recomposer, au moins en partie, la physionomie des acteurs : Esterhazy, Hongrois d'origine et ambassadeur d'Autriche, presque fixé à Londres où il est accrédité depuis quinze ans, personnage d'esprit assez libéral, de caractère aimable et plus disposé à aplanir qu'à soulever les difficultés : le baron de Bülow, ministre de Prusse, tout occupé à concilier les vues pacifiques de son vieux roi et les envolées belliqueuses du prince royal : le prince de Liéven, ambassadeur de Russie, lui aussi d'humeur assez débonnaire, plus embarrassé que fier des incartades de son souverain, un peu éclipsé d'ailleurs par la princesse de Liéven, sa femme, qui possède jusqu'à la passion le goût de la politique. A côté des représentants des grands États, le ministre de Hollande, M. de Falk, a été admis à la table des conférences, avec le rôle ingrat de limiter, s'il se peut, les sacrifices qu'on demandera à son roi. Cependant les Anglais, Wellington, Aberdeen, président aux délibérations, mais pas pour longtemps. Une crise parlementaire, en provoquant leur retraite, fera, quinze jours plus tard, passer le pouvoir aux whigs. Sera-ce bénéfique pour nous ? On pourrait le croire, les whigs représentant l'élément libéral. Mais tout autre sera le résultat. Pour la direction du *Foreign office*, lord Palmerston sera désigné, et le ministre whig, ainsi qu'on le dira dans la suite, se montrera, en diverses circonstances, plus malveillant pour la France que ne l'avait été jamais aucun ministre tory.

Avec l'appui des Anglais, Talleyrand obtient aussitôt un notable avantage. On pouvait tout craindre de l'ardeur téméraire des Belges ; déjà ils avaient procédé à des élections, et l'assemblée des élus devait, sous le nom de Congrès, se

---

<sup>1</sup> TALLEYRAND, *Mémoires*, t. III, p. 336.

<sup>2</sup> Talleyrand à Molé, 1er octobre 1830.

réunir le 10 novembre. D'un autre côté, l'obstination exaspérée du roi Guillaume d'Orange, privé de la moitié de ses États, n'était guère moins à redouter. Un choc imprévu des forces adverses amènerait sans doute les puissances à sortir de leur réserve et risquait de précipiter l'Europe dans la guerre. Usant de son autorité, moitié de médiatrice, moitié d'arbitre, la conférence des ambassadeurs proposa, dès sa première séance, un armistice provisoire aux deux parties. Les Belges acceptèrent avec empressement, les Hollandais sous la contrainte. C'est que les uns et les autres étaient de condition fort inégale, les premiers travaillant pour tout gagner, les seconds pour ne pas tout perdre. Et Talleyrand de noter avec joie le résultat : c'était à ses yeux le gage presque certain que la paix ne serait point troublée.

L'avantage serait incomplet si un autre succès ne s'y ajoutait. On avait obtenu l'armistice. Ne pourrait-on pas faire proclamer l'indépendance des provinces belges ? Du même coup serait brisé en deux le royaume dressé jadis contre la France : du même coup aussi, un État se formerait, plus ou moins lié à notre fortune, puisqu'il nous devrait en partie son existence. Cependant Talleyrand avait bien vite compris qu'il ne pourrait, pour ce dessein, compter sur les représentants des grandes puissances continentales. Aux yeux des Autrichiens, des Prussiens, des Russes, les Belges gardaient un air de rebelles ; le roi Guillaume d'Orange, au contraire, semblait personnifier le droit fondé sur les traités. En ces conjonctures, la seule conduite pour la France était de s'appuyer sur l'Angleterre, sans trop rechercher sur l'heure ce que cette alliance comporterait plus tard de désagréments ou de servitudes. En poursuivant ce dessein, il était sage de ne pas trop le découvrir, ce qui surexciterait les défiances, et, loin de le mettre en relief, de le présenter comme chose naturelle et presque négligeable. Le 17 décembre, Talleyrand écrivait au ministre des Affaires étrangères : *Après avoir mûrement réfléchi, j'ai pensé qu'il n'y avait qu'un moyen de mettre un terme à nos incertitudes, c'était de demander la prompte déclaration de l'indépendance de la Belgique.* Lord Palmerston avait depuis un mois succédé à lord Aberdeen. *Mon projet,* continuait Talleyrand, *est de lui parler avant la conférence, et de faire ensuite la proposition aux commissaires des puissances.* Ayant tracé ces lignes, il se reprenait et ajoutait qu'il vaudrait peut-être mieux que l'initiative vînt de Palmerston lui-même qui aurait plus d'influence sur le roi des Pays-Bas. La séance était fixée au 20 décembre. Qui parla le premier ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est la perplexité, ce sont les répugnances des plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Russie. Il semble qu'il y ait eu plusieurs séances ; l'une d'elles se prolongea pendant sept heures. Ce ne fut qu'après ces longs débats que les représentants des puissances continentales se décidèrent, y compris même les Russes, à signer le protocole. *Nous avons fait un grand pas,* écrivait Talleyrand. Et il ajoutait : *J'espère que le roi sera content.* En escomptant l'approbation de son souverain, il ne se trompait pas. Elle arriva dès le 23 décembre, en une lettre de Madame Adélaïde, lettre chaleureuse jusqu'à l'enthousiasme<sup>1</sup> : *Je vous félicite de tout cœur, mon cher prince, de l'heureux résultat de vos conférences ; c'est un beau et bien satisfaisant succès. Le roi en est dans la joie. Il me charge de mille et mille choses pour vous, et il est fier de l'ambassadeur de son choix.*

---

<sup>1</sup> Lettre de Madame Adélaïde à Talleyrand. (*Mémoires de Talleyrand*, t. III, p. 428.)

## IV

Si attentif que Louis-Philippe fût aux affaires belges, il lui était interdit de s'y appesantir trop longuement, tant la condition intérieure du royaume réclamait sa vigilance !

L'agitation fiévreuse ne se calmait pas. Qui exerçait l'autorité ? Était-ce le chef officiel de l'État ? N'étaient-ce pas plutôt les combattants des *trois glorieuses journées*, les professionnels de l'émeute, les jeunes gens des écoles, tous se jugeant propriétaires exclusifs du nouvel ordre de choses. Nulle insurrection ouverte, mais une continuelle attitude de rébellion, les armes étant chargées et prêtes à faire feu. Les rues de Paris, perpétuellement sillonnées de cortèges, offrent en ces temps-là un spectacle aussi pittoresque que peu rassurant. Le Panthéon vient d'être désaffecté : or, le 20 septembre, une foule de jeunes patriotes rassemblent pêle-mêle tous les bustes qu'ils prétendent y porter. Le lendemain, 21, une procession expiatoire s'organise en l'honneur des *quatre Sergents de La Rochelle*. Rue Montmartre, un club siège, celui des Amis du peuple, mais tellement violent que les gens du quartier le dispersent un soir de leur propre initiative. Le gouvernement se flatte de retenir, à force de gages, un reste d'autorité. Le 30 août, une loi alloue des récompenses aux blessés de Juillet, des pensions aux veuves des morts. Le 14 septembre, un exposé de la situation du royaume énumère complaisamment les remplacements, les destitutions par lesquels le pouvoir a marqué sa volonté de créer un régime vraiment renouvelé. Puis voici d'autres lois : loi qui rappelle en France les régicides ; loi qui soumet au jury les procès de presse. Le premier ministère, formé le 11 août, compte parmi ses membres des hommes suspects, à bon droit, d'irréductible attachement aux doctrines d'ordre : tels Molé, Guizot, Broglie. Le 2 novembre, le roi, dans l'espoir d'apaiser par concessions, se décide à former un nouveau cabinet sous la présidence de Laffitte. Il se contente, par prudente précaution, de placer aux Affaires étrangères le général Sébastiani qu'il dirigera<sup>1</sup> et à l'Intérieur M. de Montalivet qui est son ami personnel. Cependant, aux premiers jours de décembre, on apprend que les Polonais, ces clients de la France, viennent de se soulever ; de là de nouvelles manifestations.

Entre toutes les causes de troubles, la plus inquiétante est le procès des ministres de Charles X.

Trois d'entre eux avaient réussi à sortir de France. Les quatre autres, Polignac, Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville, avaient été dénoncés par la clameur publique et jetés en prison. Nul mandat de justice : une rigueur toute arbitraire, mais pourtant sauveuse, car sans les barreaux d'une maison d'arrêt, on ne sait à quels excès l'exaspération populaire se serait portée. Le 13 août, un député de la gauche, M. de Salverte, avait proposé que les conseillers du roi déchu fussent mis en accusation. Après enquête et sur le rapport de M. Bérenger, la mesure avait été votée le 27 septembre, et l'affaire avait été renvoyée devant la Chambre des pairs, seule compétente en matière de complots ou de trahison.

Si comminatoire que fût cet appareil, il s'en fallait que, dans les classes éclairées, les dispositions fussent impitoyables. La majorité de la Chambre avait jugé plus fâcheux qu'opportun le zèle de M. de Salverte et n'avait suivi que contrainte et forcée. Si on souhaitait un châtiment pour des fautes lourdes et d'impardonnables témérités, c'était une répression proportionnée à la douceur

---

<sup>1</sup> Il avait d'abord été désigné pour le ministère de la Marine.

des mœurs, et qui surtout n'irait pas jusqu'à l'effusion du sang. Cette inclination à la mansuétude se traduisit par un signe très manifeste. Au moment même où elle votait l'accusation, la Chambre des députés, reprenant un projet de M. de Tracy, déposa entre les mains du roi un vœu pour l'abolition de la peine de mort, spécialement en matière politique. Avec le plus vif empressement, Louis-Philippe accueillit la suggestion. Combien ne se fût-il pas senti le cœur allégé s'il avait vu les malheureux prisonniers en sûreté dans quelque ville d'Allemagne ou sur le sol de l'Angleterre !

Par malheur, autant l'esprit de Modération dominait dans les sphères gouvernementales ou la haute bourgeoisie, autant un impérieux désir de vengeance soulevait une portion du peuple de Paris. On avait encore dans l'oreille le crépitement de la fusillade, sous les yeux les blessés ou les morts ; et une maxime se répétait : le sang doit se payer par le sang. Ainsi pensaient, non seulement les artisans ordinaires de séditions, mais un très grand nombre d'ouvriers honnêtes ou de paisibles boutiquiers, tous mal remis de la lutte et ne pardonnant pas les périls qu'ils avaient courus. A ces hommes se joignaient quelques dogmatiques farouches qui, nourris dans la tradition de 1793, jugeaient qu'il n'est pas de bonne révolution si elle n'a pour épilogue l'effusion du sang. D'autres enfin, quoique en petit nombre, calculateurs à froid, poursuivaient, en réclamant des répressions impitoyables, un but plus savant et plus raffiné : ils estimaient que la royauté, si elle tolérait que l'échafaud se dressât pour les ministres, s'interdirait à jamais tout retour vers le parti de l'ordre et demeurerait si bien prisonnière de la révolution qu'elle n'en pourrait plus briser les liens.

Sous un régime à l'autorité bien établie, on eût pu, sans trop de péril, braver ces menaces ou ces colères. Telle n'était pas la condition de la royauté. Peu de troupes, et plus ou moins gagnées d'indiscipline : une garde nationale peu sûre, surtout l'artillerie, et habituée à discuter les ordres ; puis, pour imprimer l'impulsion, des hommes comme La Fayette ou comme le préfet de la Seine, Odilon Barrot, personnages incapables de pactiser sciemment avec le mal, mais toujours disposés à entrer en composition avec ceux qu'ils étaient censés commander.

Tandis que l'instruction du grand procès se continuait au Luxembourg, tout ce que Paris contenait d'exaltés ou de criminels pesait sur les pouvoirs publics pour que le verdict fût sans pitié ! Le 17 et le 18 octobre. des bandes se portèrent vers le Palais-Royal pour y déposer leurs vœux ou plutôt leurs sommations. Impuissants à forcer l'entrée, ces hommes se rappelèrent que les accusés étaient détenus au château de Vincennes. **A Vincennes !** crièrent les plus hardis. La forteresse était commandée par le général Daumesnil, un vieux soldat qui avait connu d'autres assauts : **Plutôt que de livrer les prisonniers**, répondit-il aux chefs de l'attroupement, **je ferai sauter le fort**. Ce langage plut comme plaît en France toute bravoure, et l'on cria : Vive Daumesnil ! Ce ne fut qu'une courte accalmie. Il était près de minuit. Ceux qui paraissaient conduire les bandes résolurent de se porter de nouveau vers le Palais-Royal. Ils arrivèrent vers deux heures et demie du matin. Un simple poste à l'entrée, et c'était tout. Aux vociférations des factieux, quelques gardes nationaux fidèles se rassemblèrent en hâte et ainsi fut préservée d'un suprême affront la résidence royale.

Le 10 décembre, les accusés furent transférés au Petit-Luxembourg. Le 15, les débats s'ouvrirent. Le dégradant spectacle de la rue ne fit que mieux ressortir la sereine majesté de l'audience. On eût dit que les accusés, à l'heure où se jouait leur vie, et les juges menacés dans leur privilège d'hérédité, peut-être bientôt

dans leur existence politique, se fussent piqués d'émulation pour finir en beauté. Par suite des démissions et des déchéances, les pairs étaient réduits à 163. Tel fut le chiffre que l'appel nominal constata<sup>1</sup>. Il n'y eut guère d'absents que ceux que M maladie ou un service public retenait loin du Luxembourg. Chez le président, M. Pasquier, beaucoup de sang-froid, chez ses collègues beaucoup de dignité et de courage. Tout au plus quelques-uns, dans leurs entretiens intimes, émirent timidement l'avis que, pour épargner les autres accusés, il faudrait se montrer impitoyable envers Polignac. Ce fut la seule marque de faiblesse, le seul signe de concession aux fureurs de la multitude. Pendant que se déroulaient les débats, plusieurs se rappelaient un autre procès fameux, celui du maréchal Ney : **Nous avons alors à lutter contre les passions de la cour comme aujourd'hui contre l'exaspération du peuple.** Ainsi s'exprimait le duc de Broglie qui, en ces temps lointains, s'était honoré par un vote de clémence. Sur les malheureux ministres pesait le faix accablant de leurs fautes. L'excès de leur infortune excita d'abord la pitié ; puis ce qu'ils déployèrent de franchise et de courage ramena sur eux l'estime et, chose presque incroyable, une sorte de faveur. Entre eux, nulles récriminations, une sincérité dédaigneuse de tout mensonge, un ferme dessein de garder le secret sur les délibérations du conseil. On lut la lettre où Chantelauze, en entrant au ministère, répétait que ce jour était le plus malheureux de sa vie et que l'obéissance seule l'avait guidé. Guernon-Ranville, ennemi résolu de toute infraction aux lois, n'avait signé les Ordonnances qu'avec douleur et pressentiment qu'il se perdait. Peyronnet, aux jours de sa prospérité, avait souvent indisposé et, à juste titre, par sa hauteur ; cette déplaisante suffisance prit, dans l'excès de son infortune, des airs de noble fierté. Entre tous les accusés, celui qui éveillait le plus l'attention était Polignac. Incroyable d'inconscience, prodigieux de naïveté, imprévoyant à un point qui confond, tel il s'était montré pendant la crise. Autant qu'il pouvait se relever de son discrédit, il se releva à l'audience, tant il se montra sincère, tant il déploya de sang-froid et fit bonne figure à la mort, en homme qui mérite tout, excepté toutefois d'être méprisé !

Après les interrogatoires, après les dépositions des témoins, les avocats. Ils furent dignes de la cause, deux surtout : M. Sauzet, un jeune Lyonnais qui, en défendant M. de Chantelauze, devint tout à coup fameux : puis, plus encore Martignac qui s'était noblement offert pour assister Polignac. Ce fut, plus que jamais, le même charme de parole, la même harmonie de voix, le même art d'insinuation suppliante, et avec tout ce que comportait de tragique l'arrêt suspendu sur l'accusé. Tout concourut à graver l'impression, et en particulier la condition de ces deux hommes, naguère adversaires, en sorte que le secours généreux prêté à l'un par l'autre, semblait un appel symbolique à la clémence. Un accent un peu lassé, d'une tristesse et d'une douceur infinie, ajoutait à la puissance persuasive de la plaidoirie. C'est que Martignac était déjà malade et qu'on assistait au dernier effort d'une voix qui, pour demeurer au niveau d'elle-même, luttait contre l'épuisement. Les pairs écoutaient tout émus, gravant dans leur mémoire le souvenir de la scène ; et, de fait, entre tous les épisodes du procès mémorable, c'est celui-là surtout que la postérité a retenu.

Les débats, commencés le 15 décembre, duraient depuis six jours, la rue étant aussi agitée que l'enceinte du Luxembourg était calme. Ce n'était que promenades tumultueuses, cris de mort contre Polignac. Le 21, l'arrêt serait, selon toute apparence, rendu. Au Palais-Royal, on n'envisageait pas l'issue sans

---

<sup>1</sup> Duc DE BROGLIE, *Souvenirs*, t. IV.

effroi ; car les factieux s'enhardissaient jusqu'à proclamer que, si la décision des pairs était entachée de clémence, ils sauraient s'emparer des accusés et s'ériger eux-mêmes en justiciers. En constituant le ministère Laffitte, le roi avait, comme on l'a dit, confié le ministère de l'Intérieur à M. de Montalivet, jeune, énergique, courageux. Ce fut lui qui se chargea d'arracher aux hommes de sang leurs victimes. Le 21, vers 3 heures de l'après-midi, comme, les débats étant clos, les pairs délibéraient, il réussit à faire sortir les accusés par l'une des portes du Luxembourg. Une voiture attendait, on les y jeta ; autour de la voiture un escadron de chasseurs prestement s'encadra ; montant le cheval d'un sous-officier, Montalivet dirigea à bonne allure le cortège vers Vincennes. Une heure encore, et les prisonniers se trouvaient sous l'abri de la forteresse. Ce fut là qu'ils reçurent la notification de l'arrêt rendu vers dix heures du soir. Ils étaient condamnés à la déportation, aggravée pour Polignac par la mort civile. Ce mot de mort, vaguement répandu au dehors, donna, dit-on, le change à la multitude qui attendait sous les ténèbres. Le lendemain la vérité fut connue, et ce fut parmi les hommes de proie un rugissement de colère. Peu importait. Les condamnés étaient saufs ; et la royauté avait détourné d'elle une tache de sang que de longues années de sagesse n'eussent point effacée.

## V

En assurant l'ordre au dedans, le roi travaille à la sécurité au dehors ; car notre politique extérieure est tributaire de notre politique intérieure, et chaque manifestation factieuse, notée par les diplomates, diminue la confiance de l'Europe, amoindrit les chances de paix.

Très pénétré de cette solidarité, Louis-Philippe s'applique, bien qu'avec des ménagements et des euphémismes infinis, à se soustraire aux complaisances et aux complicités révolutionnaires. Ainsi qu'on se dégage d'un défilé plein d'embûches, il a franchi l'épreuve du procès des ministres. Maintenant il se décide à un acte d'énergie : La Fayette, depuis la révolution de Juillet, exerce la plus redoutable des autorités : il est chef de toutes les gardes nationales de France, ce qui soumet à son pouvoir toute une portion de la population virile et lui confère des attributions parallèles, sinon supérieures à celles du souverain. Une loi, en supprimant cette débordante fonction, ne lui laisse que le commandement de la garde nationale parisienne. Irrité d'une décision qui lui apparaît sous un aspect de disgrâce, La Fayette donne sa démission. Avec hardiesse, bien que d'une hardiesse un peu tremblante, le roi l'accepte ; et le voici du même coup affranchi de celui qui, plus d'une fois, avait pris des airs de maître. Engagé dans cette voie, le gouvernement licencie l'artillerie de la garde nationale, très gagnée par les éléments révolutionnaires. Le roi garde encore son premier ministre Laffitte, de tout temps son ami : mais en même temps il se défie de son inconsistance, de sa légèreté volontiers souriante au désordre, et déjà, très secrètement, il médite de le remplacer. Ainsi s'achève l'année 1830. Le souverain peut, d'un esprit plus libre, reporter son attention sur la Belgique.

Il a obtenu à la conférence de Londres un double succès. Le protocole du 4 novembre, en stipulant un armistice entre Hollandais et Belges, a supprimé ou tout au moins grandement diminué les chances de conflit. Puis le protocole du 20 décembre, en proclamant la Belgique indépendante, a dissous le royaume des Pays-Bas. Un autre et inappréciable avantage sera remporté si le nouvel État, au

lieu d'être, comme dans le plan de 1815, un poste avancé contre la France, se transforme, par stipulation internationale, en une barrière protectrice pour nous.

Ce fut dans la conférence du 20 janvier 1831 que fut atteint ce résultat mémorable. Talleyrand fut en cette circonstance chaleureusement soutenu par lord Palmerston dont il loue, dans sa dépêche au ministre des Affaires étrangères, *la droiture et les dispositions pacifiques*. — *Nous sommes parvenus, écrivait le 21 janvier notre plénipotentiaire, à faire reconnaître en principe la neutralité de la Belgique*. Cette dérogation capitale aux arrangements de 1815 ne pouvait que déplaire aux représentants des puissances continentales, Autrichiens, Prussiens, Russes. Aussi la dépêche ajoutait : *Je n'ai pas besoin de vous dire que la lutte a été longue et difficile. L'importance de cette résolution était sentie par tous les membres de la conférence, ce qui fait que notre séance a duré huit heures et demie*. Talleyrand eût même souhaité que la neutralité s'étendit au Luxembourg et cela dans l'espoir d'élargir la ligne frontière pour laquelle la France, en cas de guerre, serait libérée de toute inquiétude. Pour cet objet, si nous en croyons le témoignage de Palmerston<sup>1</sup>, il se débattit *comme un lion*. Il échoua sur ce point ; mais comme l'observait le chef du *Foreign office*, la seule neutralité belge était un assez beau résultat pour qu'il fût satisfait. Il l'était, en effet, et, dans la suite de sa dépêche, s'appliquait à mettre en relief l'importance du succès. *La neutralité reconnue de la Belgique*, écrivait-il<sup>2</sup>, *renverse le système politique adopté en 1815 par les puissances. Les treize forteresses de la Belgique à l'aide desquelles on menaçait sans cesse notre frontière du Nord, tombent pour ainsi dire à la suite de cette résolution, et nous sommes désormais dégagés d'entraves importunes. Les conditions humiliantes proposées en 1815 décidèrent alors ma sortie des affaires et j'avoue qu'il m'est doux aujourd'hui d'avoir pu contribuer à rétablir la position de la France de ce côté*.

En s'exprimant de la sorte, Talleyrand se rendait un juste témoignage. *Vous avez remporté un brave succès*, lui écrivait — sans doute de concert avec le roi — Madame Adélaïde<sup>3</sup>, *et il a fallu tout votre zèle et tout votre talent pour y arriver*. Par la neutralité de la Belgique la France se ménageait, de Dunkerque à Luxembourg, une sécurité pareille à celle qu'elle trouvait, de Bâle à Chambéry, par la neutralité de la Suisse, et elle devait, pendant quatre-vingts ans, pour son plus grand profit et celui de l'Europe, garder le bénéfice de cette géniale conception.

## VI

La Belgique serait à la fois indépendante et neutre mais quel en serait le souverain ?

Depuis le début de la crise, la question défrayait les entretiens des diplomates, et si l'on ne l'a point encore abordée, c'est qu'un souci supérieur d'ordre et de clarté

---

<sup>1</sup> Lettre de lord Palmerston à lord Granville, 21 janvier 1831. (*The Life of Viscount Palmerston* by Sir Henri Lytton BULWER, t. II, p. 29.)

<sup>2</sup> Talleyrand à Sébastiani, 21 janvier 1831. (PALLAIN, *L'Ambassade de Talleyrand à Londres*, p. 181-185.)

<sup>3</sup> Lettre du 28 janvier 1831. (TALLEYRAND, t. IV, appendices p. 489.)

oblige à présenter sous un aspect d'ensemble ce que les documents contemporains ne nous offrent que par fragments.

Il semble que, dans les premiers jours, les Belges n'aient envisagé que deux solutions : ou s'entendre avec la Hollande en stipulant à leur profit une large autonomie, ou se jeter dans les bras de la France. Le premier parti trouvait surtout faveur dans la haute bourgeoisie flamande ou brabançonne, très sensible aux avantages matériels du régime orangiste, et assez effrayée par les excès qui, sur certains points, avaient compromis la révolution. Vers le second parti penchait au contraire la portion la plus remuante de la population, spécialement dans le Hainaut et dans les provinces wallonnes de Namur et de Liège.

Au cours du mois d'octobre, un membre du gouvernement provisoire belge, M. Gendebien, avocat à Mons — un M. Gendebien comme disait dédaigneusement Talleyrand — avait fait à Paris deux voyages successifs. Le but était de pressentir quelle serait la décision du gouvernement français, dans le cas où le Congrès futur offrirait la couronne de Belgique au second fils de Louis-Philippe, le duc de Nemours<sup>1</sup>.

Le 10 novembre, le Congrès s'était réuni. Dès les premières supputations, on constata que les catholiques y avaient la majorité : parmi les élus, treize prêtres<sup>2</sup>. Cette prédominance rendait fort invraisemblable tout accommodement avec la protestante Hollande, fût-ce par l'élection d'un des fils du roi, le prince d'Orange. Et, en effet, le Congrès, après avoir voté le 18 novembre l'indépendance de la Belgique et quatre jours plus tard l'établissement du régime monarchique, décida le 24, à la majorité de 161 voix contre 28, que les membres de la famille d'Orange-Nassau seraient exclus à perpétuité de tout pouvoir en Belgique.

Tout ce qui diminuait le parti orangiste semblait fortifier le parti français. Mais voici où commençait l'embarras des Belges : le duc de Nemours, qui semblait désirable, n'était-il pas en même temps impossible ?

Les Belges ne peuvent compter sur les puissances continentales attachées à Guillaume d'Orange et dont le maximum de bienveillance sera de n'être point ennemies. En revanche ils ont deux grands patrons : la France, l'Angleterre. Or, sur la candidature du jeune duc de Nemours, que leur dit-on à Londres ? Que leur dit-on à Paris ?

Dès le début de novembre, M. Van de Veyer, personnage d'esprit très pondéré — de tous les Belges, le moins mauvais parmi les mauvais, disait de lui le prince d'Orange — s'était rendu à Londres. En cas d'intervention des puissances, dit-il à Wellington, la réunion à la France serait notre planche de salut. — Loin d'être une planche de salut, répliqua Wellington, ce serait le signal d'une guerre européenne. Et Aberdeen, de son côté, ne se montra pas moins péremptoire<sup>3</sup>. La chute des tories amena les whigs au pouvoir, et ceux-ci parlèrent comme les tories.

A Paris, les Belges trouveront-ils plus d'encouragement ? Dès le 16 novembre, le général Sébastiani a écrit à Talleyrand : D'avance, le roi est fermement et sincèrement décidé à n'accueillir l'expression d'aucun vœu en faveur d'un des

---

<sup>1</sup> Congrès belge, séance des 16 novembre 1830 et 11 janvier 1831. (HUYTTENS, *Discussions du Congrès national belge*, t. Ier et t. II, p. 8.)

<sup>2</sup> PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VI, p. 439.

<sup>3</sup> Séance du Congrès belge, 16 novembre 1830. (HUYTTENS, t. Ier, p. 151.)

princes, ses fils. Et le 8 décembre, en une autre dépêche à notre envoyé à Londres, nous lisons ces lignes : Nous ne nous séparerons pas des grandes puissances et nous refuserons la réunion de la Belgique à la France, aussi bien que la couronne de ce pays offerte au duc de Nemours<sup>1</sup>. Cependant M. Gendebien revient une troisième fois à Paris. Le général Sébastiani s'applique à dissiper ses illusions. Nemours, ce serait la guerre avec l'Angleterre, répond notre ministre des Affaires étrangères à M. Firmin Rogier, agent belge à Paris<sup>2</sup>. Le maréchal Gérard, que les Belges ont essayé d'intéresser à leur cause, n'obtient pas plus de succès<sup>3</sup>. Par surcroît, le général Sébastiani notifie le 21 janvier à M. Bresson, agent français à Bruxelles, qu'en cas d'élection du duc de Nemours par le Congrès, le gouvernement français ne ratifierait pas le choix<sup>4</sup>.

Ce qui accroît la perplexité des Belges, ce sont les exclusions contre les autres candidats. Le prince d'Orange plairait aux puissances continentales, spécialement à la Russie, et ne déplairait ni à l'Angleterre, ni même à la France ; il a encore des partisans à Anvers, à Gand ; mais après le vote du Congrès, peut-il encore être question de lui ? A Bruxelles, un parti très puissant s'est formé en faveur du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène, qui est lui-même le fils adoptif de Napoléon. Contre cette combinaison le gouvernement français s'élève avec beaucoup de force : Nous ne reconnaitrons pas, dit Louis-Philippe, le duc de Leuchtenberg, car nous ne voulons pas tolérer à nos portes un foyer de bonapartismes. Et le roi ajoute : Prenez plutôt Othon de Bavière, mais Othon de Bavière n'a que quinze ans. On parle d'un prince autrichien : mais à Paris on observe qu'il ne faut pas ramener, même par des branches cadettes, les Autrichiens dans les Pays-Bas<sup>5</sup>. Un nom est prononcé, celui du prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, Allemand de naissance, Anglais par adoption ; mais sur l'heure on juge — telle est du moins l'opinion de Sébastiani

u que les affaires de Grèce ont perdu le prince politiquement<sup>6</sup>. Cependant la France se rallierait volontiers à la candidature du prince de Naples, frère de la duchesse de Berry. Mais ce dessein éveillera bientôt les défiances de Palmerston : il observera que le prince de Naples est le neveu de la reine Marie-Amélie : qu'il épouse une fille du roi des Français ; et la combinaison ressemblera vraiment trop à la combinaison Nemours<sup>7</sup>.

Très gâtés jusqu'ici par la fortune, les Belges calculaient, non l'assistance généreuse dont ils avaient bénéficié, mais les entraves apportées à la manifestation de leurs vœux. A l'embaras de choisir un roi s'ajoutait pour eux un autre souci : la fixation de leurs frontières. Agissant en arbitre plus qu'en médiatrice, la conférence avait, dans ses protocoles, déterminé les limites du nouveau royaume. Le territoire hollandais comprendrait toutes les places, villes et lieux qui, en l'année 1790, appartenaient à la ci-devant République des

---

<sup>1</sup> Sébastiani à Talleyrand, 16 novembre, 8 décembre 1830 et 8 janvier 1831. (*Archives des Affaires étrangères*, vol. 631 bis, f° 119 et 238 ; vol. 632, f° 34.)

<sup>2</sup> Séance du Congrès belge, 8 janvier 1831. (HUYTTENS, t. II, page 64.)

<sup>3</sup> Congrès belge, 11 janvier 1831. (HUYTTENS, t. II, p. 81-83.)

<sup>4</sup> Congrès belge, 23 janvier 1831. (HUYTTENS, t. II, p. 241.)

<sup>5</sup> Sébastiani à Talleyrand, 8 décembre 1830. (*Affaires étrangères*, vol. 631 bis, f° 233.)

<sup>6</sup> Sébastiani à Talleyrand, 8 janvier 1831. (*Affaires étrangères, Angleterre*, vol. 632, f° 34.)

<sup>7</sup> Palmerston à Granville, 15 février. (BULWER, *The life of Viscount Palmerston*, t. II, p. 42.)

**Provinces-Unies.** Le reste du royaume des Pays-Bas, tel qu'il avait été constitué par les traités de 1815, formerait le royaume de Belgique, sauf toutefois le grand-duché de Luxembourg possédé à titre particulier par la Maison de Nassau. Or, contre ce règlement, les Belges n'avaient pas manqué de protester. Ils réclamaient au nom de leur sécurité et comme naturelles frontières, toute la rive gauche de l'Escaut. Ils voulaient pareillement Maëstricht. Ils revendiquaient enfin le Luxembourg qui s'était associé à la révolte contre la Hollande et avait envoyé des députés au Congrès national. Cependant les plénipotentiaires réunis à Londres avaient maintenu leur décision, spécialement pour le grand-duché de Luxembourg. Celui-ci n'avait rien de commun avec la Belgique. Il faisait d'ailleurs partie de la Confédération germanique ; et c'est ce que ne manquait pas d'observer Talleyrand, en signalant le danger de fournir à l'Allemagne un prétexte d'intervention dans les affaires hollando-belges.

On approchait du jour où le Congrès national élirait le souverain. Quiconque connaît les Belges n'ignore pas qu'ils sont susceptibles autant que probes et de commerce sûr. Dans la première ferveur de leur liberté conquise, cette disposition s'était exaltée, et il leur arrivait d'envelopper dans la même défiance la Conférence, l'Angleterre, la France elle-même. Ce qui achevait de les troubler, c'était l'abondance des donneurs d'avis. Il y a à Bruxelles M. Bresson, puis le représentant de l'Angleterre lord Ponsonby, très malveillant pour nous, très pénétré de la vieille rivalité franco-britannique. Il y a à Londres lord Palmerston, les membres de la Conférence, et avec eux Talleyrand très disposé à une bienveillance parcimonieuse envers les Belges, tant il craint un refroidissement de l'alliance anglaise ! Par surcroît, il y a à Paris le général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères qui, à part lui, juge Talleyrand bien anglomane ; enfin il y a le roi dont Madame Adélaïde est l'habituelle secrétaire. Tout submergés sous la multiplicité des suggestions, les Belges ne se rappellent-ils pas notre fabuliste : *J'en veux faire à ma tête*, dit le meunier de La Fontaine. On leur propose des candidats ou inconnus ou impossibles. Deux seuls sont idoines : Nemours, Leuchtenberg, et on leur défend de les élire. A cette défense s'éveille en eux cet esprit de contradiction qui est dans le tempérament de tous les peuples, même les plus sensés. Après tout, se disent-ils, la Belgique est indépendante et les Belges doivent agir en citoyens indépendants. Ainsi arrive-t-il qu'avec une pointe de bravade ils s'affermissent dans le dessein, les uns d'élire Nemours malgré l'Angleterre hostile et la France décourageante, les autres de nommer Leuchtenberg que le roi des Français met en interdit.

Avec toute leur inexpérience parlementaire, mais avec toute la sincérité ardente de leur jeune patriotisme, les Belges, durant six jours, délibèrent. En soutenant la candidature Nemours, déclinée par Louis-Philippe, déclarée par lord Palmerston cause de guerre, ne gardent-ils pas quelque espoir de réussir ? Ce qui est certain, c'est qu'à travers les déclarations françaises, une équivoque vient de se glisser. La France avait, comme on l'a dit, comme agent à Bruxelles M. Bresson. C'était un homme ardent, ne redoutant pas les initiatives, ne craignant point les responsabilités. Très attentif à observer les dispositions du Congrès, il avait vu, non sans alarmes, grandir les chances du duc de Leuchtenberg. Le seul moyen d'enrayer le courant, ce serait de faire circuler de nouveau le nom de Nemours, de laisser entendre à mots couverts, par confidences bientôt divulguées, que la décision du roi des Français était moins irrévocable qu'on ne l'avait cru et que si un vote catégorique lui forçait la main, peut-être sa volonté se laisserait fléchir. M. Bresson, très entreprenant, courut à Paris pour y soumettre ses vues. On ne l'approuva point, on le désapprouva même, mais

d'une désapprobation un peu molle qui lui permettrait, quitte à être plus tard désavoué, d'agir à sa guise. Après tout, l'intérêt était grand d'évincer le fils du prince Eugène, et l'enjeu valait bien que de nouveau on mît en vedette Nemours, sans trop rechercher si le choix serait ratifié. Le commissaire anglais, lord Ponsonby, toujours empressé à nous être désagréable, soutenait chaleureusement le duc de Leuchtenberg ; de là, chez M. Bresson, un sentiment d'émulation très excité, et un redoublement de zèle à faire circuler de banc en banc le nom du prince français<sup>1</sup>. Le 3 février dans l'après-midi, les débats furent clos, et sous l'empire d'une intense émotion, on alla aux voix. Au second tour de scrutin, le duc de Nemours fut élu roi des Belges par 97 voix contre 74 au duc de Leuchtenberg.

Quand on connut l'événement, ce fut au *Foreign office* une grande colère, dans la Conférence un grand tumulte d'entretiens. A Paris, la nouvelle survenait en une heure où le gouvernement français entretenait quelque mauvaise humeur contre la Conférence de Londres et contre l'Angleterre elle-même. On était froissé des protocoles qui, avec une insistance blessante, semblaient soupçonner le désintéressement de la France ; puis on jugeait que ces mêmes protocoles, en déclarant irrévocables les bases de la séparation entre la Belgique et la Hollande, tenaient trop peu de compte des vues des Belges ; et, à cet égard, une certaine mésintelligence régnait entre le ministère français et Talleyrand, préoccupé avant tout de maintenir l'alliance anglaise. Le 4 février dans la matinée, en un entretien avec lord Granville, le général Sébastiani s'était même expliqué sur tous ces points avec quelque amertume : *Il s'est montré*, mandait Granville à Palmerston<sup>2</sup>, *ardent, belliqueux, monté sur ses plus grands chevaux*. Le même jour, vers cinq heures du soir, on apprit le vote du Congrès. Devant l'offre tentatrice, le roi ne fut-il pas secoué par un suprême tressaillement d'ambition ? S'il subit ce dernier assaut, il en triompha aussitôt. Le soir même, une dépêche envoyée à Londres notifia le refus.

Là-bas, Talleyrand tremblait que la séduction d'un éclatant succès n'ébranlât le roi. *Je suis convaincu*, écrivait-il dès la première nouvelle du vote<sup>3</sup>, *que le roi refusera sans aucun retard la couronne offerte au duc de Nemours. Un refus net, spontané, pourra seul retenir l'Angleterre dont l'alliance est sur le point de nous échapper. C'est, ajoutait-il, une question de paix ou de guerre immédiate. Or je trouve, je vous l'avoue, que la Belgique n'est pas assez importante pour lui faire le sacrifice de la paix*. Le lendemain, nouveau message non moins insistant. Sur ces entrefaites, la dépêche de Paris arriva, annonçant le refus. Il était sept heures du soir. Délivré de ses craintes, Talleyrand courut au Foreign office. y notifia la nouvelle. Les Anglais charmés déclarèrent en retour qu'ils ne reconnaîtraient pas le duc de Leuchtenberg ; et au lieu de préparer les troupes, au lieu d'armer en guerre les vaisseaux, on se félicita mutuellement pour l'alliance raffermie.

Sur ces entrefaites, arrivèrent à Paris les délégués chargés d'offrir la couronne. Ils étaient dix, choisis parmi les plus considérables : M. Surllet de Chokier, président du Congrès, M. Charles de Brouckère, M. Gendebien et avec eux le comte Félix de Mérode, placé si haut dans l'estime de ses concitoyens que

---

<sup>1</sup> Voir séance du Congrès belge, 1er juin 1831. (HUYTTENS, t. III, p. 206 et suiv.) — Voir aussi : lettre de M. Bresson à M. Guizot, septembre 1844. (GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 206 et 218.)

<sup>2</sup> Lettre du 4 février 1831. (BULWER, *Life of Palmerston*, t. II, p. 38.)

<sup>3</sup> Dépêche, 6 février 1831. (PALLAIN, *l'Ambassade de Talleyrand*, p. 203.)

plusieurs d'entre eux l'avaient jugé digne du rang suprême. Comme ils ignoraient encore les communications échangées entre les chancelleries, ils gardaient un reste d'espoir. On leur offrit une hospitalité somptueuse, comme pour adoucir par avance la déception qui les attendait. Cette splendeur d'accueil ne fit que mieux ressortir, par contraste, le spectacle honteux de la rue, car ils arrivèrent juste à point pour assister à l'une des scènes les plus hideuses du règne.

C'était le 14 février. Les légitimistes avaient décidé de célébrer ce jour-là un service anniversaire à Saint-Germain-l'Auxerrois en mémoire du duc de Berry, Le choix de l'église, située au centre même de Paris, le fastueux éclat de la cérémonie, l'attitude hautaine et légèrement provocante de quelques-uns des assistants, tout cela communiquait à cet acte de piété un arrière-aspect de manifestation, mais de manifestation qui, renfermée dans l'enceinte du temple et d'ailleurs silencieuse, ne troublait en rien l'ordre public. Comme le service s'achevait, des bandes, composées non seulement de gens du peuple, mais aussi de bourgeois, envahirent l'église, saccagèrent les autels, foulèrent aux pieds les croix, brisèrent les vitraux et, s'emparant des ornements sacrés, se livrèrent à toutes sortes de profanations. Les dévastations, loin d'assouvir les fureurs, accrurent l'ardeur à détruire ; car le lendemain l'archevêché fut assailli et pillé de fond en comble. Rien ne dépassa le scandale si ce n'est l'inertie de la force publique. Quand enfin elle déploya ses sévérités, ce fut non contre les perturbateurs, mais contre les victimes. Des mandats furent décernés, mais contre qui ? Contre l'archevêque de Paris, contre le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le calme était à peine rétabli quand les délégués du Congrès furent reçus officiellement au Palais-Royal. Ce fut une solennité à la fois pompeuse, cordiale et triste. Après avoir entendu le chef de la députation, le roi invoqua, pour justifier son refus, la rigidité de ses devoirs, l'intérêt supérieur de la paix, nécessaire à la France, à l'Europe, à la Belgique elle-même : **Que la Belgique, ajouta-t-il, soit libre et heureuse ! et qu'elle compte toujours sur l'appui de la France pour la préserver de toute attaque extérieure et de toute intervention étrangère.** Ainsi s'exprima le roi, avec une émotion qui se communiqua aux assistants, car plusieurs, dit-on, avaient peine à retenir leurs larmes. Dans le langage du roi, vainement eût-on essayé de surprendre un mot qui révélât des hésitations passées. Mais ce qu'il ne livra à personne, ne se le dit-il pas à lui-même ? Roi incontesté et d'hérédité sans brisure, fort d'alliances savamment ménagées, souverain d'un pays non travaillé d'indiscipline et aux forces militaires intactes, peut-être eût-il pu subir à un moindre degré la loi de l'Angleterre, ayant moins besoin d'elle, et réaliser le dessein qui eût marqué la plus éclatante revanche des traités de 1815. La résolution eût-elle comporté l'horrible risque de la guerre ? La chose est peu probable ; car la Russie était occupée à réduire la Pologne, l'Autriche allait être absorbée par les révoltes de l'Italie, et l'Angleterre, privée en partie de l'appui du continent, eût sans doute hésité, se trouvant presque seule, à déployer l'appareil de sa puissance. A Louis-Philippe, mal affermi au dedans, mal assuré au dehors, cette politique de haute allure était interdite, et il devait viser à être sage plutôt qu'à être grand. On doit le bénir d'avoir su proportionner son rôle à sa condition et d'avoir sans déviation, pour le plus grand repos de son peuple, pratiqué jusqu'au bout la sagesse. Mais, en se limitant lui-même avec un sens si juste de sa propre condition, ne sentit-il pas plus d'une fois bouillonner le sang de sa race et n'éprouva-t-il pas, dans le secret de son cœur, l'amer regret que la même conduite qui, sous ses aînés, eût paru

simple hardiesse, fût condamnée, sous son gouvernement précaire, à ne se nommer que témérité ?

## VII

La multiplicité des soucis ne permettait guère les retours rétrospectifs. Se reportant de nouveau vers la politique intérieure, Louis-Philippe s'affermir dans une grande résolution. Il s'est senti plus humilié qu'il ne l'a laissé paraître par le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, par le pillage de l'archevêché. Il vient de remplacer M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, M. Baude, préfet de police. Ces actes ne sont que prélude. Maintenant il se sépare de Laffitte et prend pour premier ministre Casimir Périer.

C'est le 13 mars 1831, date à noter dans l'histoire du règne. Casimir Périer, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, a des collègues fort distingués : aux Affaires étrangères le général Sébastiani, à la Guerre le maréchal Soult, aux Finances le baron Louis. Mais à quoi bon les nommer ? Affaires du dedans, affaires du dehors, il attire tout à lui.

Nulle équivoque, car il a fait ses conditions, même au roi. Il ouvrira le premier toutes les dépêches ; aucun article ne sera envoyé au *Moniteur* sans qu'il lui ait été communiqué ; aucune négociation ne s'engagera en dehors de lui ; dans le gouvernement aucune ingérence ne s'exercera venant de la Cour, de la famille royale et en particulier du duc d'Orléans dont par-dessus tout il se méfie. Le roi a écouté un peu ahuri. Son ami Laffitte, l'homme à l'humeur facile et à la séduisante indolence, l'a habitué à un commerce plus doux. Il se résigne pourtant, par patriotisme, par instinct de salut, et dissimulant, s'il en éprouve, ses déplaisirs, il prodigue même, en homme avisé, à son nouveau ministre les marques de confiance et d'affection.

Cette élévation ne provoque aucune surprise, tant le public est familiarisé avec le nom de Casimir Périer ! Sous Charles X, il a siégé dans l'opposition, mais en cette opposition dynastique qui souhaitait, non que la monarchie disparût, mais qu'en attirant à elle les meilleurs éléments du parti libéral, elle s'infusât un sang plus jeune. Les événements de Juillet, quoique favorables à son ambition, l'ont plus troublé que réjoui. Il a jugé, dès le début, que Louis-Philippe ne pourrait s'affermir qu'en contenant la révolution d'où son pouvoir était sorti. Ainsi a-t-il conquis la première place dans le parti que, par opposition au parti Laffitte, on appelait alors le *parti de la résistance*.

En lui, beaucoup de lacunes, et ses meilleurs amis ne les déguisaient point. Une culture générale médiocre ; peu d'instruction ; peu de lectures ; une parole souvent embarrassée et qui n'atteignait l'éloquence qu'à force d'être impérieuse. En un discours demeuré fameux, Royer-Collard a dit de lui : *Il était éclairé de ces lumières supérieures qui sont la partie divine de l'art de gouverner*. En ce jugement formulé sur une tombe, n'y a-t-il pas quelque faveur ? Ce qui, dans l'exercice de ses fonctions, manquerait précisément à Casimir Périer, ce serait l'élévation des vues, la sollicitude à restaurer les forces morales affaiblies, Comme s'il eût eu le pressentiment que son passage au pouvoir sera de courte durée, sa vigilance se portera surtout sur l'ordre matériel, et sa principale ambition sera d'assurer l'heure présente.

Mais combien, en cette tâche restreinte, ne déploie-t-il pas d'activité ! S'il néglige de regarder très haut et très loin, comme il excelle à balayer la rue ! Au rôle tout passager mais sauveur que la Providence lui réserve, il semble qu'il soit prédestiné par toutes les tendances de sa nature. Il a l'indomptable volonté qu'aucun obstacle n'arrête, le courage que n'effraie aucun péril, l'esprit de décision que n'alourdit aucune de ces subtilités de raisonnement si funestes aux purs intellectuels quand ils se fourvoient dans la politique. Ses qualités lui servent, et plus encore, ses défauts. Les assemblées politiques sont généralement un peu flottantes, disposées à se dresser contre qui les ménage à l'excès, toutes prêtes à subir l'emprise de qui sait les subjuguier : or, Casimir Périer est dominateur à souhait. Un autre de ses défauts, la colère, n'est pas moins bienfaisant : il a une façon si violente de prêcher l'ordre que jamais on n'a exhorté au désordre en termes plus véhéments ; sous ses objurgations, l'auditoire tremble, et comme les hommes sont à l'ordinaire timides, il réduit par peur ceux qu'il n'entraîne pas par persuasion. Il tire avantage de tout, même de son mauvais caractère : comme il est généralement difficile et cassant, on lui sait gré de ses moindres retours de belle humeur, et il ramène d'autant plus par ses rares prévenances que celles-ci sont plus inattendues. Comment qualifier l'empire qu'il exercera ? Ce n'est point cette autorité souveraine qui naît de la sagesse continue et maîtresse d'elle-même. C'est une sorte d'ascendant à la fois salutaire et brutal, fait d'intimidation, fait aussi du sentiment profond que le bien de la chose publique exige cette énergie. Et cet ascendant, Casimir Périer va l'exercer sur tout le monde, sur la Chambre qu'il fascine, qu'il dédaigne et qu'il pétrit sous sa main, sur les fonctionnaires qu'il malmène et qu'il protège, sur ses collègues que parfois il se hasarde à traiter en commis. Le roi lui-même n'échappe point à l'emprise, et je n'en veux d'autre preuve que l'ardeur, à la fois obstinée et un peu puérile, avec laquelle il se défendra plus tard de l'avoir subie.

Le 18 mars 1831, cinq jours après son entrée aux affaires, voici Casimir Périer, développant devant la Chambre les lignes principales de son programme. Sur les événements de Juillet, il a sa glose à lui. Il n'y faut pas voir, dit-il, une insurrection, mais bien plutôt une protestation armée contre les mesures illégales décrétées par le roi Charles X. *La révolution, ajoute-t-il, a fondé un gouvernement, elle n'a pas inauguré l'anarchie. Elle n'a point bouleversé l'ordre social, elle n'a touché que l'ordre politique : elle a eu pour but l'établissement d'un gouvernement libre, mais régulier.* Et il résume sa pensée : *A l'intérieur, nous voulons l'ordre fondé sur l'observation de la Charte ; à l'extérieur nous voulons sauvegarder, en même temps que la dignité de la France, la paix.* Ainsi s'exprime-t-il. Les mêmes pensées ont été souvent développées, mais point avec cet accent de commandement souverain. Et ici l'accent, c'est tout.

Toute la politique de Casimir Périer s'inspire de ces pensées. Pour mieux assurer la paix de la rue, il fait voter, dès le mois d'avril, une loi qui permet, après trois sommations, de disperser par la force les attroupements. Peu confiant dans la garde nationale, il y mêle la troupe de ligne et la police. Le mot d'ordre est la fermeté contre les émeutes, mais avec des moyens proportionnés à leur gravité : c'est ainsi qu'un jour, de simples pompes à incendie noient sous un torrent d'eau un rassemblement tumultueux. Cependant les regards de Casimir Périer ne se détournent pas de la Chambre. Il semble qu'elle figure un mandat périmé ; car elle a été élue quand Charles X régnait encore, et sous une législation aujourd'hui changée par l'abolition du double vote et par la réduction à 200 francs du cens électoral. Le 31 mai, une ordonnance royale la dissout : le 5 juillet les collègues électoraux se rassemblent ; le 23 juillet les élus se réunissent au

Palais-Bourbon. Il y a 200 députés nouveaux, et sur leurs dispositions règne quelque incertitude. Dans le discours que le roi doit prononcer à l'ouverture de la session, Casimir Périer insère des paroles inaccoutumées de fermeté : *En m'appelant au trône, dit le prince, la France a voulu que la royauté fût nationale, elle n'a pas voulu que la royauté fût impuissante. Un gouvernement sans force ne convient pas à une grande nation.* Les députés entendront-ils ce langage ? Il semble que, parmi eux, se manifeste quelque velléité d'opposition. Comme ils ont à choisir un président ils donnent à Laffitte 176 voix contre 181 à Girod de l'Ain qui est le candidat du ministère. Une majorité si précaire semble, non sans raison, à Casimir Périer signe de défiance. Brusquement, brutalement, il donne sa démission et ne la retire que sous la menace d'une complication extérieure qui, en ce moment, surgit. Mais il se trouve que cette politique hautaine a mieux réussi que n'eussent fait les ménagements. La Chambre revient à lui, intimidée par cette intransigeance et sentant d'ailleurs que la vraie sagesse est de subir ce maître à la fois incommode et sauveur. Les débats de *l'Adresse* s'achèvent : elle est votée par 282 voix contre 73. C'est le triomphe de Casimir Périer et la définitive consolidation de son pouvoir.

Dans la politique extérieure, la conduite du premier ministre n'est pas moins ferme. Son procédé habituel consiste à affirmer la paix, mais à l'affirmer avec une fierté si péremptoire que la politique guerrière n'eût point parlé autrement. Cette manière, quoique un peu insolite, ne déplaît pas aux diplomates qui, sous l'impérieuse énergie des accents, devinent une volonté fermement pacifique. Elle agrée bien plus encore au public français, ravi que le même langage attentif à écarter les risques de guerre, se revête de formes où l'amour-propre national trouve son compte.

Cette politique résolue se révéla bien en un incident, aujourd'hui un peu oublié, mais suggestif. En Portugal, sous la tyrannique domination de Dom Miguel, plusieurs de nos résidents, deux surtout, avaient été victimes d'indignes traitements. A plusieurs reprises, notre gouvernement avait exigé des réparations, semblables à celles qui, pour de pareils griefs, avaient été consenties récemment à l'Angleterre. Comme il n'obtenait rien, une escadre fut armée, força le 8 juillet 1831 l'entrée du Tage, fit prisonnière la flotte portugaise, obligea Dom Miguel à fournir les satisfactions demandées.

Cette démonstration hardie n'est qu'épisode. Dans le même temps, la sollicitude du premier ministre devait se porter sur trois points à la fois : la *Pologne*, en pleine insurrection, la *Belgique*, aux destinées non encore fixées, l'*Italie* où une double tâche s'imposait à nous, celle de contenir l'influence de l'Autriche sans fournir de gages à la révolution.

## VIII

A propos de l'insurrection de Pologne qui avait éclaté le 29 novembre 1830, Talleyrand écrivait de Londres, le 21 décembre au général Sébastiani : *Les événements survenus en Pologne m'ont rappelé ce que, bien jeune encore, j'avais éprouvé avec toute la France lors du premier partage de ce pays. Il est impossible d'oublier l'impression qu'il produisit dans le siècle dernier. La politique de la France en fut flétrie... Aujourd'hui je crois que, sans troubler la paix, il est possible, avec l'appui de l'Angleterre, de faire, en choisissant bien le moment*

d'offrir notre médiation, tourner les derniers événements de Pologne à l'avantage de l'Europe<sup>1</sup>.

Ce jugement m'a paru bon à rappeler, Si la cause de l'infortunée nation réussissait à émouvoir même le froid et positif Talleyrand, quel ne devait pas être le sentiment des masses !

En France, le seul nom de la Pologne éveillait le souvenir d'une mémorable iniquité non vengée. Au remords se mêlait la reconnaissance pour les soldats valeureux qui, aux bords de la Vistule, s'étaient rangés jadis sous les drapeaux de Napoléon. Peuple français, peuple polonais, se sentaient, par une attraction séculaire, portés naturellement l'un vers l'autre, tant ils se reconnaissaient en leurs qualités, en leurs défauts aussi ; et les sympathies s'étaient accrues par tout ce que l'éloignement, en exaltant les imaginations, prête parfois de chaleur à l'amitié. De nombreux émigrés, chassés de leur pays par les vexations moscovites, s'étaient fixés en France : répandus dans les salons, les bureaux de journaux, les associations politiques, ils ne laissaient rien ignorer de leurs griefs, et le plus souvent y ajoutaient tous les grossissements familiers au malheur et à l'exil. La cause polonaise avait cette singulière fortune de rallier tous les partis : les révolutionnaires par espoir de perturbation, les libéraux par horreur du despotisme, les patriotes par un certain goût — fût-il platonique — de démonstrations belliqueuses, les catholiques par opposition à l'Église schismatique, certains politiques enfin, par la conviction que la Pologne reconstituée serait la meilleure des barrières contre les envahissements russes.

La guerre violente et implacable n'éclata pas tout de suite. Quand le premier feu de l'insurrection se fut un peu refroidi, les moins exaltés des patriotes se flattèrent d'obtenir, par concession bienveillante du tsar, ce qu'il serait bien risqué de revendiquer par les armes. On reconnaît l'autorité russe, mais sous le bénéfice d'institutions autonomes, et tout au moins de retour aux stipulations de 1815. Un dictateur fut choisi, le général Chlopicki ; des délégués partirent pour Saint-Petersbourg. Cette conduite était la modération ; était-elle la sagesse ? L'insurrection n'avait quelque chance que par la soudaineté et la surprise. On l'éternuait en en brisant l'élan, tandis qu'on laissait aux Russes le temps de concentrer et d'avancer leurs armées.

Comme on pouvait s'y attendre, les pourparlers furent vains. L'empereur, voyant dans les Polonais des rebelles, voulait avant tout la soumission et n'assurait que de sa clémence. Désespérant de toute négociation, les Polonais publièrent, à la face de l'Europe, leurs griefs ; puis le 25 janvier 1831, la Diète proclama la séparation d'avec la Russie et la pleine indépendance nationale.

Alors la lutte s'engagea, sombre par l'hiver, cruelle par le sang versé, non moins sinistre par le choléra qui bientôt s'étendit de l'armée russe à l'autre armée, impitoyable enfin par l'emportement des passions contraires ; car les Russes détestaient les Polonais autant que les Polonais détestaient les Russes. Ce qu'on pouvait saisir de nouvelles n'éclairait que mal les péripéties des combats, car à Saint-Petersbourg on supprimait tout ce qui était défavorable aux Russes, et à Varsovie tout ce qui pouvait marquer un déclin dans les chances des Polonais. Le maréchal Diebitsch commandait les forces russes. Le 19 février 1831 et les jours suivants, de terribles combats se livrèrent autour de Grochow : il n'y eut de certain que la grandeur des pertes. Dans les temps qui suivirent, quelques

---

<sup>1</sup> PALLAIN, *Correspondance diplomatique de Talleyrand*, p. 143.

brillants faits d'armes surexcitèrent le courage des insurgés et beaucoup d'illusion aidant, ils s'abandonnèrent à l'espoir que l'Europe ne les laisserait pas périr.

En prêtant l'oreille du côté de l'Occident, du côté surtout de la France, ils percevaient, en effet, la rumeur de bruyantes sympathies. Dès le 27 janvier, comme le ministère Laffitte durait encore, M. Manguin interpella le gouvernement sur les affaires polonaises. Hélas ! l'ardeur des désirs n'avait d'égale que leur impuissance. J'ai lu la correspondance diplomatique déposée au ministère des Affaires étrangères. Rien de plus décevant.

L'empereur Nicolas ne doute point que la révolution polonaise ne soit, comme il le dit lui-même, fille de la révolution de Juillet : de là une défiance profonde contre toute suggestion venue de France. Le 8 décembre, à l'une de ces parades habituelles sous la monarchie militaire des tsars, il aperçoit notre chargé d'affaires, M. de Bourgoing : *Je sais*, lui dit-il obligeamment, *combien vous êtes affligé de tout ce qui se passe* ; mais il ne peut se défendre d'ajouter en un ton de reproche : *Voilà ce qui arrive quand on a commencé*<sup>1</sup>. Et sur les lèvres de M. de Nesselrode M. de Bourgoing recueille les mêmes impressions : *Ne pourriez-vous pas*, lui dit le chancelier, *imposer le silence à vos journaux* ?

A Paris, l'on se persuade que le duc de Mortemart, ambassadeur de France en Russie sous Charles X et très en crédit auprès de l'empereur, aura peut-être plus d'autorité et, au commencement de janvier, on l'invite à rejoindre son poste. C'était pendant cette sorte de trêve entre la première émeute de Varsovie et le grand soulèvement. Avec quels euphémismes de langage, avec quelles précautions raffinées, sont dosées ses instructions, on en jugera par les lignes suivantes : *Pour la Pologne, notre seul désir est que la tranquillité puisse se rétablir par des voies de conciliation et sans effusion de sang. Si nous pouvions contribuer à ce résultat par quelques démarches, nous le ferions avec empressement ; mais cette intervention toute amicale ne saurait avoir lieu que si la Russie, non seulement y consentait, mais paraissait la souhaiter. Nous n'avons d'autre désir que celui de l'humanité*<sup>2</sup>.

Le duc de Mortemart partit — sans grand entrain, semble-t-il. Son voyage fut long et pénible, a travers les neiges parfois si épaisses que lui-même, un jour, dut aider ses gens à dégager sa voiture. Dans l'intervalle, le fugitif espoir d'entente s'était évanoui et la terrible guerre avait commencé. A la frontière du grand-duché de Posen, l'ambassadeur rencontra un émissaire du prince Czartoryski : *Les Polonais*, dit l'envoyé en un ton de supplication éperdue, *demandent à la France sinon des hommes, au moins des armes, de l'argent, des officiers. — Mais ce serait l'intervention*, interrompit Mortemart. — *C'est l'intérêt de la France de nous soutenir ; nous constituons la barrière contre la Russie ; donnez-nous pour nous commander un des lieutenants de Napoléon. — C'est impossible. — Du moins plaidez notre cause à Saint-Pétersbourg. — Cela, je le ferai volontiers*, répliqua l'ambassadeur avec plus de bonne volonté que d'espoir. Et le messenger disparut, tandis que Mortemart continuait sa route<sup>3</sup>.

Quelques jours plus tard, il était à Saint-Pétersbourg. Le 14 février, il fut reçu par l'empereur. Aussitôt, il put s'apercevoir que si son crédit personnel était

---

<sup>1</sup> *Affaires étrangères, Russie*, vol. 181, f° 188.

<sup>2</sup> Instructions du 9 janvier 1831.

<sup>3</sup> Dépêche du duc de Mortemart, 26 janvier 1831. (*Aff. étr.*, vol. 182, f° 124 et suiv.)

demeuré le même, son influence politique s'exercerait en vain. Loin d'écouter, le tsar se plaignit des Polonais et observa, non sans amertume, que l'un des délégués venus à Saint-Pétersbourg en négociateur n'était **retourné dans son pays que pour se jeter dans l'insurrection**<sup>1</sup>.

Soit reste d'illusion, soit déférence pour le vœu public, le général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères ne se découragea point. Je note, aux dates des 28 février, 9 mars. 22 mars 1831, trois dépêches où il se fait l'avocat de la Pologne. Mais quel succès pouvait-il espérer quand en France les journaux se refusaient à insérer les bulletins ou les communications d'origine russe, quand les propos tenus dans les lieux publics débordaient de haine pour le gouvernement du tsar. Le 9 mars, sur la rumeur d'un revers polonais, on avait vu des jeunes gens briser des vitres à l'ambassade russe et promener dans Paris un drapeau voilé de crêpe.

Nouvelles dépêches de Sébastiani, le 15 mai, le 5 juin. Celle-ci, un peu moins melliflue qu'à l'ordinaire, parle des stipulations de 1815 qui ont consacré le royaume de Pologne et sont entrées dans le droit public européen. Mais cette insistance ne réussit qu'à blesser. Un jour, le 28 mai, le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie contre la France un article méprisant jusqu'à l'insulte : un peu plus tard, Nicolas, en une sorte de harangue qu'il adresse au peuple amassé autour de sa voiture, confond dans une même réprobation **les brouillons de France et les brouillons de Pologne**<sup>2</sup>. Cependant Mortemart, découragé, laisse s'accumuler sur son bureau les dépêches de Paris : il aura, dit-il, quelque peine à voir l'empereur qui est à Peterhof. Comme pour faire diversion, il se répand en détails sur le choléra qui vient de fondre sur Saint-Pétersbourg et y répand une terreur indicible. Par obéissance, il hasarde, vers le milieu de juin, une nouvelle communication, mais qui ne fait — ce sont ses propres expressions qu'**exciter l'humeur**. Pendant ce temps la guerre fait rage entre les Russes exaspérés et les Polonais héroïques, mais à bout de force et qui, sentant la France impuissante, l'Angleterre froide, l'Autriche hostile, la Prusse ouvertement complice du tsar, ne combattent plus que pour retarder leur inévitable destin.

En France, dans l'entrefaite, la Chambre a été dissoute. Les électeurs sont convoqués pour le 5 juillet, la session s'ouvrira le 23 ; et à tout prix, il faut se donner l'air d'avoir fait quelque chose d'efficace pour l'infortunée nation amie. Cette fois, le gouvernement français imagine d'associer dans une médiation amicale l'Angleterre à la France. A Londres, on ne refuse pas positivement, mais avec la conviction qu'il n'y a rien à tenter. Et cette indifférence glacée, qui se dissimule encore au *Foreign office* sous un semblant de sympathie, se traduit sans déguisement à Saint-Pétersbourg dans le langage de lord Heytesbury, l'ambassadeur britannique : **Il n'y a rien à faire**, dit-il au duc de Mortemart ; et plus tard il parlera de même en un entretien avec M. de Bourgoing.

Mortemart n'aspire plus qu'à se décharger de son ingrate ambassade. L'empereur l'évite. Quant à Nesselrode, son langage devient presque discourtois. Le 28 juillet, notre représentant, en un long entretien avec lui, lui explique que l'Europe a besoin, pour sa tranquillité, que le ministère Périer se consolide, et qu'il ne se consolidera que s'il peut donner aux Chambres quelques assurances en faveur de la Pologne. Et Nesselrode de répondre : **Nous ne voulons ni**

---

<sup>1</sup> *Affaires étrangères, Russie*, vol. 182, f° 148.

<sup>2</sup> *Affaires étrangères, Russie*, vol. 183, f° 56 et 65.

intervention ni bons offices dans les affaires de Pologne ; elles ne regardent que nous.

Presque à l'heure où M. de Mortemart recueillait sur les lèvres du chancelier ces dures paroles, Louis-Philippe, en ouvrant la session des Chambres, parlait, en s'appliquant à voiler l'échec, de ses efforts pour **assurer à la Pologne cette nationalité qui a résisté au temps et à ses vicissitudes**. Et les députés, à leur tour, inscrivaient le même vœu dans l'Adresse en réponse au discours de la Couronne. On discuta même avec beaucoup d'ardeur si le vœu se formulerait sous la forme d'une *certitude*, d'une *assurance* ou d'un simple *espoir*, et, après de très vifs débats, le mot d'*assurance* prévalut. Mais pour qui combattait sur les rives de la Vistule, qu'importaient ces querelles de mots et ces vaines consolations ? Je n'ai pas le courage de raconter ce qui suivit : les Polonais héroïques, mais épuisés, l'excès du malheur provoquant entre eux la désunion, leur capitale ensanglantée par la guerre civile avant de l'être par les proscriptions, les Russes sur la rive gauche de la Vistule, les derniers combats, et, le 8 septembre, Varsovie capitulant. Des antiques institutions polonaises, des stipulations même de 1815 presque rien ne resterait ; et une amnistie serait proclamée qui ne rassurerait tout à fait que les innocents.

## IX

Tous les efforts en faveur de la Pologne avaient été vains. Tout autre en Belgique était notre condition, et la même politique, vouée à Saint-Pétersbourg à un échec inévitable, pouvait s'exercer efficacement sur notre frontière du Nord.

Si digne de sollicitude que fût l'entreprise, elle ne se poursuivait ni sans à-coups, ni sans mécomptes.

Les délégués envoyés à Paris étaient revenus en leur pays, confirmant l'échec de la combinaison Nemours. Le Congrès de Bruxelles avait nommé pour régent son président, M. Surllet de Chokier. C'était une mesure toute provisoire qui ne marquait rien autre chose que l'embarras où l'on se débattait. Les Belges, si confiants jusque-là envers la France, commençaient à se détacher d'elle. Ils observaient, non sans amertume, que le gouvernement français, en frappant d'interdit la candidature Leuchtenberg et en déclinant la candidature Nemours, leur nuisait par ses volontés négatives presque autant qu'il n'eût pu le faire par une malveillance ouverte. — Que si, de Paris, ils se tournaient vers Londres, leur mécontentement était plus vif encore. Là-bas, entre le Congrès de Bruxelles et la conférence qui siégeait au Foreign office, un vrai conflit se prolongeait pour la fixation des frontières. Avec obstination et en dépit des protocoles, les Belges réclamaient la rive gauche de l'Escaut, le Limbourg, le Luxembourg.

Il eût été inouï que cette disposition chagrine et désabusée n'entraînât point à Paris et à Londres des dispositions pareilles. — A Paris, le roi et ses ministres estimaient, en dépit de leurs sympathies, qu'ils avaient à Bruxelles des clients bien exigeants. — A Londres, la désapprobation se déguisait moins encore, et c'était dans le monde diplomatique une clameur générale contre ces Belges qui, ayant été si favorisés par la fortune et si chaleureusement secondés par leurs amis, se montraient vraiment insatiables. Un homme d'État de ce pays, le comte d'Arschot, étant venu de Bruxelles à Londres avec des lettres de créance du régent, Palmerston le reçut avec des formes presque discourtoises **Tant que vos compatriotes, lui dit-il, continueront à traiter la conférence d'une façon aussi peu**

convenable, il me sera impossible de vous recevoir à titre officiel au *Foreign office*<sup>1</sup>. Ayant cherché auprès de Talleyrand un peu de réconfort, M. d'Arschot trouva, bien qu'avec plus de ménagements, à peu près le même accueil. La Belgique d'aujourd'hui, lui dit Talleyrand<sup>2</sup>, est la Belgique de 1790, plus le territoire de l'évêché de Liège ; qu'elle se contente de ces avantages inespérés et qu'elle ne trouble pas le repos de l'Europe.

Les Belges poursuivaient un double but : se pourvoir d'un roi : fixer, suivant leur ambition, leurs frontières. Par lequel de ces deux objets convenait-il de commencer ? Ils se persuadèrent que le plus pressé était de s'assurer un chef qui serait, pensaient-ils, l'organe autorisé de leurs vœux.

Dès le mois de décembre, un nom avait été prononcé, celui du prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte et naguère candidat au trône de Grèce. A Paris, la suggestion avait d'abord été accueillie sans faveur, le prince étant trop lié à l'Angleterre et étant d'ailleurs protestant, ce qui convenait peu pour gouverner la catholique Belgique. Il pourrait épouser une des filles du roi, avait observé, toujours flegmatique, M. de Talleyrand. Découragés de leurs démarches inutiles, les Belges se tournèrent vers lui. Au mois d'avril 1831, quatre délégués du Congrès se rendirent à Londres pour sonder ses dispositions. A l'offre du trône Léopold fut loin de répondre par un refus ; mais une objection s'échappa de ses lèvres : *Qu'on me dise d'abord sur quel territoire je dois régner*. Et, en effet, disait ironiquement Palmerston, ce qu'on propose au prince de Saxe-Cobourg, c'est moins une couronne qu'une querelle avec l'Europe entière<sup>3</sup>.

Donc on se remit à débattre de nouveau dans la Conférence cette fastidieuse question des limites. Les délégués venus à Londres s'étaient montrés très raisonnables ; mais dans le Congrès de Bruxelles s'agitaient toutes les passions d'un peuple jeune, susceptible, inexpérimenté, et jaloux avant tout de ne paraître obéir à personne. Le 10 mai, les plénipotentiaires de la Conférence impartirent au gouvernement belge un délai jusqu'au le juin pour accepter les bases de séparation fixées par les protocoles. Le 4 juin, le Congrès belge élut le roi Léopold, mais sans se plier encore aux décisions formulées à Londres. La Conférence rédigea alors un projet de traité entre la Belgique et la Hollande, traité en dix-huit articles<sup>4</sup>, qui reproduisait à peu près le protocole du 20 janvier, mais en laissant aux Belges l'espoir d'obtenir, par arrangement ou échange, quelque amélioration dans l'État territorial. C'était le 26 juin. Après de longs débats, les Belges se résignèrent et le 9 juillet, à la majorité de 126 voix contre 70, adoptèrent le traité. Il ne restait plus à Léopold qu'à prendre possession de ses États. Il fit le 21 juillet 1831 son entrée solennelle à Bruxelles.

La France avait avec le plus loyal dévouement aidé le nouveau royaume. Elle n'était pas au bout de ses services, car elle allait le sauver d'une crise où peut-être il eût péri.

Le roi de Hollande avait espéré jusqu'au bout que les divergences entre les plénipotentiaires de Londres et le Congrès ne permettraient pas en Belgique un

---

<sup>1</sup> Lettre de lord Palmerston à Granville, 24 mars 1831. (BULWER, *Life of Palmerston*, t. II, p. 57.)

<sup>2</sup> Talleyrand au comte Sébastiani, 25 mars 1831.

<sup>3</sup> Palmerston à Granville, 13 mai 1831. (BULWER, t. II, p. 77.)

<sup>4</sup> Voir le texte de ce traité dans Frédéric DE MARTENS, *Supplément au Recueil des traités*, tome X, p. 288 et suiv.

établissement durable. Il ne pouvait se persuader que le tsar Nicolas et le roi de Prusse, l'un et l'autre ses parents, le laisseraient dépouiller. Dans cet esprit, il s'appliquait, à tout événement, à entretenir, à accroître même ses forces militaires ; et, non sans complaisance, il les comparait aux troupes et aux gardes civiques belges qui n'étaient qu'embryon d'armée. L'élection de Léopold l'avait cruellement déçu. L'entrée triomphale du prince à Bruxelles avait achevé de l'exaspérer. De là chez lui une résolution brusquée plutôt que brusque — car il la méditait depuis longtemps — celle de recouvrer par force les belles provinces détachées de son empire. L'armistice qui durait depuis huit mois n'était que provisoire. Le 4 août, en une dépêche à la Conférence de Londres, le roi de Hollande le dénonça ; puis il fit connaître aux autorités belges que le 4, il rouvrirait les hostilités.

Léopold était à Liège quand lui parvint la grave nouvelle. Sa condition apparaissait singulière. Il avait failli être associé comme prince consort à la royauté d'Angleterre, et la mort de la princesse Charlotte avait dissipé cet espoir. Il avait failli être roi de Grèce et avait laissé échapper la couronne. Il venait d'être élu roi des Belges ; si de ce haut rang à peine conquis, il devait tout à coup descendre, ce serait le signe que son destin l'appelait à frôler, sans pouvoir les retenir, les suprêmes grandeurs. Il était — bien qu'au début quelques-uns eussent jugé le contraire — homme d'expérience, de résolution et de sagesse. Sentant sa propre faiblesse, il s'adressa à la Conférence ; il s'adressa à l'Angleterre, sa patrie d'adoption ; mais surtout — par-dessus tout — il s'adressa à la constante, à la fidèle amie de la Belgique : la France.

Sa confiance en nous ne fut pas trompée. Le 4 août, au point du jour, le message arrivait aux Tuileries. La nouvelle ne surprit qu'à demi ; car depuis quelque temps, on craignait une incartade du souverain hollandais<sup>1</sup>. Le roi convoqua ses ministres. Il était grave, mais résolu. Dès son avènement, il avait proclamé comme règle qu'il n'interviendrait pas dans les affaires des autres États, mais que certaines contrées telles que la Belgique, la Savoie, le Piémont lui apparaissaient comme zone neutre et que toute occupation de ces territoires par une force étrangère serait suivie d'une occupation pareille de la part de la France. C'était l'heure d'appliquer ces maximes. Avec une calme hardiesse et dans le haut sentiment de sa souveraine responsabilité, Louis-Philippe décida que, sans perdre une heure, la France se porterait au secours de la Belgique<sup>2</sup>. A l'unanimité les ministres approuvèrent. Casimir Périer venait, à la suite de l'élection à la présidence de la Chambre, de donner sa démission. Devant le péril, il la retira aussitôt. Une armée, forte de quatre divisions, sous le commandement du maréchal Gérard, franchirait immédiatement la frontière belge. A quatre heures du soir, un supplément du *Moniteur* annonça la grave nouvelle.

Un incident faillit encore tout gêner. Au dernier moment, les plus chatouilleux parmi les Belges s'avisèrent que la Constitution défendait l'entrée de troupes étrangères sur le territoire national, et ce malencontreux formalisme engendra des retards plus malencontreux encore. L'urgence du danger dissipa ce scrupule, fait tout ensemble de jactance et de superstition légale. Les Belges, mal armés, dépourvus de toute expérience militaire, ne réussirent pas, bien que très braves, à se défendre contre leurs ennemis, et ceux-ci arrivèrent à quelques lieues de

---

<sup>1</sup> Lettre de Louis-Philippe à Casimir Périer, 17 juin 1831 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1931).

<sup>2</sup> Voir MONTALIVET, *Souvenirs*, t. II, p. 414.

Bruxelles. Alors se renouvela — et cette fois avec quelle énergie — l'appel à la France. Heureusement notre armée était prête et, le 9 août, avait franchi la frontière. Devant la perspective d'une lutte avec la France, devant les avis comminatoires de la conférence de Londres, le roi de Hollande se décida à ramener ses troupes sur son propre territoire. Il se retira, cruellement mortifié de l'entreprise avortée, mais gardant une satisfaction, celle d'avoir vu fuir devant lui ceux qu'il appelait les misérables Belges.

La crise était conjurée, et beaucoup plus vite qu'on eût pu l'espérer. Jamais plus qu'en ce temps-là on ne parla de guerre, mais jamais avec un plus vif désir de ne point s'y engager. On eût dit des grondements de tonnerre suivis presque aussitôt de rassurants arcs-en-ciel. Ayant accompli leur tâche, les troupes françaises se replièrent, ainsi qu'il avait été convenu avec la Conférence de Londres ; et celle-ci de se remettre au travail avec une méritoire patience pour chercher les termes d'un compromis qui ne révolterait point l'amour-propre belge, qui ne déplairait pas trop à la Prusse et à la Russie, qui réaliserait les vœux de la France et de l'Angleterre. De ces patients remaniements sortit un nouveau projet de traité. Il se développait en vingt-quatre articles, au lieu de 9C resserrer en dix-huit comme le précédent. Il s'offrait sous un aspect un peu moins avantageux pour les Belges, en ce sens que ceux-ci ne retrouvaient plus les perspectives d'arrangement ou d'échange propres à entretenir de séduisantes espérances. Malgré tout, il ne laissait pas que d'être fort acceptable pour eux : car, s'ils perdaient Maëstricht et une partie du Limbourg, ils obtenaient une partie du Luxembourg. Le 15 novembre, le Parlement belge accepta le traité<sup>1</sup>. A l'adhésion de la France et de l'Angleterre s'ajoutèrent, mais plus tard, celle des trois empires centraux. Quant au roi de Hollande, il se refusa à rien ratifier et, jugeant inexistant vis-à-vis de lui les arrangements de Londres, continua à occuper la citadelle d'Anvers.

Une convention du 14 décembre 1831 décida le démantèlement d'une portion des forteresses élevées en 1815 contre nous. A la suite de ses actives démarches et de ses longs efforts, la France n'obtiendrait-elle pas à Bon profit quelque autre révision des traités ? Talleyrand, obéissant aux suggestions de son gouvernement plus encore qu'à ses sentiments personnels, avait plus d'une fois sondé à cet égard lord Palmerston. Avec une dureté péremptoire, le chef du Foreign office avait repoussé ses insinuations. **Il ne faut pas, écrivait-il à Granville, que la France reprenne un nouveau système d'agrandissement et de conquête.** Cependant Louis-Philippe eût souhaité que la France recouvrât tout au moins la frontière de 1814, c'est-à-dire Philippeville et Marienbourg. **La cession de ces deux places en 1815, écrivait-il à Talleyrand le 16 décembre, est une plaie toujours saignante pour nous. — Marienbourg, ajoutait-il dix jours plus tard, n'est qu'une misérable bicoque dont la superficie est la même que celle du parterre des Tuileries (2)**<sup>2</sup>. A ces ouvertures, Palmerston avait déjà répondu : **Nous ne céderons rien, pas même la dimension d'une vigne ou d'un potager.** Ainsi se manifestait un avant-goût des dispositions que cet homme d'État devait si souvent manifester envers la France. Talleyrand n'insista pas, jugeant qu'il y aurait peu de dignité à discuter pour ces misères et voulant avant tout maintenir l'accord avec Londres. Quels que fussent ces froissements, l'affaire de Belgique

---

<sup>1</sup> Voir le texte du traité dans Frédéric DE MARTENS, *Supplément au Recueil des traités*, t. XI, p. 59 et suiv.

<sup>2</sup> Lettre de Louis-Philippe à Talleyrand. 16 et 26 décembre 1831. (TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 363 et suiv.)

se terminait pour nous avec assez d'avantages pour que nous puissions en être fiers. Les traités de 1815 avaient reçu, par le démembrement du royaume des Pays-Bas, une mortelle atteinte. La création d'un État neutre assurait notre frontière du Nord. Pour gouverner cet État, un prince sage venait d'être élu, et qu'une alliance de famille rattacherait bientôt à la France. Les nations, a-t-on dit, sont rarement reconnaissantes la Belgique le fut et, quatre-vingts ans plus tard, en une circonstance inoubliable, elle se rappela que, dans le laborieux enfantement de sa nationalité, nous avons été les premiers, les plus zélés coopérateurs de son affranchissement.

## X

En même temps que la Belgique et la Pologne, l'Italie s'agitait.

Ramenés en 1815 sous la domination de leurs princes, les Italiens ne s'étaient replacés ni sans regrets ni sans révoltes secrètes dans le cadre désuet où ils avaient si longtemps vécu. La Révolution française avait déposé en eux des germes d'émancipation qui ne s'étaient point éliminés. Puis l'administration napoléonienne, à la fois régulière et centralisée, leur avait communiqué un certain goût d'ordre et d'unité qui s'harmonisait mal avec la routine des régimes restaurés et avec l'extrême morcellement des territoires. Enfin un sentiment s'était éveillé qui bientôt s'exalterait jusqu'à la passion, celui de l'indépendance nationale de là une antipathie profonde contre l'Autriche, maîtresse du royaume lombardo-vénitien, et étendant par ses alliances de famille son patronage sur toute l'Italie centrale.

Les plus ardents s'étaient enrôlés en des sociétés secrètes. Celles-ci n'étaient point en elles-mêmes très redoutables, et les vrais conspirateurs n'étaient que poignée. Mais partout régnaient, à l'état plus ou moins latent, l'aspiration au changement, et par-dessus tout le reste, le désir, bien vague encore, de transformer en nation ce qui n'était que poussière d'États. Il arriverait donc que, si une révolte éclatait, elle triompherait non par ses propres forces, mais par la complaisance de tous ceux qui, attirés — fût-ce à leur insu — vers l'avenir, laisseraient tomber, sans les défendre, des institutions périmées.

En cet état des esprits, la révolution de Juillet agit à la manière d'une vive étincelle sur un foyer sommeillant. Tout concourut à surexciter : les discours belliqueux prononcés à la tribune française par les orateurs de la gauche ; les correspondances des émigrés italiens très nombreux à Paris et promettant, en cas de révolte dans la péninsule et d'intervention autrichienne, le secours de la France ; les suggestions mêmes de quelques-uns de nos agents consulaires très inféodés au parti de la révolution.

En dépit des excitations, la Toscane demeura paisible et pareillement le Royaume des Deux-Siciles. Même calme en Piémont, bien qu'en ce pays un singulier contraste régnât entre les habitudes d'ancien régime qui rapprochaient de Vienne et les aspirations patriotiques qui soufflaient la haine contre l'Autriche. En revanche, dans cette partie de l'Italie centrale qui s'étend au sud du Pô et à l'est des Apennins, tout était prêt pour l'insurrection.

Elle éclata le 3 février 1831 à Modène et contraignit le duc François d'Este à se réfugier à Mantoue. Quelques jours plus tard, elle se propagea dans Parme où régnait l'ex-impératrice Marie-Louise. C'était, a dit d'elle M. de Barante, une

excellente femme, aimant une vie tranquille et qui se souvenait seulement que, dans sa jeunesse, elle avait passé quelques années en France. La princesse eut, quoique ne le méritant pas, le sort du duc de Modène. Cependant l'État pontifical, taillé de forme bizarre, et coupant en deux l'Italie, s'allongeait du sud-ouest au nord-est depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'aux bords du Pô et jusqu'à Ferrare. A Rome, le peuple, quoique murmurant parfois contre la domination des papes, jouissait, somme toute, d'un sort enviable : très peu d'impôts, nulles charges militaires, des fêtes religieuses incomparables, l'orgueil d'une cité sans pareille, en outre, tous les bénéfices provenant des étrangers : ainsi arrivait-il qu'à chaque crise de désaffection succédait, pour les souverains pontifes, un retour de popularité. Tout autre était la condition à l'est des Apennins, c'est-à-dire dans les Romagnes et les Marches. En ces contrées gouvernaient, comme mandataires du pape, des légats, — de là le nom de *Légations*, — personnages ecclésiastiques souvent très inaptés aux affaires séculières, très dépouillés du prestige qu'exerçait dans la ville éternelle le Souverain Pontife, et appelés, par surcroît de malchance, à régir des populations qui étaient parmi les plus indociles de l'Italie. Dans ces provinces, l'esprit de révolte régnait à l'état endémique. Le lendemain du jour où Modène avait accompli sa révolution, Bologne consumma la sienne ; de là le soulèvement, gagnant de proche en proche, se propagea dans les Marches et jusque dans la cité d'Ancône.

L'Autriche veillait. Le triomphe des révolutionnaires en Italie, ce serait l'ébranlement de son propre empire lombardo-vénitien. Elle ne pouvait d'ailleurs, sans diminution de son propre crédit, laisser sans secours ses clients, François d'Este et Marie-Louise. Elle avait massé des forces considérables sur la rive gauche du Pô. Les portant au delà du fleuve, elle occupa d'abord Modène, un peu plus tard Parme. Mais irait-elle plus loin et étendrait-elle sa mission de police jusque dans les Légations où l'appelait le pape Grégoire XVI, tout récemment élu ?

A Paris presque autant qu'à Vienne, on suivait avec sollicitude le cours des événements. Que l'Autriche déployât son drapeau à Modène ou à Parme, la France le pouvait tolérer. Mais qu'elle le montrât dans les États pontificaux, et par là elle affirmerait une sorte de patronage souverain dans la péninsule. En outre, n'était-il pas à craindre qu'en prêtant son concours au Saint-Père, elle ne réclamât le prix moral de cette assistance, en sorte que la papauté deviendrait sa protégée presque à l'égal des princes minuscules de Modène ou de Parme ?

Dès le milieu de février, dans ses dépêches au maréchal Maison, notre ambassadeur à Vienne, le général Sébastiani s'appliqua à développer ces considérations. Il semble que le maréchal ait conçu d'abord quelque espoir de réussir, tant M. de Metternich affectait de le traiter avec un amical abandon ! *Nous ne ferons rien sans vous*, lui avait-il dit ; et un autre jour il avait ajouté sur un ton familier : *Ici nous sommes tous Philippe de la tête aux pieds*<sup>1</sup>. L'un des thèmes ordinaires du chancelier était de représenter les tentatives des révolutionnaires italiens comme toutes factices : *Ce sont, disait-il, des mouvements qui se propagent, non de ville en ville, mais de club en club*. D'autres fois, pour refroidir nos sympathies, il s'appliquait, non tout à fait à tort, à mettre en relief l'élément bonapartiste qui se mêlait aux insurrections de la péninsule ; à l'appui il citait, parmi les fauteurs de troubles, les deux fils de la

---

<sup>1</sup> Maison à Sébastiani, 14 février 1831. (*Aff. étr., Autriche*, vol. 414, f° 15.)

reine Hortense et le comte Pepoli, gendre de Murat. Le maréchal Maison avait ordre d'insister. Il insista, mais ce fut en vain. Le 21 mars 1831, les troupes autrichiennes entrèrent dans Bologne. Les jours suivants, elles se répandirent dans les Légations. Le 29 mars, elles étaient à Ancône.

## XI

A Paris, dès le 10 mars, une ordonnance royale avait appelé à l'activité 80 000 hommes sur la classe 1830. Entre l'Autriche couvrant de ses troupes la moitié de l'Italie, et la France jalouse de son crédit dans la péninsule, la rivalité d'influence n'entraînerait-elle pas un conflit ? Dans les premiers moments, Louis-Philippe s'abandonna, dit-on, à des pensées belliqueuses<sup>1</sup>. Bien vite il se maîtrisa. On n'avait point risqué la guerre quand l'enjeu était la Belgique ; était-il raisonnable de la risquer pour l'Italie ?

Le ministère Casimir Périer venait d'être formé. Le 27 mars, le président du Conseil, inaugurant une pratique à laquelle il recourrait plus d'une fois, réunit chez lui les ambassadeurs. Sous une forme très péremptoire qui cachait des intentions très pacifiques, il leur notifia ses vues. Si l'on voulait écarter toute éventualité de guerre, il convenait que l'Autriche évacuât les États de l'Église : quant aux différends entre le Saint-Siège et ses sujets, tout un système de réformes pourrait être conseillé au Saint-Père en vue d'apaiser et de désarmer les mécontents.

Les actes suivirent. Le 31 mars, un mémorandum remis au comte Apponyi, représentant de l'Autriche, réclama l'évacuation des Légations<sup>2</sup>. Restaient les réformes à introduire dans les États pontificaux. Dès la fin de février, notre ministre des Affaires étrangères avait entretenu de cette question le comte Apponyi<sup>3</sup> et avait, en outre, invité le maréchal Maison à attirer sur ce point l'attention de M. de Metternich<sup>4</sup>. Celui-ci avait accueilli la suggestion sans grande confiance dans la réussite, mais sans formuler d'objection. *Après tout, disait-il, nous ne risquons rien en acceptant d'offrir des conseils au Saint-Père par l'intermédiaire de l'ambassade de France*<sup>5</sup>.

Tout présageait une solution amiable. Cependant à Vienne on ne doutait pas que les agitateurs italiens n'eussent pour complices les agents français. Choisir pour représentant à Rome un personnage placé par ses sentiments notoires au-dessus de pareils soupçons, c'était aider tout à la fois à l'évacuation par l'Autriche, à l'acceptation de nos conseils par le Souverain Pontife. Le gouvernement français, même avant la formation du ministère Périer, avait eu cette prévoyante sagesse. Il avait nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège M. de Saint-Aulaire, libéral éclairé, patriote avisé, chrétien sincère, et d'autant plus propre à bien servir la monarchie de Juillet qu'il réprouvait les passions d'où le nouveau régime était sorti. Le 13 mars, M. de Saint-Aulaire était à Turin auprès de son ami M. de

---

<sup>1</sup> Comte DE MONTALIVET, *Souvenirs*, t. II, p. 39.

<sup>2</sup> *Affaires étrangères, Autriche*, vol. 414, f° 193.

<sup>3</sup> Dépêche du comte Apponyi au prince de Metternich. (Vicomte DE GUICHEN, *la Révolution de 1830 et l'Europe*, p. 330.)

<sup>4</sup> *Affaires étrangères, Autriche*, vol. 414, f° 64.

<sup>5</sup> METTERNICH, *Mémoires*, t. V, p. 125.

Barante, ministre accrédité à la cour de Sardaigne. Le 19, il était à Florence, le 20 à Rome.

Six jours après son arrivée, il écrivait au ministre des Affaires étrangères : **Rome est un terrain neutre où il pourrait y avoir à négocier encore quand, pour le malheur du monde, on se battrait dans le reste de l'Europe**<sup>1</sup>. Tout pénétré de ces pensées conciliantes, il se traça bientôt sa ligne de conduite qui se résumait en quelques directions précises : ne point invoquer le principe de non-intervention, ce qui irritait et ne souffrait pas, disait-il, **cinq minutes de discussion** ; s'exprimer sur l'Autriche avec fermeté mais avec mesure ; surtout témoigner au Saint-Père d'autant plus de déférence qu'il était plus faible. Dans cet esprit, il arriverait à M. de Saint-Aulaire de reprendre les formules anciennes, de se rappeler et de rappeler aux autres que la France était la Fille aînée de l'Église, de proclamer qu'il était le représentant du roi très chrétien ; et par ce langage, il ne laisserait pas que d'étonner, d'embarrasser même Casimir Périer qui, après s'être plaint que ses agents se souvinsent trop de la révolution de Juillet, se prendrait à craindre que celui-là ne s'en souvînt point assez.

Le gouvernement autrichien répondit avec courtoisie au mémorandum du 31 mars : l'occupation des États pontificaux était pour lui, disait-il, une charge plutôt qu'un avantage, mais il n'était intervenu que sur la demande du Saint-Père et ne pouvait retirer ses troupes que si celui-ci y consentait. Quant au projet tout français de réformes à introduire dans les États du Saint-Père, M. de Saint-Aulaire, dès son arrivée à Rome, y apporta tous ses soins. A la suite des derniers soulèvements, une amnistie, mais conçue en termes très étroits, avait été, le 14 avril, consentie par le pape ; sur les instances du corps diplomatique, un nouvel édit fut rendu le 30 avril, qui laissait une part beaucoup plus large à la clémence. Cependant il importait de préciser les réformes. M. de Saint-Aulaire s'entendit avec M. de Lutzow, ambassadeur d'Autriche, puis avec les représentants de la Russie et de la Prusse et enfin avec l'agent anglais, M. Brook-Taylor, qui n'arriva qu'un peu plus tard : **Nous nous sommes réunis en petite conférence, écrivait le 14 avril notre ambassadeur**<sup>2</sup>. **Il n'y aura pas de protocole, mais nous nous sommes mutuellement promis d'agir et de parler de concert.** Le 19 mai, à la suite d'une réunion chez M. de Lutzow, un mémorandum fut adopté et fut remis le surlendemain au cardinal Bernetti secrétaire d'État. Toutes sortes de réformes étaient proposées. On réclamait l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, l'application du principe électif pour le recrutement des municipalités, l'organisation d'assemblées provinciales, une révision du système financier et des institutions judiciaires, enfin la création d'une Consulte d'État<sup>3</sup>. On ne doutait pas, on affectait de ne pas douter que ces innovations n'inaugurassent **une ère nouvelle pour les sujets de Sa Sainteté** et n'excitassent une vive reconnaissance chez les gens des Légations, à moins que ceux-ci ne fussent tout à fait ingouvernables.

Sur ces entrefaites, le Saint-Père, se faisant scrupule que sa sécurité fût acquise au prix d'un conflit possible entre la France et l'Autriche, déclara ne point s'opposer à ce que les troupes impériales se retirassent de ses États. Le 15 juillet l'évacuation s'acheva. Le pape déféra d'ailleurs, plus qu'on n'eût osé l'espérer,

---

<sup>1</sup> *Affaires étrangères, Saint-Siège*, vol. 968, f° 174.

<sup>2</sup> Dépêche du 14 avril. (*Aff. étr., Saint-Siège*, vol. 968, f° 239.)

<sup>3</sup> Voir le texte de ce mémorandum, *Correspondance de M. de Barante*, t. IV, appendice, p. 559.

aux vœux des plénipotentiaires. Un édit pontifical du 5 juillet décida que chaque commune serait dotée d'un conseil issu de l'élection et que chaque province aurait une assemblée dont les membres seraient nommés par le Saint-Père sur une liste de présentation. Plus tard, le 5 octobre, un autre édit aurait pour objet de redresser les abus de l'ordre judiciaire.

## XII

Un double avantage, au moins apparent, avait couronné les efforts de notre diplomatie. Nous avons obtenu à la fois la retraite des Autrichiens et de notables réformes dans les États de l'Église. Dès le 23 juillet 1831, en ouvrant les Chambres, le roi avait, non sans quelque ostentation, et au risque de blesser un peu à Vienne, annoncé le mouvement rétrograde des forces impériales : *Ainsi que je l'avais demandé*, dit-il, *les troupes autrichiennes ont évacué l'Italie*.

Cependant des objets fort divers portaient ailleurs l'attention de Casimir Périer. C'était l'heure où les Polonais se consumaient en leurs suprêmes efforts. *Votre Italie*, écrivait la duchesse de Broglie à M. de Barante, *paraît bien pâle auprès de cette admirable Pologne*. Le 16 septembre, on connut à Paris la chute de Varsovie, et tel fut l'émoi qu'on put se croire à la veille d'une insurrection. — Un autre souci pour le premier ministre était de garder, d'accroître même, s'il se pouvait, sa majorité au Palais-Bourbon. Au mois d'août, la Chambre, dans le vote de l'Adresse, avait marqué par une majorité de plus de deux cents voix sa confiance en lui. Mais l'opposition n'avait point désarmé ; de là, la nécessité d'une continuelle vigilance. — Presque en même temps se déroulait au Palais-Bourbon, à propos de l'hérédité de la pairie, une des plus mémorables discussions qui aient jamais agité l'enceinte d'un parlement<sup>1</sup>. — Ainsi s'acheva l'automne, mais non sans une nouvelle alerte. Dans la seconde quinzaine de novembre, le bruit se répandit d'une grave insurrection à Lyon. Une question d'ordre économique avait, bien plus que la politique, armé les ouvriers. Une réduction de salaire suivie d'un tarif qui rétablissait les anciens prix, puis l'abolition de ce même tarif, telle était la cause qui avait soulevé les travailleurs de la soierie. Pendant plusieurs jours, ils furent maîtres de la ville, et ce ne fut que par l'arrivée de forces imposantes que la paix put être rétablie.

On revint à l'Italie. On avait obtenu un succès, mais précaire, juste assez pour qu'on pût orner d'une phrase triomphante le discours de la Couronne. Dès qu'eut paru le dernier soldat autrichien, l'esprit de révolte se réveilla dans les *Légations*. Des édits pontificaux, nul n'eut cure, ni les réactionnaires qui les jugeaient concessions inopportunes, ni les révolutionnaires qui n'aspiraient qu'à tout bouleverser. La désaffection à l'égard du pape et des cardinaux légats paraît même si irrémédiable que de Turin M. de Barante hasarde, en une de ses dépêches, une combinaison bonne à noter, car elle sera reprise plus tard sous le Second Empire, et qui consisterait à laisser *se miner le domaine pontifical dans les Légations*, à agrandir de ces provinces le royaume de Piémont et à obtenir en échange pour la France la Savoie et Nice<sup>2</sup>. En d'autres dépêches, le même diplomate suggère que, pour éviter une nouvelle intervention autrichienne, on fasse occuper les États de l'Église par des forces moitié sardes, moitié

---

<sup>1</sup> On aura l'occasion de revenir plus loin (livre III, paragr. V) sur cet important débat.

<sup>2</sup> *Correspondance de M. de Barante*, t. IV, p. 436.

napolitaines. Et il semble que cette idée d'une occupation sarde ait été aussi celle de Casimir Périer. Les diplomates multiplient les notes, les exhortations, et durant quelques jours on entretient l'espoir d'un certain retour au calme. Cependant le Saint-Père s'est décidé à lever quelques troupes. Il les a levées à la hâte, en sorte qu'on y a enrôlé bon nombre de vagabonds et de gens sans aveu. Le pire serait d'employer inconsidérément ces bataillons indisciplinés. De sa propre autorité, le cardinal Albani, légat du pape, déchaîne ces bandes qui se livrent, notamment à Cézene et à Forlì, à toutes sortes d'excès : de là une exaspération d'où naît un redoublement de révolte. Perdant alors tout sang-froid, le cardinal appelle les Autrichiens. Ceux-ci franchissent le Pô. Le 28 janvier 1832, ils entrent à Bologne.

### XIII

Ainsi, deux fois en un an, la France et l'Autriche se trouvaient en conflit à propos de l'Italie. C'est alors qu'une idée déjà caressée s'affermit, celle de marquer par un acte très voyant que nous n'entendions être distancés par personne dans la Péninsule. Le drapeau autrichien était arboré à Bologne : nous ferions flotter le nôtre sur Ancône.

Ce dessein répondait bien au tempérament impérieux de Casimir Périer. Une maladie du général Sébastiani lui livrait la direction des Affaires étrangères. Même avant la seconde intervention autrichienne, il avait rassemblé les ambassadeurs accrédités à Paris, leur avait fait connaître que la France ne pourrait souffrir un règlement de la question italienne par une seule puissance ; puis il n'avait pas dissimulé que l'occupation d'Ancône serait la réplique à toute nouvelle avance des troupes impériales. A cette communication, les ambassadeurs s'étaient bornés à répondre qu'ils prendraient les ordres de leur Cour.

Plus la résolution était osée, plus il convenait d'y apporter tous les tempéraments d'une souplesse consommée. Or, l'exécution fut si incorrecte que les plus cruels ennemis du ministère n'eussent pas conduit autrement l'opération s'ils avaient été chargés de la diriger.

A moins que l'indépendance du Saint-Siège ne fût un vain mot, il convenait de s'assurer l'assentiment, au moins tacite, du gouvernement pontifical. Tout au début de janvier, M. de Saint-Aulaire vit deux fois le cardinal Bernetti et, non sans quelque embarras, fit allusion à Ancône : *Je vous entends*, interrompit le secrétaire d'État, *vous demandez à entrer dans Ancône pour vous assurer que les Autrichiens sortiront de Bologne*. Saint-Aulaire se tut, tant l'argument portait ! Puis se ressaisissant, il continua : *Que pense le Saint-Père de notre occupation éventuelle ? — Il juge la chose bien grave, reprit d'un ton soucieux le cardinal. — Si l'événement se réalisait, repartit M. de Saint-Aulaire, je me considérerais comme personnellement responsable de la conduite de nos troupes et je prendrais au besoin l'engagement de me rendre de ma personne à Ancône*. En un ton de bonne grâce, Bernetti remercia. L'entretien se poursuivit, le diplomate français s'ingéniant à pénétrer l'impression que produirait sur Grégoire XVI notre occupation. Le cardinal était devenu plus silencieux : *Vous pouvez, dit-il, écrire à Paris que le Saint-Père a une grande habitude de la résignation*<sup>1</sup>. De ces paroles

---

<sup>1</sup> Dépêche 12 janvier 1882. (*Aff. étr., Rome*, vol. 970, f° 48.)

M. de Saint-Aulaire conclut, peut-être un peu vite, que, si le Saint-Père se plaignait, ce rie serait qu'en une débonnaire protestation. Telle fut l'information qu'il transmit à Paris. A Paris l'on enchérit sur cet euphémisme, et dans la phrase du cardinal-secrétaire d'État, on discerna, on crut discerner un consentement tacite.

Deux bataillons, sous les ordres du colonel Combes, étaient rassemblés à Toulon. Quand l'entrée des Autrichiens à Bologne devint certaine, ce petit corps de troupes fut embarqué sur une flottille commandée par le capitaine de vaisseau Gallois, et, sans plus tarder, on mit à la voile. Le général Cubières, chargé du commandement supérieur, devait s'embarquer sur un navire à vapeur, aborder à Civita-Vecchia, voir à Rome notre ambassadeur, régler avec lui les formes de l'occupation, afin que celle-ci ne fût pas trop blessante pour le Saint-Siège.

Tel était le dessein général qui ne comportait aucune surprise ni surtout aucune déloyauté. Mais on vit bien dans cette occurrence que les conceptions politiques ou militaires ne valent que par la prévoyante sagesse qui se garde de prendre le silence pour un consentement, qui sait tenir compte des accidents de route, et surtout ne se confie qu'à des agents dignes de confiance.

On avait escompté à Paris, sur la foi d'un propos un peu vague, la silencieuse résignation du Saint-Siège. Or, quand l'entreprise sur Ancône devint certitude, la Cour de Rome ne perdit pas un instant pour protester : telle fut la première déception. Cependant la flottille, partie de Toulon, avait été poussée par des vents si favorables que déjà elle était passée de la Méditerranée dans l'Adriatique. Ceux qui commandaient étaient, comme on l'a dit, le colonel Combes et le capitaine de vaisseau Gallois, tous deux les moins propres du monde à une entreprise où la coercition — si l'on devait en employer un peu — devrait se voiler sous les formes les plus raffinées. Vieux soldats, tout pénétrés des traditions de l'Empire, tout nourris des journaux de l'opposition, ils détestaient les Autrichiens. les papalins, et ne se sentaient pas d'aise à la pensée d'être, ainsi qu'ils l'imaginaient, les fourriers d'une guerre qui commençait. Sans doute on avait compté sur le général Cubières. Lui-même était-il bien choisi ? En outre, par un retard demeuré inexplicable, le général, même en empruntant la navigation à vapeur, s'était montré aussi lent qu'avaient été rapides les navires à voiles. Le 24 février seulement, il était arrivé à Rome.

Il eût été extraordinaire qu'une entreprise, explicable en son principe, mais si mal coordonnée dans ses détails, s'accomplît sans quelque à-coup. A cet égard la réalité dépassa toute attente.

Le 22, la petite escadre était arrivée en rade d'Ancône et s'y était présentée en amie. Cependant, à bord, un conseil s'était tenu où l'on avait résolu, comme on eût fait en pleine guerre, de s'emparer de la ville par force pendant la nuit. Et, en effet, entre 2 et 3 heures du matin, les bâtiments étaient entrés dans le port. Les deux bataillons avaient silencieusement débarqué ; puis les envahisseurs — peut-on les appeler autrement ? — avaient brisé à coups de hache la porte de la ville, désarmé les postes, surpris dans leur lit le commandant militaire et le prolégat. Sur l'assurance que toutes choses se faisaient d'accord avec le gouvernement pontifical, le commandant de la citadelle se rendit. Et dans la journée, une proclamation aux habitants annonça que les Français n'étaient que l'avant-garde des forces destinées à combattre les Autrichiens et à libérer l'Italie.

A Paris, quand Casimir Périer sut par quel coup de main ses intentions venaient d'être dénaturées, sa première pensée fut de voiler aux yeux du public le

scandale du droit des gens violé. Le 5 mars, le *Moniteur* annonça, mais très brièvement, le débarquement à Ancône. Il ajouta : **La plus parfaite intelligence est établie en ce moment entre nos troupes et les autorités locales.** La Chambre discutait en ce moment le budget des Affaires étrangères. Sur les événements d'Ancône, Casimir Périer<sup>1</sup>, sans entrer dans les détails, se borna à protester de son respect pour le Saint-Siège, de son désir d'en assurer le domaine temporel.

C'était en vain qu'on se flattait d'éviter l'éclat. A Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Londres même, la nouvelle avait provoqué dans les cercles diplomatiques une indignation unanime. Les uns disaient : **Bonaparte ne se fût pas permis de pire violence.** Les autres ajoutaient : les Sarrasins n'eussent pas fait mieux.

En ces conjonctures, le plus embarrassé, le plus mortifié aussi, était notre ambassadeur à Rome, M. de Saint-Aulaire. Il eut à subir, quoique fort innocent, les reproches du cardinal Bernetti et plus encore le courroux de Grégoire XVI qui se jugeait trahi par la France. Ses collègues du corps diplomatique le fuyaient : **J'ai bien besoin, écrivait-il à M. de Barante, de conserver le sang-froid dont une mauvaise cause a encore plus besoin qu'une bonne... Les officiers, ajoutait-il, ont tout à fait méconnu leur position. Ils se croyaient en état de guerre. Je crois que le Saint-Père, qui est très monté, se calmera ; mais comment persuader aux populations que nous ne sommes pas les alliés des révolutionnaires ?** Ce qui désolait le plus notre ambassadeur, c'était la popularité qui, soudain, s'était faite autour de lui parmi les fauteurs de troubles. **Je suis bien attristé, écrivait-il, bien en colère. J'ai fait un grand sacrifice à mon pays en ne quittant pas Rome dans les vingt-quatre heures<sup>2</sup>.**

Beaucoup de dextérité serait nécessaire pour restituer à l'entreprise son vrai caractère. Il fallait s'expliquer sans s'humilier ; il fallait affirmer l'opportunité de la politique gouvernementale et n'en désavouer que les agents ; il fallait surtout garder Ancône, quelle qu'eût été la brutalité de l'occupation. La nature impérieuse de Casimir Périer le rendait plus propre à pousser de hardies offensives qu'à se ménager des échelons de retraite. Comme il recevait les ambassadeurs venus pour se plaindre et comme le ministre de Prusse lui demandait, non sans quelque hauteur, s'il y avait encore un droit public en Europe, il se leva brusquement, et s'avancant vers lui, il lui jeta ces paroles : **Le droit public européen, monsieur, c'est moi qui le défends. Croyez-vous qu'il soit facile de maintenir les traités et la paix. Il faut aussi que l'honneur de la France soit sauvegardé. Il commandait ce que je viens de faire. J'ai droit à la confiance de l'Europe, et j'y ai compté<sup>3</sup>.** Ce ne fut qu'un premier mouvement, et Casimir Périer recouvra bien vite plus de maîtrise de lui-même que sa nature ne semblait le comporter. Très nettement il désavoua le commandant Gallois et annonça qu'il était appelé à Paris pour y rendre compte de sa conduite. Puis, en un mémorandum adressé aux puissances, il refit l'histoire des derniers événements, et s'appliqua à montrer par quelle série d'accidents imprévus les intentions du gouvernement avaient été méconnues.

A Rome, M. de Saint-Aulaire poursuivait sa tâche d'apaisement. Au fond, personne ne souhaitait pousser les choses à bout, et moins que tout autre le

---

<sup>1</sup> Séance du 7 mars 1832.

<sup>2</sup> *Souvenirs et Correspondance de M. de Barante*, t. IV, *passim*.

<sup>3</sup> Guizot, *Mémoires de mon temps*, t. II, p. 302 (d'après le récit du comte Pozzo di Borgo).

saint pape Grégoire XVI qui ne se fût pas consolé que ses injures personnelles devinssent cause de conflit. La grande force de la Cour de Rome est de savoir se résigner et de se confier au temps. Qu'on lui prodigue les égards respectueux, et l'on est à peu près assuré que toutes les tempêtes se calmeront, même celles qui auront amoncelé le plus de nuages. Aussi patient que Casimir Périer était impétueux, notre ambassadeur avait compris en quel milieu il était appelé à évoluer, et il réussit plus vite qu'on ne l'eût espéré, non seulement à tempérer les colères des premiers jours, mais à préparer un accord qui régulariserait la récente occupation. Concédant les formes pour obtenir le fond, il donna à sa demande le caractère d'une supplique et obtint de la sorte un acte par lequel le Saint-Père **daignait autoriser** — ce sont les propres termes du document pontifical — **le séjour temporaire des troupes françaises à Ancône**. La convention, signée le 16 avril, stipulait au profit du pape diverses conditions : **Les troupes seraient placées sous l'autorité supérieure de l'ambassadeur ; l'effectif n'en pourrait être augmenté. Elles ne pourraient construire aucun ouvrage de fortification autour d'Ancône. Elles devraient demeurer étrangères à l'administration et à la police. La bannière pontificale flotterait seule sur la citadelle. Enfin l'occupation cesserait le jour où les troupes autrichiennes évacueraient les Légations**<sup>1</sup>.

Dans le recul des temps, ce coup de main, en pleine paix et à l'encontre d'un souverain désarmé, offre un vague aspect de banditisme et semble mériter le plus sévère jugement. Les contemporains furent plus indulgents que nous ne le serions aujourd'hui. L'occupation d'Ancône succédant immédiatement à l'occupation de Bologne, c'était la réplique de la France à l'Autriche, et l'éclatante affirmation de notre influence au delà des Alpes. Dès le premier jour, les débats de la Chambre des députés avaient souligné cette pensée. Quand on connut sous quelle forme s'était accompli l'événement, la désapprobation fut moindre que la surprise. L'opération, par sa célérité, avait cet air d'audace et de bien joué qui ne déplaît pas aux masses ; et tout ce qui sommeillait de réminiscences révolutionnaires ou impériales se réveilla. Le fait que la victime était le pape rallia dans une adhésion de bonne humeur tous ceux — et ils étaient nombreux — qui détestaient la domination des prêtres. J'observe, même parmi les diplomates les plus mesurés, de singulières indulgences. A la nouvelle de l'occupation, Barante écrivait : **Je trouve l'événement bon, sauf à rajuster par des formalités et des politesses ce qu'il peut avoir d'irrégulier**. La vérité c'est que, toute moralité mise à part, l'occupation, si brutale qu'elle fût, comportait pour nous un bénéfice. Elle prouvait combien notre puissance s'était affermie depuis deux ans. Quel n'eût pas été le tumulte en Europe si, au lendemain de 1830, le gouvernement de Juillet s'était permis pareille audace ! En une lettre à Barante, M. de Saint-Aulaire traduisait ce sentiment sous une forme un peu ironique. Après avoir constaté que nous avons perdu pour longtemps le droit de donner des conseils au pape, il ajoutait : **Je conviens cependant que c'est un avantage que d'avoir prouvé à l'Europe que nous pouvions faire une injustice impunément**.

---

<sup>1</sup> Convention du 16 avril 1832. *Aff. étr. Rome*, vol. 971, f° 192.

## XIV

Le public s'était ému pour l'affaire d'Ancône. Maintenant, un mal terrible, le choléra, distrait de toute autre pensée.

Il est venu de l'extrême Orient, a gagné la Russie, de là la Pologne, puis s'est répandu en Hongrie, en Autriche. En février 1832 il a sévi à Londres. Le 26 mars, les premiers cas furent signalés à Paris.

C'était pendant les fêtes de la mi-carême. Les salles de bal, les théâtres, les lieux de plaisir ne désemplirent pas, et il sembla tout d'abord qu'on eût à cœur de braver le fléau. Bientôt la terreur fut aussi grande qu'avait été imprévoyante la sécurité. Tout accrut l'effroi : la soudaineté et les symptômes terrifiants du mal qui détruisait, pour ainsi dire, à vue d'œil l'organisme humain ; le chiffre des décès qui, à certains jours, par exemple le 9 avril, dépassa 850 ; la marche capricieuse de la maladie qui frappait, quoique inégalement, tous les âges, tous les quartiers, toutes les conditions sociales ; l'inexpérience des médecins désarmés en face d'une affection aussi peu connue qu'effrayante. Le choléra était-il contagieux ? Où avait-il son siège ? Quel était son mode de propagation ? Par quels remèdes réussirait-on à en triompher ? Autant de questions devant lesquelles la science demeurerait impuissante ou perplexe. Au mal qui n'était que trop réel deux éléments s'ajoutèrent : la peur qui, en abattant les énergies, livrait au fléau des corps déjà à demi terrassés : puis la crédulité publique qui s'obstina à chercher des traces de crime ou de maléfice là où il n'y avait que terrible épidémie. Des bruits tenaces coururent de substances vénéneuses mêlées aux aliments ou d'empoisonnement des eaux. On vit des hommes du peuple, impitoyables à force d'épouvante, se mettre en faction, guetter, fouiller les passants, maltraiter, et parfois jusqu'à la mort, quiconque avait le malheur de s'attarder auprès des étalages de denrées ou était porteur de fioles ou de poudres jugées suspectes.

On assista à des départs précipités ; et aux barrières, à certains jours, les voitures qui fuyaient furent plus nombreuses que le défilé des cercueils acheminés en hâte vers les cimetières. Cependant, chez ceux qui avaient la charge de l'exemple, le sentiment du devoir fut, en général, plus fort que la panique. Le roi et sa famille ne quittèrent pas un seul instant la capitale et, avec une belle vaillance, le duc d'Orléans visita les hôpitaux. Les services de police et de salubrité publique fonctionnèrent avec régularité. Le cours de la justice ne fut point suspendu. Les médecins déployèrent leur habituel dévouement. Depuis 1830, les prêtres n'osaient plus se montrer en soutane dans Paris. Dans le grand deuil public, ils sortirent des retraites où ils vivaient à demi cachés, et s'efforcèrent de s'introduire dans les hôpitaux pour y assister les mourants. Ce fut pour eux un ministère d'autant plus méritoire qu'il fut souvent inconsolé, tant ils avaient à vaincre les préjugés des uns, l'indifférence des autres, et surtout la dédaigneuse malveillance des pouvoirs publics ! Parlant de l'épidémie, M. de Rémusat écrivait : *Il y a du dévouement, mais si professionnel, si administratif, qu'il touche peu. Il ajoutait : C'est dans de pareilles situations que l'absence de sentiment religieux se fait le plus sentir. Il finissait par ce mot cruel : Sous ce rapport tout ceci a plus l'air d'une épizootie que d'une épidémie*<sup>1</sup>. Et il est curieux de noter ce jugement sous la plume du plus sceptique des doctrinaires. C'était au plus fort de l'épidémie, le 15 avril, que M. de Rémusat traçait ces lignes. Le mal

---

<sup>1</sup> *Souvenirs et Correspondance de M. de Barante*, t. IV, p. 510.

ne décrût qu'au mois de mai et ne disparut qu'en septembre, après avoir causé, rien qu'à Paris, plus de dix-huit mille décès.

## XV

C'est surtout aux heures des grandes calamités, déchaînées soit par la nature, soit par les passions des hommes, que les peuples ont besoin de s'abriter sous un chef vigoureux qui soit mainteneur d'autorité et d'énergie. Par un rare bonheur la France avait rencontré ce chef ; mais il devait être, lui aussi, la victime — et la plus illustre — de l'épidémie. Le 16 mai, Casimir Périer mourut.

Un grand ébranlement suivit. Pour remplacer Périer, nul homme qui parût au niveau de l'héritage : en outre, une population jetée par l'épidémie en une sombre fièvre et disposée à la révolte par l'excès de ses maux : avec cela, tous les ferments d'indiscipline déposés depuis deux années dans les âmes et soigneusement entretenus par la presse : enfin une sorte d'alliance entre tous les groupes de l'opposition, depuis les affiliés des sociétés secrètes jusqu'aux dynastiques, sans compter ceux qu'on appelait alors les *réclamants de Juillet*, gens qui, se trouvant mal récompensés de leurs services, haussaient leurs rancœurs au niveau de leurs espérances déçues. Par une vague réminiscence des 221, les députés de l'opposition publièrent le 28 mai, sous le nom de *compte rendu*, un résumé de leurs griefs contre le gouvernement qui avait, disaient-ils, traqué les journalistes au lieu de les favoriser, dissous les gardes nationales les plus dévouées à la liberté, perpétué à l'extérieur un état d'anxiété qui n'était ni la paix, ni la guerre, considéré enfin comme ses pires ennemis ceux qui avaient fondé le régime de Juillet. On ne lira pas aujourd'hui sans fatigue cet acte d'accusation à la fois prolix et imprécis, au bas duquel 135 députés opposèrent leur signature. De quel nom l'appeler ? *Avertissement austère et solennel*, a écrit Louis Blanc ; *Cantate politique en prose*, a rectifié plus tard M. Guizot.

Pour l'émeute, il ne manquait qu'une occasion. Elle ne tarda pas. Le 2 juin, on apprit que la même épidémie qui avait ravi à la France Casimir Périer venait d'enlever le général Lamarque.

Tous ceux qui ont étudié l'histoire du dix-neuvième siècle savent combien les cérémonies funèbres furent propices aux agitations. Les rassemblements prohibés en toute autre circonstance se justifient ici par hommage à la mort ; si quelque désordre surgit, la répression est paralysée ou du moins retardée par la crainte de violences autour d'un cercueil. Or nul homme, en ce temps-là, plus que le général Lamarque, n'était propre à rallier dans la cérémonie de ses obsèques toutes les forces opposantes. Brillant soldat de l'Empire, il portait un nom cher aux bonapartistes ; orateur à l'éloquence déclamatoire et tribunitienne, il avait fait vibrer plus d'une fois la fibre populaire. Patriote, quoique avec plus de fougue que de sagesse, il avait flatté tout ce que la bourgeoisie, très pacifique au fond, portait en elle de réminiscences belliqueuses.

Le 5 juin avait été fixé pour les funérailles. Le cortège devait suivre la ligne des boulevards et gagner le pont d'Austerlitz ; là seraient prononcés les discours ; puis la dépouille mortelle serait conduite hors Paris, sans appareil, jusqu'au lieu de la sépulture. Tel était l'ordre réglé. L'extraordinaire affluence et l'ardeur sombre de certains groupes présagèrent bientôt, non une solennité paisible, mais une journée d'émeute. A la manière d'une procession qui se dirige vers un reposoir, on se détourna pour défiler autour de la colonne Vendôme. Ce fut à la

fois l'acte de dévotion bonapartiste et l'hommage au valeureux soldat qu'avait été Lamarque. Quand, en suivant les boulevards, on pénétra dans les quartiers populaires, quelques rixes avec les sergents de ville furent comme les signes avant-coureurs de plus graves désordres. Près du pont d'Austerlitz on fit halte, et des discours se prononcèrent que personne n'entendit. A ce moment les meneurs, jeunes gens, étudiants, réfugiés polonais et italiens, agitateurs des sociétés populaires, se répandirent dans la foule et réclamèrent à grand renfort de cris, de menaces aussi, que le corps fût transporté au Panthéon. Ils ne parvinrent pas à s'emparer de la dépouille, mais réussirent à déchaîner l'insurrection. Elle se développa suivant le rite classique du temps : appel aux armes, coups de feu, déplacements de pavés, érection de barricades. Et tels furent les progrès de la sédition qu'elle gagna bientôt, sur la rive gauche le quartier du jardin des Plantes et le versant oriental de la Montagne Sainte-Geneviève, sur la rive droite toute la partie est de la ville depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'à la Bastille.

Serait-ce, à deux ans d'intervalle, la réédition des journées de Juillet ? Parmi les manifestants, plusieurs l'espérèrent. Pour que la répétition fût complète, on vit même, comme en 1830, arriver, en rupture de grille, une soixantaine d'élèves de l'École polytechnique. Cependant le général de Lobau commandait la force publique. Avec fermeté il prit les mesures qui resserreraient par degrés la sédition dans un cercle où l'on pourrait l'étouffer. Les troupes, sentant une direction ferme, furent fidèles ; la plupart des gardes nationaux aussi. La grande majorité des ouvriers demeura sourde aux appels de révolte. Des chefs les plus populaires de l'opposition, nul signe d'encouragement n'arrivait, ni de La Fayette qui se contenta de prononcer un discours sur le cercueil, ni de Mauguin qui n'était bon que pour la tribune, ni de Carrel qui, en sa qualité d'ancien militaire, gardait le sens intime de l'ordre. A l'aube du 6 juin, les insurgés étaient refoulés dans les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin.

Ils étaient vaincus, non réduits. Jusque dans l'après-midi, les plus ardents prolongèrent la résistance dans ces petites rues étroites et enchevêtrées qui formaient alors une sorte de labyrinthe autour de Saint-Merry. Là, de maison en maison, ils disputèrent le terrain avec un courage digne d'une meilleure cause. Celui qui semblait coin-mander était un homme obscur du nom de Jeanne. Cet épisode jeta sur l'insurrection expirante un reflet d'héroïsme, et dans les temps qui suivirent, la légende républicaine célébra, comme on eût fait pour des martyrs, les combattants du *cloître Saint-Merry*. A la fin du jour, le calme était rétabli partout. Il ne l'avait pas été sans pertes : soit parmi les insurgés, soit parmi les défenseurs de l'ordre, on comptait, en tout, près de 800 tués ou blessés<sup>1</sup>.

## XVI

En même temps qu'éclatait l'insurrection républicaine, la nouvelle se répandait d'un soulèvement royaliste ou, comme on disait alors, d'un soulèvement carliste.

Courbés d'abord sous leur défaite, les plus ardents des légitimistes n'avaient pas tardé à reprendre courage. Tout au début de 1832, un complot, le plus singulier

---

<sup>1</sup> J'emprunte ce chiffre à la très belle et très consciencieuse histoire de M. THUREAU-DANGIN (*Monarchie de Juillet*, t. II, p. 130).

du monde et dont on n'a jamais pu saisir complètement les fils, avait été ourdi. Le dessein était de s'introduire dans le palais des Tuileries, de s'emparer du roi et de la famille royale. La nuit du 1<sup>er</sup> au 2 février était le moment fixé pour l'exécution. Cependant la police avait pénétré la naïve conspiration. Le 1<sup>er</sup> février à onze heures du soir, elle surprit les conjurés assemblés dans une maison de la rue des Prouvaires. De là le nom de *complot de la rue des Prouvaires* sous lequel fut désignée l'étrange tentative... Une courte lutte suivit dans laquelle un sergent de ville fut tué. Des poursuites furent engagées devant la cour d'assises et vingt-sept accusés furent condamnés à des peines diverses, déportation, détention, emprisonnement<sup>1</sup>, mais sans que la justice réussit à saisir, au-dessus des comparses, les véritables inspirateurs de l'entreprise.

Cependant Charles X et le duc d'Angoulême étaient en Écosse, à Holyrood, sans autre pensée désormais que de porter avec dignité leur malheur. Bien différente était Marie-Caroline, duchesse de Berry. Jeune, ambitieuse, toute travaillée d'ardeurs inemployées, elle étouffait sous le ciel lourd de l'exil. Plus dominée par l'imagination qu'apte à calculer les chances de la fortune, hardie moitié par tempérament, moitié par ignorance des obstacles, elle se laissait emporter par la perspective d'une prise d'armes chevaleresque qui, si le succès ne la couronnait pas, aurait du moins toute la poésie d'un roman vécu. Des avis empreints d'un singulier optimisme lui persuadèrent qu'elle trouverait dans le Midi de la France tout un parti prêt à se soulever pour elle. De Londres, elle passa en Italie. Le duc de Modène lui donna l'hospitalité au château de Massa. Son dessein était de débarquer de là sur les côtes de Provence. Charles X lui fit transmettre des conseils de prudence qui l'ébranlèrent peut-être, mais qu'elle ne suivit pas. Elle avait d'ailleurs trouvé des partisans et quelques-uns très considérables : tel le maréchal de Bourmont. A la fin de mois d'avril 1832, elle réussit à aborder près de Marseille. On avait noué dans la ville quelques intelligences et l'on se flattait d'un soulèvement. L'espoir fut trompé. *En Vendée*, dit la princesse avec toute l'obstination de son âme ardente et dans la griserie d'une chevauchée, telle qu'elle en avait lu dans Walter Scott. Elle traversa la France, gaie, infatigable, s'accommodant de tous les sites et protégée dans ses asiles divers par un secret qui prouve l'inviolable fidélité de ses partisans. En Vendée, en Anjou, dans le Maine, plusieurs de ceux qui lui étaient le plus attachés essayèrent d'ébranler sa résolution en lui affirmant que le pays ne se soulèverait pas. Il y eut des ordres, des contre-ordres ; ce qui, en provoquant la confusion, ravit à l'entreprise le peu de chances qui restaient. Un seul combat digne de mémoire, celui de la Pénissière où une cinquantaine d'hommes, militaires, gentilshommes ou paysans, se sacrifièrent, avec un héroïsme aussi magnifique qu'inutile, pour la cause de Marie-Caroline et de son fils.

Je n'ai pas le courage de détailler ce qui suivit : la princesse traquée se réfugiant à Nantes chez les demoiselles du Guigny, y trouvant pendant cinq mois un impénétrable asile ; puis en novembre 1832, trahie et livrée par un juif du nom de Deutz : le gouvernement embarrassé de sa prisonnière et n'osant ni la mettre en liberté en la conduisant hors de France, ni la traduire devant un jury comme on eût fait pour un accusé subalterne : la captive internée en la citadelle de Blaye ; puis tout à coup la chevaleresque aventure tournant en vulgaire histoire d'amour. A la suite d'une enquête conduite en partie par un soldat destiné à jouer plus tard un rôle plus glorieux, on a obtenu de la princesse l'aveu qu'elle est enceinte. Le 26 février 1833, à la stupéfaction de tous, amis ou ennemis, le

---

<sup>1</sup> Cour d'assises de la Seine, arrêt du 25 juillet 1832.

Moniteur publie une déclaration de la prisonnière qui confesse s'être mariée secrètement pendant son séjour en Italie. La nouvelle est annoncée bien en évidence en tête du journal, comme on eût fait d'un succès. Et en effet c'en est un, car Marie-Caroline n'est plus, ainsi qu'elle le déclarera bientôt, que l'épouse du comte Lucchesi-Palli, gentilhomme napolitain. Cependant il faut bien authentifier la grossesse, ne serait-ce que pour confondre les légitimistes, incrédules ou indignés. Ici l'inquisition se teinte d'un peu de goujaterie : **Faites quérir des médecins en quantité**, dit un des personnages de Molière. Vers Blaye des médecins accoururent, — en quantité aussi, — tous ayant commission de constater l'état de la duchesse ; de bien étaler sa déchéance. Cependant l'infortunée princesse, si diminuée soir-elle, est la nièce de la reine Marie-Amélie, est alliée à la plupart des maisons royales d'Europe. Qu'importe ? La joie d'abaisser fait taire tout le reste. Le 10 mai, la pauvre femme accouche. Qu'ajouterai-je ? La prisonnière n'est plus à craindre. Devant elle les portes de la citadelle de Blaye s'ouvrent. De l'entreprise chevaleresque rien ne demeure. Et bientôt elle débarquera à Palerme, courbée sous la défaite, reniée par la famille royale ; désormais simple comtesse de Lucchesi-Palli, et portant dans ses bras une fille qui ne vivra point.

## XVII

J'ai hâte d'échapper à cette aventure au dénouement inglorieux, où une noble princesse compromet sa renommée, où le toi lui-même se montra moins chevaleresque qu'il ne convenait à un Bourbon. Dans ce temps-là même, une démonstration, à la fois hardie et opportune, s'intercala à travers nos divisions intérieures et permit de mesurer tout ce que le gouvernement de Juillet avait, depuis deux années, gagné en crédit.

Une fois encore, le théâtre de notre action fut la Belgique. On se souvient que le roi de Hollande avait refusé d'adhérer au traité du 15 novembre 1831, dit *Traité des vingt-quatre articles*, qui consacrait l'indépendance de la Belgique et en fixait les limites. Ni les avis de l'Angleterre et les nôtres, ni les instances amicales des grandes puissances continentales n'avaient pu vaincre son obstination. Il se refusait à évacuer la citadelle d'Anvers. Cette occupation était à la fois, pour la Belgique une menace, et, à l'égard de la conférence de Londres, un hautain défi. Après de longs pourparlers, une convention signée à Londres le 22 octobre 1831 décida que, si le roi de Hollande n'avait point, le 2 novembre, obtempéré aux décisions de la conférence, il y serait contraint par mesure coercitive.

L'exécution militaire appartiendrait à la France. Déjà une armée, forte de plus de 50.000 hommes et placée sous les ordres du maréchal Gérard, était massée dans le département du Nord. Sur un nouveau et définitif refus du roi de Hollande, elle entra en Belgique. Cependant notre condition ne laissait pas que d'être délicate. Les puissances continentales ne voyaient pas sans ombrages notre expédition. La Prusse surtout s'inquiétait, comme si notre entreprise doit être une menace pour elle ; dominée par cette appréhension, elle s'appliquait à rassembler des farces considérables dans les provinces rhénanes en sorte que, des rivages de l'Escaut à ceux du Rhin, tout prit l'aspect d'un camp. L'Angleterre elle-même, après avoir adhéré à nos vues, ne nous soutenait qu'à demi, tant elle craignait qu'un succès n'accrût notre crédit. Chose plus extraordinaire, il n'était pas jusqu'aux Belges qui n'accueillissent notre intervention avec plus de

mauvaise humeur que d'empressement. Pour que l'entreprise ne parût que l'exécution des volontés de la conférence de Londres, il avait été décidé que leurs troupes ne seraient point employées : de là une vive irritation chez ceux mêmes dont nous venions compléter la délivrance.

Ce fut en ces conjonctures que se prépara l'acte décisif de la campagne, c'est à-dire le siège des ouvrages fortifiés d'Anvers. Le 29 novembre, la tranchée fut ouverte. Le commandant de la place assiégée était le général Chassé qui, sans se faire illusion sur l'issue, avait à cœur de répondre à la confiance de son roi et d'accomplir jusqu'au bout son devoir militaire. Le siège ne fut pas sans difficulté, par l'importance des ouvrages à conquérir, par l'opiniâtreté de nos adversaires et surtout par les pluies d'hiver qui gênaient nos travaux d'approche et noyaient nos tranchées. Le souci d'épargner la ville elle-même ajoutait un embarras à toutes les autres difficultés. Enfin le 23 décembre 1832, le général Chassé se résigna à capituler. Doit-on dire, comme l'a écrit Louis Blanc, que [ce siège fut mémorable entre ceux qu'a enregistrés l'histoire](#) ? Toute ridicule exagération écartée, l'opération, bien combinée, bien conduite, méritait d'être considérée comme un noble fait d'armes. A la hardiesse et au courage notre gouvernement ajouta le désintéressement le plus entier. Nos troupes quittèrent la Belgique sans rien demander, au milieu des acclamations des Belges, revenus enfin de leur passagère mauvaise humeur. Quant au roi Guillaume d'Orange, rien ne put vaincre son obstination, et ce ne sera que six ans plus tard qu'il se décidera à reconnaître le fait accompli.

# LIVRE TROISIÈME

## LE ROI ET LE RÈGNE

### SOMMAIRE

I. — Comment, à partir de 1832, toutes choses semblent s'apaiser, à l'intérieur et à l'extérieur. — C'est ici le lieu de marquer les traits principaux du règne. — Le roi : comment il s'est fixé aux Tuileries. — Retour sur sa vie passée. — Chez lui souci extrême de son rang princier et préoccupations bourgeoises. — De quelques signes où se reconnaît la fragilité du trône. — Simplicité royale et en quoi Louis-Philippe se différencie de ses prédécesseurs. — Le personnel gouvernemental ; le ministère du 11 octobre 1832 : Thiers, Guizot, le duc de Broglie ; de quelques autres personnages politiques. — Tendance du roi au pouvoir personnel, et comment il jalouerait volontiers ses ministres.

II. — Le roi et les partis : les républicains ; émeutes d'avril 1834 à Lyon et à Paris ; les légitimistes : les bonapartistes, et comment Louis-Philippe tente de capter à son profit les souvenirs napoléoniens ; comment il n'y réussit qu'à demi : tentative de Louis-Napoléon à Strasbourg (octobre 1836). — Attentats nombreux contre la vie de Louis-Philippe : comment ce prince, si menacé par les assassins, est pourtant le plus humain des hommes.

III. — Quelle transformation s'est opérée aux Tuileries : à la vie de cour se mêle la vie de famille ; la famille royale ; la reine ; le duc d'Orléans, les princes ; le mariage de la princesse Louise ; recherche d'une épouse pour le duc d'Orléans ; voyage de Vienne et échec matrimonial.

IV. — La politique extérieure : comment, dans les années qui suivent 1832, elle semble sommeiller ; l'Italie et le Piémont ; l'Autriche ; la Prusse ; la Russie et malveillance du tsar. — De quelques réunions princières en Allemagne.

V. — La Chambre des pairs. — Pour quelles causes son rôle s'est amoindri ; ce qui lui reste de pouvoir ; ses attributions judiciaires. — Procès des accusés d'avril.

VI. — La Chambre des députés : sa composition ; les groupes divers ; l'esprit qui l'anime ; soin avec lequel les lois sont rédigées ; quelles sont les principales de ces lois ?

VII. — Les ministères ministère du 11 octobre 1832 et ses diverses modifications. — Ministère Thiers (22 février 1836). — Les affaires d'Espagne : démission de M. Thiers. — Ministère Molé-Guizot (6 septembre 1836).

VIII. — Second ministère Molé (15 avril 1837). — M. Molé : de qu'il est. — Faiblesse devant la Chambre ; faveur dans le pays. — Mariage du prince royal ; fêtes, objets divers qui sollicitent la curiosité publique ; événements heureux qui marquent l'année 1837.

IX. — La Coalition contre M. Molé. — Dissolution de la Chambre (octobre 1837). — Comment la nouvelle Chambre reproduit à peu près les dispositions de l'ancienne. — Optimisme du comte Molé. — Comment s'unissent contre le cabinet les grands chefs parlementaires : Odilon Barrot, Thiers, Guizot. — Comment la lutte éclate à l'occasion de la discussion de l'Adresse (janvier 1839) ; débats mémorables ; grande éloquence et petites passions. — Majorité de quelques voix pour le ministère. — Nouvelle dissolution de la Chambre : échec de M. Molé : sa démission (mai 1839). Long interrègne ministériel. — Tentative de Barbès, — Nouveau ministère. — Comment la question d'Orient domine toutes les autres préoccupations.

Avec l'année 1832 s'achève la période critique du règne. A l'intérieur, il y aura encore en 1834 une insurrection et, en 1839, un commencement d'émeute. A l'extérieur, en 1840, un grave conflit surgira qui, pendant quelques semaines, fera redouter la guerre. Malgré tout, l'ordre s'affermir dans la rue, le calme s'opère dans les esprits, la sécurité favorise les transactions ; et les oscillations de la politique sont de moins en moins brusques et violentes, comme celles d'un pendule qui tend à se fixer,

C'est ici le lieu de décrire en ses traits divers et en ses multiples organes, ce gouvernement qui, après deux années de périls, recueille enfin le fruit de son courage et de sa sagesse.

En dépit des entraves qui contiennent son autorité, le roi demeure, sous le régime de Juillet, la clef de voûte du gouvernement. Ce n'est plus au Palais-Royal, mais aux Tuileries qu'il faut le chercher. Dès le mois d'octobre 1831, sur les très vives instances de Casimir Périer, il s'y est installé. Ce n'est pas sans regret qu'il a quitté la demeure héréditaire de sa famille. Elle répondait à la modestie relative de ses goûts, à son éloignement pour le faste. **Nous voici dans ces détestables Tuileries<sup>1</sup>**, écrit Madame Adélaïde, confidente habituelle des pensées royales. Puis une sorte de gêne inavouée, une sorte de pudeur ne saisit-elle pas le prince quand il se retrouve en maître dans ces mêmes lieux où, tant de fois, il est venu rendre hommage à ses aînés ?

La splendeur du palais ne réussit qu'à souligner les étranges vicissitudes qui l'ont amené jusqu'au rang suprême. Mme de Genlis qui a présidé à son adolescence lui a enseigné les goûts qui conviennent à un prince et lui a insufflé les maximes qui siéent à un républicain. A plus de quarante ans de distance, quel sujet de méditation pour le roi quand il repasse sa vie ! Il se revoit membre du club des Jacobins. Il a combattu à Jemmapes sous Dumouriez et entendu, sur les massacres de Septembre, les confidences de Danton. Jeté plus tard en exil et en un exil doublement douloureux, — car tous les émigrés s'éloignent de lui comme du fils d'un régicide, — il a connu, non seulement la pauvreté, mais la misère, et a donné pour vivre des leçons de mathématiques à Reichenau. On suit ses traces en Suède, en Amérique, en Angleterre, en Italie. Un jour, un rayon de bonheur s'est posé sur lui : il a épousé Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, noble de race, plus noble de cœur. Avec la Restauration, il a reconquis son rang princier. Louis XVIII s'est défié de lui ; Charles X l'a comblé de ses bienfaits. A-t-il conspiré ? En aucune façon. Mais qu'il le voulût ou non, il était pour les mécontents un signe de ralliement, et les mêmes causes qui discréditaient le trône attiraient les regards vers lui.

Tant d'impressions diverses se superposant lui ont composé l'âme la plus compliquée du monde. Comme l'hirondelle de La Fontaine, il a beaucoup retenu ; mais il a retenu des choses si contradictoires qu'à entreprendre de le pénétrer, toute logique se sent déconcertée.

Il a eu beau se faire à l'Hôtel de Ville le courtisan de la multitude, se mettre humblement à l'école de La Fayette, feindre de ne pas remarquer les rusticités

---

<sup>1</sup> Lettre à Talleyrand, 7 octobre 1831. (TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 331.)

de Dupont de l'Eure, appeler les gardes nationaux **Mes camarades** et les étudiants **mes amis** ; il se souvient qu'il est prince, prince de la maison de Bourbon, et descendant d'Henri IV. Quand, après le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, il se résigne sous la clameur populaire à effacer de ses armoiries les fleurs de lys, ce n'est qu'en frémissant qu'il consomme le sacrifice ; et plus tard en un entretien avec Arago, Odilon Barrot et Laffitte<sup>1</sup>, il laisse échapper le cri de son orgueil blessé : **Je tenais, leur dit-il, aux fleurs de lys parce qu'elles étaient miennes, parce qu'elles n'étaient pas plutôt la propriété de la branche aînée que celle de la branche d'Orléans, parce que de temps immémorial elles ornaient de père en fils nos écussons. Le public a voulu qu'elles fussent supprimées. Après une longue résistance j'ai cédé, mais l'exigeante était pure folie.** Entre tous ses souvenirs de famille, le prince sait faire son choix. L'un de ses plus intimes familiers, M. de Montalivet, a raconté qu'en dix-huit ans Louis-Philippe ne lui avait parlé que deux fois de son père Philippe-Égalité, tant il avait à cœur d'écarter l'importune image<sup>2</sup> ! Élevé par la plus sommaire, la plus irrégulière des investitures, il n'a qu'une pensée : dépouiller sa condition de parvenu et prendre rang dans les grandes familles souveraines. Son désir se déguise même trop peu, en sorte qu'il souligne les distances à force de vouloir les effacer. Où le prince se révèle surtout, c'est dans la colère que suscite en lui toute allusion à l'origine de son pouvoir. Au faubourg Saint-Germain se répète le mot d'**usurpateur**. A ce seul mot, il bondit ; et avec une ardeur presque malade, il tient à se disculper. Quelque temps après la révolution de Juillet, en une conversation avec Pozzo di Borgo<sup>3</sup>, il va au-devant du terrible reproche : **On prétend, lui dit-il, que j'aurais dû proclamer Henri V, mais le pouvais-je ? Avant d'arriver à l'Hôtel de Ville, nous aurions été massacrés, lui et moi. J'ai dû me dévouer.** Le souvenir — dirai-je le remords — le poursuit. Quatre ans plus tard, comme il reçoit à Neuilly le comte Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, qui est de passage à Paris, il lui tient le même langage : **Je sais, dit-il, qu'on me reproche ma conduite en 1830. Mais il dépendait aussi peu de moi de faire nommer le duc de Bordeaux que d'arrêter le soleil qui darde sur nous en ce moment ses rayons**<sup>4</sup>.

Par un singulier contraste, ce prince, si soucieux de son origine royale, porte sur le trône toutes les préoccupations du plus calculateur des bourgeois. En homme qui a connu les angoisses de la pauvreté, il est obsédé d'assurer le sort matériel de ses enfants. Or, c'est une règle de l'ancien droit monarchique que quiconque ceint la couronne confond ses biens personnels avec ceux de l'État ; ce qui supprime toute ressource si une révolution brise le trône, Tout possédé de cette crainte, Louis-Philippe a tenté d'établir une cloison étanche entre sa condition royale et sa condition privée, Le 9 août 1830, il a reçu la couronne ; voilà l'investiture royale : le même jour il a fait donation de ses biens à ses enfants, sous réserve d'usufruit à son profit ; voilà la précaution toute bourgeoise contre les coups de la fortune. Et il ne semble pas que cette mesure ait suffi à apaiser les sollicitudes du prince. Dans les temps qui suivront, il importunera les Chambres par ses demandes de dotations pour ses enfants. Les Chambres, en retour, l'accuseront d'avarice, et bien faussement, car il sait autant que personne

---

<sup>1</sup> Odilon BARROT, *Mémoires*, t. Ier, p. 610.

<sup>2</sup> MONTALIVET, *Souvenirs*, t. II, p. 7.

<sup>3</sup> Dépêche du comte Pozzo à Nesselrode. (Vicomte DE GUICHEN, *la Révolution de Juillet et l'Europe*, p. 1644

<sup>4</sup> METTERNICH, *Mémoires*, t. V, p. 604.

être généreux à l'occasion, Lui, cependant, en une obstination qui contraste avec la magnifique imprévoyance de ses aînés, traînera jusqu'au bout ses appréhensions sur le sort des siens. *Je n'ai pas un écu*, disait en 1833 Charles X à Chateaubriand qui le visitait à Prague. Et Chateaubriand de répondre : *Sire, c'est comme moi*. Un peu plus tard, Louis-Philippe, en un entretien avec M. Guizot, proférera d'une voix gémissante : *Mes enfants n'auront pas de pain*. Voilà deux dialogues qui peignent deux états d'âme.

Certains signes ne justifient-ils pas cette prévoyance presque cauteleuse ? A coup sûr, le gouvernement s'est affermi ; mais est-ce jusqu'à offrir le véritable aspect de la durée ? Certains menus faits sont suggestifs. Pour les combattants de Juillet, une décoration a été instituée avec cette exergue : *donnée par le roi*, et sans perdre une heure, les *héros des trois journées* se sont indignés qu'on leur conférât comme *don du roi* ce qui n'était dû qu'à leur valeur. Un jour, au Palais-Bourbon, Montalivet s'est hasardé jusqu'à parler des *sujets du roi* et aussitôt un formidable tapage de s'élever, Aux Tuileries, le prince s'est entouré d'un petit jardin pour les ébats de ses enfants, et incontinent le modeste enclos a été dénoncé comme on eût fait pour la plus redoutable des Bastilles. Contre le souverain la presse est sans merci. Au-dessus de la tourbe des journalistes quelques hommes ont émergé : tel Armand Cartel au *National* ; Armand Marrat à la *Tribune*. *Les journaux ont juré de me démolir*, dit Louis-Philippe à Odilon Barrot. Aux journaux s'ajoutent les lithographies insultantes, les caricatures injurieuses ou grotesques. Quand l'excès est intolérable, des poursuites sont intentées. Mais souvent les procès sont moins disgrâce que triomphe. Les jurés sont indulgents, souvent en familiarité presque en complicité avec les prévenus. Puis les avocats ajoutent au scandale des écrits scandale de la plaidoirie : Que si d'aventure une condamnation intervient, la prison de Sainte-Pélagie s'ouvre pour l'exécution de la peine. Mais est-ce bien une prison ? N'est-ce pas plutôt une sorte d'hôtel meublé où l'on peut à loisir méditer les délits les plus opportuns à commettre après la libération.

Ce prince, si attaqué, si ridiculisé, était de ceux qui, par lit Simplicité fie leur vie, semblent faits pour désarmer les critiques. Nul ne fut d'un abord plus facile. Aux Tuileries ou, comme on disait en ce temps-là, au *Château*, il tenait réception plusieurs fois par semaine. Pairs de France, députés ; officiers supérieurs de la garde nationale, hauts fonctionnaires, tous étaient admis. Avec une bonhomie familière, le roi allait de groupe en groupe. Jadis, en ces mêmes Tuileries, Louis XVIII masquait les lacunes de son instruction pratique sous un auguste silence et s'abandonnait guère à la conversation que s'il citait en lettré ses auteurs favoris, Charles X se croyait quitte envers les autres et envers lui-même par quelque mot heureux que les courtisans répétaient. A l'inverse, Louis-Philippe parlait beaucoup, et même trop ; car, en abordant tous les sujets, il montrait parfois son ignorance ou livrait ce qu'il eût mieux valu taire. L'inconvénient était réel, moindre toutefois qu'on ne l'eût cru. Il y a pour les hommes deux façons de dissimuler leur pensée : si les taciturnes déconcertent par l'obstination de leur silence, les loquaces n'embarrassent guère moins par l'abondance de leurs paroles, en sorte que, dans le flot désordonné de ce qui leur échappe, on ne sait ce qu'il importe de retenir et ce qu'on doit négliger.

Près de trois ans se sont écoulés depuis la révolution de Juillet, et à travers la confusion des premiers jours, tout un personnel gouvernemental s'est dégagé. Après la mort de Casimir Périer, l'interrègne s'est prolongé pendant cinq mois. Le 11 octobre 1832 a été formé un nouveau cabinet — un grand ministère comme on dirait aujourd'hui — où se sont associés sous la présidence du maréchal Soult,

ministre de la Guerre, le duc de Broglie, Thiers, Guizot, préposés, le premier aux Affaires étrangères, le second, à l'Intérieur, le troisième à l'Instruction publique. A leur égard, le roi professe des sentiments très différents. — Thiers, **le jeune et brillant ministre**, ainsi que l'appellent les journaux, lui agrée fort par sa souplesse, son intelligence féconde en ressources, l'étendue de ses connaissances, une sorte de franchise originale et hardie. Peut-être son esprit, tout pétillant d'idées, n'est-il pas toujours juste, en sorte qu'il y aurait à se livrer à lui plus d'agrément que de sûreté ; mais ce n'est qu'à l'user que le danger apparaîtra. Sur l'heure, tout dans Thiers plaît au prince, tout jusqu'à la modestie de sa naissance ; car les rois ont leur façon d'être démocrates, et se persuadent qu'ils se donnent à eux-mêmes une preuve de leur puissance en élevant très haut quiconque est parti de très bas. — Autant Thiers est *persona grata*, autant Guizot rebute par sa rigidité. En lui, une certaine morgue professorale, une certaine raideur protestante qui déplaît. Il ne se laisse point prendre aux cajoleries, et n'est point dupe des témoignages de confiance. Sa déférence est cérémonieuse ; et le roi, cérémonieux aussi, ne l'appellera jamais que **Monsieur Guizot**. Plus tard, le monarque vieilli se livrera à lui, et au point de ne plus voir que par ses yeux. Mais comme on est loin de cet excès de crédit ! Dans les masses Guizot est impopulaire. Le roi le sait ; mais s'en afflige-t-il ? Les princes se consolent parfois d'avoir des ministres impopulaires dans l'espoir que, par comparaison, cette impopularité se transformera en faveur pour eux-mêmes. — Comme Guizot, le duc de Broglie était doctrinaire, sorte de gens que Louis-Philippe n'aima jamais. Nul n'avait dans l'âme plus d'élévation, dans la conscience plus de droiture, dans l'esprit plus de lumières ; chez lui une inaptitude absolue à flatter et un langage d'une invariable sincérité. C'était plus d'austérité que n'en tolèrent les Cours, même les Cours très embourgeoisées. Il eût fallu beaucoup de charme pour compenser tant de vertu. Or, la vertu du duc était hautaine, et, par surcroît, cette hauteur ayant pour origine la timidité, se compliquait de gaucherie. En son ministère des Affaires étrangères, il était trop indépendant pour agréer au roi, trop dépourvu de souplesse pour plaire aux diplomates. Lui-même, à la fois fier et emprunté, planait sur toute chose en homme plus propre à méditer qu'à pratiquer la politique, et quand, en 1836, après deux ministères successifs il quittera le pouvoir, sa retraite lui paraîtra moins disgrâce que libération.

Dans le personnel gouvernemental d'aujourd'hui et de demain, d'autres hommes apparaissent, et au premier rang le comte Molé, doublement apte à réussir dans les conseils du roi s'il y entre jamais ; car à l'école de Napoléon, il a appris l'obéissance ; et il est assez gentilhomme pour que sa souplesse se pare toujours de dignité. Puis voici des noms que, dans les combinaisons ministérielles, on verra paraître ou reparaître : Humann, un Alsacien probe et instruit qui est préposé aux Finances : Montalivet, un familier du roi et qu'on ne manque pas de louer quand on veut plaire au monarque : d'autres encore qui sont prêts à tout appel et semblent bons pour tous les rôles, tels M. Barthe qui sera trois fois garde des Sceaux et M. d'Argout qui sera appelé tour à tour au Commerce, à l'Intérieur, aux Finances. Enfin il y a les maréchaux, ceux que, dans le langage du temps, on désigne sous le nom d'**illustres épées**, tels les maréchaux Soult, Gérard, Mortier. Leur glorieux passé les marque volontiers pour la présidence du Conseil, et ce sont ceux que le roi préfère. Pourquoi ? Parce que c'est avec eux qu'il pourra le mieux se tailler sa place dans le gouvernement

Je touche ici à l'un des traits dominants du règne. Pour qui voit les choses sous l'aspect le plus simpliste, le gouvernement de Juillet semble offrir le type de ce

régime parlementaire où le souverain occupe le rang suprême, mais sans prétendre à la direction des affaires. Combien la réalité n'est-elle pas différente ! Tout le travail du prince consiste en un effort tonnant pour élargir son rôle. *C'est moi qui mène le fiacre*, dit-il dans un langage familier. *On ne peut se passer de moi*, ajoute-t-il dans ses entretiens avec les diplomates. Lecteur assidu des journaux anglais, il y recherche tout ce qui, dans les coutumes britanniques, pourrait autoriser ses propres ingérences. En un langage qui eût gagné à se déguiser davantage, il laisse entendre qu'aux ministres en exercice, sa prévoyance a déjà préparé des successeurs : *Mes relais sont prêts*, dit-il non sans fatuité. Il se défend d'ailleurs de toute usurpation et ne veut, suivant ses propres expressions, que *sa part constitutionnelle*. Les crises ministérielles, si elles sont un embarras, ne lui déplaisent qu'à demi parce qu'elles lui fournissent l'occasion de montrer qu'il est le maître. Il ne supporte pas, sans quelque impatience, les éloges que la presse donne à ses ministres ou les succès que ceux-ci remportent dans les Chambres. C'est souvent lui qui, avec son esprit avisé, a suggéré les idées, tracé le cadre des réformes, fourni les arguments ; et il ne se console pas d'être, lui le roi, le seul qui a travaillé à huis clos. *Ah ! si j'avais une tribune !* se hasarde-t-il à dire. C'est surtout en matière de politique étrangère qu'il se pique d'exercer son droit d'intervention. Sébastiani lui a fort convenu parce qu'il le laissait correspondre, en dehors de lui, avec Talleyrand. Il garde bon souvenir de Laffitte qui était nonchalant et point jaloux. Si secourable qu'ait été Casimir Périer, il a éprouvé après sa mort un vague sentiment de délivrance. Maintenant son ministre des Affaires étrangères est le duc de Broglie qui ne se soumet qu'avec mauvaise grâce aux exigences royales. Plus tard, ceux des ministres des Relations extérieures qu'il goûtera le plus, ce seront Soult et l'amiral de Rigny qui lui laisseront les coudées franches. Le roi veut avoir communication de toutes les dépêches importantes et connaître les réponses. Sur le reste il peut céder, point là-dessus. *C'est*, dit-il, — et en cela il perpétue toute la tradition des Bourbons, — *que quand il s'agit de la sécurité nationale, je porte avec moi la responsabilité de la France*.

Pour étendre et garder l'influence, nulle témérité, nul éclat de paroles, surtout nulle atteinte aux lois, mais un art de louvoyer rarement égalé, jamais surpassé. Quand une difficulté grave surgit, le prince lève la séance, et chapitre séparément ses ministres. Sous une apparence souriante, il cache les finesses les plus madrées. Il excelle à persuader à chacun de ses conseillers qu'il est le préféré, et l'artifice réussit jusqu'à ce qu'il s'use à force d'être employé. Ses procédés extérieurs ne répondent pas toujours à ses sentiments intimes ; car il caresse surtout ceux qu'il craint le plus. Il sait s'élever au-dessus des froissements ou même des offenses, mais point jusqu'à les oublier. Tout ce travail du prince a pour but d'échapper à l'anonymat royal qui, en le confinant en un isolement superbe, ne lui laisse que la majesté, et répand sur d'autres la renommée. De cette renommée il veut sa part ; car il est sage, avisé, bon mainteneur d'ordre et de paix ; or il tient à ce que ses contemporains le sachent, et à ce que l'avenir ne l'ignore pas.

## II

Cette ardeur à gouverner est signe d'ambition ; mais elle est méritoire aussi, tant comporte de dangers et tant exige d'active sollicitude le métier de roi !

Si les passions factieuses se sont assoupies, c'est d'un assoupissement trompeur, sujet à d'inquiétants réveils. Contraints à cacher leurs menées, les artisans de troubles se sont enrôlés dans les sociétés secrètes, et particulièrement la *Société des droits de l'homme*. Le gouvernement s'est ému. Il est déjà armé par l'article 291 du code pénal qui interdit toute association non autorisée de plus de vingt personnes. Pour se mieux garantir, il obtient des Chambres, en mars 1834, une loi qui prohibe toute association, même n'ayant pas de réunions périodiques, même divisée en groupes de moins de vingt personnes chacun. Acculés à se dissoudre ou à se révolter, les plus ardents des affiliés se préparent à l'émeute. Entre toutes les villes, Lyon offre le terrain le plus propice. Là-bas s'est conservé le souvenir de l'insurrection de 1831. Entre les patrons et les ouvriers en soierie existent toujours, à l'état plus ou moins latent, des causes de conflit faciles à envenimer. Les agitateurs réussissent à rallier à leurs desseins une association ouvrière très puissante, celle des *Mutuellistes*. Le 9 avril 1834, un procès pour délit de coalition précipite l'insurrection. Elle dure cinq jours, favorisée qu'elle est par la configuration de la ville, l'étroitesse de certaines rues, les encouragements d'un grand nombre d'émissaires étrangers. Le cinquième jour seulement, le calme renaît et l'on peut compter les morts : 130 du côté des troupes, 170 du côté des insurgés. — Cependant à la nouvelle de l'insurrection lyonnaise, Paris s'agite à son tour, et le 13 avril, dans le centre de la ville, les barricades se dressent. Bien vite l'insurrection est maîtrisée, mais non sans un cruel épisode. Rue Transnonain, au quartier Saint-Merry, des coups de feu, partis d'une habitation, atteignent un officier déjà blessé ; alors les soldats font irruption dans la maison et n'épargnent personne. C'est cet épilogue de la lutte qui est demeuré fameux dans les fastes du parti républicain sous le nom de massacre de la rue Transnonain.

Ces *journées d'avril* 1834 sont les dernières des grandes insurrections républicaines. Quant aux légitimistes, on n'en parlera que pour mémoire. L'échec de la duchesse de Berry a détruit, au moins pour l'heure, toute espérance. Charles X traîne de château en château sa vie d'exilé. Il a résidé à Holyrood en Écosse, puis au Hradschin, vieux palais de Bohême ; il est maintenant à Butschirad, à cinq lieues de Prague ; en 1836, il partira pour Goritz où il n'arrivera que pour mourir. De ce côté nul sujet d'inquiétude pour le gouvernement : un danger toutefois, celui de l'isolement où le laissera, à l'heure des besognes vraiment reconstituantes, l'hostilité ou l'abstention de beaucoup d'hommes de bien, de haute condition sociale, et noblement fidèles au passé.

Restent les bonapartistes. La grande ombre de Napoléon, qui s'est projetée sur toute la Restauration, continue à hanter les imaginations : de là une force singulière pour qui s'abritera sous cette prestigieuse mémoire. Les poètes ne se lassent pas de chanter le grand Empereur : au théâtre, toute allusion à sa gloire militaire soulève des applaudissements : Charlet, Raffet reproduisent à l'envi les traits et l'uniforme des vieux soldats impériaux : prodigieusement habile à saisir l'actualité, Béranger mêle à la note indévote ou grivoise la note patriotique et militaire : le 13 septembre 1831, la Chambre des députés renvoie au ministre des pétitions réclamant que les restes du vaincu de Waterloo soient ramenés en France<sup>1</sup>. Louis-Philippe note tous ces signes : de là le dessein non de combattre la légende, mais de s'approprier le nom de Napoléon et, pour ainsi dire, d'en capter les rayons glorieux. Dans le nouveau personnel administratif ont été compris beaucoup de fonctionnaires de l'Empire et particulièrement des Cent-

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires de mon temps*, t. II, p. 220.

Jours. Les généraux des guerres impériales sont à l'honneur, et au point de s'étonner de leur crédit. La reine Hortense, en 1831, est venue à Paris avec son fils, celui qui sera plus tard Napoléon III ; le roi non seulement n'a pas invoqué contre elle les lois de proscription, mais l'a accueillie avec bienveillance quoique en secret. Le 28 juillet 1833, la statue de Napoléon a été replacée en grand apparat sur la colonne Vendôme. A-t-on réussi, à force de bons procédés, à neutraliser ce nom prestigieux et à l'absorber dans une gloire qui sera celle, non d'un parti, mais de la nation elle-même ? Le 22 juillet 1832, à Schoenbrunn, le duc de Reichstadt a terminé sa courte carrière. Avant même qu'il ne mourût, le prince de Metternich, en une dépêche au comte Apponyi, s'est appliqué à mettre en garde Louis-Philippe contre les ambitions de son successeur. **Je vous prie, écrit-il, de rendre le roi très attentif au personnage qui succédera au duc de Reichstadt. Le jour du décès du duc, le jeune Louis Bonaparte se regardera comme appelé à la tête de la République française**<sup>1</sup>. La prévision ne tardera pas à se réaliser. Le 30 octobre 1836, Louis-Napoléon fait irruption dans Strasbourg, cherche à entraîner la garnison aux cris : Vive l'Empereur. En ces conjonctures, le gouvernement, après avoir étouffé promptement la téméraire tentative, ne se départit pas de sa longanimité. Contre le conspirateur, nulle poursuite : il est embarqué à Lorient pour l'Amérique, et le roi lui fournit même les premiers subsides qui lui permettront de vivre en terre étrangère. Pendant ce temps, les complices du prince sont traduits devant le jury du Bas-Rhin. Ils sont acquittés. Quoi d'étonnant puisque le principal coupable a échappé ? Mais ce qui mérite d'être retenu, ce sont les manifestations de sympathie qui saluent leur acquittement. Et ces manifestations marquent chez les bonapartistes une obstination à vivre, plus forte que toutes les faveurs sous lesquelles le gouvernement prétend les étouffer.

Républicains, légitimistes, bonapartistes sont vaincus ; et on peut les croire désarmés. C'est la paix civile : est-ce, pour le prince, la sécurité ? Les émeutiers ne se découragent que pour faire place aux assassins. Nul souverain au dix-neuvième siècle n'a été, autant que Louis-Philippe, en butte à leurs coups. Je note un premier attentat en 1832. Le 28 juillet 1835, comme le roi, environné d'un brillant cortège, passe en revue sur les boulevards la garde, nationale, une machine infernale éclate qui est, l'œuvre de trois misérables : Fieschi, Morey, Pépin ; dix-huit personnes sont tuées, vingt-trois sont blessées. Le 25 juin 1836, un coup de pistolet est tiré sur le roi par un individu du nom d'Alibaud, au moment où le prince quitte les Tuileries pour se rendre à Neuilly. Et Alibaud aura des imitateurs : tels Meunier, le 27 décembre 1836, Darmès, le 15 octobre 1840, enfin un garde-chasse du nom de Lecomte, le 16 avril 1846. Et je néglige les projets plus ou moins mûris, éventés par la police.

Ce souverain si peu épargné est pourtant — et c'est là un de ses traits distinctifs — le plus humain des hommes. La philanthropie du dix-huitième siècle lui a insufflé la sensibilité, et les proscriptions révolutionnaires l'horreur du sang. En 1830, au moment du procès devant la Cour des pairs, il tremble pour les ministres de Charles X et, quand Montalivet lui annonce qu'ils sont sauvés, il l'embrasse avec effusion. Dès le début de son règne, la législation criminelle, terrible sous l'ancien régime, bien rigoureuse encore sous l'Empire, se tempère par de notables adoucissements. Certaines pratiques peu humaines sont abolies. C'est ainsi qu'à la honteuse chaîne des forçats se substitue l'emploi des voitures cellulaires. Plus tard le même souci d'humanité se révélera par une enquête aussi

---

<sup>1</sup> METTERNICH, *Mémoires*, t. V, p. 288.

vaste que consciencieuse sur le régime pénitentiaire. On a rappelé plus d'une fois le soin scrupuleux du monarque à lire, à annoter lui-même les dossiers des condamnés à mort dans l'espoir d'y trouver un motif à la clémence. C'est qu'il avait horreur des peines irrémédiables qui lui semblaient usurpation de l'homme sur la bonté divine. Autant que le lui permettront ses ministres, il fera grâce, grâce en 1836 à Meunier, l'un de ses assassins, grâce plus tard à Barbès et enfin à Blanqui.

### III

Je m'excuse de ne point suivre toujours l'ordre chronologique, et aussi de multiplier les retouches. C'est que j'ai le dessein de faire comprendre le règne plus encore que de le raconter. Il semble que, dans le train ordinaire des Tuileries, un élément nouveau se soit introduit. A la vie de cour avec son rigide cérémonial se mêle la vie de famille. Dans le cadre de famille, une image se détache, en un relief à la fois très net et très doux, c'est celle de la reine Marie-Amélie. Autant qu'on peut pénétrer le secret des âmes, c'est avec plus de répugnance que de joie qu'elle a gravi les marches du trône. Issue des Bourbons de Naples, elle est la petite-fille de l'impératrice Marie-Thérèse, la nièce de Marie-Antoinette, et se rattache par ses alliances aux plus vieilles dynasties de l'Europe. Elle, est la tante de la duchesse de Berry, grand'tante du jeune duc de Bordeaux, cousine germaine de la duchesse d'Angoulême, par suite, la proche parente de tous ceux que la Révolution a chassés. Souveraine sans l'avoir désiré, contrainte à subir des contacts ou à entendre des maximes qui contrastent avec tout ce qu'a connu sa jeunesse, elle s'est réfugiée dans sa tendresse pour son mari, dans sa sollicitude pour ses enfants, dans les pratiques d'une charité qui n'aspire qu'à se dissimuler. Neuf enfants dont huit vivants sont issus de son union : cinq fils, le duc d'Orléans et le duc de Nemours parvenus à l'âge d'homme, le prince de Joinville, le duc d'Aumale qui suit les cours du collège Henri IV, le duc de Montpensier qui est encore enfant : puis trois filles, la princesse Louise, la princesse Marie, la princesse Clémentine. Seul parmi les fils du roi, le duc d'Orléans a sa place — une place déjà dominante — aux Tuileries et dans la politique. La nature lui a prodigué toutes les grâces extérieures. Ceux qui le connaissent le mieux le jugent brave, actif, intelligent, généreux, mais téméraire d'idées et d'une fougue que ne retient rien. Il a détesté Casimir Périer, il déteste maintenant les doctrinaires et multiplie à l'opposition les sourires comme fait en Angleterre tout bon prince de Galles.

Cependant l'un des grands soucis du roi, de la reine surtout, c'est l'établissement de leurs enfants. Le 9 août 1832 a été célébré à Compiègne le mariage de la princesse Louise avec Léopold, roi des Belges. Ainsi s'est noué un lien de plus entre le jeune royaume et la France. Mais si nous en croyons les contemporains, la cérémonie fut triste par la différence d'âge entre les deux époux, par le sentiment d'une union où les convenances politiques tenaient plus de place que l'inclination, et aussi par la différence de religion. On vit s'accomplir un double rite : le rite catholique avec l'évêque de Meaux, le rite luthérien avec l'un des ministres du culte réformé ; et cette dualité de cérémonie ne laissa pas que d'impressionner comme chose inaccoutumée dans la maison de France. Maintenant la principale préoccupation familiale est le mariage du duc d'Orléans. Dans les cercles politiques et mondains, l'événement est très commenté d'avance. Tout ce qui, dans la haute aristocratie européenne, tient à la légitimité,

s'efforce de créer le vide autour de l'usurpateur. Il n'est point de race royale qui n'eût été flattée d'une alliance avec le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans : mais on repousse ce même prince comme fils du roi des Français<sup>1</sup>. A Saint-Pétersbourg le tsar travaille à prolonger cet interdit matrimonial, et à Paris, dans les salons du faubourg Saint-Germain, on compte avec un rancuneux plaisir les mois qui s'écoulent sans que l'héritier du trône illégitime trouve à qui s'allier. Aux Tuileries, on a deviné l'encerclement, et le sentiment des obstacles redouble l'ardeur de les briser. La plus triomphante réponse serait une alliance avec l'antique maison d'Autriche. Le duc d'Orléans est fait à souhait, spirituel, de haute mine, et même, quand il s'en donne la peine, de grand air princier. Donc il prend la route de l'Allemagne, accompagné de son frère le duc de Nemours. C'est au printemps de 1836. Thiers qui est alors, ainsi qu'on le dira bientôt, ministre des Affaires étrangères, prend très à cœur la négociation. Le jeune prince visite Berlin où il conquiert par sa bonne grâce, et arrive à Vienne où sa présence est événement. Les vues se portent sur l'archiduchesse Thérèse, fille de l'archiduc Charles. Le monde diplomatique est fort attentif, et les prévisions s'échangent, on dirait volontiers les paris. Le prince, à force de succès personnels, réussira-t-il à rompre le charme ? A la cour de Vienne, on lui rend hommage, mais sans que les répugnances s'apaisent. On a jadis donné à la France deux souveraines, Marie-Antoinette, Marie-Louise ; et ni le sort tragique de l'une ni la prompte chute de l'autre, n'invite à un nouvel essai. La plus hostile est l'archiduchesse Sophie, très active et fort en crédit. Sur ces entrefaites, on apprend l'attentat d'Alibaud. C'est le troisième depuis quatre ans : *Vous plaî-t-il, dit-on à la jeune archiduchesse, d'entrer dans une voiture dont, à tout propos, les balles peuvent percer les vitres.* Ce qui s'est ébauché de négociations s'interrompt ; et le prince revient en France en passant par Milan où il semble qu'un autre projet n'ait pas eu meilleure fortune. A Paris, la reine se décourage et, si sainte qu'elle soit, se dépite un peu : *Ah ! cette couronne, se surprend-elle à dire, voilà donc ce qu'elle nous coûte.*

#### IV

D'inquiétantes perspectives de guerre ont troublé les premières années du règne. Maintenant à l'agitation succède le calme ; à part l'Espagne qui, depuis la mort de Ferdinand VII, est en proie à la guerre civile, le roi peut, d'un esprit plus reposé qu'anxieux, interroger l'horizon politique.

En Italie les Autrichiens sont à Bologne, les Français à Ancône, les uns et les autres faisant faction, mais en une rivalité tranquille qui atteste la jalousie d'influence plutôt qu'elle ne comporte l'hostilité. Le régime ancien a été restauré à Modène, à Parme, et pareillement à Bologne où les légats du pape exercent leur domination à la fois routinière, tracassière et paternelle. En ce retour de torpeur, le Piémont seul mériterait l'attention. Là règne Charles-Albert, le libéral de 1821. En apparence il continue les traditions de son prédécesseur Charles-Félix mort en 1831. C'est le même train de cette maison de Savoie, fermée aux idées nouvelles, inclinée avec déférence vers Vienne, toute défiante des Français et des opinions françaises, rigide et cependant populaire, économe, mais vivant sur un vieux fond de magnificence soigneusement ménagé. De temps en temps,

---

<sup>1</sup> Lettre particulière du prince de Metternich au comte Apponyi, 30 juillet 1836. (METTERNICH, *Mémoires*, t. VI, p. 167.)

cette vie paisible, régulière et sommeillante, se traverse de rêves ; et le rêve à la fois confus et superbe, le rêve caressé, repoussé. repris encore, le rêve qui pendant quinze années torturera et fascinera Charles-Albert, c'est celui du Piémont secouant vis-à-vis de l'Autriche les vieux liens de révérence, se retournant, d'un geste tout nouveau, vers la France, mobilisant sa petite, mais solide armée, et étendant sa domination sur tout le nord de la péninsule. A Turin notre représentant est M. de Barante. A son instigation se pratiquent quelques timides hardiesses, par exemple, celle de lire le *Journal des Débats* et de vanter les institutions constitutionnelles. Dans ses salons, un homme se montre, très jeune encore, réfléchi, économe de paroles, de flegme britannique plutôt que d'expansion italienne. Il s'appelle Cavour, et celui-là dépassera ce que les plus téméraires osent rêver.

Le roi, autant qu'on peut le pénétrer, ne distingue guère ces perspectives ; car il est de ces sages, à la vue un peu limitée, qui se confinent dans le présent plutôt que de ces divinateurs qui percent l'avenir. Sa vigilance se porte surtout sur le centre et le nord de l'Europe, partagée entre les trois empires continentaux.

Et d'abord l'Autriche. Louis-Philippe y a pour ambassadeur M. de Saint-Aulaire qui vient d'arriver de Rome. Celui-ci s'est appliqué dès les premiers jours à observer la haute société viennoise. Ses appréciations sont plus découragées qu'optimistes, tant il sent une antipathie tenace contre le régime fondé en Juillet. Ce n'est d'ailleurs, juge-t-il, que bouderie, bouderie hautaine qui se garde d'aller jusqu'à l'hostilité. Metternich était puissant sous l'empereur François mort tout récemment, et ne le sera pas moins sous son successeur l'empereur Ferdinand. L'essentiel est donc de le pénétrer. Il affecte de se hausser au-dessus des préventions de la Cour et de l'aristocratie. Il proclame très haut le vœu d'une paix solide et durable. Bien plus, avec une fatuité singulière, il entreprend de guider le roi des Français. **Il va jusqu'à nous honorer de ses conseils**, écrit ironiquement le duc de Broglie<sup>1</sup>. L'un de ses traits distinctifs est d'imprimer à toutes ses communications, quand bien même la conclusion serait la plus réaliste du monde, un certain tour de dogmatisme philosophique. En des dépêches adressées au comte Apponyi, mais destinées à être mises sous les yeux de Louis-Philippe, il s'applique à inculquer au monarque les vraies maximes d'un bon gouvernement. En un langage banal qui se donne des airs de profondeur, il l'invite à se montrer conservateur, à surveiller les sociétés secrètes, à garder la main sur les choses de l'armée et de la diplomatie. D'autres fois, il le prémunit, et fort sagement, contre les hommages trop multipliés à la mémoire de Napoléon ; car à force de jeter son nom au peuple, on risque, dit-il, de rendre force et confiance au parti bonapartiste. — Avec modestie, presque avec humilité, le roi se fait écolier. Dans sa conduite, n'y a-t-il pas un de ces manèges dont la politique offre tant d'exemples ? Ces coquetteries avec le prince de Metternich sont un artifice pour rendre la Grande-Bretagne moins exigeante en lui persuadant qu'au besoin on peut se pourvoir ailleurs. Puis le roi a souci du mariage de ses enfants, et à tout événement il est bon de ménager le tout-puissant chancelier.

Après l'Autriche, la Prusse. D'elle rien n'est à craindre tant que vivra le roi Frédéric-Guillaume III. Il a connu trop d'orages pour s'exposer à de nouvelles tempêtes. **L'atmosphère est ici plus pacifique encore que l'atmosphère de France**, écrit de Berlin M. de Barante qui vient de quitter Turin pour se rendre à Saint-

---

<sup>1</sup> Duc DE BROGLIE, *Souvenirs*, t. IV, p. 25.

Pétersbourg. Ce n'est pas que, sur les bords de la Sprée, il n'y ait des sous-lieutenants rêvant avancement et des princes très prompts aux exaltations guerrières. Mais le roi contient toutes les velléités d'aventures. A deux signes seulement se révèlent les ambitions prussiennes : par ses Universités, elle forme à son image la jeunesse allemande : par les traités de commerce qui se concluent sous son inspiration entre les différents États de la Confédération, elle jette les premiers fondements de l'unité germanique. Mais ce sont là périls lointains et que les plus prévoyants seuls peuvent discerner.

Toute autre est la Russie. Chose étrange chez le chef d'une dynastie où l'ordre de succession au trône a été si souvent interverti, l'empereur Nicolas affecte de se faire, aux yeux de l'Europe, l'intraitable champion de la légitimité ! Avec sollicitude il s'enquiert des affaires françaises ; mais avec une intention marquée, il évite de parler du roi des Français. Comme il est un souverain essentiellement militaire, on lui a envoyé comme ambassadeur des militaires ; tel le maréchal Maison. Rien n'a réussi à vaincre la malveillance ou à adoucir les rancunes. Maintenant, à l'égard de M. de Barante qui vient d'arriver, la même attitude persiste. Cependant l'objet principal de la politique russe est de nous séparer de l'Angleterre, et le tsar attend avec toute la tenace patience de la haine l'occasion de réaliser son dessein.

Aux jours d'été, quand, en Allemagne ou en Bohême, les stations thermales se peuplent d'hommes politiques, les souverains de Russie et d'Autriche méditent de se réunir, *en alliés intimes*, disent-ils, et ils invitent avec condescendance le roi de Prusse à se joindre à eux. En septembre 1833, le rendez-vous est Munchensgrätz. L'empereur d'Autriche arrive, puis Nicolas. Le roi de Prusse se montre, puis se fait représenter par le prince royal. Les conseillers des souverains tiennent la plume ; et un acte s'élabore qui a pour objet de reconnaître à tout État indépendant le droit d'appeler à son secours les autres États, en cas de désordre intérieur ou de dangers au dehors. C'est le *principe d'intervention*, solennellement proclamé, à l'encontre de la maxime contraire, professée à Londres et à Paris. Une disposition suit qui vise très clairement la France. Elle est ainsi conçue : *Dans le cas où l'assistance matérielle de l'une des trois Cours d'Autriche, de Prusse ou de Russie aurait été réclamée et qu'une puissance quelconque voulût s'y opposer par la force des armes, les trois Cours considéreraient comme dirigé contre chacune d'elles tout acte d'hostilité entrepris dans ce but*<sup>1</sup>. La déclaration, à la fois pompeuse en ses termes et un peu puérile en ses vagues menaces, est signée par les deux empereurs et plus tard — avec un médiocre empressement, semble-t-il — par le roi de Prusse. — En septembre 1835, nouvelle entrevue des souverains, cette fois à Tœplitz. En ce lieu affluent tous les princes secondaires, tous les *Dii minores* de la Conférence germanique. *Nous possédons déjà plus de quarante princes*, écrit Metternich ; *ils pleuvent incessamment sur nous comme une pluie d'orage*. Il ajoute avec une remarquable tiédeur d'hospitalité : *Heureusement ils s'en iront de même*. A Munchensgrätz on a conclu un arrangement, presque un traité. Ici, il semble qu'on se borne à des échanges de vues, le tout coupé de parades, de banquets, de représentations théâtrales, de jeux de société, et même, si nous en croyons la princesse Mélanie de Metternich, de tours de chiens savants. Puis on se sépare comme on est venu. *Non seulement les grandes puissances n'ont aucune affaire*, écrit M. de Barante au duc de Broglie, *mais elles n'ont rien à se dire*. Elles sont

---

<sup>1</sup> *Mémoires du prince de Metternich*, t. V, p. 542-544.

condamnées à des relations muettes. — Nous vivons ici bien doucement, mande de son côté M. de Saint-Aulaire.

C'est en portant ses regards vers la Grande-Bretagne que le roi achève l'examen de ses relations internationales. Il est, par intervalles, un peu lassé de l'alliance anglaise ; et, chose étrange, Talleyrand, ce grand artisan de l'accord, a cédé aussi, dans les derniers temps de son ambassade à Londres, au même sentiment désabusé. C'est qu'au *Foreign office* domine lord Palmerston, le plus rogne des hommes, le plus pénétré des préjugés antifrçais. En dépit de ces déplaisirs, le duc de Broglie qui ne quittera définitivement le ministère des Affaires étrangères qu'en février 1836 persiste à prêcher l'alliance, jugeant qu'avec elle la paix est assurée, que sans elle tout peut être aventure. Et avec la hauteur un peu raide qui lui est familière, il oppose son obstiné vouloir aux passagers découragements du roi.

## V

En Louis-Philippe, je me suis appliqué à étudier l'homme et le souverain ; en même temps j'ai groupé autour de lui quelques-uns des événements du règne, quelques-unes des manifestations où se révèlent les tendances du gouvernement.

Au-dessous du roi fonctionnent les grands corps de l'État.

La Chambre des pairs tient la première place par son rang officiel, la notoriété de ses membres, la somptuosité même du palais où elle siège. Toute cette décoration extérieure déguise mal sa décadence et bien qu'elle soit très imposante encore, on devine que l'influence politique va se concentrer ailleurs.

Avec la chute de Charles X, sa mutilation a commencé. La Charte a annulé toutes les nominations faites par le dernier roi. Puis plusieurs ont, à l'exemple de Chateaubriand, résigné leur charge. Parmi ceux qui ont gardé leur siège, quelques-uns se retranchent dans un impénétrable et triste silence, jugeant leur rôle fini.

Le procès des ministres de Charles X a ramené un moment l'attention vers les pairs. On a essayé de préjuger leur vote et, en attendant, on les a fort injuriés. De ces injures plusieurs se sont réjouis : Si l'on nous insulte, ont-ils observé, c'est le signe que la vie ne s'est pas encore retirée de nous.

Cependant une disgrâce plus cruelle que toutes les autres les attendait. Le 27 août 1831, au Palais-Bourbon, Casimir Périer est monté à la tribune. Il était ce jour-là de maintien un peu moins assuré qu'à l'ordinaire. C'est que les hommes de nature droite éprouvent quelque embarras quand les circonstances les obligent à parler contre leurs pensées. Or, tel était le cas fâcheux où se trouvait Casimir Périer. Tous les groupes de l'opposition, et appuyés cette fois par une portion notable de la bourgeoisie conservatrice, demandaient que l'hérédité de la pairie fût supprimée ; et aux élections récentes, ce vœu avait été consigné dans la plupart des professions de foi. Casimir Périer était trop éclairé pour ne pas comprendre tout ce que le principe héréditaire communiquait à la Chambre haute de stabilité, d'autorité, d'indépendance. A détruire ce reste du passé, l'imprudance était d'autant plus grande qu'on ne pourrait plus relever ce qu'on aurait une fois aboli. En dépit de ces considérations, le premier ministre avait

jugé au-dessus de ses forces de résister au vœu public ; et c'est ainsi qu'il venait demander que les pairs fussent désormais à vie et nommés par le roi.

Le débat s'ouvrit le 20 septembre 1831 à la Chambre des députés. Tel était au dehors le courant de l'opinion qu'on croyait à une discussion écourtée et à un sommaire holocauste. La sagesse l'emportant sur l'ignorance ou la passion, l'hérédité trouva les plus illustres défenseurs. A Berryer et à Guizot, Thiers se joignit bien que son passé et ses attaches semblèrent le porter vers le parti contraire. C'est que de ce personnage d'intelligence prodigieuse, de mobilité prodigieuse aussi, on pouvait tout attendre, une acuité de prévoyance touchant à la divination, et parfois aussi une précipitation de dessein poussée jusqu'à l'étourderie. Entre tous les champions de l'hérédité, le plus écouté fut Royer-Collard qui dénonça, avec une grave et sombre véhémence, les progrès des mœurs niveleuses qui seraient celles de la démocratie. Les pairs s'étaient résignés à leur sort. La délibération se prolongeant, ils reprirent un peu d'espoir. Et en effet, tant de raison éloquente opérait des conversions inattendues. C'était de quoi fortifier la minorité, mais non au point de conquérir le succès. Par 206 voix contre 86, l'hérédité fut condamnée : **Nous avons eu, écrivait M. Guizot, les honneurs du combat, non les profits de la victoire.**

Il fallait obtenir des pairs qu'ils consentissent à leur propre sacrifice. Trente-six pairs nouveaux furent nommés qui, par leur suffrage, assureraient la mutilation. Parmi les nouveaux promus, je note des généraux, des administrateurs, des hommes politiques. J'y note aussi le nom du prince de la Moskova. Son principal titre n'était-il pas l'illustration paternelle ? Ainsi — et le plus pénétrant des ironistes n'eût pas imaginé mieux — l'hérédité retrouvait sa place, même dans l'acte qui avait pour but de l'abolir pour jamais.

**Le Luxembourg ne sera plus qu'un hôtel des Invalides pour fonctionnaires retraités ou une maison de plaisance pour courtisans** : ainsi pensèrent, en une impression découragée, beaucoup de membres de la haute Chambre. La vérité, c'est que, de grand corps politique, ils descendaient au rang de **Sénat conservateur**. Quelle que fût leur diminution, leur rôle demeurerait considérable à la condition qu'ils sussent le remplir, et surtout aller jusqu'au bout de leurs droits. Presque aussitôt ils s'affirmèrent en rejetant la loi du divorce, récemment votée par les députés.

Cependant, outre leurs fonctions législatives, les pairs étaient investis des plus éminentes attributions judiciaires ; car la Charte, on s'en souvient, leur déférait les crimes de haute trahison et les attentats contre la sûreté de l'État. Et ce rôle de hauts magistrats, ils allaient le remplir dans le jugement des hommes qui avaient fomenté ou dirigé en avril 1834 la double insurrection de Lyon et Paris.

Bien que ce procès — le **Procès des accusés d'avril** ainsi qu'on l'appela — apparaisse, à distance, tout dépouillé de l'intérêt qu'il offrit aux contemporains, il est impossible de ne pas le mentionner, tant il accumula de passions ! Ce fut l'épilogue de deux émeutes, mais épilogue presque aussi mouvementé que les émeutes elles-mêmes une instruction qui dura près d'une année : 121 accusés renvoyés devant la Cour, sans compter 43 contumaces : beaucoup de comparses, mais au-dessus d'eux quelques hommes très connus du public, tels Godefroid Cavaignac. Guinard, Armand Marrast, englobés dans les poursuites pour complicité par provocation : les accusés se transformant en accusateurs et essayant d'attirer à l'audience, sous prétexte de les défendre, les tenants les plus notables de l'opposition, en sorte que le procès se transformât en un vrai Congrès républicain : les pairs se refusant à ce tournoi entre le crime et la justice

: les accusés alors se répandant en un torrent d'injures ou se retranchant dans un silence plus dédaigneux qu'aucune parole. Celui qui préside est le baron Pasquier, personnage assez indifférent aux formes politiques — car il n'a refusé ses services à aucun gouvernement — mais d'esprit délié, de rare sang-froid, et qui semble fait pour la présidence de la haute Chambre ; car il la gardera durant tout le règne. Usant d'une façon très large, trop large peut-être, de son pouvoir discrétionnaire, il décide que le cours de la justice ne peut être interrompu et que la procédure contre les accusés rebelles pourra être continuée même hors de leur présence. Une trentaine de prévenus, la plupart Lyonnais, consentent à se laisser juger. Sur ces entrefaites une nouvelle étrange se répand. La prison de Sainte-Pélagie n'est pas tellement gardée qu'on ne s'en puisse échapper : tel est le cas des principaux accusés, Armand Marrast, Guinard, Cavaignac, qui, par un souterrain, gagnent une maison voisine. Il ne reste plus guère que des comparses. Les arrêts se succèdent, suivant les diverses catégories, du mois d'août 1835 au mois de janvier 1836, mais en présence d'un public lassé et aussi indifférent qu'il a été naguère attentif. Les peines s'échelonnent, depuis la déportation jusqu'au simple emprisonnement. Mais qu'on ne s'apitoie pas trop ; cette époque fut celle des déclamations plutôt que des vraies tragédies. Encore une année et, au début de 1837, une amnistie libérera ceux que la haute Cour a condamnés.

## VI

Au-dessous des pairs, les députés, à la seconde place par le rang officiel, mais projetant sur la royauté leur ombre et prétendant attirer presque tout à eux.

Au fauteuil est assis M. Dupin. Il y siégera jusqu'en 1840 et aura pour successeur presque immédiat M. Sauzet qui sera réélu d'année en année jusqu'à la chute du régime. Ainsi la fonction présidentielle sera aussi stable que sont mobiles et changeantes les combinaisons ministérielles.

La Chambre qui a créé la royauté a été dissoute en 1831 ; puis de nouvelles élections ont eu lieu en 1834, en sorte que, depuis l'établissement du régime, le corps législatif a été renouvelé deux fois. Un aspect un peu plus jeune qu'au temps de la Restauration ; car la législation électorale, en même temps qu'elle a diminué le cens, a abaissé de quarante à trente ans l'âge de l'éligibilité. Parmi les élus, beaucoup d'avocats : presque seuls ils sont capables d'improviser, et cette époque marque bien leur apogée ; puis beaucoup de fonctionnaires, près de 150 ; moins de grands propriétaires que sous la Restauration, mais plus de manufacturiers, et dans les années suivantes le nombre s'en accroîtra à mesure que se développeront les intérêts industriels.

Voici maintenant les groupes : à l'extrême droite une vingtaine de légitimistes et au milieu d'eux Berryer ; à l'extrême gauche un nombre à peu près égal de députés dont le plus en relief est Garnier-Pagès, non le Garnier-Pagès, loquace et gonflé qui s'épanouira béatement en 1848, mais un autre Garnier-Pagès, son frère, qui eut du talent et mourut jeune. Les plus modérés de l'extrême gauche voisinent avec les plus ardents de la gauche dynastique, forte de cinquante membres environ. Là on accepte la monarchie ; on affecte même par intervalles de la révéler, mais à la condition qu'elle se désarme au point de n'être plus que symbole et décoration. Le chef est Odilon Barrot, bon juriste, d'âme honnête, de parole ample et parfois éloquente, mais masquant des vues très courtes sous un

langage qui prend des airs de profondeur ; irréfléchi sous des apparences méditatives, très capable de saper la monarchie quoique tout à fait sans le vouloir et en se piquant même de loyalisme.

Le reste de la Chambre forme la masse conservatrice ; mais cette masse elle-même a subi une double désagrégation. D'un côté tend à se former le *tiers parti* qui bientôt deviendra le *centre gauche*. Thiers en est le personnage le plus important : au-dessous, quelques noms très notables : Hippolyte Passy, M. Pelet de la Lozère qui seront bientôt ministres ; puis, aux limites de la gauche dynastique, et se confondant presque avec elle, un député de la Loire-Inférieure, tout nouvellement élu, M. Billault, qui sera ministre aussi, et avec éclat, mais sous un autre règne. — Tel est le premier démembrement de la majorité. Un autre groupe de vingt à vingt-cinq membres est celui des doctrinaires qui forment en grande partie le centre droit. Là autant d'hommes, autant de physionomies distinctes. Bien en relief apparaît, déjà inclinant vers la tombe, le patriarche du parti, Royer-Collard. Bien que juge sévère de la Restauration, il entend lui demeurer fidèle. Estimant son rôle fini, il semble moins participer à la vie qu'y assister, en témoin hautain et parfois aux allures de prophète. Tel est demeuré son prestige que la même attention qui recueille ses rares, ses très rares paroles, s'applique à interpréter son silence. Le règne de la bourgeoisie lui semble comme un simple rideau derrière lequel il entrevoit l'avènement de la démocratie pure, et cette perspective le remplit d'effroi. Chez lui nulle illusion sur la solidité du régime et souvent nulle indulgence pour ses propres amis. *La quasi légitimité*, écrit-il, aura bientôt usé les honnêtes gens qui s'y sont confiés<sup>1</sup>. — Autant Royer-Collard vieilli se replie en son découragement, autant Guizot, en pleine maturité, déploie son active ardeur. Dans le cabinet du 11 octobre, il est ministre de l'Instruction publique, ministère jugé alors secondaire ; mais par sa hauteur de vues et son éloquence, il déborde bien au delà de ses fonctions. — Ce groupe des doctrinaires a ses indépendants : tel M. de Rémusat, souple, brillant, sceptique, curieux d'esprit, téméraire d'idées, se hasardant volontiers en marge de ses amis et qu'on verra plus tard ministre sous la présidence de M. Thiers. D'autres noms méritent d'être cités : M. Duchâtel, déjà très en relief par son talent et qui sera plus tard associé à M. Guizot, dont il est l'ami ; Vitet et Saint-Marc Girardin, l'un et l'autre attirés par les lettres plus encore que par la politique. Puis il y a les jeunes, tel M. Piscatory, actif, aventureux, prompt aux reparties, d'humeur voyageuse. Un homme complète le groupe : M. Duvergier de Hauranne, si assidu au Palais-Bourbon qu'il semble que la Chambre soit son unique domicile et sa vraie patrie, perpétuellement en garde contre les prétendus empiétements du pouvoir royal et au point de se séparer souvent de ses amis, mêlé par goût non par ambition — car il est aussi désintéressé que passionné — à tous les pourparlers, à toutes les combinaisons, à toutes les intrigues. Non content d'y participer, il les note pour l'avenir : car il sera l'historien ou plutôt l'annaliste du gouvernement parlementaire, et peut-être le seul qui y ait cru toujours et tout à fait.

A peine ai-je achevé ce classement que je sens combien il est sujet à retouche. Qu'on considère ces députés. Ils se sentent trop en sécurité pour qu'on puisse les mener par la peur. Ils sont trop pénétrés de leurs lumières, trop pétris de vanité bourgeoise pour se plier sans révolte sous une discipline. Ils ont trop brisé la tradition monarchique pour être guidés par la fidélité. Ainsi manquent les grands

---

<sup>1</sup> Lettre à M. de Barante, 17 septembre 1883. (*Correspondance de M. de Barante*, t. V, p. 75.)

mobiles qui d'ordinaire ont empire sur les hommes. De là, dans les groupes divers, de perpétuels effritements, des désertions, des retours, des manèges de toute sorte, de telle manière que les supputations, vraies un jour, cessent de l'être le lendemain. Interprète du corps électoral et maîtresse du budget, la Chambre fait ou défait, ébranle ou consolide les ministères. C'est pourquoi, au fond de tous les débats d'ordre extérieur ou intérieur — débats sur l'Adresse, interpellations, discussions de fonds secrets on découvre, sous une forme plus ou moins dissimulée, une pensée dominante qui est de modifier ou de renverser le cabinet. A ce jeu tout le monde se passionne : les grands chefs pour saisir le pouvoir comme on ferait d'une proie ; les personnages de moindre importance pour recueillir, au hasard des combinaisons, un portefeuille ou un sous-secrétariat d'État, fussent-ils le recevoir en dépôt ou même en entrepôt, en attendant leur remplaçant. Du haut en bas, ce ne sont que calculs. Il y a les fonctionnaires, attentifs à élever quiconque les favorisera le plus ; d'autres, sans être fonctionnaires, escomptent ce que l'amitié d'un ministre peut leur apporter en supplément de crédit. Puis il y a ceux qui ont des rancunes à satisfaire, ceux que travaille la joie d'abaisser, ceux qui, ayant refusé un portefeuille, ne pardonnent pas à quiconque a accepté ce qu'ils ont dédaigné. Parmi ceux mêmes qui n'ont rien à gagner ou à perdre, le tapage des compétitions produit parfois, à lui seul, une excitation joyeuse et, tout assoiffés de changement, ils poussent aux crises, à la manière des enfants qui aiment à casser un jouet qui a trop duré. Qu'on ait la patience de lire les débats parlementaires d'alors. Il y a des mots soulignés, suivant les notations des sténographes, par des sensations ou des *mouvements prolongés* et dont le sens nous échappe complètement. Pour deviner il faudrait une clef, et la clef est aujourd'hui perdue. On connaît ces vieux parchemins où, sous l'écriture apparente, une autre écriture se cache qu'il faut remettre au jour. Ici il faut pareillement lire autre chose que ce qui est écrit. Il y a souvent de la feinte dans les violences, de la perfidie dans l'éloge. Il y a les homélies patelines où se réfugient les petites trahisons. Il y a aussi une certaine façon de grandir les petits sujets, de rapetisser les grands, de façon à les mettre au juste point des haines, des convoitises, des ambitions à satisfaire. C'est surtout dans le *tiers parti* qu'on peut observer les plus subtiles manœuvres. On l'appelle parfois le *juste milieu* ; ce qui semble dégager, mais bien à tort, une odeur de vertu. Il se gonfle et se dégonfle suivant que l'intérêt commande d'y prendre abri ou de s'en évader. Il absorbe en lui les inquiets, les jaloux, les déçus. Tous ces hommes, dans l'espoir d'être chefs, aspirent à former, dans le groupe même, des sous-groupes qui s'émiettent à leur tour. C'est là qu'ils nouent de petites intrigues qui s'entrecroisent avec les grandes ; et cela dure jusqu'à ce que, ne pouvant former un parti à eux seuls, ils se contentent désormais d'envier.

Je me reprocherais de trop souligner ces faiblesses. En dépit de ces misères, et bien que, depuis la Restauration, les tailles eussent un peu baissé, on retrouvait en ces assemblées plusieurs des meilleures qualités françaises. Pour qui ne voit que l'ensemble, l'aspect demeure très digne : des hommes à l'apparence grave, au costume sévère, au langage très châtié ; des rivalités très vives, mais dissimulées, en général, sous la courtoisie des formes ; une remarquable probité privée, même chez les moins scrupuleux en matière d'intrigues politiques. Bien que les exigences des électeurs soient plus grandes que sous le régime précédent, la difficulté des communications met obstacle aux visites importunes, en sorte que le recueillement est possible et qu'on garde le loisir d'être laborieux à souhait. Les fonctionnaires sont très nombreux, et on ne laisse pas que de

suspecter leur indépendance : en revanche ils sont très instruits, et chacun dans sa spécialité — conseiller d'État, magistrat, militaire, administrateur — apporte à ses collègues les plus précieuses lumières : de là une remarquable utilisation des compétences, une étude approfondie des projets, une lucidité de rédaction qui le plus souvent rend superflues les circulaires explicatives. Cette époque — et l'éloge n'est pas mince — fut une de celles où les lois offrirent le plus l'aspect de la coordination logique et de la clarté.

On se contentera de mentionner ici les principales de ces lois.

M. de Martignac, en 1828, s'était efforcé d'étendre à la commune et au département les maximes de liberté proclamées par la Charte. L'aveugle opposition des partis extrêmes avait mis obstacle à son dessein. Après la révolution de Juillet, la pensée fut reprise. Une loi du 21 mars 1831 substitua, pour le recrutement des conseils municipaux, le système de l'élection au choix par le gouvernement<sup>1</sup>. Le 22 juin 1833, le même système électif fut appliqué aux conseils généraux<sup>2</sup>.

On a déjà marqué la rigueur extrême de notre droit criminel. Une loi du 28 avril 1832 supprima ce qui était resté des temps barbares : peine du carcan, marque au fer rouge sur l'épaule des condamnés. Elle abolit la peine de mort pour vols qualifiés, quels qu'ils fussent, émission de fausse monnaie, contrefaçon du sceau de l'État ou des effets publics. L'innovation la plus importante fut la faculté accordée au jury d'appliquer en matière criminelle les circonstances atténuantes que le code pénal de 1810 avait réservées aux seules matières correctionnelles<sup>3</sup>.

La Restauration avait, par plusieurs actes législatifs ou ordonnances, pourvu à l'instruction primaire. Toutefois une loi générale manquait. Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet du 11 octobre 1832, Guizot eut à cœur de combler la lacune. Il écartait l'obligation qui serait vexatoire si les autorités se montraient trop vigilantes, et illusoire si le contrôle se relâchait. Il repoussait la gratuité, celle-ci ne devant être accordée qu'aux pauvres. Il proclamait l'entière liberté, sous la seule condition qu'un double certificat de moralité et de capacité constatât l'aptitude à enseigner. Il établissait que chaque commune aurait en principe son école, et chaque département son école normale. Loin de proscrire les influences religieuses, il voulait qu'elles fussent dominantes. Le 18 juillet 1833, en une mémorable circulaire, il marquait aux instituteurs la grandeur de leur rôle : *En travaillant, disait-il, pour les hommes, ils ne devront attendre leur récompense que de Dieu.* Et il invitait les maîtres de la jeunesse à affermir dans les cœurs la foi dans la providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre social est en péril.

A côté des lois libérales, je note les lois de défense ou de répression : loi réglant la profession de crieur public, loi sur la détention des armes de guerre, loi sur les associations. A ces lois s'ajoutèrent en 1835, à la suite de l'attentat de Fieschi, trois lois sur la presse, le jury, les cours d'assises. Toutes trois avaient un but

---

<sup>1</sup> Cette loi fut complétée par une autre loi du 18 juillet 1837 sur les attributions des maires et des conseils communaux.

<sup>2</sup> Cette loi, comme la loi municipale, fut complétée par une loi du 10 mars 1838 qui fixa — mais avec une sollicitude visible, à ne pas trop les élargir — les pouvoirs des assemblées départementales.

<sup>3</sup> DUVERGIER, *Collection des lois*, 1832, p. 121 et suiv.

commun : contenir l'audace des journaux et fortifier l'autorité. Ce furent ces lois que, dans le langage du temps, on appela les *lois de Septembre*<sup>1</sup>.

Dans l'ordre économique, l'Empire et la Restauration avaient semblé obéir à un seul souci, celui de protéger contre la concurrence étrangère l'agriculture et l'industrie nationales. Le gouvernement de Juillet, en développant les libertés politiques, ne se piquerait-il pas de développer pareillement la liberté commerciale ? Dès le début du règne, ceux qu'on appelait les *économistes* s'étaient efforcés de pousser le gouvernement dans cette voie. En 1832, M. Duchâtel disait aux fabricants de draps d'Elbeuf : *Votre privilège constitue un canonicat dans lequel vous ne pouvez vous éterniser*<sup>2</sup>. Mais, pour garder ce *canonicat*, industriels et manufacturiers, en Flandre, en Normandie, en Lorraine, en Alsace, avaient coalisé leurs efforts. Tantôt, avec une légère intimidation ils laissaient entendre que leur dévouement. serait proportionné aux garanties qu'ils trouveraient pour leurs intérêts ; tantôt ils insinuaient qu'un abaissement des droits protecteurs entraînerait un abaissement proportionnel des salaires ; et ils ne manquaient pas de rappeler qu'en 1831 une question de salaire avait jeté dans l'insurrection les ouvriers de Lyon ; puis en un langage perfidement habile et pour émouvoir la fibre patriotique, ils dénonçaient toute diminution de tarifs comme une concession à l'Angleterre. Tout ce travail n'avait point été vain : beaucoup de discussions, et l'une notamment poussée très à fond, au printemps de 1836 ; quelques partiels abaissements de droits ; mais nulle refonte générale de la législation existante. Et dans la dernière partie du règne, ni l'exemple de Cobden, ni les écrits des économistes, ni les opinions libre-échangistes du ministre de l'Intérieur M. Duchâtel ne réussirent à amener un changement d'orientation, tant le régime protecteur a de puissants patrons, tant la conviction règne que de fortes bannières de douanes sont encore nécessaires pour assurer la prospérité de l'agriculture et permettre l'achèvement de notre outillage industriel.

A défaut de grandes réformes voici, groupées suivant l'ordre des temps, des mesures partielles réalisant diverses améliorations économiques ou sociales. Je note, à la date du 7 juillet 1833, une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, loi qui sera complétée en 1841. La Restauration avait créé les caisses d'épargne ; une loi du 5 juin 1835 les organisa. Le 21 avril 1836, les loteries furent prohibées. En la même année 1836, une autre loi fut votée — et celle-là d'importance capitale — pour accroître le réseau de nos chemins vicinaux. Mais était-ce seulement des voies vicinales qu'il convenait de s'occuper ? A l'époque où nous sommes, l'exploitation des chemins de fer commençait. Quel en serait le régime ? Telle était la question qui déjà se débattait et qui, dans la suite du règne, tiendra une des premières places dans les sollicitudes du public, des Chambres, du gouvernement.

## VII

Les lois qu'on vient d'énumérer furent votées sous divers ministères. Tout ce qu'on a déjà dit permet d'être très bref en parlant d'eux.

---

<sup>1</sup> DUVERGIER, *Collection des lois*, 1835, p. 255 et suiv.

<sup>2</sup> AMÈ, *Traité des douanes*, p. 189.

Il y a eu d'abord le ministère du 11 octobre 1832, ministère de coalition conservatrice avec le duc de Broglie, Thiers, Guizot. Il a subi, en cours de route, bien des remaniements. Thiers a passé de l'Intérieur aux Travaux publics, puis a repris l'Intérieur, ce qui lui a fourni l'occasion de réprimer avec sang-froid et courage l'émeute parisienne de juin 1834. Au ministère de la Guerre, on a vu successivement paraître le maréchal Soult, le maréchal Gérard, l'un et l'autre présidents du Conseil, puis, après des refontes pareilles à des renouvellements, le maréchal Mortier, président du Conseil aussi, et le maréchal Maison. Le 14 avril 1834, le duc de Broglie a lui-même quitté une première fois le ministère des Affaires étrangères ; puis, le 12 mars 1835, il a repris son portefeuille et a même été investi de la présidence du Conseil. Ainsi reconstitué, le ministère a duré près d'un an encore, très miné par les ambitieux impatients de sa longévité, mais gérant avec intégrité et sagesse les affaires du pays. L'incident qui a provoqué sa chute mérite d'être rappelé, tant il est suggestif ! Le 14 janvier 1836, soit indépendance ou simple gaucherie, soit désir de se créer une place à part, le ministre des Finances, M. Humann, a, sans consulter ses collègues, inséré dans l'exposé du budget de 1837 un projet de conversion des rentes 5 pour 100. La surprise a été grande au banc ministériel. A l'une des séances suivantes, le duc de Broglie s'est présenté à la tribune pour désavouer la téméraire initiative. **On nous demande, dit-il, s'il est dans les intentions du gouvernement de proposer durant la session la mesure de la conversion. Je répons : non.** Comme la Chambre, plutôt favorable à la mesure, témoignait de quelque agitation : **Est-ce clair**, ajouta le ministre en manière de conclusion, et non sans quelque ironie d'accent. Le mot gâta tout. Le duc de Broglie ne se prêtait pas aux familiarités parlementaires et, plus il était distant, moins on lui pardonnerait un écart de paroles. Il appartenait à la haute Chambre, ce qui créait autour de lui au Palais-Bourbon une certaine atmosphère de cérémonie. Il avait en outre la mauvaise fortune d'être un haut gentilhomme, et ce qu'on eût toléré d'un bourgeois parut intolérable, venant d'un duc. Piqués au vif, les députés rejetèrent l'ajournement de la conversion ; et c'est ainsi que sur un seul mot, un mot mal mesuré, le ministère tomba, cette fois pour ne plus se reformer.

Il fut reconstitué avec M. Thiers. Celui-ci manifesta d'abord quelque répugnance à entrer dans une administration destinée à remplacer celle dont il avait fait partie. Le scrupule une fois vaincu, il se jeta sur le pouvoir plus encore qu'il ne l'accepta. Il se lassait d'être appelé dans les journaux **le jeune et brillant ministre** et de paraître seulement un sujet de belle espérance. Il lui tardait de se hausser — fût-ce à l'aide d'un peu d'escalade — jusqu'au premier rang. Ses vœux furent servis à souhait, sans qu'il eût besoin de rien escalader ; car il devint président du Conseil et — ce qu'il convoitait par-dessus tout — ministre des Affaires étrangères. Le roi lui témoigna grande faveur, et pareillement le corps diplomatique qui reprochait au duc de Broglie sa raideur et ses préférences trop exclusives pour l'Angleterre. M. Guizot avait presque autant d'esprit en parlant de M. Thiers que M. Thiers en parlant de M. Guizot. Il montre **le jeune ministre** — car on persistait à l'appeler ainsi — l'esprit très échauffé, bien résolu à devenir grand, et la tête toute travaillée de projets sans bien savoir par lequel il commencera. Il semble que ce soit d'abord l'Algérie qui ait captivé le nouveau président du Conseil. Il méditait alors *l'Histoire du Consulat* et, tout plein de souvenirs militaires, ne se lassait pas plus de regarder vers Alger que jadis Bonaparte de s'entretenir de l'Égypte. Bientôt sa pensée se porta vers Vienne et se concentra en un désir intense : le mariage du prince royal. Quelle ne serait pas la sensation en Europe si, lui Thiers, un parvenu, amenait triomphalement

jusqu'à Paris une princesse de la Maison d'Autriche ! L'enjeu valait bien qu'on se détachât un peu de l'Angleterre : l'entrepreneur ministre n'y manqua point, et se fit, suivant sa propre expression, **tout Sainte-Alliance**. On connaît la négociation et comment elle échoua. Il fallait chercher autre chose : or, le calme de l'Europe ne laissait pas que d'être, décevant pour qui brûlait de s'illustrer. Cependant, au milieu de l'assoupissement général, l'Espagne faisait contraste. Là-bas sévissait, depuis la mort de Ferdinand VII, une cruelle guerre civile : d'un côté, don Carlos, frère du roi défunt, de l'autre le parti qui se disait constitutionnel et se groupait autour de la jeune infante Isabelle, sous la régence de la reine Marie-Christine, sa mère. En cette compétition, Louis-Philippe, à ne consulter que l'intérêt national, eût volontiers soutenu don Carlos ; car le mariage éventuel de l'infante, fille de Ferdinand VII, avec un prince étranger risquait de compromettre l'œuvre de Louis XIV. Mais, d'autre part, les sentiments réactionnaires du prétendant, appuyé sur les légitimistes de France, interdisaient, au point de vue dynastique, cette conduite. Obligé par les convenances de sa politique intérieure à préférer le parti de l'infante, le roi voulait du moins que ce patronage se réduisît à quelques secours et n'engageât point la France. Tout autre se montra M. Thiers. L'Espagne lui parut, à défaut de mieux, un théâtre propice à la grande politique. Il préconisait, à défaut d'intervention directe, la formation d'une légion étrangère, recrutée dans nos régiments par enrôlements volontaires. Cette légion, forte de 10.000 hommes au moins, et qu'on pourrait accroître, serait placée sous les ordres du général Bugeaud ou de tout autre général en renom, et, toute française d'organisation bien que sous le drapeau espagnol, opérerait contre les Carlistes. Il restait à convaincre le souverain. Aux instances de son ministre, celui-ci opposa d'abord un refus mêlé de cajoleries : il voulait bien une légion étrangère, mais de 6.000 hommes au maximum. Thiers s'obstina. Louis-Philippe tint bon, jugeant que l'anarchie croissait en Espagne et que les secours, qu'on enverrait là-bas, serviraient, non à soutenir le régime constitutionnel, mais à fortifier le parti de la révolution de plus en plus audacieux et dont les princesses étaient pour ainsi dire les prisonnières. Pendant quelque temps le différend se prolongea. **Décidément**, dit enfin le roi, se fixant dans sa résolution, **je ne veux pas me compromettre pour ces diables d'Espagnols**. Ainsi mis en demeure, Thiers, à la fin d'août 1836, donna sa démission<sup>1</sup>.

Ce fut le comte Molé qui recueillit la succession avec la présidence du Conseil et le ministère des Affaires étrangères. Le 6 septembre, le Moniteur publia les noms des nouveaux ministres. Pour qui avait l'expérience de la politique, pour qui surtout connaissait le cœur humain, la seule lecture de la gazette officielle eût édifié sur la fragilité de la combinaison. Les Ordonnances s'échelonnaient, pourvoyant aux divers portefeuilles ; puis, au bout de la liste, figurait Guizot, préposé au ministère — jugé alors secondaire — de l'Instruction publique, en sorte que les rangs étaient réglés en raison inverse de l'importance des hommes. Qui ne devinait que ce personnage, alors dans la maturité des années et dans la plénitude de ses ambitions, aspirerait à déborder hors de son rôle ? Partage d'autorité ou brisement, il n'y aurait pas d'autre alternative pour le chef du cabinet. Dès le début, la rivalité perça, quoique dissimulée à demi sous la courtoisie des formes. Puis la concurrence aiguë des amours-propres dressa l'un contre l'autre celui qui était trop grand pour se subordonner et celui qui était d'autant plus jaloux de sa primauté qu'il sentait cette primauté plus précaire. Au bout de sept mois, Guizot se retira ; le comte Molé, resté seul, recomposa le 15

---

<sup>1</sup> Voir sur ces incidents, *Mémoires de Mme Dosne*, t. Ier, p. 87 à 183.

avril 1837 son ministère, expurgé cette fois de tout élément doctrinaire. Et l'on doit s'étonner, non de la rupture, mais que le ménage ministériel ait duré si longtemps sans éclat<sup>1</sup>.

## VIII

Ministre sous Napoléon, ministre sous Louis XVIII, ministre encore en 1830, le comte Molé avait servi tous ces régimes successifs avec une fidélité tiède et, comme par avance, ménagère de fidélités futures qui seraient de même chaleur et probablement de même durée. Un tel art avait présidé à ses évolutions qu'on avait trouvé tout naturel qu'il se prêtât sans se donner. Sa haute naissance, sa grande fortune, le large train de sa vie, le charme de ses manières, sa suprême distinction, lui avaient valu un rang à part dans la société la plus raffinée en sorte qu'en prenant la première place, il paraîtrait à peine monter. Ambitieux il l'était, non de cette ambition naïvement étalée qui était celle de Thiers, mais de cette ambition un peu dédaigneuse du grand seigneur qui décèle son goût du pouvoir précisément par son obstination à répéter qu'il n'y tient pas. Ses prédécesseurs ne laissaient pas que de lui faire ombre ; car vainement on eût cherché en lui la fermeté de Casimir Périer, les vues hautes de Guizot, l'altière vertu du duc de Broglie, l'esprit étincelant de Thiers. Il supplée à ces facultés maîtresses par le tact, la mesure et l'équilibre parfait de qualités multiples, distinguées plutôt que tout à fait supérieures. Il est non seulement fin, mais la finesse même. Il s'est initié de bonne heure aux affaires à l'école de Napoléon. Puis le commerce des hommes lui a appris ce que les livres ne lui auraient point enseigné. En sa vie déjà longue, il a pu entendre en leurs confidences les derniers contemporains de Voltaire, les survivants de la Révolution, les soldats ou les fonctionnaires civils de l'Empire, les serviteurs des Bourbons. Nul ne le surpassait lui-même dans la conversation, cet art du dix-huitième siècle perpétué dans le siècle nouveau, et avec un surcroît d'attirance ; car les hommes du dix-huitième siècle étaient réduits à échanger des riens frivoles ou à débattre des théories sans immédiate application au moins apparente, tandis que l'âge suivant, tout submergé sous l'abondance des choses vues, pouvait évoquer, dans le calme de la paix retrouvée, les souvenirs les plus tragiques, les plus extraordinaires qui furent jamais. — Le comte Molé était-il orateur ? Confiné dans la Chambre des pairs, il n'avait révélé jusqu'ici son art de bien dire que dans un milieu poli, affiné, silencieux, et à la façon d'un gentilhomme pour qui l'éloquence n'est que lecture tranquille ou causerie aisée qui se surveille elle-même. Transportée dans l'enceinte du Palais-Bourbon, on peut craindre que cette manière manque un peu d'ampleur : de là la perspective d'un échec que par avance les malveillants escomptent. C'est en quoi leurs prévisions les trompent ; car, sous le feu de la contradiction, les ressources oratoires et les forces de réplique du premier ministre se développeront, au point de surprendre ses amis et de déconcerter ses adversaires. Ses adversaires, il en a beaucoup, et qui calculent perfidement les endroits par où il est vulnérable. Ils le disent de vues courtes, susceptible, d'une amabilité trompeuse, prompt à toutes les

---

<sup>1</sup> Deux événements principaux marquent ce premier ministère Molé : la tentative du prince Louis-Napoléon à Strasbourg (30 octobre 1836) dont on a déjà parlé ; puis, vers la même époque, l'échec devant Constantine qu'on racontera plus loin, en exposant les affaires algériennes.

intrigues, intrigues politiques, intrigues féminines, n'ayant que le masque de l'homme d'État. Ainsi parlent-ils avec toutes les exagérations de la malveillance, mais d'une malveillance qui n'invente pas et se contente de grossir les traits. — Par l'expérience de son premier ministère, on peut déjà deviner où le comte Molé trouvera sa principale force : il la puisera dans son union avec le roi. Nul ne sut comme lui être homme de Cour sans être jamais courtisan. En lui, nulle austérité, nulle raideur, nulle déplaisante familiarité, mais cette politesse déférente et digne qui plaît aux grands en leur communiquant à la fois l'impression qu'ils sont obéis et l'illusion qu'on ne les flatte pas. Par combien d'affinités ne se rapprochaient pas d'ailleurs le roi et son conseiller ! Même scepticisme inspiré par la mobilité des choses et des hommes ; même souci d'éviter les difficultés, dût-on multiplier les inconséquences ; même goût de ces solutions moyennes qui ne résolvent rien, mais ajournent tout. Avec cela chez M. Molé l'esprit le plus fin, mais un esprit qui, par un art suprême, savait ne pas se déployer jusqu'au bout, de façon à ce que, dans le tournoi de la conversation, l'avantage demeurât toujours au roi.

L'appui du souverain ne laissait pas que d'être nécessaire pour compenser ce qui manquerait à la nouvelle administration. Dès l'origine, elle portait en elle deux faiblesses.

La première était l'insuffisance relative de ses membres, Dans le cabinet un assemblage d'hommes très distingués, mais aucun nom de grande notoriété : à l'Intérieur, M. de Montalivet, à la Guerre le général Bernard, aux Finances M. Lacave-Laplagne. Guizot avait été jugé trop grand et le comte Molé avait mieux aimé être seul que d'avoir auprès de lui un collègue qui fût un égal, presque un protecteur. Seul, il l'était, mais vraiment il l'était trop.

La seconde cause de faiblesse résidait dans les dispositions présumées de la Chambre. En se séparant des doctrinaires, le président du Conseil avait introduit un élément de dissolution dans l'ancienne majorité, celle qui avait soutenu le cabinet du 11 octobre et qui, depuis, défendait avec courage les idées de conservation sociale. Trouverait-on ailleurs de quoi compenser ces pertes ? A cet égard, le danger était réel, bien qu'avec sa finesse, sa bonne grâce, sa souplesse insinuante, le comte Molé excellât, plus que personne, dans l'art des conquêtes individuelles.

Heureusement le pays, assez indifférent aux évolutions parlementaires, témoignait d'une satisfaction tranquille. En tous les régimes, il y a, entre la période ascendante et celle du déclin, un point culminant où tout se fixe dans le calme. C'est l'heure — souvent l'heure brève — où l'on engrange les fruits de la sagesse passée, où les fautes, si l'on en a commis, n'ont point encore mûri leurs conséquences, et où les peuples cèdent à l'espoir de dresser leur tente pour une longue paix. Cette époque n'est pas toujours celle du meilleur gouvernement ; mais c'est celle où la destinée, en distribuant d'une main moins avare les faveurs, dispose les nations à l'indulgence envers qui les gouverne. Le ministère Molé, si l'on ne considère que le pays — car nous verrons bientôt les orages de la Chambre — eut cette chance propice. Ce fut le ministère des événements heureux.

Le cabinet avait été formé le 15 avril. Le 18, le président du Conseil gravit la tribune. Ses paroles furent banales, mais l'une d'elles résonna avec un accent de joie. Il annonça le mariage du prince héritier avec la princesse Hélène de Mecklembourg. La négociation avait été conduite par le roi Frédéric-Guillaume de Prusse qui avait osé, en l'occurrence, braver la mauvaise humeur du tsar. Aux

Tuileries, l'allégresse fut grande, et peut-être même trop affichée ; car on prouvait, à force de se réjouir, combien avaient été cuisants les déboires. Le roi, toujours en souci de manifester sa clémence, voulut qu'une amnistie, appliquée aux condamnés politiques, fût le témoignage de sa joie paternelle. *C'est mon acte*, dit le prince. La générosité parut d'autant plus grande qu'elle s'exerçait au profit d'ennemis déclarés ; car incontinent la prison Sainte-Pélagie se vida de tout ce qu'elle contenait de pécheurs non repentis.

Ce fut dans le cadre du palais de Fontainebleau, admirable en tout temps et plus admirable encore dans la splendeur printanière, que se déroula la cérémonie du mariage. C'était le 30 mai 1837. Beaucoup d'apparat, beaucoup de magnificence, et au point de communiquer à la royauté bourgeoise un air singulier d'ancien régime. À l'évêque de Meaux, qui consacra l'union, succéda le ministre d'un pasteur luthérien ; et le double rite, bien que déjà observé pour le mariage de la reine des Belges, jeta dans l'assistance quelque froideur. Le charme sérieux de la princesse, sa grâce à la fois affable et digne, triompha de la passagère impression : *Elle a l'air le plus noble, avec beaucoup de simplicité*, mandait M. de Saint-Priest à M. de Barante. *On ne sent pas avec elle le froid de la nature des princes*, écrivait la duchesse de Broglie. Plus que tous ces éloges, un autre témoignage est suggestif, c'est celui de la duchesse d'Angoulême. En une ville d'eaux d'Allemagne, elle avait vu la princesse Hélène et en avait apprécié l'esprit et la bonté : *Je la connais*, disait-elle aux légitimistes qui de France venaient la visiter. *Je la connais et je sais tout ce qu'elle mérite de bonheur. — Est-elle heureuse ?* ajoutait-elle avec un retour mélancolique sur la fragilité des destinées princières.

Aux fêtes du mariage une autre fête, presque aussitôt, succéda. Quand on eut achevé Versailles, on fut effrayé de sa grandeur. Louis XV construisit le Petit-Trianon et Marie-Antoinette le *hameau*. Au début du siècle, le château désert et hors de proportion avec les mœurs nouvelles-semblait destiné à se dégrader peu à peu jusqu'à ce qu'il n'offrit plus d'autre beauté que celle des ruines. En une inspiration bien patriotique et bien française, Louis-Philippe avait résolu de transformer le palais en un musée des gloires nationales. Il lui assurerait ainsi la seule affectation en harmonie avec l'amplitude et la majesté du lieu. Dès les premières années du règne, l'exécution avait commencé. En 1837, bien que les murailles fussent encore un peu nues, l'œuvre était assez avancée pour qu'on pût la montrer, non sans orgueil. Le 10 juin fut fixé pour l'inauguration. A ses invités, le roi fit lui-même les honneurs du palais, et avec une juste fierté, car il avait tout dirigé. Le monarque avait souci de l'exactitude plus que de la perfection artistique, et les toiles n'étaient point toutes d'égal mérite. Telles quelles, les imperfections s'absorbaient dans la grandeur du dessein général. Le soir, au théâtre du Palais, une représentation du *Misanthrope* compléta la fête, et Versailles parut se ranimer, non plus pour abriter la monarchie, mais pour servir de sanctuaire à toutes les gloires françaises et les commémorer.

Quelques mesures partielles marquèrent le désir de désarmer les partis et d'affermir la paix civile. Six mois auparavant, les ministres de Charles X, détenus à Ham, avaient été libérés. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois, fermée depuis les scènes de 1831, fut rendue au culte. Le crucifix fut replacé dans les salles des Cours d'assises.

Les peuples aiment les nouveautés. Ce fut en ce tempe-là que fut inauguré dans la région parisienne le premier chemin de fer, celui de Paris à Saint-Germain. C'était le 25 août, et les journaux, faisant écho au public, ne manquèrent pas de

s'émerveiller sur la rapidité du trajet, la douceur des rails, la commodité des berlines. La même année fut installé sur le boulevard l'éclairage au gaz : *C'est admirable*, écrivait le 27 octobre 1837, Mme de Girardin<sup>1</sup>. *Cet hiver, on y verra mieux la nuit que le jour*. Une autre invention que Mme de Girardin jugeait non moins admirable en ajoutant *qu'elle n'y comprenait rien*, c'était le daguerréotype qui serait l'origine de la photographie. L'hiver suivant, une actrice parut, âgée de vingt ans à peine, Mlle Rachel, modeste d'aspect, mais si intense en son jeu dramatique, que tous furent soulevés, même ceux qui avaient entendu Talma ; et quelques-uns de dire : *Il ne reste plus qu'à ressusciter Racine puisqu'on a ressuscité la Champmeslé*.

Comme l'automne s'achevait on connut la prise de Constantine, et ce beau fait d'armes qui réparait un récent échec, clôtura dignement l'année. *C'est la consolidation du cabinet*, dirent avec dépit les adversaires de M. Molé. On va voir combien était vaine la prédiction.

## IX

La plus grande sagesse dans la formation d'un ministère n'est pas d'y introduire ceux qu'on aime le mieux, mais d'y absorber ceux qu'on craint le plus. En laissant à l'écart les plus importants des chefs parlementaires, le comte Molé avait manqué à cette règle. De là, contre lui, une ruée féroce de tous les amours-propres froissés, de toutes les ambitions déçues. Dans le langage du temps, on appela cela la *coalition*, et le nom est resté.

Le comte Molé discerna le péril. Pour prévenir les desseins de ses adversaires, il sollicita et obtint du roi, en octobre 1837, une ordonnance dissolvant la Chambre. Son espoir était de conquérir une majorité, non à l'image de M. Guizot, c'est-à-dire absolument conservatrice, mais tout en nuances, point doctrinaire, point trop hardie, point routinière non plus, prête à toutes les solutions moyennes, oublieuse des divisions passées, disposée à fortifier le pouvoir royal sans sacrifice sensible des prérogatives parlementaires. Le suffrage — fût-ce le suffrage restreint — ne se prête guère à ces excès de raffinement. Les élections amenèrent au Palais-Bourbon beaucoup de députés nouveaux, mais il fut bientôt visible que l'esprit de la nouvelle Chambre serait à peu près celui de sa devancière.

Bien qu'un peu déçu, le président du Conseil ne se déconcerta point. Le plus humiliant à ses yeux, ce serait de quêter, tantôt au centre gauche le concours de Thiers, tantôt à droite les bonnes grâces de Guizot ; et, à tous risques, il aimait mieux les avoir pour adversaires que pour protecteurs. Adversaires, il les aurait, mais sans doute point les deux à la fois, tant il les jugeait d'ambitions rivales ! Telle était la condition des choses quand, le 18 décembre 1837, le roi ouvrit la session.

L'alliance de la gauche dynastique et du centre gauche se marqua presque aussitôt par un vote suggestif : Odilon Barrot obtint, pour la vice-présidence de la Chambre, le chiffre significatif de 142 voix. L'accord s'étendrait-il jusqu'au centre droit, jusqu'aux doctrinaires ? Loin que les liens se fortifiassent, ils semblèrent plutôt se distendre ; car, en janvier 1838, dans la discussion de

---

<sup>1</sup> *Lettres parisiennes* de Mme DE GIRARDIN, p. 161.

l'Adresse, les amis de M. Guizot, notamment à propos des affaires d'Espagne, se refusèrent à suivre M. Thiers ; et le comte Molé, un instant effrayé, put s'affermir dans la croyance qu'il n'aurait jamais à combattre que des ennemis séparés.

Il se trompait. La colère de M. Thiers fut courte. L'intérêt faisant taire la rancune, le chef du centre gauche se rapprocha des doctrinaires, les chapitra, obtint l'adhésion de plusieurs d'entre eux. Guizot résista d'abord, puis céda. Ainsi se soudèrent les anneaux de la chaîne où le ministère serait enserré. Une fois encore, la fortune favorisa le comte Molé. En mars 1838, la lutte s'étant engagée à propos des fonds secrets, Guizot se montra fort au-dessous de lui-même, soit que la crainte de dissocier l'ancienne majorité communiquât à sa parole quelque indécision, soit qu'en honnête homme, il fût embarrassé d'un rôle où l'esprit d'intrigue avait plus de place que le bien public. La loi fut votée à plus de 100 voix de majorité.

L'été s'écoula en une remarquable tranquillité. Jamais depuis la révolution de Juillet, les fonds publics n'avaient été cotés plus haut, jamais les transactions n'avaient été plus actives. Il y avait autant de calme dans le pays que de bouillonnement dans les têtes parlementaires. Dans la sécurité du présent, les entretiens des salons, les articles des journaux notaient les morts illustres. Plusieurs disparurent alors qui étaient les derniers témoins de la Révolution ou les derniers survivants de la philosophie du dix-huitième siècle. Le plus grand fut Talleyrand. Le 17 mai 1838, réconcilié à sa dernière heure avec l'Église, il comparut devant le souverain Juge. Le 24 août, la duchesse d'Orléans mit au monde un fils et l'on se réjouit comme de l'hérédité assurée. En Europe nul cliquetis d'armes, à part l'anarchie espagnole. Les Autrichiens ayant évacué Bologne, nous évacuâmes pareillement Ancône, ainsi que le voulaient les conventions avec le Souverain-Pontife. Les bourgeois de ce temps-là aimaient assez le bruit du canon surtout quand ils l'entendaient de très loin. Rien ne leur manqua, pas même cette monnaie de gloire. Pour venger les injures des résidents français, une escadre fut envoyée sur les eûtes du Mexique et bombarda Saint-Jean d'Ulloa puis quelques compagnies de débarquement occupèrent la Vera-Cruz. En cette expédition se distingua, tout jeune encore, le prince de Joinville.

Cependant, l'agitation régnait au Palais-Bourbon ; et on le vit bien quand, le 7 décembre 1838, une nouvelle session législative s'ouvrit.

Tout est prêt pour la bataille de paroles, bataille aussi ardente qu'un duel à l'épée. Les trois grands chefs, Odilon Barrot, Thiers, Guizot, sont à leur poste, tout enfiévrés de rancune et d'ambition : le premier prépare pour le combat la gauche dynastique ; le second mobilise le centre gauche ; le troisième rallie le groupe un peu indiscipliné des doctrinaires. Dans le recul des temps, cette ligue — on pourrait dire cette conjuration — ne laisse pas que de déconcerter. Entre ces hommes, rien de commun dans le caractère : Barrot, pompeusement vide ; Thiers, d'une prodigieuse agilité, et commandant ses troupes comme il eût aimé à commander une armée ; Guizot, froidement combattu, à la manière de ces austères puritains dont il s'apprête à tracer le portrait dans l'histoire de Cromwell. Rien de commun non plus dans le programme : chez Barrot, le concept d'un souverain qui se contente d'occuper le fauteuil royal ; chez Thiers, le dessein de fout trouver bon pourvu qu'il soit le premier ; chez Guizot, le plan d'une vraie monarchie, mais en recherche inquiète des éléments qui peuvent la consolider. De l'opposition dans les pensées naît une pareille divergence dans l'articulation des griefs. A gauche, on reproche à Molé de fausser le

gouvernement parlementaire par un excès de complaisance pour le roi : C'est, dit-on, un ministère de commis ; quelques-uns ajoutent même un ministère de laquais. Autour de M. Guizot et parmi les défection-paires de la droite, on accuse les ministres de ne point assez assumer les responsabilités et, en langage constitutionnel, de ne point assez couvrir la couronne. Beaucoup de discours en travail et une préparation intense pour l'une des mêlées verbales les plus acharnées qui furent jamais. Cependant une disproportion étrange entre la profusion de la dépense oratoire et la mesquinerie de l'objet : nul péril intérieur, car la rue est tranquille : nul danger extérieur, car au dehors règne une somnolence à peine traversée de rêves : nul souci de grandes améliorations sociales : aucune de ces angoisses d'avenir qui ont agité sous la Restauration la grande âme de de Serre ou tortureront, vers la fin du règne, le pénétrant esprit de Tocqueville. Sous la pompe des mots, point d'autre mobile qu'un homme à renverser, et un homme dont peut-être, en cas de victoire, on continuera sans grande nouveauté la politique : avec cela une prévoyance si courte qu'elle n'a rien réglé quant à la répartition de l'héritage. A distance, l'ampleur des débats ne réussit pas à en cacher la petitesse. Sur l'heure les combattants ont-ils senti, fût-ce par éclaircies, le vide de leurs querelles ? On peut en douter ; car les hommes perdent la mesure des choses quand l'ambition a posé son bandeau sur leurs yeux.

On sait que la coutume était de répondre au discours du trône par une Adresse dont les termes reflétaient, soit l'approbation, soit les réserves plus ou moins hostiles des députés. Ce fut pour les coalisés le terrain du combat. Ils réussirent — et ce fut leur grande habileté — à s'introduire dans la commission et à y former la majorité. Parmi les commissaires, Guizot et Thiers, puis Duvergier de Hauranne, le plus remuant des doctrinaires. Nul, au même degré que ces hommes de plume, n'était capable de graver la critique sous les formules du respect. D'un bout à l'autre, leur projet fui, en un langage tout académique, la condamnation du ministère, et une condamnation qui montait jusqu'au souverain. Ils signalèrent en particulier la nécessité de l'intime union des pouvoirs contenus dans leurs limites constitutionnelles ; ce qui était invitation au roi à ne pas franchir les bornes où la Charte l'enfermait. Puis ils réclamèrent une administration couvrant de sa responsabilité la dignité du trône, ce qui visait directement les ministres.

Le 7 janvier 1830, la discussion s'ouvrit. Une animation extrême : tous les députés à leur banc ; la Chambre divisée en deux parties presque égales, en sorte que l'incertitude du résultat ajoutait à l'anxiété de l'attente. Les coalisés rassemblaient en eux assez d'avantages pour se flatter du succès. Ils trouvaient en face d'eux l'ancienne majorité, très forte sans doute, mais point si compacte qu'on n'y pût espérer quelques désertions. Maîtres dans la commission de l'Adresse, ils présentaient à la Chambre un projet d'ensemble, rédigé avec un art consommé et que le gouvernement serait réduit à combattre à coups d'amendements, plus ou moins improvisés. Leurs chefs étaient les premiers par l'éloquence, la culture générale, l'habitude de la tactique parlementaire ; et derrière eux apparaissaient, s'appêtant à les soutenir, des auxiliaires à la parole solide ou brillante : tels Passy, Billault, Duchâtel, Dufaure. Aux coalisés venait de se joindre le président de la Chambre, M. Dupin<sup>1</sup> ; et cette adhésion les avait

---

<sup>1</sup> Voir sur cet incident, *Mémoires* de M. DUPIN, t. III, p. 349-3711 et en particulier p. 368-369.

d'autant plus réconfortés que ce personnage, de flair très aiguïlé, était de ceux qui n'aiment pas à servir les causes compromises ou perdues.

La discussion se prolongea pendant douze jours : quatre pour la discussion générale, huit pour celle des amendements. Guizot, dès le premier jour, dénonça dans le ministère Molé une politique sans principes, sans système, tout en fluctuations. *Savez-vous*, ajouta-t-il, *comment cela s'appelle ? Cela se nomme l'anarchie*. Il faut, dit en substance M. Thiers, que le cabinet ait commis bien des fautes pour avoir rejeté dans l'opposition les hommes qui, depuis l'établissement du régime de Juillet, ont le mieux servi l'ordre et la liberté. Dans l'ardeur à pousser à fond la bataille, nulle fidélité à ses propres pensées : ainsi vit-on Guizot, si mesuré en matière de politique extérieure, reprocher au cabinet l'évacuation d'Ancône. Cependant, aux deux extrémités de l'assemblée, républicains et légitimistes assistaient avec une joie maligne à ces luttes intestines où se déchiraient les fondateurs de la monarchie. Garnier-Pagès se félicitait que M. Guizot, que M. Thiers fussent devenus les champions de la liberté et leur infligeait avec une ironie incisive le stigmate de son approbation. Les divisions du vainqueur sont la consolation du vaincu. Ainsi pensaient les amis d'Henri V, un peu à court de succès pour eux-mêmes, mais tout joyeux de cette confusion. Berryer fut leur organe. Planant bien au-dessus du ministère, bien au-dessus des partis, il jeta à travers les débats le feu de son éloquence, et, tout imprégné du passé, énuméra avec l'ardeur de sa passion tout ce que la nouvelle monarchie eût pu faire pour grandir la France et tout ce qu'elle n'avait pas fait. A distance, l'argumentation paraît un peu faible. Sur l'heure, le magnifique vêtement de l'éloquence couvrit tout, et la Chambre écouta avec une attention à peine coupée de quelques murmures l'homme prestigieux dont elle pouvait d'autant mieux se parer qu'elle n'avait rien à redouter de son parti.

Il y a des hommes qui s'effondrent dans les crises, d'autres au contraire que le danger exalte et soulève. Ce fut l'honneur de M. Molé de se hausser au niveau de ses périls. Il n'était pas orateur. Il le devint au cours des débats, et pour ainsi dire chemin faisant, à la manière de ces assiégés qui fortifient leur ville sous les coups même des assiégeants. Au milieu du tumulte et avec un surprenant sang-froid, il trouva des mots heureux ou saisit au vol ceux qu'on lui souffla. Guizot ayant appliqué aux courtisans ces mots de Tacite : *Omnia serviliter pro dominutum*, il répliqua avec un à-propos incisif : *Quand Tacite a écrit cette phrase, il voulait parler, non des courtisans, mais des ambitieux*. Thiers ayant, non sans quelque fatuité, affirmé, à propos d'Ancône, que, lui ministre, on n'eût point osé en demander l'évacuation. *On a de soi-même l'opinion qu'on veut*, répliqua M. Molé, *nous sommes, nous, des ministres insignifiants ; mais il y en a d'autres qui sont au moins des ministres confiants*. Le président du Conseil trouvait autour de lui peu d'appui, ses collègues étant pour la plupart inégaux aux grandes luttes de la tribune. Un allié lui vint, Lamartine, jusqu'ici solitaire à son banc, en homme trop grand pour se donner ou s'absorber. Le chef du cabinet ne dédaigne d'ailleurs aucune des manœuvres qui peuvent désorganiser ses adversaires. Les intervalles des séances sont aussi remplis pour lui que les séances elles-mêmes. Il agit sur les fonctionnaires par l'espoir ou la crainte. Grand seigneur, il flatte les bourgeois par ses avances. Il séduit par des familiarités caressantes, mais avec le tact exercé de l'homme du monde qui sait descendre sans s'abaisser. Et l'effort du ministre se double de l'effort du roi qui, le soir, aux réceptions des Tuileries, *chambre*, suivant sa propre expression, les députés.

Entre les textes proposés par la commission et les amendements inspirés par le gouvernement, la lutte se poursuit. Les deux partis sont à peu près en nombre égal : un peu plus de deux cents de chaque côté. A chaque paragraphe, on compte les suffrages, et en une attente anxieuse qui communique aux scrutins quelque chose de l'émotion du jeu, Une seule fois les coalisés l'emportent : 219 voix contre 210. Avec un surcroît de curiosité passionnée, on note, pour le scrutin sur l'ensemble de l'Adresse, les suffrages favorables ou hostiles : 208 voix pour la rédaction de la Commission ; 221 voix pour le gouvernement. Le ministère est victorieux.

Il l'est, mais de quelle victoire précaire ? Le comte Molé donne sa démission, puis la retire. L'année précédente, on a dissous la Chambre. Peut-on la dissoudre encore sans que l'usage abusif de la prérogative royale ne jette dans le pays l'incertitude ou le désarroi ? Cependant M. Molé propose la mesure. Le roi accepte. Les électeurs sont convoqués pour le 2 mars.

Entre les coalisés et leurs adversaires, la décision est donc renvoyée, comme par une sorte de *referendum*, aux électeurs eux-mêmes. Sur ce théâtre agrandi, la lutte se poursuit, mais avec un surcroît de confusion, les électeurs ne comprenant pas ce conflit qui n'est conflit ni d'idées ni de programme, mais uniquement course à qui se jettera le plus vite et le mieux sur le pouvoir. On dépouille les votes. Les coalisés l'emportent, de peu de voix d'ailleurs. M. Molé donne sa démission, et cette fois sans retour. Mais ce n'est pas l'apaisement, car aux débats de la coalition, une nouvelle dispute succède, celle-là pour les profits de la victoire.

Le maréchal Soult fut appelé aux Tuileries. Il était de ceux qui, de nom illustre et peu mêlés à la politique active, semblent propres à couvrir toutes les combinaisons. On songea d'abord à un ministère qui partagerait le pouvoir entre M. Guizot et Thiers, puis à un ministère de centre gauche : ni l'un ni l'autre essai ne réussit et Soult renonça à sa mission. A peine voilé par une organisation toute transitoire, un long interrègne suivit qui prouva à quel point les événements récents avaient jeté de confusion dans les esprits, de rancunes dans les âmes, de trouble dans les mœurs parlementaires. Parmi les coalisés d'hier, peut-on saisir quelque retour sur eux-mêmes ? S'il en est qui s'abandonnent à des regrets, ils se gardent de les formuler, car il y a en ce monde plus de repentirs que d'aveux. Ce n'est que plus tard que la vérité s'échappera, incomplètement d'ailleurs, de la plume de quelques-uns. *Même pour les honnêtes gens*, écrira plus tard M. Guizot<sup>1</sup>, *la politique n'est point œuvre de saints*.

Cette sorte d'anarchie durait depuis deux mois quand, le 12 mai 1839, une émeute fut tentée dont les chefs étaient Barbès, Blanqui, Martin Bernard. Promptement l'insurrection fut vaincue. Elle eut du moins cet avantage de montrer à ceux qui s'évertuaient en compétitions pour le pouvoir qu'il y avait, au-dessus des intrigues ministérielles, la paix publique à assurer et la France à servir. Sous le coup de l'avertissement, un cabinet fut formé sous la présidence du maréchal Soult qui prit le ministère des Affaires étrangères et eut pour principaux collègues, à l'intérieur M. Duchâtel, aux Finances M. Passy, à l'Instruction publique M. Villemain. A toutes ces évolutions de la politique parlementaire, le pays avait assisté avec un étonnement silencieux. Cependant de Constantinople et d'Égypte d'inquiétants messages se succédaient. La question d'Orient entrait dans une phase aiguë, et toute l'histoire des temps qui

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, p. 287.

vont suivre sera celle de la crise angoissante qui faillit précipiter l'Europe dans la guerre.

# LIVRE QUATRIÈME

## LA CRISE D'ORIENT

### SOMMAIRE

- I. — L'Empire ottoman : le pacha d'Égypte Méhémet-Ali, et le sultan Mahmoud. — Quelle haine implacable les pousse l'un contre l'autre. — Comment une première fois les hostilités éclatèrent. — Défaite des Turcs ; les Russes et le traité d'Unkiar-Skelessi.
- II. — Comment les hostilités éclatèrent de nouveau. — Défaite des Turcs à Nezib (24 juin 1839). — Mort du sultan Mahmoud et grande détresse de l'empire ottoman.
- III. — Projet de conférence et comment il est accueilli. — Note du 27 juillet et quelle en est la portée.
- IV. — Comment la note du 27 juillet marque entre les puissances un accord apparent plutôt que réel.
- V. — L'intrigue russe. — Hostilité de l'empereur Nicolas contre la France. — Dessein de séparer la France de l'Angleterre et, par suite, de l'isoler en Europe. — Comment la question d'Orient vient à point pour favoriser les projets de Nicolas.
- VI. — Des deux politiques qui s'offraient à la France, et du danger de mêler les deux.
- VII. — Premier voyage à Londres du baron de Brunnow (septembre 1839). — Son départ. — D'une faible concession consentie par Palmerston.
- VIII. — État d'esprit en France. — L'opinion publique : le maréchal Soult ; le roi ; engouement pour Méhémet-Ali.
- IX. — Second voyage du baron de Brunnow ; ses propositions ; comment elles sont accueillies par lord Palmerston.
- X. — Le ministère du 27 mars 1840 : deux nouveaux acteurs ; Thiers à Paris ; Guizot à Londres ; son action, essais de conciliation.
- XI. — Comment et pour quelle cause l'action de l'ambassadeur et celle du ministre s'exercent de façon divergente. — Ce qui précipite la décision de lord Palmerston. — Convention du 15 juillet 1840.
- XII. — Comment Palmerston notifie à M. Guizot cette convention. Quels en sont les termes.

XIII. — Après la convention. — Louis-Napoléon à Boulogne (6 août 1840). — Guizot à Eu, puis à Windsor : sentiment des Anglais ; Léopold Ier. — Comment le véritable ennemi est Palmerston.

XIV. — Palmerston : son ardeur hostile ; — Les premières mesures coercitives. — Mesures prises à Paris ; comment M. Thiers entretient des velléités belliqueuses (septembre 1840).

XV. — La crise aiguë ; la chute de Beyrouth ; dépossession de Méhémet-Ali. — L'esprit publié à Paris : Thiers, le roi, Palmerston.

XVI. — De quelques signes de détente. — Résolution définitive du roi. — Démission de M. Thiers. — Guizot ministre des Affaires étrangères (29 octobre 1840).

XVII. — Mauvaise humeur persistante de Palmerston. — Incidents divers. — Comment enfin, par un firman du 15 février 1841, la condition de Méhémet est réglée. — L'isolement de la France et comment il cesse. — *Convention des détroits* (13 juillet 1841).

XVIII. — Fautes et malchances dans la question d'Orient. Conversation de Louis-Philippe avec le comte Apponyi.

Au commencement du dix-neuvième siècle, l'Empire ottoman s'étendait nominalement depuis les rives du Pruth jusqu'au fond de l'Arabie, depuis les États barbaresques jusqu'aux extrémités de l'Asie Mineure. Jamais plus formidable aspect de puissance ne cacha plus de faiblesse. C'était à qui dépèçerait par morceaux l'antique patrimoine des sultans. La Turquie avait contre elle ses ennemis, et plus encore ceux qui, pour la mieux spolier, se disaient ses protecteurs. Depuis trente ans, la décadence s'était précipitée. La Grèce était devenue royaume ; les Provinces danubiennes avaient acquis une demi-indépendance ; Alger était terre française. A tous ces amoindrissements s'ajoutaient les usurpations de certains pachas, esclaves jadis, hier vassaux, et maintenant aspirant à devenir maîtres.

Entre tous ces pachas, il en était un, Méhémet-Ali, qui, moitié audace, moitié habileté, avait réussi à égaler, presque à éclipser son suzerain. Il dominait sur l'Égypte avec le titre de vice-roi, et de là avait étendu son empire en Syrie. En sa personne se réalisait le type le plus accompli du barbare qui, en demeurant barbare, s'assujettit le masque de la civilisation. Chez lui, toutes les survivances du despotisme oriental, mais une intelligence extraordinaire de tous les progrès matériels ; nulle profonde culture, mais une véritable divination de tous les arts qui, inculqués de gré ou de force, peuvent grandir les peuples ; nul scrupule, et même des retours d'humeur sauvage dont il avait donné l'exemple le jour où il avait exterminé les mameluks ; mais, en même temps, des formes polies, une noble dignité de vieillard — il avait soixante-dix ans et une certaine affectation de générosité, soit qu'il se piquât de séduire les étrangers, soit que sa nature, devenue double pour ainsi dire, lui permit de se montrer, avec une aisance égale, attirant ou terrible. Ambitieux il l'était pour lui-même et plus encore pour sa famille. Un désir le possédait, celui de consolider à titre héréditaire son pouvoir viager, et comme son grand âge lui montrait la précarité de ses jours, ce désir était devenu obsession. Avec ses qualités, ses défauts aussi, il avait, en la pressurant beaucoup, en la violentant de même, imprimé à l'Égypte un remarquable essor. Il avait formé une armée, créé une marine, établi des écoles, développé l'agriculture. Pour cette œuvre civilisatrice — dût-elle ne laisser qu'une empreinte plus voyante que profonde — il fallait chercher au dehors des coopérateurs. C'était à la France que Méhémet-Ali les avait demandés. A qui lui manifestait de la sorte ses prédilections, la France n'avait pas ménagé ses sympathies. Celui qui n'était peut-être qu'un despote actif, hardi et heureux apparaissait, dans le prestige de l'éloignement, comme l'exécuteur, pour ainsi dire providentiel, de ce que les imaginations françaises rêvaient : depuis Bonaparte, l'Égypte était populaire ; Méhémet était salué comme le rénovateur de l'Égypte : une idée flottait, à la fois vague et brillante, celle d'un État arabe qui ferait contrepoids à la Turquie et peut-être lui succéderait ; or Méhémet-Ali pourrait être le réalisateur de ce grand dessein : s'ajoutant à notre établissement algérien, l'empire de Méhémet compléterait enfin notre maîtrise de la Méditerranée, et cette perspective achevait de séduire notre vanité nationale.

Il eût été inouï qu'un si débordant vassal n'éveillât pas les ombrages de son suzerain. Depuis 1808, Mahmoud régnait à Constantinople. Une première fois, entre ces deux hommes, la guerre avait éclaté. C'était tout à la fin de 1831. La fortune avait trahi Mahmoud. Ibrahim, fils adoptif de Méhémet, avait traversé, comme en courant, la Syrie et porté ses armes jusqu'en Asie Mineure. En sa

détresse, le sultan pouvait appeler à son aide les puissances occidentales ou bien se retourner vers la Russie qui serait charmée d'apparaître en protectrice à Constantinople en attendant qu'elle s'y établît en conquérante. Il y eut, dans les opérations militaires, des périodes d'accalmie, presque des trêves. Enfin, le 21 décembre 1832, une grande défaite subie à Koniah acheva d'abattre la puissance ottomane. La terreur étant plus forte que l'orgueil, le sultan résolut de mettre à profit les suggestions de la Russie. Bientôt il se ressaisit et, sous les auspices de la France, conclut avec Méhémet un accord connu sous le nom d'*accord de Kutayé* et qui abandonnait la Syrie au vassal victorieux<sup>1</sup>. On eût cru que cette convention préviendrait l'immixtion du tsar. Il n'en alla pas de la sorte. Les Russes avaient préparé leur intervention. Secrètement ils négocièrent un traité par lequel ils mettaient, en cas de danger, leurs forces militaires et navales au service de la Turquie. Le traité, à la fois sécurité et vasselage, fut signé le 8 juin 1833. On l'appela le traité d'*Unkiar-Skelessi*<sup>2</sup>.

## II

Six années de paix suivirent, mais d'une paix boiteuse, trêve plutôt que paix. Rien n'est terrible comme certaines passions de vieillard, tant la brièveté de la vie finissante surexcite la hâte de se satisfaire à tout prix. Vieux par l'usure de la débauche plus encore que Méhémet par les années, despote à la nature violente et inaccoutumé à se contenir, Mahmoud vaincu se consumait en une ardeur exaspérée de revanche. *Que m'importe, disait-il, Constantinople ? Que m'importe l'Empire ? Je donnerais tout, à qui m'apporterait la tête de Méhémet-Ali.*

En 1839, les Turcs rouvrirent les hostilités. La France avait comme représentant auprès de la Porte l'amiral Roussin, auprès du vice-roi le consul général Cochelet. Elle tenta de prêcher par eux la modération à Constantinople, en Égypte la sagesse. Les armées adverses demeurèrent quelque temps en présence, sans en venir aux mains de là un arrière-espoir de conciliation. Le maréchal Soult envoya en hâte l'un de ses aides de camp à Méhémet pour que celui-ci invitât son fils Ibrahim, commandant des forces égyptiennes, à garder une attitude défensive. Méhémet obtempéra, non sans peine, aux vues de la France. Mais le message arriva trop tard en Syrie. Le 24 juin, les Turcs furent écrasés à Nezib. Mahmoud était mourant. Il expira le 30 juin sans avoir connu sa défaite. A la tête de l'Empire, il laissait Abdul-Medjid, un adolescent de seize ans. Les jours suivants, l'effondrement se compléta par la défection de la flotte ottomane qui fit voile vers l'Égypte et se livra au vice-roi. En quelques jours, la Turquie avait perdu son armée, sa marine, son souverain.

## III

La diplomatie du dix-neuvième siècle avait établi à l'état d'axiome la nécessité de conserver l'Empire ottoman. Ce n'était point intérêt pour les Turcs, mais terreur

---

<sup>1</sup> Voir les dépêches relatives à cette négociation dans DE MARTENS, *Recueil des traités*, t. VII, p. 10-18.

<sup>2</sup> DE MARTENS, *Recueil des traités*, t. IV, p. 657-658.

des disputes que soulèverait l'héritage. Aussi l'Europe avait-elle suivi avec une vigilance soucieuse le conflit entre le sultan et le vice-roi. Dès les premiers jours de juin 1839, le prince de Metternich avait proposé des pourparlers qui, sous la forme de conférences ou sous toute autre forme, auraient pour objet d'assurer, avec la paix, l'existence de la Turquie. Dans son esprit, Vienne serait le centre des délibérations. On ne pouvait douter de l'adhésion de la Prusse habituée à suivre l'Autriche et ayant d'ailleurs peu d'intérêts en Orient. L'Angleterre, bien qu'elle eût préféré centraliser l'action diplomatique à Londres, donna pareillement son consentement. La France eût pu hésiter : dans une délibération à cinq, il était à craindre que les intérêts de son protégé Méhémet fussent plus combattus que soutenus ; et alors elle ne trouverait dans l'alternative, ou de sacrifier son client, ou de se séparer des autres États. Soit médiocre prévoyance, soit désir de ne pas entraver l'action commune, non seulement elle adopta la suggestion, mais se l'appropriait et en fit part elle-même aux autres cabinets. Restait la Russie. Là dominait une arrière-pensée tenace, celle d'exercer sur la Porte un patronage exclusif, de se prévaloir vis-à-vis d'elle du traité d'Unkiar-Skelessi et de lui assurer le salut en préparant la servitude. En ce secret dessein, l'idée d'un règlement par les puissances ne pouvait que déplaire : *Si le cabinet de Saint-Pétersbourg, écrivait M. de Barante, notre ambassadeur auprès du tsar, paraît adhérer à un pareil concert, il en entravera et en retardera la conclusion. Il ajoutait : S'il faut enfin s'en occuper d'une manière sérieuse, il empêchera qu'on fasse rien de solide et de durable*<sup>1</sup>.

Ce fut en ces conjonctures qu'on apprit les foudroyantes nouvelles de l'Orient. La diplomatie, qui étonne le plus souvent par ses lenteurs, sait confondre aussi par ses promptitudes. Il fallait aller vite et éteindre l'incendie qui, des frontières de l'Asie, pouvait gagner l'Europe. Ainsi pensa Metternich qui, à raison de la proximité, reçut le premier les courriers de Constantinople. Aussitôt il donna l'ordre à son représentant auprès de la Porte de s'entendre avec ses collègues afin que, tous ensemble, ils engageassent le gouvernement ottoman à s'en remettre aux grandes puissances pour le règlement du conflit avec le vice-roi.

La dépêche arriva le 27 juillet. Le même jour, et sans perdre un instant, l'internonce d'Autriche rassembla les représentants des quatre grands États. Naturellement la Prusse suivit l'Autriche : *Dans les affaires d'Orient, disait-on à Berlin, il n'y a vraiment que quatre puissances.* L'ambassadeur de la Grande-Bretagne adhéra aussi et avec un empressement joyeux ; pour l'Angleterre, le profit était double : ravir à la Russie tout prétexte d'intervention isolée et contenir Méhémet-Ali qu'à Londres on n'aimait point. De la part de notre ambassadeur, on eût pu s'attendre à des objections plus fortes encore qu'à l'époque de la première proposition autrichienne. Méhémet, notre protégé, était victorieux, grandement victorieux. S'associer à l'accord, c'était s'engager à protéger la Turquie, ce qui ne laisserait pas que d'être gênant et aurait même un aspect contradictoire le jour où nous voudrions patronner les intérêts de Méhémet-Ali, l'adversaire de cette même Turquie. Sentiment de l'urgence, irréflexion, ou intense désir d'union, cette considération n'arrêta point. Peut-être aussi se persuada-t-on que, par *intégrité de l'Empire ottoman*, il fallait entendre la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, non la Syrie et l'Égypte. L'opposition eût été plus vraisemblable encore de la part du représentant de la Russie ; il se laissa, lui aussi, entraîner. Le 28 juillet, la note, la *note du 27 juillet* comme on

---

<sup>1</sup> M. de Barante au maréchal Soult, 18 juin 1839 (*Correspondance de M. de Barante*, t. VI, p. 235.)

l'appela plus tard, fut remise au Divan. Elle était ainsi conçue : Les soussignés, conformément aux instructions reçues de leurs gouvernements respectifs, ont l'honneur d'informer la Sublime Porte que l'accord entre les cinq grandes puissances sur la question d'Orient est assuré, et qu'ils sont chargés d'engager la Sublime Porte à s'abstenir de toute détermination définitive sans leur concours et à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent.

#### IV

A ne consulter que les apparences, il eût semblé que la note du 27 juillet traçait nettement aux puissances leur voie. Transformées en tribunal supérieur, elles délimiteraient les frontières entre le vassal et le suzerain et fixeraient la sphère d'influence de l'un et de l'autre ; puis elles se concerteraient pour l'exécution de la sentence, soit par voie amiable, soit par voie coercitive. — Rien, à première vue, n'était plus simple ; rien, en réalité, n'était plus compliqué, tant les mêmes mots comportaient d'interprétations différentes : interprétation des Anglais attentifs à soutenir la Turquie et à contenir Méhémet-Ali ; interprétation des Français, patrons de ce même Méhémet-Ali ; interprétation des Russes, ardents à absorber l'Empire ottoman en paraissant le protéger. On eût dit la préface, pleine de promesses, d'un livre qui ne s'écrira pas ou qui ne s'écrira qu'avec de tels remaniements que toute l'unité en sera brisée.

A l'heure où nous sommes, une diversion se prépare d'ailleurs, perfide, longuement préméditée, résolue à tout tenter pour la réussite, dût le péril oriental se transformer en péril européen. Du même coup tout grandit : le théâtre qui est la chrétienté elle-même, les acteurs qui sont, sans en excepter un seul, tous les dirigeants de la politique, le danger qui est celui, non d'un conflit en Syrie ou en Asie Mineure, mais d'une guerre où tous les États seront engagés. Et la guerre sera, en effet, pendant quelques mois, suspendue comme une menace, en sorte que si Dieu et la sagesse des hommes en écartent les calamités, le monde en aura subi l'angoissante émotion.

#### V

C'est à Saint-Pétersbourg que se noue l'intrigue. Le premier coupable est le tsar Nicolas.

Il n'a point pardonné à la révolution de 1830. Elle l'a atteint dans ses principes, car il se pique d'être le champion de la légitimité. Elle l'a atteint aussi dans ses intérêts, car elle a brisé l'alliance étroite, féconde peut-être, avec Charles X. Dans les premières heures il a, sans rien ménager, exhalé ses colères. Il commençait à se calmer quand a éclaté la révolte polonaise, révolte populaire en France : de là chez Nicolas un regain de rancune. Chaque année, le vœu, très platonique mais irritant, des Chambres françaises en faveur de la malheureuse nation, a rallumé son courroux. De temps en temps, il se répand en propos que la curiosité épie et que la malveillance répète : il est, dit-il, la suprême ressource de la bonne cause et saura le montrer avec sa belle armée. Apprend-il un attentat contre Louis-Philippe ? Il le plaint, mais en un langage où perce un peu de dédain pour un trône si mal affermi. Un seul jour, il se hasarde à être tout à

fait aimable, c'est dans les félicitations qu'il adresse à notre envoyé sur la prise de Constantine<sup>1</sup>.

Sous cette malveillance boudeuse, un observateur attentif eût discerné un dessein très secrètement, mais très ardemment poursuivi. Tant que la France et l'Angleterre demeureront intimement unies, le mauvais vouloir de la Russie sera stérile. Mais qu'une fissure se creuse entre les deux puissances ; alors la France, réduite à l'isolement, sera plus ou moins à la merci de l'Europe et contrainte à en subir la loi.

C'est à créer cette fissure que, depuis la révolution de Juillet, Nicolas s'ingénie. Notre ambassadeur, M. de Barante, a pénétré le manège : *La politique constante du tsar, écrit-il, est, par des avances à l'Angleterre, de nous brouiller avec elle.* Il ajoute en une autre dépêche : *Il ne faut pas douter que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne promette à l'Angleterre quelques avantages pour la décider à mettre ses intérêts à part des nôtres*<sup>2</sup>. De Vienne, M. de Saint-Aulaire exprime exactement la même pensée<sup>3</sup>.

Ce fut sur ces entrefaites que se rouvrit la question d'Orient. La haine est perspicace. Méhémet-Ali est le protégé de la France dont il assure l'influence dans le bassin de la Méditerranée : pour cette raison même, il éveille les ombrages de l'Angleterre. Et voilà la fissure qui se pourra agrandir, et au point que tout l'édifice de l'alliance franco-anglaise s'écroule.

Au début, le calcul risque de demeurer vain. Aux premières heures du conflit oriental, l'accord paraît complet entre Paris et Londres. Qu'il y ait chez les Anglais plus de sollicitude pour l'Empire turc, chez les Français plus de faveur pour Méhémet, on le devine aisément. Mais cette dissonance se perd dans le flot des protestations amicales. Des deux côtés du détroit, c'est le même programme apparent : rétablissement de la paix, intégrité de la Turquie. Avec une confiance sans réserve, notre chargé d'affaires à Londres, M. de Bourqueney, communique à lord Palmerston l'une des dépêches du maréchal Sault ; et l'homme d'État anglais ne déguise pas sa satisfaction : *Nous nous entendons sur tout, dit-il à notre chargé d'affaires*<sup>4</sup>. *Notre accord sera complet. Principes, but, moyens d'exécution, tout est plein de raison, de simplicité, de clairvoyance. Ce n'est pas la communication d'un gouvernement à un autre gouvernement ; on dirait plutôt qu'elle a lieu entre collègues, entre les membres d'un même cabinet.* Ce même contentement, le chef du *Foreign office* l'exprime dans sa correspondance particulière. *Sault est un bijou*<sup>5</sup>, écrit-il à lord Granville ambassadeur d'Angleterre à Paris. Dans ses effusions intimes, qui soupçonne-t-il ? Précisément la Russie. *Il faut, dit Palmerston, défendre l'Empire ottoman contre ses ennemis et aussi, ajoute-t-il, contre ses amis.* Ses amis, ses faux amis, ce sont les Russes, ces conquérants camouflés en protecteurs. Ce qu'on veut éviter avant tout, c'est que, s'autorisant du traité d'Unkiar-Skelessi, arraché jadis à la faiblesse de la Turquie, ils ne montrent aux rives du Bosphore leur flotte et leurs soldats.

---

<sup>1</sup> *Correspondance de M. de Barante, passim.*

<sup>2</sup> *Correspondance de M. de Barante, t. VI, p. 229.*

<sup>3</sup> Lettre de M. de Saint-Aulaire à M. de Barante, 11 mai 1839. (*Correspondance de M. de Barante, t. VI, p. 213.*)

<sup>4</sup> Bourqueney à Sault, 20 juin 1839.

<sup>5</sup> Lettre du 19 juillet 1839. (BULWER, *Life of viscount Palmerston, t. II.*)

Une médiocre persévérance se serait lassée. Avec une ténacité remarquable, Nicolas poursuit son dessein. Dans le ciel encore clair de l'alliance franco-anglaise, il attend que se forment les premiers nuages. Il n'attendra pas longtemps. Dès qu'en sortant des généralités, on s'applique à la délimitation des territoires entre le sultan et son vassal, la mésintelligence perce entre les cabinets de Paris et de Londres. Il faut, dit en substance Palmerston, que le pacha rétrocède toute la Syrie et se contente du gouvernement héréditaire de l'Égypte. Et les Français de protester. Comment, observent-ils, imposer à Méhémet victorieux des conditions qu'on n'aurait pu lui imposer que s'il avait été vaincu. Comment lui enlever les pachalyks de Syrie qui lui ont été concédés par les arrangements de Kutayé. Ce serait le punir de sa propre victoire. Palmerston s'obstine : Entre le vassal et le suzerain, il faut, dit-il, pour éviter toute nouvelle querelle, mettre l'étendue du désert : au premier l'Égypte et avec l'hérédité ; au second la Syrie. Sur ces entrefaites, la défection de la flotte turque crée un nouveau sujet de dissentiment. Il faut qu'elle soit restituée, dit Palmerston. — N'est-il pas plus équitable, répliquent les Français, qu'elle reste entre les mains de Méhémet-Ali comme un gage pour les négociations de la paix ? Palmerston, se découvrant de plus en plus, parle alors de mesures coercitives à prendre contre Méhémet s'il ne se soumet pas aux décisions des puissances. Il y a divergence sur un point grave, écrit le 9 août M. de Bourqueney au maréchal Soult<sup>1</sup>.

A Saint-Pétersbourg on se tient aux aguets. Pour être assuré de ne rien ignorer, on a multiplié les agents à Londres : Il est venu ici beaucoup de Russes depuis un mois, mande négligemment M. de Bourqueney en l'une de ses dépêches. Décidément, entre Français et Anglais, il y a un commencement de fêlure. Quel succès si cette fêlure devenait brisement ! Avec une joie maligne, le tsar se remémore, à titre d'encouragement, toutes les menues querelles qui ont traversé ce mariage de raison qu'est l'alliance franco-anglaise. Il y a eu l'entreprise algérienne qui a déplu à Londres et y déplaît encore. Il y a eu l'affaire belge où Palmerston a refusé au roi Louis-Philippe les plus modestes avantages, tels Philippeville et Marienbourg. Il y a eu l'affaire d'Espagne où la France, contrairement aux suggestions de la Grande-Bretagne, a refusé de s'engager à fond. Aux divergences de conduite se sont joints les froissements nés des hommes : Talleyrand, cet infatigable artisan de l'alliance anglaise, s'est, dans les derniers temps de son ambassade, un peu refroidi de sa première ferveur : Thiers, à l'époque du projet de mariage autrichien, s'est un peu éloigné de Londres pour multiplier les coquetteries à Vienne : Molé s'est flatté de demeurer l'ami des Anglais, mais avec toutes sortes de prévenances pour les deux grands États allemands. En une méditation ardente le tsar repasse tout cela. Du pacha d'Égypte, au fond, il n'a cure. Que lui importe qu'il obtienne un peu plus ou un peu moins de territoires syriens. Mais ce qui domine tout le reste, c'est l'espoir de l'interposer comme un élément de discorde entre la France et l'Angleterre.

Entre Paris et Londres, à mesure que l'été s'avance, les divergences s'aggravent. En même temps, au Foreign office, la méfiance pour la Russie fait place à un commencement de faveur. Parmi les dirigeants de la politique anglaise, on juge, mande le 18 août M. de Bourqueney, que le moment est venu de laisser reposer un peu l'attitude comminatoire et ombrageuse envers le cabinet russe. Les dépêches que M. de Barante envoie de Saint-Pétersbourg confirment le rapprochement anglo-russe. Il souligne la réserve vis-à-vis de nous, les

---

<sup>1</sup> Dépêche, 27, 31 juillet, 9 août. (GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, appendice, p. 521-539.)

prévenances obséquieuses pour l'ambassadeur d'Angleterre. A Paris, le maréchal Soult garde d'abord toute sa sérénité : *La France et l'Angleterre*, écrit-il le 5 août, *s'entendent toujours parfaitement sur la question d'Orient*. Quelques jours plus tard, on note en ses dépêches les premiers signes d'inquiétude. Faisant allusion à la Russie, il écrit le 22 août : *Plus d'un indice me donne lieu de penser qu'elle travaille par des avances adroitement calculées, par d'apparentes concessions, à entraîner le gouvernement britannique dans une voie nouvelle*.

Cependant le général Sébastiani, malade depuis quelque temps et suppléé par M. de Bourqueney, reprend la direction de l'ambassade. Dès les premiers jours se découvre, en un entretien avec Palmerston, le désaccord croissant entre Paris et Londres. L'Angleterre voudrait des mesures éclatantes contre le pacha : la France s'y refuse. Le gouvernement anglais a songé à une occupation de l'île de Candie : la France y est hostile. L'Angleterre voudrait le rappel des consuls généraux accrédités en Égypte : la France combat la mesure. L'Angleterre voudrait réduire Méhémet à l'Égypte : la France veut pour lui la Syrie.

Décidément le tsar peut se féliciter. Une suprême chance pour lui, c'est le tempérament de l'homme qui siège alors au *Foreign office*.

On a dit de lord Palmerston que de l'humanité il faisait deux parts : l'Angleterre d'abord ; puis les races plus ou moins taillables dont le reste du monde était peuplé. Plus le voisinage était proche, plus profonde était la méfiance. A ce titre, la France tenait la première place dans les antipathies de l'homme d'État britannique. Il ne se contentait point de ne pas l'aimer ; il daignait l'honorer d'une particulière jalousie, jugeant qu'entre toutes les nations, elle était — quoique naturellement de qualité inférieure — la moins indigne de se mesurer avec la Grande-Bretagne. Les longues guerres de la Révolution et de l'Empire avaient déchaîné, de l'un et de l'autre côté de la Manche, deux chauvinismes : celui de l'Angleterre fière d'une résistance qui jamais n'avait fléchi, celui de la France, non moins fière de ses victoires et non déshabituée de commander. De là, par intervalles, des accès de rivalité, la France embouchant son clairon, la Grande-Bretagne perçant l'air de son fifre aigu. Au son de ce fifre bien anglais, nul ne vibrait comme Palmerston. Alors tout enivré de souvenirs, il jetait à notre adresse, à travers les entretiens les plus amicaux, des mots qui étaient presque ceux d'un ennemi. Ennemi, il ne l'était point, mais on sentait qu'il l'eût été sans trop de déplaisir, et que les paroles cordiales ne s'échappaient qu'avec effort, tandis que les autres se précipitaient avec la plus abondante spontanéité. Il se contenait d'autant moins que cette exaltation du sentiment national lui avait valu dans le peuple de Londres une popularité à part. *Notre Pam*, disaient en une abréviation familière les Anglais ; et ils aimaient ce grand seigneur qui, bien que très aristocrate, vibrait avec le cœur des masses, qui n'était ni homme de cour, ni homme de parti, qui avait, comme un plébéien, ses rudesses, qui maintenait l'alliance avec la France la vieille rivale, mais la maintenait avec des réticences hautaines, avec une humeur difficile, toujours prête à mettre le marché à la main.

Pour ses desseins, le tsar ne pouvait souhaiter un meilleur instrument. Au début de l'automne de 1839, il jugea que l'intrigue était mûre et qu'il pouvait la divulguer un peu, sans encore la découvrir tout à fait. Il fit partir pour Londres le baron de Brunnow, simple ministre de Russie à Darmstadt, mais très avant dans la confiance de son souverain. Il avait pour mission apparente de régler la question d'Orient, pour mission secrète d'accentuer la brouille entre la France et l'Angleterre, en sorte que, les puissances continentales resserrant plus que

jamais leur union, la France, séparée de la Grande-Bretagne, se trouvât, comme aux jours de 1815, la puissance isolée.

## VI

Nous voici en plein drame européen. Que fera la France pour se dégager de la trame diplomatique où elle risque d'être enveloppée ?

Il est rare que les contemporains jugent les événements avec la lucidité reposée qu'amène le recul des années. Sur l'heure, la confusion des paroles, l'entrecroisement des intrigues, l'abondance des projets contradictoires, le tumulte des passions ne laissent voir que des images morcelées ou faussées, en sorte que le plein entendement sur les hommes et les choses ne s'acquiert que quand le temps de l'action est passé. Quelque malaisé qu'il fût de se fixer un plan, il semble pourtant que deux conduites eussent été possibles.

La première, que nous paraissions avoir adoptée en nous associant aux propositions autrichiennes et en signant la note du 27 juillet, consistait à entrer franchement dans l'entente à *cinq*. L'inconvénient eût été d'affaiblir les chances de Méhémet ; car, en des délibérations communes, il eût rencontré peu de faveur ; et il nous eût fallu beaucoup d'adresse, de modération et d'autorité pour empêcher qu'il fût sacrifié. Ce désavantage serait, selon toute apparence, compensé de deux manières. D'abord en prenant part aux délibérations et en un rang qui, si nous étions habiles, pourrait devenir le premier, nous effacions les dernières traces du discrédit qui avait frappé, au début, la monarchie de Juillet. En second lieu, nous courions l'heureuse chance de faire retomber sur la Russie — et sans aucune douteuse intrigue — le mauvais procédé dont elle tentait d'user envers nous. Qu'une conférence à cinq s'ouvrît : la Russie, si elle y participait, se replacerait dans la condition commune et renoncerait virtuellement au traité d'Unkiar-Skelessi : si au contraire elle refusait d'y siéger, elle n'empêcherait pas, selon toute apparence, les pourparlers de se poursuivre, cette fois à quatre, et alors elle se trouverait confinée dans le même isolement où elle essayait d'enfermer la France.

Une autre conduite toute contraire pourrait se tenir, bien plus hasardeuse, bien moins digne d'approbation, mais qui passerait pour habile si le succès la couronnait. Elle consistait à se dégager de la note du 27 juillet, à s'approprier hardiment — quitte à les modérer un peu — les prétentions de Méhémet, à brusquer, par intimidation sur la Porte, un accord direct entre le sultan et son vassal, à placer les puissances en face d'un fait accompli. Cette conduite, féconde en risques, pourrait devenir féconde aussi en conséquences inattendues. La plus extraordinaire pourrait être, malgré l'étrangeté d'une pareille volte-face, malgré les rancunes tenaces de Nicolas, le retour à la politique toute russe de la Restauration. J'oserais à peine hasarder une si invraisemblable supposition, si la pensée d'un si surprenant rapprochement ne se retrouvait dans les documents contemporains. [Un grand danger pour l'Europe](#), écrivait Palmerston à lord Granville dès 1838, [se trouve dans une alliance entre la France et la Russie](#)<sup>1</sup>. Et au début du mois de septembre 1839, en une longue conversation avec M. de Barante, Nesselrode laissait échapper ces mots : [Pourquoi ne pas suivre les indications qui résultent de la géographie](#). Nous n'avions aucune inquiétude de ce

---

<sup>1</sup> Palmerston à Granville, 8 juin 1838. (BULWER, *Life of Palmerston*, t. II.)

que vous pouviez faire en Syrie et en Égypte. Notre action devait naturellement s'exercer à Constantinople s'il y avait lieu<sup>1</sup>.

J'ai hâte d'échapper à l'histoire conjecturale. Cependant il semble bien qu'en cet automne de 1839, toute la politique tenait en l'un ou l'autre des deux plans qu'on vient d'indiquer : le premier, sage, sensé, sans danger pour la paix et ne comportant d'autre risque qu'un incomplet avantage pour notre protégé ; le second, de plus grande envergure, possible sous un gouvernement qui, comme la Restauration, avait de longue main préparé ses alliances, mais bien aventureux, bien sujet à mécomptes, justifiable seulement par la réussite, car il exigeait, en pleine crise, un ressaut subit de toute notre orientation.

Quel que fût le choix entre les deux manières, le pire serait de mêler les deux. Malheureusement on les mêlera. En une funeste dualité de pensées, on se flattera tout ensemble de maintenir l'intime union avec les puissances et d'assurer à Méhémet-Ali les fruits de sa victoire. Le résultat ne tardera point à se manifester. Tout en proclamant notre désir d'union avec l'Europe, nous nous distinguerons assez d'elle pour lui suggérer la tentation d'agir sans nous. Tout en soutenant Méhémet-Ali, notre déférence pour nos alliés nous empêchera de le soutenir efficacement, et à peine réussirons-nous à amortir un peu sa disgrâce. L'histoire des mois qui vont suivre tiendra tout entière dans les mécomptes et les mortifications que nous vaudra cette politique à double courant.

## VII

Le 15 septembre 1839, M. de Brunnow arriva à Londres. Ses instructions lui prescrivaient de proposer une délibération commune pour l'apaisement du conflit oriental. Les décisions de la Conférence seraient appuyées par des mesures coercitives si le pacha ne se soumettait point. En vue de ces mesures d'exécution, la Russie ferait, s'il était nécessaire, entrer dans le Bosphore des navires chargés de troupes, les Dardanelles étant d'ailleurs fermées aux vaisseaux des autres puissances. Il y avait lieu de craindre que la perspective de soldats moscovites débarquant à Constantinople n'éveillât les ombrages du gouvernement anglais. Aussi, pour dissiper toute impression fâcheuse, l'envoyé russe s'empressait d'ajouter que l'empereur son maître renonçait à renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi<sup>2</sup>. Les conférences auraient lieu à cinq ; mais on conviendrait que, si la France refusait d'y participer, on se passerait d'elle. M. de Brunnow achevait de se découvrir en ajoutant que cette exclusion causerait à Saint-Pétersbourg plus de joie que de déplaisir.

Notre ambassadeur à Londres, le général Sébastiani, était aux aguets. Le 23 septembre, il vit lord Palmerston. Celui-ci ne lui cacha rien, hormis toutefois la préférence des Russes pour l'exclusion de la France<sup>3</sup> : *Quel est, interrogea Sébastiani, la base de l'arrangement proposé par le baron de Brunnow ? — Je ne sais rien de précis, répondit le chef du Foreign office, mais ce sera sans doute la rétrocession par Méhémet de la Syrie et de ses annexes. Il ajouta : Sans préjuger les vues de mes collègues du cabinet, je dois vous dire que personnellement j'adhère à cette délimitation.* Puis faisant allusion aux mesures

---

<sup>1</sup> Barante à Soult, 14 septembre 1839. (BARANTE, *Correspondance*, t. VI, p. 319-320.)

<sup>2</sup> Le traité (art. 5) n'avait été conclu que pour huit ans.

<sup>3</sup> Palmerston à Bulwer, 24 septembre 1839. (BULWER, t. III p. 300.)

coercitives, Palmerston manifesta le vœu que, si elles étaient nécessaires, un corps autrichien y participât. Sébastiani protesta : **But, moyens, facilité d'exécution, dit-il, je conteste tout. Comment, poursuit notre ambassadeur, pouvez-vous adhérer à l'entrée éventuelle de forces russes dans le Bosphore ?** A quoi l'homme d'État anglais répondit en faisant valoir, comme compensation suffisante, l'abandon du traité d'Unkiar-Skelessi. Et sans s'arrêter aux objections du général Sébastiani, il ajouta que les suggestions russes seraient sans doute acceptées à Vienne et à Berlin<sup>1</sup>.

Palmerston, devenu si complaisant pour le tsar, ne dépassait-il pas de beaucoup les vœux de ses compatriotes ? Le public britannique s'accommodait mal à l'idée de lier partie avec la Russie. Les membres du cabinet, qui n'avaient en général aucune hostilité contre la France, jugeaient bien excessive la nouvelle politique anglaise. Notre ambassadeur mit en relief un argument bien propre à impressionner : **Comment, disait-il, pourrions-nous admettre l'entrée éventuelle des Russes dans le Bosphore, tandis que pour les autres puissances, les Dardanelles seraient fermées ?** Palmerston se sentit débordé et déclara qu'il ne se séparerait pas de la France. Le 13 octobre, M. de Brunnow, assez déçu, s'embarqua pour le continent par la voie de Rotterdam.

La France avait échappé, au moins provisoirement, à la menace d'être isolée. La sagesse ne conseillait-elle pas de saisir cette heure, — fugitive peut-être, — d'obtenir pour Méhémet quelques avantages — fussent-ils modestes — et de rentrer dans le concert des puissances. Sur ces entrefaites, et avant même que M. de Brunnow eût quitté Londres, une légère concession de lord Palmerston sembla comme une invite à l'entente. Il déclara adhérer à une combinaison qui, outre l'Égypte héréditaire, conférerait au pacha, à titre héréditaire aussi, le pachalik de Saint-Jean-d'Acre, moins toutefois Saint-Jean-d'Acre elle-même. En toute hâte, Sébastiani transmit la nouvelle. **Sans doute, écrivait-il, le retour n'est pas aussi complet que nous pourrions le désirer, mais il y a un immense pas de fait.** Il ajoutait : **Je crains, je vous l'avoue, que ce soit le dernier**<sup>2</sup>.

## VIII

A Paris, la suggestion serait-elle écoutée ? Chez nous la faveur pour Méhémet touchait à l'engouement. On ne doutait, ni de ses ressources, ni de son activité, ni de son génie : depuis la journée de Nezib, les représentations des puissances le retenaient dans sa marche ; mais qu'on lui laissât toute liberté et, d'une course rapide, ses soldats victorieux envahiraient l'Asie Mineure, arriveraient jusqu'aux rives du Bosphore. Ainsi s'exprimaient les journaux. Les mêmes exagérations se répandaient dans les salons, les cercles, les lieux publics.

En ces conjonctures, t'eût été le rôle du gouvernement de guider l'opinion et de rendre aux choses leurs proportions vraies. Par malheur, le maréchal Soult, chef du cabinet, militaire illustre entre tous, n'était qu'imparfaitement préparé à cette tâche. Peu façonné à la diplomatie, il s'épuisait à concilier deux conceptions contradictoires : soutenir l'intégrité de la Turquie ainsi que le voulait la note du 27 juillet, et patronner Méhémet, l'ennemi de cette même Turquie. Puis il ne

---

<sup>1</sup> Sébastiani au maréchal Soult, 23 septembre 1839. (GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, appendice, p. 550-552.) — Palmerston à Bulwer 24 septembre 1839. (BULWER, t. II, p. 300.)

<sup>2</sup> Sébastiani à Soult, 3 octobre 1839. (GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, appendice, p. 554.)

laissait pas que d'être impressionné par les vanteries du pacha et se demandait par intervalles si l'embarras de l'arrêter ne serait pas plus grand que le risque de le soutenir. — Au-dessus du ministre était le roi. Il aimait à diriger la politique extérieure et y était très propre. Mais on l'avait tant accusé, au temps de la *coalition*, d'aspirer au pouvoir personnel qu'il éprouvait une certaine timidité à donner l'énergique coup de barre qui imprimerait à la politique française une orientation décidée. Sa perplexité était d'autant plus grande qu'en allant à l'encontre d'une opinion publique bruyante et puissante, il devrait réagir contre ses propres préférences. Lui-même n'était point désabusé sur Méhémet : ne l'avait-il pas un jour, à ce qu'on prétendait, comparé à Alexandre ?

Engouement des masses, hésitation des pouvoirs publics, tout nous enchaînait encore à la fortune du vice-roi. C'est en cette disposition d'esprit que fut accueillie la légère, très légère concession consentie par Palmerston et annoncée par Sébastiani. Le sacrifice fut jugé insuffisant. Le tsar n'attendait que cela. Avant la fin de l'année, M. de Brunnow revint à Londres.

## IX

Il y revint en modifiant sur un point notable ses premières propositions. Au mois de septembre, il avait réclamé pour les forces russes le droit de pénétrer dans le Bosphore dans le cas où les Égyptiens, par une marche offensive, s'avanceraient au cœur de l'Empire ottoman. Mais il n'avait pas admis que cette occupation du Bosphore entraînant pour les marines alliées le droit de franchir les Dardanelles. Le général Sébastiani avait signalé, non sans à-propos, cette absence de réciprocité. Cette fois, l'envoyé du tsar était autorisé à déclarer que, si les Russes étaient amenés à franchir le Bosphore, les Anglais et les Français auraient la faculté d'occuper avec quelques vaisseaux les Dardanelles. Quant au projet lui-même, il consistait à régler le partage territorial entre la Porte et le pacha. Celui-ci aurait l'Égypte et le pachalik d'Acre, moins la forteresse : s'il ne se soumettait pas, on l'y contraindrait par mesures coercitives.

Tout au début de janvier, verbalement d'abord, puis par un résumé écrit, lord Palmerston fit connaître à Sébastiani les propositions russes. Il ne dissimula point que la combinaison avait sa pleine approbation. Il affirma qu'on ne pouvait douter de l'adhésion de l'Autriche, de l'adhésion de la Prusse. Il ajouta que la concession du pachalik d'Acre, bien que lui-même y eût naguère consenti, lui paraissait maintenant excessive et qu'il avait ramené à ses vues le baron de Brunnow. *L'Égypte héréditaire seule et le désert pour frontière, voilà, dit-il, la solution vraie*<sup>1</sup>.

## X

Sur ces entrefaites, le cours des événements substitua deux nouveaux acteurs aux hommes qui jusqu'ici avaient conduit notre politique dans les affaires d'Orient.

---

<sup>1</sup> Sébastiani à Sault, 9 janvier 1840. (GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, appendices p. 559 et suiv.)

Le 25 janvier 1840, le président du Conseil avait déposé un projet attribuant au duc de Nemours, à l'occasion de son mariage avec une princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, une dotation annuelle de 500.000 francs. Volontiers la Chambre taxait d'avidité la sollicitude du roi à assurer le sort de ses enfants. Le 20 février, par une entente entre tous les groupes d'opposition, le projet fut rejeté sans débats. Les ministres donnèrent leur démission. Quoique non sans répugnance, Louis-Philippe confia à M. Thiers la présidence du Conseil et le portefeuille des Affaires étrangères. Tel fut le ministère connu dans l'histoire sous le nom de *Ministère du 1er mars*. Trois semaines auparavant, Guizot avait été nommé ambassadeur à Londres, en remplacement du général Sébastiani.

Ainsi l'affaire d'Orient, sur le point d'entrer dans sa phase aiguë, était confiée aux deux hommes les plus éminents que la révolution de Juillet eût fait surgir.

Le 27 février, deux jours avant la constitution du nouveau ministère, Guizot était arrivé à Londres. Il n'était jamais venu en Angleterre et jamais n'avait été mêlé activement à la diplomatie. Le renom de son éloquence, son talent d'écrivain, sa réputation d'intégrité lui valurent dans les hautes sphères britanniques l'accueil le plus flatteur : de là chez lui un certain optimisme. Au début tout le monde lui agréa, et Palmerston presque autant que les autres : *Je viens de passer quatre heures avec lui*, écrivait-il le 4 mars au duc de Broglie<sup>1</sup>. *Il a l'esprit net, vif, gracieux, sa conversation me plaît*. Au bout de quelques jours seulement, ayant secoué le charme, il mesura tout ce qu'il aurait de préventions à vaincre, de périls à écarter. Ses instructions, rédigées sous le précédent ministère, lui prescrivaient à la fois de déjouer les efforts de la Russie pour rompre l'alliance franco-anglaise et d'assurer à Méhémet-Ali, outre l'Égypte, la Syrie jusqu'au Taurus. Mais quelle n'était pas la contradiction ! En plaidant à fond pour Méhémet, on était certain de déplaire à l'Angleterre et de la rejeter vers la Russie. Guizot eut plusieurs entretiens avec lord Palmerston dont la conversation qu'il avait, au début, jugé si gracieuse, lui parut, à l'usage, beaucoup moins plaisante. L'ambassadeur de France fit valoir un arrangement qui, moyennant la restitution d'Adana, de Candie, des villes saintes, attribuerait au pacha, à titre héréditaire, l'Égypte et la Syrie. Mais le chef du *Foreign office* s'obstinait dans ses vues : l'Égypte, à titre héréditaire, à Méhémet ; la Syrie au sultan. Il ne contestait pas les avantages de l'alliance française et, en termes courtois, amicaux même, protestait de son zèle à la maintenir ; mais de temps en temps, en des échappées inquiétantes, il laissait entendre que, si on l'y forçait, il saurait se pourvoir ailleurs. D'autres fois, en un accès de franchise, il découvrait le fond de sa pensée : *Vous avez l'Algérie*, disait-il un jour à notre ambassadeur ; *au delà, sur la côte orientale, il n'y a que la faible régence de Tunis, la faible régence de Tripoli. Que Méhémet, votre client, votre protégé, soit tout-puissant en Égypte, en Syrie et, du même coup, vous serez les maîtres de la Méditerranée. C'est ce que nous ne voulons pas.*

Bien que plus apte à dégager les vues d'ensemble qu'à découvrir par le menu les petites intrigues de la politique, Guizot sent la menace d'enveloppement. *De ce qu'il ne se fait rien maintenant*, écrit-il le 12 mars, *ne concluons pas qu'il ne se fera rien plus tard*. Et quelques jours après, en une lettre au général Baudrand, ami et confident dit roi, il trace ces lignes : *Nous pouvons toujours craindre quelque coup fourré et soudain.*

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Lettres à sa famille et à ses amis*, p. 182.

En ce commencement d'inquiétude, Guizot s'énumère à lui-même les raisons de se rassurer. Il est l'habitué du salon de lord Holland, ami très chaud de la France. En ce milieu, on juge Palmerston bien osé. En dehors du ministère, quelques très hauts personnages, par exemple lord Grey, ce chef respecté des Whigs, ne voient pas sans inquiétude les déviations de la politique britannique. Dans le public anglais, le rapprochement avec la Russie, la vieille rivale en Orient, semble une nouveauté pleine de dangers, presque une hérésie. Guizot observe tous ces symptômes et reprend courage. Puis il calcule ce qu'il pourrait, en la crise menaçante, trouver d'appui dans les deux grandes puissances allemandes.

Désireuses de la paix, elles le sont toutes deux. Mais une idée domine chez elles : maintenir l'alliance intime des trois grands États continentaux ; et l'énergie leur manque pour secouer l'emprise de la Russie. A Londres, le ministre de Prusse est M. de Bülow, diplomate éclairé et d'intentions droites. Le représentant de l'Autriche est, en l'absence du comte Esterhazy, M. de Neumann, personnage de rang secondaire, mais non sans crédit. Ils se sont tenus d'abord dans une réserve cauteleuse, jaloux de ne point déplaire à l'Angleterre, plus jaloux encore de ne point se séparer de la Russie, jaloux aussi, quoique à un moindre degré, de ménager la France. Les jours s'écoulaient. De temps en temps, Palmerston laisse entendre que les quatre puissances sont d'accord, que pour le règlement de la question d'Orient, on n'attend plus que l'adhésion de la France, mais qu'on ne peut l'attendre toujours. Sur ces entrefaites, au début d'avril, un envoyé turc, Nouri-Effendi, arrive à Londres. Il rappelle la [note du 27 juillet](#) par laquelle les cinq grands États européens ont pris en main les intérêts de la Porte ottomane, et il insiste pour que, sans autre retard, le différend entre le [grand seigneur](#) et son vassal soit réglé. C'est alors qu'un louable désir de conciliation suggère aux représentants de la Prusse et de l'Autriche un peu plus de hardiesse. Le 13 avril, le ministre de Prusse hasarde l'idée d'une transaction : on accorderait au pacha, outre l'Égypte à titre héréditaire, la Syrie à titre viager. Deux jours après, M. de Neumann tient à peu près le même langage. Quelques semaines plus tard, nouvelle visite de M. de Neumann à l'ambassade de France. Il propose cette fois un partage de la Syrie entre la Turquie et le pacha, et s'engage à peser de toutes ses forces sur le gouvernement anglais pour que cette solution soit adoptée. L'essentiel serait de gagner lord Palmerston. Il s'est montré jusqu'ici intransigeant : voici qu'il mollit légèrement et consent à l'abandon — à titre viager à la vérité — non seulement du pachalik de Saint-Jean-d'Acre, mais de Saint-Jean-d'Acre elle-même. Un nouveau négociateur turc, Chékib-Effendi, arrive qui derechef demande qu'on se hâte. M. de Neumann multiplie ses démarches. En dépit de bien des signes contraires, il semble que l'atmosphère soit un peu moins chargée d'hostilité. Il n'est pas jusqu'à M. de Brunnow qui, rencontrant le 11 juin Guizot au *Foreign office*, ne lui tienne le langage le plus conciliant. Guizot transmet toutes ces nouvelles à Paris. Ses instructions lui interdisent de rien signer. Mais dans quelle mesure doit-il accueillir les suggestions plus ou moins vagues qui lui parviennent ? C'est sur ce point qu'il sollicite des instructions précises.

## XI

Ici apparut la divergence de pensées qui nuirait si grandement à notre politique. On ne pouvait confier la grave affaire d'Orient à deux hommes plus considérables que Guizot et Thiers. Peut-être étaient-ils trop considérables pour fondre leur

personnalité l'une dans l'autre, à la manière de deux ressorts qu'un même moteur actionne.

A Londres, Guizot ne craignait qu'une chose : une décision prise à *quatre* à l'exclusion de la France et, comme il l'avait écrit, un *coup fourré*. Avec toute la sagacité d'un homme d'État sinon avec tout le flair exercé d'un diplomate de carrière, il notait les signes où se marquait la résolution de nous isoler. Sous cette appréhension, il souhaitait qu'on allât vite, qu'on ne décourageât aucune bonne volonté, qu'on saisis les concessions offertes ou arrachées — fussent-elles insuffisantes — et qu'au risque d'une certaine déception pour Méhémet, on se hâtât de rétablir l'accord européen. — Cet accord, M. Thiers le souhaitait aussi, mais en y ajoutant l'arrière-espoir que le dénouement, au lieu d'être inglorieux pour nous, fût une petite mortification pour Palmerston, une petite revanche des mauvais procédés russes. En une appréciation d'une remarquable justesse — quoique d'une justesse rétrospective — il estimait que notre grande faute avait été de nous lier aux puissances par la *note du 27 juillet*. Avec la clairvoyance des ministres de tous les temps quand il s'agit de critiquer leurs prédécesseurs, il jugeait que la vraie sagesse eût été, après la bataille de Nezib, de modérer le pacha mais sans l'enchaîner, et de le laisser cueillir par une entente directe avec la Porte ottomane, alors toute affolée, les fruits de la victoire. Cette entente directe, Thiers n'osait plus la favoriser ouvertement, de crainte de manquer à la lettre et à l'esprit de la note du 27 juillet. Mais ce qu'il ne pouvait patronner à ciel ouvert, il lui était loisible de l'insinuer à demi-mot, de tirer, comme il l'écrivait à Guizot, *le câble des deux côtés* pour rapprocher les deux parties, de conduire doucement, secrètement le pacha jusqu'au lieu où il rencontrerait les plénipotentiaires turcs et, par un coup brusque, terminerait tout avec eux. Tout échauffé de ces pensées, et pour se dissimuler à lui-même ce qu'elles avaient de peu réalisable, Thiers s'exagérait à plaisir les forces de Méhémet, jugeait illusoire les mesures coercitives. Puis, avec plus d'imagination qu'il ne convient à un homme d'État, il voyait déjà la Turquie préférant au danger de combattre le pacha le désagrément de traiter avec lui. Sous l'obsession de ces vues ou plutôt de ces visions, notre ministre des Affaires étrangères inclinait à gagner du temps, à laisser sans réponse ou à négliger comme inopportunes les suggestions de M. de Bülow ou de M. de Neumann<sup>1</sup> ; et il savourait d'avance la confusion des Anglais, le mécompte des Russes, si jamais la nouvelle éclatait à Londres que toutes les tractations malveillantes contre nous avaient travaillé à perte, et que Méhémet et le sultan s'étaient embrassés.

Un incident survint qui communiqua à cette politique hasardée une certaine consistance. Méhémet avait à Constantinople un ennemi mortel, le grand vizir Kosrew-Pacha. Vers le milieu de mai 1840, le bruit se répandit que celui-ci avait été destitué. A cette nouvelle, Méhémet fut saisi d'une profonde émotion et, en un violent retour où se retrouvait sa nature impulsive de demi-barbare, se montra prêt à toutes les concessions : *Que la rumeur se confirme*, dit-il, *et je rendrai la flotte*. Comme notre consul, M. Cochelet, l'engageait à traiter au plus vite, à se montrer modéré, il répondit : *Soyez tranquille. Je saurai bien m'entendre avec Sa Hautesse*<sup>2</sup>. La disgrâce de Kosrew étant devenue officielle, il expédia un envoyé à Constantinople pour traiter de la paix. Bien qu'avec une médiocre confiance dans l'issue, notre consul constatait *qu'il y avait un énorme*

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. V, p. 190, 197 et suiv.

<sup>2</sup> M. Cochelet au ministre des Affaires étrangères, 26 mai 1840. (*Aff. étr., Égypte*, vol. 10, f° 92, 93.)

pas de fait. Il ajoutait : **Le vice-roi a un immense désir d'en finir et ne doute pas du succès**<sup>1</sup>. Quelle ne devait pas être sur notre ministre des affaires étrangères l'excitation d'une pareille nouvelle ! Du même coup, il se trouva que Guizot à Londres et Thiers à Paris cessèrent de parler la même langue. **Hâtez-vous**, écrivait de Londres M. Guizot, attentif à prendre acte des modestes, bien modestes concessions qu'on pourrait obtenir et à reformer l'alliance à cinq, qui nous sauverait de l'isolement. — **Laissez venir**, répondait au contraire de Paris M. Thiers, impatient des nouvelles d'Orient, se flattant, en gagnant quelques jours, de devancer Palmerston, et escomptant le coup de théâtre d'une paix brusquée.

Cependant Palmerston avait, comme Thiers, ses agents d'information. Le plus malveillant était lord. Ponsonby, ambassadeur en Turquie, d'hostilité passionnée contre la France et qui jugeait que l'envoyé de Méhémet devrait être ramené en Égypte sur le vaisseau qui l'avait amené<sup>2</sup>. La crainte d'être gagné de vitesse fixa les dernières perplexités de Palmerston. Sans plus tarder, il résolut de consommer l'entente à quatre. Il ne doutait pas que la Russie n'adhérât joyeusement. Il pesa sur les représentants de l'Autriche et de la Prusse. Il fit grand état d'une insurrection qui venait d'éclater en Syrie et qui prouvait, disait-il, l'impopularité du régime égyptien. Dans le conseil des ministres, il y eut des objections, des critiques, tant paraissait inopportune et discourtoise la brutale séparation d'avec la France ! Avec un vouloir impérieux, Palmerston insista, menaça de sa démission<sup>3</sup>, finit par l'emporter. Le 15 juillet une convention fut signée par laquelle l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse réglaient les rapports du pacha et du sultan. Une seule signature manquait ; mais cela viciait tout, car c'était celle de la France, qui, depuis des siècles et plus que toute autre puissance, personnifiait en Orient la chrétienté.

## XII

Retiré à l'hôtel de l'ambassade, Guizot sentait qu'on se cachait de lui. Depuis plus de deux semaines, lord Palmerston avait évité de l'entretenir des affaires d'Orient. Le 11 juillet, en une longue dépêche à M. Thiers, les jours suivants, en deux lettres, l'une au duc de Broglie, l'autre au général Baudrand, notre ambassadeur avait manifesté ses inquiétudes croissantes<sup>4</sup>. Toutefois une considération le rassurait. Il ne doutait point que si une convention à quatre était préparée, elle ne lui fût communiquée au dernier moment, afin qu'il pût, d'une façon définitive, donner ou refuser son adhésion.

Il en était là quand, le 17 juillet, un billet de lord Palmerston le convoqua au *Foreign office*. L'homme d'État anglais lui fit connaître que les puissances venaient enfin d'arrêter leurs résolutions. Il ajouta que, pour plus de précision, il avait fixé en un memorandum les vues des parties contractantes : on regrettait profondément que le danger de prolonger les délais eût contraint à agir sans la France : on souhaitait que cette séparation, limitée à un seul objet et toute momentanée, ne nuisit point à l'accord sur les autres questions de politique

---

<sup>1</sup> M. Cochelet au ministre des Affaires étrangères, 15 juin 1840. (*Aff. étr., Égypte*, vol. 10, f° 110.)

<sup>2</sup> Dépêche de M. de Pontois, ambassadeur à Constantinople, au ministre des Affaires étrangères, 28 juin 1840.

<sup>3</sup> Lettre à lord Melbourne, 5 et 6 juillet 1840. (BULWER, t. II, p. 356 et 361.)

<sup>4</sup> Voir GUIZOT, *Mémoires*, t. V, p. 211-220.

générale : on allait jusqu'à formuler l'espoir que la France interposerait ses bons offices auprès de Méhémet-Ali afin qu'il acceptât les arrangements qui lui étaient proposés. — Quels étaient ces arrangements ? La Porte concédait au pacha l'Égypte à titre héréditaire, et le pachalik d'Acre à titre viager, à la condition que, dans les dix jours de la notification à lui faite, il adhérât aux offres de son suzerain. En cas de refus ou de silence, l'offre serait réduite à l'Égypte. Enfin si, après un second délai de dix jours, Méhémet persistait dans son refus, le sultan reprendrait, avec son entière liberté d'action, son droit intégral de souveraineté. Les puissances contractantes s'engageaient à prendre, sur la réquisition du sultan, toutes les mesures coercitives pour l'exécution du traité.

### XIII

Faisant allusion à la Convention du 15 juillet, Palmerston écrivait six jours plus tard au représentant de la Grande-Bretagne à Paris : **C'est un grand coup porté à la France**<sup>1</sup>. Avec une dignité froide, en une disposition attentive à réserver l'avenir, Guizot à Londres, Thiers à Paris, s'abstinrent d'abord de tout éclat. Le 21 juillet, dans une note en réponse au memorandum anglais, notre ministre des Affaires étrangères s'appliqua à justifier de tout reproche la conduite de la France ; il affirma nos intentions pacifiques ; puis, avec une remarquable puissance d'illusion sur les ressources du vice-roi, il mit en doute l'efficacité des mesures coercitives. Le 26 juillet, le *Constitutionnel*, et le lendemain le *Moniteur* annoncèrent la grande nouvelle.

Sur ces entrefaites, un incident inattendu porta ailleurs l'attention. En 1836, à Strasbourg, le prince Louis-Napoléon avait tenté de débaucher la garnison et de provoquer une sédition militaire. Libéré par le gouvernement et embarqué pour les États-Unis, il en était assez promptement revenu et intriguait en Angleterre. Le 6 août 1840, il renouvela à Boulogne le même essai de révolution. L'insuccès ne fut pas moindre, ni moins rapide la répression. Cette fois, l'impunité ne fut pas jugée possible ; et il fut décidé que le prince serait traduit devant la Cour des pairs.

Louis-Philippe était en ce moment à Eu, en villégiature d'été. Thiers s'y rendit ; de Londres Guizot y fut appelé, et, pendant deux jours, des conférences se poursuivirent sur les affaires d'Orient. L'annonce du traité à quatre et l'exclusion de la France avaient provoqué chez le roi et dans la famille royale une irritation très vive. Quel que fût le déplaisir, il semble qu'à cette heure l'animation des paroles ait été plus grande que les alarmes. Loin qu'on fût désabusé sur Méhémet-Ali, on persistait à garder foi dans ses ressources. Les prétendues mesures coercitives échoueraient, pensait-on, tant sur mer que sur terre. Les puissances alors recourraient à la France, et un accord se conclurait qui terminerait tout. Telle était l'espérance, et l'on croyait à des embarras plutôt qu'à des périls.

Guizot revint à Londres. M. de Bourqueney, chargé des affaires en son absence, lui communiqua des informations plutôt rassurantes. C'était à qui désavouerait toute pensée d'hostilité. Les plus empressés étaient M. de Neumann et le baron de Bülow.

---

<sup>1</sup> BULWER, *Life of Palmerston*, t. II, p. 316.

Du 18 au 20 août, Guizot fut l'hôte de la reine Victoria. Par un, sentiment de délicate courtoisie, les personnages les plus considérables de la société anglaise s'appliquèrent à lui faire oublier, par leurs égards personnels, la récente altération des rapports politiques. La souveraine et le prince-consort se montrèrent particulièrement gracieux. L'impression générale était le regret de l'alliance franco-anglaise désormais compromise, peut-être détruite à jamais. **On peut tout avec la France, on ne peut rien de tout à fait bon sans elle**, avait dit lord Wellington. Dans les salons de Windsor, faisant allusion au traité du 15 juillet, il répétait, comme en se parlant à lui-même, mais à voix très haute, car il était très sourd : **Mauvaise affaire ! Mauvaise affaire !** Cependant, en ce même palais de Windsor, se trouvait alors le roi des Belges, Léopold Ier, personnage d'esprit très fin et uni tout à la fois par les liens les plus étroits de famille à la cour des Tuileries et à celle d'Angleterre. Le conflit entre Paris et Londres l'avait pénétré d'inquiétude ; car la Belgique avait besoin de la double amitié de la France et de la Grande-Bretagne, et au milieu des péripéties d'une guerre si jamais elle devenait générale, le jeune royaume pourrait s'abîmer. Ayant le goût des négociations et y portant une réelle aptitude, Léopold s'employait avec un zèle ardent au rôle de conciliateur. Il avait imaginé une combinaison qui maintiendrait le statu quo jusqu'à ce qu'un traité général, conclu à cinq, réglât définitivement la question d'Orient. Guizot engagea le prince à voir lord Palmerston. Léopold suivit le conseil : **J'ai ouvert la brèche**, dit-il le lendemain à notre ambassadeur. Puis il confessa avec quelque embarras qu'il avait rencontré des objections, que l'obstination était extrême ; **Je continuerai**, ajouta-t-il, **il faut de la patience et marcher pas à pas**. Le prince n'a pas gagné beaucoup, pensa Guizot en prenant congé de Léopold<sup>1</sup>. Palmerston était, en effet, à cette heure, le véritable ennemi, ennemi tout-puissant par âpreté de vouloir et ardeur de passion. C'est lui qui envenimera toutes choses, et ne s'arrêtera que quand il aura bien authentique, sous la forme la plus mortifiante, l'isolement de la France.

## XIV

Avec une remarquable maîtrise, il calcule les événements et mesure les acteurs. Sur la puissance du pacha, il est depuis longtemps fixé : ce n'est qu'une devanture ; qu'on fonce hardiment, et toute cette façade s'effondrera. S'il en est besoin, l'insurrection de Syrie, qui semble en décroissance, mais qu'on pourra rallumer, complétera le succès. Le chef du *Foreign office* dresse l'inventaire de ses forces : la flotte anglaise d'abord, la première du monde, qui se déploiera dans la Méditerranée, interceptera toute communication entre l'Égypte et l'Asie, et bombardera les ports de la Syrie ; puis les Turcs, trop dépréciés et d'autant plus jaloux de montrer leur valeur qu'on les croit plus dégénérés ; ensuite les Russes, dont on aimerait bien à ne pas utiliser le concours, mais dont l'assistance, en cas de nécessité, sera aussi empressée que secourable ; enfin l'Autriche, lente à se mouvoir, et la Prusse, désintéressée en Orient, mais l'une et l'autre liées par leur signature et qui, bon gré mal gré, se laisseront entraîner. Qui se hasarderait à braver une telle coalition ? Louis-Philippe moins que personne : **Il est**, écrit Palmerston à Granville, **bien trop prudent pour se fourrer dans un pareil guêpier**. Peut-être trouvera-t-il dans le président du Conseil un excitateur, mais l'homme d'État anglais affecte de dédaigner Thiers : **C'est un**

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. VI, p, 279-283.

*boute feu*, écrit-il, et il ajoute : *Nous ne craignons pas les matamores de cette espèce*<sup>1</sup>. Palmerston achève son examen. Décidément on peut, avec le minimum de risques, pratiquer le maximum d'intransigeance ; et à plaisir, il sera intransigeant.

Non seulement à plaisir, mais avec volupté. A Londres, notre ambassadeur, M. Guizot, n'imagine pas, ne peut imaginer que l'Europe soit mise à feu et à sang pour quelques territoires de plus ou de moins à attribuer à Méhémet. Dans cet esprit, il est à l'affût de tout arrangement et, suivant l'expression de Palmerston lui-même, fait insinuer *par toutes sortes de voies indirectes et extra-diplomatiques* que la moindre concession concilierait tout. Mais Palmerston n'écoute rien. Une dernière fois, le 19 septembre, Guizot insiste pour la concession au pacha ou, si l'on veut, à 'son fils Ibrahim, de la Syrie à titre viager. *Il faut*, écrit à propos de cette suggestion, Palmerston à son représentant à Paris<sup>2</sup>, *il faut que M. Thiers nous juge bien grands nigauds pour croire que nous nous laisserons embobeline* de la sorte.

Cependant le traité du 15 juillet a décidé, en une clause additionnelle secrète, que les actes exécutoires pourraient commencer, même avant l'échange des ratifications. Deux mesures ont suivi, montrant que les puissances entendent être promptement et complètement obéies. Dès le milieu d'août, un messenger de la Porte ottomane est arrivé à Alexandrie pour notifier à Méhémet les sommations des Alliés : s'il se soumettait tout de suite, il aurait, outre l'Égypte héréditaire, le pachalik d'Acre ; s'il s'obstinait plus de dix jours, il n'aurait plus que l'Égypte héréditaire ; s'il résistait davantage, il risquait, après un nouveau délai de dix jours, d'être dépouillé même de l'Égypte. Ainsi agissait-on avec lui comme à l'égard d'un écolier dont la punition s'accroît dans la mesure de son entêtement. Telle a été la première mesure. La seconde a été l'arrivée de l'escadre britannique devant Beyrouth.

A Paris, on a pris quelques précautions défensives : appel à l'activité des jeunes soldats disponibles sur les classes de 1836 à 1839 ; augmentation de la flotte, et, bientôt après, création de nouveaux régiments. Puis le 13 septembre, le *Moniteur* a annoncé le dessein de fortifier Paris : *Les travaux*, ajoutait l'organe officiel, *seront immédiatement commencés*. Maintenant, sous l'aiguillon des événements, sous la nouvelle des mesures coercitives, la colère grandit dans le public, l'émotion dans les sphères officielles. Parmi les ministres, M. Thiers est le plus agité. L'ambassade d'Angleterre était, en l'absence de lord Granville, gérée par Sir Henry Bulwer. Celui-ci a raconté que le 18 septembre, ayant été visité, en sa maison de campagne d'Auteuil, le président du Conseil avec qui il entretenait des relations cordiales, il l'avait trouvé se promenant de long en large en un état de trouble extraordinaire. Il venait de recevoir des nouvelles d'Égypte. Le vice-roi, après un moment d'exaspération, s'était, sur les conseils de nos agents, résigné à des sacrifices : il se contenterait de la Syrie viagère ; on disait même qu'il s'en était remis à la générosité du sultan. *Nous considérons*, dit le ministre à Sir Henry Bulwer, *ces vues comme justes : si vous les acceptez, ce sera le retour à la plus intime entente : sinon, nous serons obligés d'appuyer Méhémet... Vous comprenez ce que je veux dire*, continua M. Thiers en soulignant les mots. Ayant parlé de la sorte, il se ravisa un peu. *Je vous dis cela comme particulier, comme ami, non comme président du Conseil. J'ai à consulter mes collègues, à prendre*

---

<sup>1</sup> Lettre 23 août 1840. (BULWER, t. II, p. 323.)

<sup>2</sup> Lettre, 22 septembre à Bulwer. (BULWER, t. II, p. 327 et suiv.)

les ordres du roi. Même tempéré de la sorte, l'avis était trop grave pour être négligé et, sans entrer dans les détails, Sir Henry Bulwer communiqua, le soir même, au chef du *Foreign office*, le sens général de l'entretien.

## XV

On touchait aux jours les plus aigus de la crise. Aux avis de Sir Henry Bulwer, Palmerston avait répondu avec un tranquille dédain. Le 2 octobre, deux nouvelles éclatèrent presque en même temps à Paris : Beyrouth, bombardée par l'escadre de Sir Charles Napier, s'était rendue : la Porte ottomane, se fondant sur la convention du 15 juillet et constatant que les offres de concessions n'avaient pas été acceptées dans les délais voulus, venait de prononcer la destitution du pacha.

*Napier for ever*, écrivait à Granville, le 5 octobre, Palmerston triomphant. Oui, il triomphait, mais le canon qui tonnait en Orient ne tonnerait-il pas bientôt dans l'Europe entière ?

Dans le recul des années, la pacifique histoire du régime de Juillet nous émeut peu, parce que nous savons qu'en cette époque heureuse, nulle menace d'orage n'est devenue tempête. Tout autre fut le sentiment des contemporains que traversa, moitié terreur, moitié excitation patriotique, le frisson de la guerre.

Tout concourut à accroître le trouble, à graver l'indignation. Contre nous se reformait la Sainte-Alliance. C'était sans nous et en dehors de nous qu'on entendait disposer de l'Orient. Nous avions un protégé, Méhémet, et l'on entendait le chasser, le chasser sans délai, non pas seulement de la Syrie, mais de l'Égypte. Et le coup venait de qui ? De l'Angleterre, notre intime alliée depuis dix ans.

On vit alors tous les partis s'unir en une même réprobation. Les légitimistes comparaient notre condition humiliée à la haute allure de la diplomatie française au temps de Charles X. Quiconque gardait le souvenir de l'Empire s'indignait que la France, jadis maîtresse, parût Maintenant presque servante. Démocrates, radicaux, républicains allaient répétant partout qu'à la guerre des rois, la France saurait opposer la guerre révolutionnaire. Il n'était pas jusqu'aux plus paisibles bourgeois qui ne se surprissent, à l'Opéra, à chanter *la Marseillaise*, et ne s'enivrassent de musique et de paroles, quitte à se réveiller le lendemain tout dégrisés.

Jamais plus d'agitation. Dans les bureaux des journaux, les publicistes laissaient courir leur plume et se répandaient en articles enflammés. Dans les rues, des bandes circulaient que la police n'osait disperser. Dans les cercles, les beaux parleurs se donnaient libre carrière et, à la fois prudhommesques et enfiévrés, se complaisaient en des plans diplomatiques et militaires où toutes les ignorances se cumulaient. En certains salons, même de la meilleure compagnie, le bruit n'était guère moindre. Au Luxembourg, la haute Chambre jugeait alors le procès du prince Louis Bonaparte ; et Berryer, de sa voix dominatrice, lançait aux pairs cette apostrophe : *Une peine infamante sur le nom de Napoléon. Est-ce là le premier gage de paix que vous voudriez donner à l'Europe ?*

Thiers avait ardemment désiré le pouvoir. A cette heure, n'en sentit-il pas bien lourdement le poids ? Il avait cru devancer la Grande-Bretagne, et celle-ci l'avait gagné de vitesse. Il avait joué sur la puissance du pacha, et voici qu'Ibrahim

semblait comme paralysé en cette terre de Syrie dont les côtes étaient maîtrisées par le canon des vaisseaux anglais, dont les districts intérieurs étaient travaillés d'insurrection. En sa villa d'Auteuil, le président du Conseil réunit le 3 octobre ses collègues. Le courant populaire était si fort qu'à vouloir le remonter, on risquait peut-être une révolution ; mais la politique belliqueuse ne serait-elle pas témérité ? Très soucieux, les ministres de la Guerre et de la Marine invoquaient l'absence de préparatifs. On s'ajourna au lendemain. Ce jour-là, Thiers, très insistant, fit accepter l'idée d'un manifeste à l'Europe, de la convocation des Chambres, de l'envoi de la flotte dans la Méditerranée.

En ces conjonctures, graves aujourd'hui, demain peut-être tragiques, quelle sera la décision du roi ? Au début, il s'était montré très belliqueux **Le roi est plus monté que moi**, disait M. Thiers. C'était irritation sincère ; c'était aussi espoir d'intimider par une attitude comminatoire. L'attitude était habile, à la condition que Palmerston fût timide et que Méhémet fût fort. Or, Palmerston s'obstinait, et décidément Méhémet était faible. Ce fut alors que le roi commença à fléchir, non toutefois sans luttes intérieures et sans retour. Des souvenirs publiés récemment, et écrits sans doute au jour le jour, presque sous la dictée de M. Thiers<sup>1</sup>, révèlent bien les perplexités du monarque. Le 4 octobre, Thiers lui porte les décisions du Conseil. **Mais c'est la guerre !** s'écrie le prince tout secoué d'épouvante. Le surlendemain, de bonne heure, le roi fait appeler son ministre **Je préfère la paix**, dit-il, mais il ajoute comme résigné : **Je m'en remets à vous**. L'après-midi, les dispositions pacifiques l'emportent de nouveau, et Louis-Philippe se hasarde, dit-on, jusqu'à prononcer ces mots : **Pour garder la paix, je sacrifierais jusqu'à mon honneur...** Est-ce une résolution bien arrêtée ? Le mercredi 7 octobre, nouvel entretien du ministre avec le Roi, et celui-ci de dire une seconde fois : **Je m'en rapporte à vous**<sup>2</sup>. Cependant, à Londres, on n'a prévu ni pareil émoi dans le peuple de Paris, ni pareille émotion dans le gouvernement. Entre lord Palmerston et le roi des Français, ne discernerait-on pas une sorte de surenchère à qui fera le plus et le plus longtemps peur à l'autre ? L'homme d'État anglais commence à se persuader — n'est-ce pas aussi avec un petit frisson ? — que la guerre n'est point un fantôme. Il a affecté jusqu'ici de ne point la redouter, convaincu que les autres la redoutaient plus que lui. Maintenant sa confiance s'ébranle. Le 8 octobre, il écrit à Granville sur un ton qui n'est plus celui de l'assurance hautaine, mais celui de l'anxiété : **Rendez-vous immédiatement chez le roi, et dites-lui dans la forme la plus amicale, mais en même temps la plus sérieuse, que vous avez reçu l'ordre de venir auprès de lui pour le détourner des mesures que nous apprenons que son gouvernement projette ; mesures qui, si elles étaient prises, rendraient la guerre inévitable ou mettraient du moins à la continuation ou à la reprise des relations amicales, si elles venaient à cesser, des difficultés presque insurmontables**<sup>3</sup>.

Palmerston n'avait point tort de s'alarmer. A l'heure même où, à Londres, il traçait ces lignes, Thiers, en un mémorandum très courtois de forme, mais très grave de ton, adressé à Guizot, protestait contre l'entière et brutale destitution du vice-roi : La mesure **aussi inattendue qu'outrageante**, disait-il, dépassait même le traité du 15 juillet. Il ajoutait que la France avait voulu et continuait à vouloir l'intégrité de l'Empire ottoman ; mais l'entière destitution de Méhémet lui paraissait un coup porté à cet équilibre général qui devait être maintenu en

---

<sup>1</sup> *Mémoires* de Mme DOSNE, t. Ier, p. 197 et suiv.

<sup>2</sup> *Mémoires* de Mme DOSNE, t. Ier, p. 200-207.

<sup>3</sup> Lettre à lord Granville, 8 octobre 1840. (BULWER, t. II, p. 339.)

Orient comme en Europe. Notre ministre des Affaires étrangères concluait en déclarant que la France ne saurait consentir à la mise à exécution du décret de déchéance rendu à Constantinople<sup>1</sup>.

## XVI

On avait atteint les limites extrêmes de la paix et de la guerre. On n'y toucha que pour reculer vers la paix. Plusieurs circonstances amenèrent la détente.

La première fut la modération relative des puissances. C'était, moitié d'elle-même, moitié sous les inspirations passionnées de lord Ponsonby que la Porte avait prononcé la destitution de Méhémet. Or, contre la brutale mesure, l'Autriche s'est élevée et, avec elle, la Prusse. Palmerston lui-même, bien que charmé de nous être désagréable, eût été singulièrement ému d'un conflit qui fût devenu guerre. Avant même que la protestation de Thiers fût arrivée à Londres, il laissa entendre que l'acte de la Turquie n'était qu'acte comminatoire sans portée ni exécution effective.

Une autre circonstance — à la vérité assez mortifiante pour nous — fortifia les chances de paix. Pour qui eussions-nous engagé la lutte ? Pour Méhémet-Ali. Mais la Syrie lui échappe, Beyrouth a succombé, Saint-Jean-d'Acre est menacée. L'insurrection syrienne, un instant étouffée, vient de se ranimer. Décidément nous nous étions trompés sur le pacha ; et il y aurait désormais témérité à vouloir relever sa fortune.

La sagesse du roi fit le reste. Pendant plusieurs jours, il s'est débattu en une incertitude cruelle. Maintenant la réflexion lui apporte la pleine lumière. S'il entend les clameurs de la foule, s'il lit les objurgations des journaux, son regard atteint, bien au delà, les masses silencieuses — artisans, paysans, citoyens — qui ne manifestent pas, qui n'écrivent pas, mais qu'étreint de terreur l'image de la guerre. Puis il revoit le passé : il n'a pas risqué la guerre pour assurer à lui-même ou à son fils les magnifiques provinces belges ; il a, quoique désolé, fermé l'oreille aux appels de la Pologne ; en Italie, quand les Autrichiens ont par deux fois, débordé dans les Romagnes, il s'est contenté d'occuper Ancône. Peut-il maintenant entrer en campagne pour Méhémet, déjà à demi vaincu et que l'Europe, en fin de compte, maintiendra sans doute dans sa principauté d'Égypte ? Au dehors, l'agitation continue et les colères grondent. Mais le roi, désormais résolu, repose dans le calme. Sur ces entrefaites, l'occasion s'offre pour lui de souligner sa politique. Le 28 octobre, les Chambres doivent se réunir. Le projet de discours royal, soumis au roi par M. Thiers, affirme les droits du vice-roi d'Égypte ; puis, faisant allusion aux événements qui peuvent se produire, il ajoute : *Les Chambres penseront comme moi que la France, qui n'a pas été la première à livrer le repos du monde à la fortune des armes, doit se tenir prête à agir, le jour où elle croirait l'équilibre du monde sérieusement menacé*<sup>2</sup>. Le roi repousse cette phrase au sens comminatoire. Thiers donne sa démission. A Londres, Guizot, en sa qualité d'ambassadeur, a travaillé de son mieux à prévenir l'entier brisement de l'alliance anglaise. C'est à lui que le roi confie le ministère des Affaires étrangères. Le 26 octobre, il arrive à Paris. Trois jours plus tard sera constitué le

---

<sup>1</sup> *Mémorandum du 8 octobre 1840*. On en trouvera le texte dans l'annuaire Lesur, 1840, appendice, p. 53.

<sup>2</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. V, appendice p. 515.

ministère qui sera connu sous le nom de Ministère du 29 octobre. Et du même coup, l'opinion s'accrédite en Europe que la paix, un instant très menacée, est aujourd'hui affermie.

## XVII

Elle l'est, mais sans que l'aspect soit celui de l'entière réconciliation, tant Palmerston, d'autant plus rogue qu'il n'a plus rien à craindre, se plaît à souligner à la fois notre déconvenue et sa propre victoire !

Le ministère Guizot lui agréa sans l'apaiser. Plusieurs, parmi les Anglais les plus notables, voudraient qu'on facilitât, par quelques gages de bonne volonté, la tâche du nouveau cabinet. Palmerston s'y refuse : *Si nous cédon*s, dit-il, *quelque chose aux Français, ils prétendront que nous nous sommes inclinés devant leurs menaces*<sup>1</sup>. — *Il ne faut pas*, continue-t-il, *nous arrêter quand nous sommes en veine de succès*. Et il calcule tous ses avantages : c'est la Syrie presque réduite ; c'est, à quelques jours de là, la place de Saint-Jean-d'Acre prise. Laissera-t-on du moins l'Égypte à Méhémet ? Palmerston a paru d'abord y consentir. Maintenant il semble hésitant et juge que la décision n'appartient qu'à la Porte ottomane. Sur ces entrefaites, le commodore Charles Napier arrive, avec une partie de la flotte britannique, devant Alexandrie et, dépassant fort ses pouvoirs, conclut, le 25 novembre, avec Méhémet, une convention pour laquelle celui-ci rendra les vaisseaux turcs, évacuera ce qu'il occupe encore de la Syrie, se soumettra au sultan, qui en retour lui concédera à titre héréditaire le gouvernement de l'Égypte. Contre cette convention, le Divan proteste. Que fera Palmerston ? Alors seulement son intransigeance fléchit un peu. Il ne peut ratifier, tant il dépasse les pouvoirs d'un simple chef d'escadre, l'acte de sir Charles Napier. Mais l'Autriche, la Prusse insistent pour que le différend soit réglé ; la Russie, elle aussi, opine dans le même sens, satisfaite qu'elle est d'avoir brouillé la France avec l'Angleterre. Ainsi entraîné, Palmerston se résigne à conseiller à la Porte l'abandon de l'Égypte à titre héréditaire. Qu'ajouterai-je ? Méhémet se soumet, restitue la flotte turque, reçoit en échange, par un firman du 15 février 1841, le gouvernement de l'Égypte. Il le reçoit avec le privilège de l'hérédité, mais ce privilège est d'abord entouré de telles restrictions qu'il est presque illusoire. Deux mois plus tard seulement, un nouvel acte de la Porte assurera au pacha des conditions meilleures.

Les hommes aiment à se consoler de leurs mécomptes présents par l'évocation de leurs grandeurs passées. Une loi du 10 juin 1840 avait décidé que les restes de Napoléon seraient ramenés en France. A l'heure même où un inquiétant cliquetis d'armes agitait l'Europe, la frégate la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, touchait à Sainte-Hélène et s'apprêtait à remettre à la voile, chargée de la glorieuse dépouille. Le 15 décembre, au milieu d'un concours immense, et en un apparat plus solennel que tout ce qu'on avait vu jusqu'ici, le cercueil fut descendu dans le caveau des Invalides ; et la cérémonie, à la fois funèbre et triomphale, parut l'affirmation de tout un peuple qui jamais ne se résignerait à être éclipsé ou dépassé. — Vers le même temps commencèrent les travaux des fortifications de Paris qui, disait-on, rendraient la ville imprenable. Cette illusion ne fut pas seulement celle des Français, mais aussi celle des

---

<sup>1</sup> BULWER, t. II, p. 347, 348.

étrangers : à quelque temps de là, le vieux duc de Wellington dira à Guizot : **Vous êtes protégés par vos remparts presque autant que nous par l'Océan**<sup>1</sup>. — Ainsi s'écoula l'hiver. La France était isolée, mais attendait avec une habile patience, presque avec une sorte de coquetterie que l'Europe, sentant ce qui lui manquait, revînt à elle. Outre le sort de Méhémet-Ali, une question restait à régler — d'ordre tout à fait général — celle des rapports de l'Empire ottoman avec les puissances. Nul n'eût imaginé qu'en une telle occurrence, l'exclusion vis-à-vis de nous pût se prolonger. Le 13 juillet 1841, une convention fut signée, cette fois à cinq, qui déclarait que le Bosphore et les Dardanelles seraient fermés aux vaisseaux de guerre de tous les États. Tel fut le traité dit *traité des Détroits*.

Au moment où l'acte se signait, le succès électoral des tories éloignait Palmerston des affaires. Mais il se retirait en victorieux, et plus peut-être que ne l'eût voulu la justice immanente des choses. Il partait en engrangeant trois succès : d'abord il avait mortifié, presque humilié la France : puis, il avait, par la fermeture des détroits, garanti la sécurité de la Turquie, cette protégée de la Grande-Bretagne : enfin, par cette même convention des détroits, il rendait impossible le renouvellement du traité d'Unkiar-Skelessi ; il effaçait de la sorte toute trace de protectorat moscovite sur l'Empire ottoman, et se faisait ainsi payer par le tsar le service qu'il lui avait rendu en travaillant avec lui de compte à demi contre la France.

## XVIII

Tandis que Palmerston, passagèrement éloigné des affaires, s'enfermait dans une triomphante retraite, Louis-Philippe pouvait, en ses méditations des Tuileries, inventorier les erreurs ou les mauvaises chances qui avaient pesé sur la France.

En cette affaire d'Orient, tout le monde s'était trompé : le public qui, abusé par les récits des voyageurs, les rapports de certains consuls, les grossissements des journaux, avait cru à la toute-puissance de Méhémet-Ali ; puis notre diplomatie qui, sans aucune duplicité mais par irréflection, s'était jointe aux puissances pour soutenir la Turquie, cette adversaire de Méhémet, tout en se réservant de jouer un jeu à part en faveur de ce même Méhémet. La principale faute enfin fut celle du président du Conseil M. Thiers qui — les choses étant déjà gâtées — au lieu de se ménager une prudente retraite en maintenant l'accord européen, au risque de quelque mécompte pour notre protégé, crut le pacha assez fort pour une entente directe avec la Porte, et la Porte assez faible pour se prêter à cette entente. Jusqu'au bout, avec plus d'imagination que de sens des réalités, il joua sur Méhémet, et il perdit.

Après notre confession, celle des autres. Qu'on se figure, en face de nous, une diplomatie loyale et sans arrière-pensée : sans trop d'à-coups, par la coopération de toutes les bonnes volontés, une combinaison se fût élaborée qui eût interprété dans son sens large le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman et eût tracé au sultan et au pacha leurs limites. Notre malheur, ce fut le calcul de la Russie, ardente à désagréger l'alliance franco-anglaise ; ce fut bien plus encore l'hostilité de Palmerston, Tout le monde suit cet homme au vouloir impérieux : le tsar d'abord, ce premier ouvrier de discorde ; puis l'Autriche et la Prusse peu

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. VI, p. 36.

disposées à se compromettre dans le conflit oriental, mais qu'on peut toujours émouvoir en évoquant le souvenir des invasions, des exactions, des victoires françaises. Et, au fond, cette union des puissances contre la France, cet isolement où elles nous confinent, n'est-ce pas le dernier remous de la rancune européenne contre la révolution propagandiste, contre l'empire conquérant ?

Louis-Philippe était trop sage pour étaler ses déplaisirs mais de mémoire trop fidèle pour les oublier. A quelque temps de là, en un entretien avec le comte Apponyi<sup>1</sup>, il tint à montrer que, s'il était au-dessus de la vengeance, il n'ignorait rien des trames ourdies contre nous. C'est, dit-il, la Russie qui a tout gâté. Nicolas me hait d'une haine personnelle ; en cherchant bien, il a trouvé que le meilleur moyen de me renverser serait de rompre notre alliance avec l'Angleterre. Brunnow a été l'instrument de cette perfide entreprise. Nicolas a eu pour complice la malveillance de Palmerston... Vous, Autrichiens et Prussiens, vous avez suivi par peur de la Russie. Un autre se serait vengé aux applaudissements de la France. Je ne l'ai pas fait. Vous savez ma devise à l'égard des mauvais procédés de l'empereur Nicolas : *Ignoramus*.

Avec la constitution du ministère du 29 octobre, une autre période du règne commence, calme, prospère, narguée par un extraordinaire développement de la richesse générale, mais où se révèle, sous l'aspect rassurant de toutes choses, l'impuissance à fonder. Ce sont ces dernières années qu'il reste à raconter. Mais, avant d'aborder cette tâche, deux objets sollicitent l'attention. Sous le régime de Juillet, en dehors et comme en marge de la politique, une évolution s'opère qui, commencée silencieusement en certaines âmes, restaurera peu à peu le sens religieux presque oblitéré au dix-huitième siècle. En même temps, une entreprise se poursuit, féconde en sacrifices obscurs, qui jettera les fondements de notre grand Empire africain. Voltaire atteint dans sa longue domination posthume, l'Algérie donnée à la France, tels sont les deux faits qu'il importe de mettre en lumière ; car le souvenir en demeurera quand tout le reste peut-être sera plus ou moins oublié.

---

<sup>1</sup> Rapport du comte Apponyi à M. de Metternich. (METTERNICH, *Mémoires*, t. VI, p. 545.)

# LIVRE CINQUIÈME

## LE RENOUVEAU CATHOLIQUE

### SOMMAIRE

- I. — L'Église et la société civile au lendemain de la révolution de Juillet.
- II. — Les premiers signes du nouveau catholicisme : prêtres ; laïcs ; *le Catholique* ; *le Correspondant*.
111. — Quel homme surgit qui, tout à la fois, précipite et fausse toute l'évolution. — Lamennais ; le journal *l'Avenir*. — Craintes et espérances ; chute finale.
- IV. — Le jeune groupe catholique ; ses tendances, réaction contre le dix-huitième siècle ; la société de Saint-Vincent de Paul.
- V. — La chaire chrétienne : évolution. — L'archevêque de Paris, M. de Quélen et ses perplexités. — L'abbé Lacordaire à Notre-Dame (1835).
- VI. — Magnifique floraison d'œuvres charitables : de quelques animateurs ; Mme Swetchine ; sœur Rosalie.
- VII. — Les ordres religieux : Lacordaire et le *Mémoire pour le rétablissement des frères prêcheurs*. — Les Jésuites : les Conférences du P. de Ravignan.
- VIII. — La liberté d'enseignement. — Les procès de l'école libre. — Premier projet déposé par M. Guizot et comment il n'aboutit point.
- IX. — Le vrai sens de la revendication pour la liberté d'enseignement. — Second projet. — Les séminaires. — Comment l'épiscopat s'émeut et comment la vraie lutte commence.
- X. — Montalembert ; comment il essaie de grouper les évêques ; physionomies et tendances diverses ; comment et au prix de quelles difficultés s'organise l'union pour la liberté d'enseignement.
- XI. — Les adversaires ; tactique pour déplacer le débat ; les *Jésuites*. — Dispositions des pouvoirs publics ; les ministres, Guizot, Villemain, Martin du Nord ; le roi.
- XII. — Le troisième projet sur la liberté d'enseignement (février 1844) ; de quelles restrictions il est entaché ; les Jésuites. — Les débats à la Chambre des pairs (22 avril-24 mai 1844). — Cousin, le duc de Broglie, Guizot. — Interventions de Montalembert et comment son rôle grandit de plus en plus. Comment le projet, porté à la Chambre des députés, est abandonné.

XIII. — Encore les Jésuites. — Comment le gouvernement imagine de faire intervenir le pape. — M. Rossi à Rome. — Quelle négociation il poursuit (mai-juillet 1845) et quel en est le résultat.

XIV. — La société religieuse à la fin du régime de Juillet. — Un quatrième projet. — Comment la liberté d'enseignement ne sera établie que plus tard par la loi du 15 mars 1850.

Une Russe établie à Paris, Mme Swetchine, femme de grande piété et de grand cœur, disait, au début du règne de Charles X : **Je crains qu'on ne favorise trop tout ce que j'aime**. Cette parole est de celles qui peignent. En répandant à profusion sur le clergé les grâces, en lui communiquant un certain aspect d'ordre privilégié, la royauté avait paru lier le sort de l'Église à son propre sort ; et l'Église elle-même, avec plus d'empressement que de clairvoyance, s'était laissé engager dans cette solidarité. Il était donc advenu qu'en 1830, la vieille dynastie ayant succombé, la religion avait semblé abattue aussi bien que la monarchie et avait été entraînée dans les repréailles qui atteignent les causes vaincues.

On l'avait bien vu dès la première heure. Le 29 juillet, pillage au noviciat de Montrouge, au monastère du Mont-Valérien, à l'archevêché. Dans Paris, les prêtres n'osent plus se montrer en soutane. Une extraordinaire profusion de calomnies entretient les animosités. Le 1er août, *le National* écrit à propos de l'archevêque : **M. de Quélen a été arrêté par les troupes nationales. Il emportait avec lui un million en or et beaucoup de diamants**. Brochures, chansons, représentations théâtrales, tout avive les haines. Même état d'esprit dans les départements. Là-bas, à l'arrivée des courriers qui annoncent la chute de Charles X, une clameur surgit : **A bas les prêtres ! A bas les jésuites !** Surtout la haine antireligieuse s'acharne contre les croix, plantées jadis avec appareil par les missionnaires. En beaucoup de lieux, on les abat ; et tout ce que l'intervention des autorités modérées peut obtenir, c'est qu'elles soient transférées dans les églises.

Comme il arrive souvent, la crainte est encore plus grande que n'est pressant le péril. Trois prélats quittent la France : à Nancy M. de Forbin-Janson, admirable missionnaire jadis et âme sainte toujours, mais évêque imprudent et peu avisé ; à Reims M. de Latil, confesseur de Charles X ; à Besançon le cardinal de Rohan-Chabot, doublement compromis par son grand nom et par l'accumulation des faveurs royales qui se sont posées sur sa jeunesse jusqu'à l'accabler. La terreur s'accroît dans les imaginations par le souvenir des temps passés : c'est ainsi qu'à Amiens l'abbé Affre, futur archevêque de Paris et alors vicaire général, prend, dit-on, des leçons d'anglais d'un ministre protestant, tant il se persuade que, la révolution se recommençant, il sera bientôt contraint d'émigrer<sup>1</sup>.

En dépit de l'attachement au régime ancien, peu de signes d'hostilité dans le clergé contre le régime nouveau. Sur vingt-neuf mille prêtres, trois cents seulement, si nous en croyons le duc de Broglie, alors ministre des cultes, sont l'objet de plaintes, et cela pour avoir montré quelque répugnance à chanter le *Domine salvum fae regem*. Parmi les évêques la plupart se terrent. Quelques-uns se retranchent dans une hautaine bouderie. Tout à l'inverse, deux ou trois versent dans l'adulation. Le plus empressé est l'évêque d'Arras, M. de La Tour d'Auvergne. Il acclame le nouveau régime comme il a acclamé l'Empire. la première Restauration, les Cent-Jours, la seconde Restauration. Il s'offre à tout, même à faire surveiller l'un de ses prêtres qui, sur la côte boulonnaise, est soupçonné de carlisme. Toutefois un embarras l'obsède qu'il confesse avec une obséquieuse ingénuité : **Le roi, dit-il, s'appelle Louis et s'appelle aussi Philippe. Quelle date doit-il célébrer par un *Te Deum* ? Le 25 août, la saint Louis ? Le 1er mai, la saint Philippe ? ou bien encore les deux ?**

<sup>1</sup> Abbé CRUICE, *Vie de Mgr Affre*, p. 100.

Que fait, en cette première période, le gouvernement ? Il taille à l'impiété sa part avec l'espoir de la contenir, et, en étalant quelques mesures très voyantes, s'efforce un peu honteusement de sauver l'essentiel de la religion. Le crucifix disparaît des prétoires de justice ; la messe traditionnelle, dite du Saint-Esprit, pour la rentrée des Cours royales, est supprimée. Les bourses créées par l'ordonnance du 16 juin 1828 au profit des séminaires cessent d'être payées. L'ordonnance qui a autorisé la *Société des missions de France* est rapportée. Parmi les ordonnances qui consacrent ces mesures, plusieurs sont signées par M. Guizot, par le duc de Broglie, et la haute sagesse de ces deux personnages montre la force du courant auquel eux-mêmes sont contraints de céder. Cependant, au mois de février 1831, une honteuse scène de désordre, le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et le pillage de l'archevêché attestent l'intensité des haines antireligieuses<sup>1</sup>.

Casimir Périer vint ; mais en rétablissant l'ordre dans la rue, fut moins soucieux de le ramener dans les consciences. Il arriva donc qu'en matière religieuse, l'orientation ne se modifia que faiblement. Ce fut moitié dédain ou ignorance des forces spirituelles, moitié dessein calculé de ne pas tout ravir à la révolution, et en lui ôtant la licence de l'émeute, de lui laisser celle de l'impiété. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois, fermée depuis les événements du mois de février, demeura interdite au culte. La procession du 15 août, dite procession de la Vierge, fut partout défendue. Le monastère des trappistes de La Meilleraye, dans la Loire-Inférieure, fut fermé. La plupart des traitements ecclésiastiques furent réduits. Diverses ordonnances autorisèrent les municipalités à disposer en partie des presbytères pour l'école, la mairie, la justice de paix ou même [pour tel usage qu'il plaira à la commune](#).

## II

Comme le grain de blé, confié à la terre et transformé en germe, perce le sol et réussit à grandir sous le manteau de neige qui le recouvre, de même, sous la couche glacée du préjugé populaire ou de la malveillance officielle, les âmes religieuses trouvent leur voie, se dégagent de la lourde oppression, s'échauffent de leur propre chaleur et développent en elles la vie spirituelle, mieux peut-être qu'elles n'eussent fait dans la tiède atmosphère d'une artificielle protection.

Il semble que Dieu lui-même ait ménagé à l'Église de France un renouveau de vigueur, et cela à l'heure où elle semblait le plus disgraciée.

Qu'on essaie de revoir le séminaire Saint-Sulpice ou la maison d'Issu au milieu de la Restauration. Jamais ces lieux privilégiés du savoir et de la vertu ne reçurent plus d'hôtes destinés à noblement et glorieusement servir. J'énumère ceux qui franchissent le seuil : en 1819, un jeune avocat âgé de vingt-trois ans, le jeune Mathieu qui deviendra archevêque de Besançon et cardinal ; en 1821 un enfant de la Savoie, obscur d'origine, étincelant d'intelligence, et qui, sous le nom de Dupanloup, sera un jour fameux entre tous ; en 1821 encore, un Breton du nom de Dupont des Loges, fils du premier président de la cour royale de Rennes, et qui plus tard, sur le siège de Metz, donnera l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et civiques ; en 1822, un magistrat, M. de Ravignan, qui ne fera que passer et ira demander au noviciat des jésuites, à Montrouge, un

---

<sup>1</sup> Voir supra, livre deuxième, paragr. VI.

sacrifice plus complet. En cette année 1822, au temps de la Trinité, voici les ordinands qui se rangent autour de l'autel et vont recevoir l'onction sacerdotale : l'abbé Mathieu, l'abbé de Rohan, tous deux destinés à la pourpre ; M. de Salinis qui sera archevêque d'Auch ; M. de Jerphanion qui sera archevêque d'Albi ; M. de Courson qui sera supérieur général de Saint-Sulpice. Parmi les séminaristes en surplis qui forment l'assistance, une vingtaine deviendront archevêques ou évêques, sans compter celui qui, sous le nom de P. Petetot, sera le restaurateur de l'Oratoire. Bientôt les portes s'ouvriront pour un autre homme, jeune lui aussi, qui vient de renoncer au barreau pour la vie cléricale. Il est mince de taille, pâle, concentré le plus souvent quoique avec des éclairs dans le regard. Ses supérieurs l'observent avec une indicible espérance, avec une vague inquiétude aussi, car ils sentent en lui une âme orageuse, non encore entièrement conquise par la grâce de Dieu, travaillée en outre de nouveautés qui détonnent en un milieu traditionnel où presque rien n'a changé. Cet homme sera, sous le nom de Lacordaire, l'un des plus grands de son siècle.

Tels sont, en leur rare assemblage et au début de leur carrière, les nouveaux prêtres ou aspirants au sacerdoce qui, sept ans plus tard, au lendemain de 1830, jeunes encore mais déjà mûris par l'étude, apportent à l'Église la contribution de leurs talents comme de leurs vertus ; et là réside, en dépit de tous les signes contraires, un premier sujet d'espérance.

En voici un second. Dans la société laïque, un travail s'opère, obscur, inaperçu du plus grand nombre, mais curieux à observer en sa première origine. La pensée maîtresse, très hardie, ne se dégageant d'ailleurs que confusément, consiste à capter au profit de la société religieuse les institutions modernes jusqu'ici combattues ou suspectées. De force hostile, elles deviendront force auxiliaire ; et l'Église, s'encadrant dans le monde nouveau, y trouvera, au lieu de privilèges précaires, tous les bénéfices du droit commun. — Sur ce dessein une autre conception se greffe, celle de modifier, non dans son essence qui est éternelle, mais dans ses formes, l'apologétique chrétienne, et, comme on ferait d'un vêtement renouvelé, de l'offrir sous un aspect plus accessible et plus attrayant aux intelligences contemporaines.

Ce programme n'est que celui d'une minorité bien faible, mais on peut en discerner en deux recueils périodiques les linéaments.

Le premier par la date fut une revue mensuelle fondée dès 1825 et qui, ne déguisant rien, s'appela hardiment *le Catholique*. Elle eut pour directeur un Danois établi à Paris, le baron d'Ekstein, israélite d'origine, élevé dans la religion protestante, puis converti à Rome au catholicisme, personnage de labeur extraordinaire, d'érudition prodigieuse, très ignoré du public, mais ayant groupé autour de lui quelques disciples qui lui demeurèrent fidèles<sup>1</sup>.

Ce qu'avait tenté *le Catholique*, *le Correspondant* essaya de le continuer. Bien que créé en 1829 avec les fonds d'ardents royalistes et très attaché lui-même à la dynastie, il prit pour épigraphe ces paroles de Georges Canning : **Liberté civile et religieuse pour tout l'univers**. La révolution de 1830, en le déliant de ses attaches monarchiques, lui permit de servir, à l'exclusion de toute autre cliente, la cause de l'Église. Il le fit, comme naguère M. d'Ekstein, en désavouant toute pensée de privilège et en insinuant quoique timidement l'opportunité de

---

<sup>1</sup> Voir le comte DE CARNÉ, *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, p. 162 et suiv.

renouveler un peu l'apologétique chrétienne. Les rédacteurs furent M. de Cazalès, fils du célèbre constituant ; un gentilhomme breton, M. de Carné ; un étudiant en médecine, M. Gouraud ; puis un peu plus tard M. Franz de Champagny. La diffusion du journal était médiocre, mais très grand le courage et très belle la sincérité. Dans le modeste bureau de rédaction, un tout jeune homme venait parfois, d'ardeur éloquente et de prodigieuse précocité. On l'appelait Montalembert : *Un journal me plaît assez, le Correspondant*, écrivait-il dès la publication du premier numéro. Seulement il eût voulu une attitude plus militante, moins de ménagements, des initiatives plus vigoureuses, et s'indignait d'une sagesse qui lui paraissait pusillanimité.

### III

Un homme allait surgir, militant à souhait, qui précipiterait l'évolution, mais en forçant si bien tous les ressorts qu'il les briserait et qu'il faudrait tout recommencer après lui.

L'abbé Félicité de Lamennais — car c'est de lui qu'on veut parler — s'était montré sous la Restauration l'apôtre outrancier de l'autorité, au point de verser dans la théocratie. Il était déjà, semble-t-il, un peu désabusé de ses doctrines quand les événements de Juillet, précipitant sa conversion, l'avaient fait libéral et, par surcroît démocrate. Le 15 octobre 1830, il avait fondé *l'Avenir*, avec le concours de ses disciples, l'abbé Gerbet, l'abbé de Salinis, l'abbé Rohrbacher, M. de Caux et surtout deux jeunes gens : Lacordaire, devenu prêtre, Montalembert, âgé de vingt ans seulement. Sous une apparence chétive, sous un aspect gauche et timide, il cachait une âme violente, incapable d'autres volontés que des volontés sans mesure et emportées. Jeune encore, la publication de *l'Essai sur l'indifférence religieuse* l'avait rendu fameux. Mais la gloire, qui le plus souvent épanouit, ne l'avait pas apaisé. Il était resté triste, amer, inquiet, soit que la nervosité de sa nature ne lui permît pas de se fixer dans le calme, soit qu'un orgueil presque maladif lui fît trouver médiocre tout ce que le destin lui avait apporté de faveur, Prêtre, mais ordonné tard et sans profonde formation sacerdotale, on l'avait vu se confiner dans la piété jusqu'à commenter *l'Imitation de Jésus-Christ*, puis hasarder quelques propositions où perçait un tempérament hautain inhabile à plier. Résidant beaucoup à La Chesnaie, un domaine rural entre Dinan et Dol, il y vivait entouré de quelques disciples, sans qu'aucune influence dominante vînt calmer l'impétuosité de ses pensées. Esprit faux, grand esprit, il lui arrivait de juger le passé avec beaucoup de sagesse et de projeter sur l'avenir de telles lumières qu'on eût dit les divinations d'un prophète ; mais le plus souvent les nuances des choses lui échappaient et son intelligence, à la fois passionnée et absolue, ne savait qu'exalter ou maudire. Cet homme à l'âme tumultueuse avait d'ailleurs ses heures de détente. Alors il devenait doux, caressant, tout pénétré de tendresse, l'*abbé Féli* comme on l'appelait dans l'intimité. Ainsi exerçait-il autour de lui un incroyable empire ; et ce qui l'attestera, ce seront les appels désespérés de ses disciples au moment de sa chute, et leurs déchirements, leur détresse de cœur quand il faudra l'abandonner.

Le journal *l'Avenir* refléta bien ce qu'il y avait en Lamennais de grandeur et de déséquilibre, de puissance attirante et d'impérieuse passion. Qu'on ressaisisse ces feuilles vieilles d'un siècle. L'impression première est celle d'une solennité

continue, tout à fait désuète en notre temps et fatigante à la façon d'une lumière trop vive qu'aucune ombre ne tamise. Si l'on pénètre au delà de ces apparences, on ne laisse pas que d'être ému. Une idée domine, très noble par elle-même, celle de réconcilier Rome avec la liberté, les peuples avec la hiérarchie sacrée. Le langage était tel que, depuis bien des années, on n'avait rien entendu de pareil : nul respect humain : sous la plume de Lacordaire et de Montalembert, de magnifiques hommages à l'Église, des protestations indignées contre l'impiété<sup>1</sup>, de superbes effusions de charité envers les pauvres. Dans les colonnes du journal, on retrouvera, à l'état d'ébauche et disséminés çà et là, presque tous les vœux des hommes d'ordre : la décentralisation, les libertés municipales et provinciales, le regret des anciens liens corporatifs et le désir de les renouer<sup>2</sup>. On dirait que, par intervalles, Lamennais se souvient des jours de 1818 où, enrôlé dans l'équipe de Chateaubriand, il collaborait au Conservateur. Par-dessus tout, une revendication se formule, nette, ferme, éloquente, infatigable, en faveur de la liberté d'enseignement promise par la Charte : c'est là le service rendu par *l'Avenir* à la cause catholique, et un service que l'équité ne permet pas d'oublier.

Voici l'envers du tableau : une outrance perpétuelle, une passion de réformes qui s'étend simultanément à toutes choses, sans aucun discernement des réalités, en sorte que les revendications, même très raisonnables si on les prend isolément, affectent un aspect révolutionnaire, tant elles se pressent pêle-mêle, et presque toujours avec un air de sommation : un incroyable mélange d'âpres violences et d'imprudentes générosités : de beaux appels à la charité, mais entrecoupés de tant d'invectives contre l'égoïsme social qu'on dirait parfois des appels à la révolte : avec cela une logique à la fois pompeuse, altière et absolue. La pensée maîtresse est un grand renouvellement dont l'Église sera l'initiatrice. Il faut à cet effet la dégager de l'État : de là entre les deux puissances une séparation qui prend un air de divorce : en une naïve et fougueuse griserie de désintéressement, on renonce au Concordat, au budget des cultes<sup>3</sup> ; avec la plus extraordinaire faculté d'illusion, on multiplie les révérences à toutes les libertés, et l'on canonise dans l'enthousiasme ce qu'il suffirait d'accepter sans arrière-pensée : par intervalles se découvre une sorte de radicalisme évangélique, bien plus inquiétant que le radicalisme de la première manière qui conduisait à une sorte de théocratie. Puis une médiocre compréhension de l'histoire, une connaissance imparfaite des pays voisins suggère des imitations qu'on s'abstient de mettre au point ; et l'on va, s'enivrant de l'exemple d'O'Connell qui soulève l'Irlande, des curés polonais qui conduisent les paysans insurgés, du clergé belge qui s'est porté au premier rang dans l'insurrection contre la dynastie protestante de Nassau. Ainsi apparaît le journal, à la fois libéral et tranchant, naïf et déclamatoire, inapte surtout à toute précision. Et qui s'étonnerait de ces allures flottantes si l'on songe aux nuances imparfaitement fondues des trois principaux rédacteurs de la feuille fameuse : Montalembert, qui demeurera toute sa vie aristocrate jusqu'aux moelles ; Lacordaire, bourgeois d'origine et démocrate de tempérament ; enfin Lamennais, le grand chef, au cerveau à la fois magnifique et embrouillé, jadis théocrate, aujourd'hui se croyant républicain.

Sous la redoutable concurrence, *le Correspondant* se sentit submergé. Était-ce pour *l'Avenir* le vrai succès ? Quand, au bout d'une année, Lamennais et ses amis tentèrent de fixer comme en un inventaire les résultats de leur œuvre, ils

---

<sup>1</sup> Voir 11 janvier, 20 février, 3 avril 1831.

<sup>2</sup> Voir 17 octobre, 7 décembre 1830, 3 janvier 1831.

<sup>3</sup> 18 octobre, 27 octobre, 15 et 25 novembre 1830.

ressentirent un double mécompte. Une prodigieuse dépense d'éloquence, mais peu d'abonnés et encore moins d'argent : tel était le souci matériel<sup>1</sup>. L'autre souci, plus cuisant encore, était l'isolement moral où, sous des apparences brillantes, on se débattait. Beaucoup de bruit, mais concentré en un cercle très restreint. Les évêques tout effarouchés se montraient désapprobateurs et l'on ne rencontrait de sympathie que dans une portion un peu turbulente du jeune clergé ou dans quelques séminaires. Les légitimistes ne pouvaient voir qu'avec défiance un journal qui, le plus souvent, ne parlait qu'avec dédain ou mépris de la dynastie déchue. Quant aux non-catholiques, ils se montraient indifférents, sceptiques ou railleurs ; les moins défavorables se contentaient d'un bref hommage au talent, et pour le reste se taisaient.

Tout pourrait être sauvé si le Saint-Siège se montrait favorable ou du moins pas hostile. Lamennais, sans renoncer à l'Avenir, en suspendit, le 15 novembre 1831, la publication et, accompagné de Lacordaire et de Montalembert, partit pour Rome. Celui qui venait de ceindre la tiare était Grégoire XVI. Ni son éducation ni ses doctrines ne l'inclinaient vers les idées libérales : de plus ses États venaient d'être agités de soulèvements révolutionnaires ; de là un redoublement de défiance pour les nouveautés. Ces dispositions eussent paru mauvais signe à des hommes plus sagaces ou moins obstinés. Lamennais et ses compagnons ne discernèrent point le péril ou fermèrent les yeux pour ne point le voir et s'installèrent dans Rome, se disant, en un langage plus redondant qu'habile, les *pèlerins de Dieu et de la liberté*. Contre l'Avenir, de nombreuses plaintes étaient arrivées de France : elles venaient des évêques, ces chefs naturels des diocèses ; elles émanaient aussi de ces informateurs officieux qui, de tout temps, ont abondé autour du Saint-Siège et se figurent accroître leur importance en ce monde autant qu'assurer leur salut dans l'autre, en dépistant les hérésies. En dépit de ces dénonciations, Grégoire XVI ne s'écarta point de la conduite que commandait la charité. Bien résolu à ne fournir aucun encouragement aux doctrines de l'Avenir, il s'appliqua à ménager la personne de Lamennais. Dans cet esprit, il eût voulu échapper à l'embarras de condamner ou d'absoudre ; et très doucement il laissa entendre aux voyageurs qu'il les avait vus arriver sans joie et qu'il les verrait s'éloigner sans déplaisir. C'était mal connaître Lamennais, altier, tout d'une pièce, avide avant tout de savoir, et plus enclin à donner qu'à accepter des leçons. Le 13 mars, Grégoire XVI se résigna à recevoir ceux qu'il n'avait pas réussi à éviter. Il leur parla avec bonté, les entretint des écoles de Bretagne, de l'Association lyonnaise de la propagation de la foi, leur remit des chapelets bénits, les bénit à leur tour et sans plus d'explications les congédia<sup>2</sup> ; en quoi il montra une psychologie peu avertie, Lamennais n'étant pas homme à se contenter de chapelets, fussent-ils bénits au Vatican. Déjà un peu effrayé d'une solidarité dangereuse, Lacordaire quitta le premier Rome. Sur ces entrefaites, un document pontifical, qui semblait condamner les insurgés polonais, ajouta à l'irritation de Lamennais. Au mois de juillet, il partit à son tour. Comme il passait par Florence, il tint devant le représentant du Saint-Siège des propos inquiétants, laissant entendre qu'il reprendrait l'Avenir, que le silence du Saint-Père valait à ses yeux absolution. A Rome où les cardinaux, les prélats, les chefs d'ordre étaient en général très hostiles à l'Avenir, on estima qu'un plus long silence serait faiblesse. Cependant, en condamnant ce qu'on jugeait erreur

---

<sup>1</sup> Le nombre d'abonnés n'atteignit jamais trois mille. A la vérité, le prix de l'abonnement était de 80 francs, chiffre considérable pour le temps.

<sup>2</sup> *Journal de Montalembert*, cité par LE CANUET, *Montalembert*, t. Ier, p. 287.

ou danger, on s'appliqua à un suprême ménagement. Le 15 août 1832, une encyclique parut, l'encyclique *Mirari vos*, qui condamnait tout ce que *l'Avenir* exaltait, et avec ce luxe de superlatifs qui est dans le génie de la langue latine comme dans les habitudes de la chancellerie pontificale. Là se montrait la rigueur. Mais on s'abstenait de nommer le journal, de nommer Lamennais, de citer aucun de ses écrits ; et là résidait la mansuétude. Une lettre particulière du cardinal Pacca s'ingéniait, par surcroît, à adoucir la sentence pontificale.

Ce qui suit n'est que l'histoire d'une âme tumultueuse en qui une foi de plus en plus débile lutte contre une obstination de plus en plus maîtresse. Dès le 10 septembre 1832, Lamennais s'incline devant la décision du Saint-Siège, déclare que *l'Avenir* ne reparaitra plus ; et à Rome où l'on ne craint rien tant que de consommer l'irréparable, on se réjouit. Mais qui pourrait sonder jusqu'en ses profondeurs cet homme étrange, entêté et par instants timide, orgueilleux mais en même temps tout bercé de tristesse, tout pénétré du néant des choses humaines, en sorte que de lui on peut tout attendre, révolte finale ou final renoncement. Il retourne ou plutôt s'enfuit à La Chesnaie, avide de solitude, mais d'une solitude malsaine et morne où il se nourrit d'amertume. Tout l'aigrit, et en particulier la regrettable violence de certains journaux catholiques qui suspectent sa sincérité et le traitent en vaincu. Au mois de décembre, Lacordaire se détache de lui : nouveau sujet de tristesse. Cependant son esprit, toujours en travail, se fixe en une distinction, délicate pour un laïc, plus délicate pour un prêtre il évitera, dit-il, les questions théologiques et s'absorbera dans le domaine politique et social où il revendique toute indépendance. En même temps, il se répand en lettres où il peint l'aveuglement de Rome, où il déplore le divorce de l'Église avec la société moderne. **N'écrivez pas tant**, lui suggérera plus tard Montalembert, ami fidèle, mais angoissé. Et en effet les lettres circulent, et sur elles on peut échafauder le plus formidable dossier de dénonciation. Ce qui achève d'exaspérer Lamennais, c'est l'indifférence, la rigueur même du Saint-Siège pour les Polonais. Parlant du Livre des pèlerins polonais, œuvre de Mickiewicz et censuré par le pape : **J'ai commencé**, écrit-il à Montalembert, **un petit ouvrage, d'un genre fort analogue ; je te le montrerai.**

Un mois plus tard, en juin 1833, Montalembert vient à La Chesnaie. Entre lui et son hôte des entretiens s'échangent, mêlés d'effusion et aussi de gêne et de tristesse ; car le maître et le disciple sentent l'un et l'autre que ces jours sont sans doute les derniers qu'ils passeront ensemble. Un soir, Lamennais montre à celui qu'il appelle **son enfant bien-aimé** le petit ouvrage. Ce sont les *Paroles d'un croyant*. **Ne publiez pas cela**, supplie Montalembert, à la fois ébloui et terrifié.

Encore un point d'arrêt, et comme un palier avant la chute finale. Le Saint-Siège, à la fin de 1833, réclama de Lamennais une nouvelle et formelle adhésion à l'encyclique *Mirari*. Celui-ci parut obéir, et de nouveau Rome se réjouit. Mais cette feinte obéissance n'est que la lassitude d'un prêtre avide d'échapper à toute obsession et qui déjà s'évade hors de l'Église en renonçant, comme il l'écrit à Montalembert, à toute fonction sacerdotale. Et dans la même lettre, nous lisons ces mots<sup>1</sup> : **Nous nous rejoindrons, j'espère, Là-Haut ; mais nous marcherons par deux voies différentes sur la terre.** Quatre mois plus tard parurent les *Paroles d'un croyant*, moitié paraphrase biblique, moitié imprécation contre la société ; livre à la fois magnifique et extravagant et où se développait en s'aggravant tout

---

<sup>1</sup> LE CANUET, *Montalembert*, t. Ier, p. 413.

ce que le Saint-Siège avait condamné. Désormais Lamennais était de ceux qui ne connaissent plus l'Église et que l'Église ne connaît plus.

#### IV

Lamennais entraînerait-il dans sa ruine les généreux desseins qui avaient paru s'abriter sous son nom ? Où le génie s'était égaré, quelques jeunes hommes à l'âme droite retrouvèrent le vrai chemin.

Après la révolution de Juillet, la *Congrégation*, cette société religieuse du temps de la Restauration, s'était dispersée. Avoir fait partie de l'association fameuse serait désormais cause de suspicion. Les faibles se dégagèrent et à plus forte raison le peu qu'il y avait d'ambitieux. Quelques-uns restaient, jeunes, fiers, désintéressés, royalistes, mais un peu désabusés de la monarchie elle-même. et à qui il plaisait de travailler sans autre récompense que Dieu. A eux, d'autres se joignirent, plus jeunes encore, et que la Congrégation n'avait jamais enrôlés. Cependant en regardant autour d'eux, tous ensemble comprirent que de longtemps l'Église ne pourrait compter sur aucune puissance de ce monde. De cette constatation un désir naquit, celui que, si on ne les aidait point, du moins on les laissât faire. Alors, tout naturellement, sans beaucoup de calculs, sans aucun étalage de doctrine, sans dessein marqué d'accomplir une évolution ou de fonder un parti, ils reprirent le programme d'émancipation religieuse que *le Catholique* avait ébauché, que *le Correspondant* avait essayé de tracer, que Lamennais, par l'excès de ses témérités, avait failli compromettre à jamais.

A quels traits se reconnaît cette petite phalange ignorée ? On a retrouvé, toutes fraîches de candeur, toutes charmantes d'illusions, les correspondances de plusieurs ; et sur leurs lettres on peut les juger. Ils sont inexpérimentés comme on l'est à leur âge, inhabiles à mesurer les proportions des choses, un peu dédaigneux de la vieillesse — et l'on est vieux à leurs yeux quand on a dépassé quarante ans — parfois présomptueux, mais d'une présomption si naïve qu'elle n'offusque pas. En revanche, ils sont travaillés d'un désir immense, celui d'opérer la besogne de Dieu. Chez eux, rien de ce respect humain qui s'étend sur toute la société comme une honte d'être chrétien. Leur savoir est remarquable pour leur âge. Leur désintéressement est absolu : dans leurs lettres, rien de leurs intérêts matériels, de leur fortune, de leurs succès personnels, de leur carrière ; mais tout pour leurs idées. Et toutes leurs idées se ramènent à une seule : retrouver sous les ruines accumulées par le dix-huitième siècle, les titres du christianisme.

Je touche ici à leur pensée maîtresse, celle de porter le dernier coup à ce dix-huitième siècle tout alourdi d'impiété et qui ne veut pas mourir. Pour la tâche ils sont bien faibles, bien peu nombreux surtout, mais pourtant tout soulevés par le souffle matinal de leur jeunesse. Tout ce que le dix-huitième siècle a aimé, ils le combattent ; tout ce qu'il a combattu, ils le remettent en honneur. Le dix-huitième siècle a raillé : chez eux nul sens de la raillerie, mais un ton toujours sérieux comme il arrive aux hommes qu'un souci supérieur domine jusqu'à l'obsession. Le dix-huitième siècle a pratiqué jusqu'à l'extrême le goût de la conversation, cette chose ailée, légère et charmante : leurs entretiens à eux comme leurs lettres sont graves et tournent souvent à la controverse à moins qu'ils ne se répandent dans les tendres effusions de l'amitié. Le dix-huitième siècle s'est complu aux, pratiques les plus débridées : eux sont chastes, et jusqu'à des indignations littéraires qui aujourd'hui feraient sourire. Le dix-

huitième siècle, novateur pour tout le reste, a continué pour les lettres et les arts la tradition classique : c'est ailleurs que les portent leurs préférences, vers Chateaubriand qu'ils vont contempler comme on ferait d'un dieu dans son sanctuaire, vers Ballanche qui vient de publier la *Vision d'Hébal* et qui est Lyonnais comme plusieurs d'entre eux ; vers Lamartine dont ils se répètent avec attendrissement les strophes religieuses. Et dans l'ordre artistique, comme ils préfèrent aux formes rectilignes les formes élancées de nos cathédrales ! C'est que l'ogive tend vers le ciel comme leur Arne tend vers Dieu. Puis Voltaire détestait le style gothique, et réhabiliter ce qu'il n'aimait pas, c'est encore, à leurs yeux, combattre ce dix-huitième siècle abhorré.

Parmi eux, on chercherait vainement celui qui plus tard sera le premier : Montalembert. Il a quitté le cénacle de La Chesnaie — avec quel déchirement, on l'a dit —. Mais ni l'éloignement, ni les avertissements de Lacordaire déjà désabusé, ne réussissent à le détacher. C'est qu'un sentiment, mêlé d'honneur et de généreuse pitié, l'empêche d'ajouter par son propre abandon à la solitude qui commence à se faire autour du chef troublant et aimé. Enfin, après une crise pleine de détresse, il se libérera ; et alors il mettra sans réserve au service du nouveau groupe son ardeur, ses relations, sa jeune éloquence ; et celle-ci ne laissera que d'être singulièrement précieuse ; car il est pair par droit d'hérédité.

De trop mince crédit, trop mal armés encore pour les revendications publiques, quelques-uns de ces jeunes gens eurent une inspiration magnifique, celle de consacrer aux pauvres, comme on met une préface à un livre, les prémisses de leur dévouement.

Ils sont obscurs entre tous et si nouveaux dans la vie qu'aucun d'eux n'a fait partie de la Congrégation. Ce sont de simples étudiants, avocats stagiaires, employés, tous obsédés du désir de bien servir. Comment servir le mieux ? C'est alors que l'un d'eux — on l'appelait, dit-on, Le Taillandier — lança cette parole : [Si nous commençons par une œuvre de charité.](#)

Quelle charité ? Sera-ce celle, toute intermittente, du dix-huitième siècle : une grande dame qui descend de son carrosse, vide sa bourse sur les genoux d'un malade et retourne à ses mondanités ; celle d'un grand seigneur qui, ayant endommagé dans ses chasses le bien d'un paysan, l'indemnise au centuple. Non, la charité qu'on aspire à pratiquer, c'est celle qui n'attendra pas l'appel d'une sensibilité tout extérieure, mais qui, réfléchie et continue, ira chercher quiconque souffre dans son corps ou dans son âme. La plupart de ces jeunes gens habitent au Quartier Latin : un peu plus loin derrière le Panthéon, s'étend un vaste empire de misère. Ils consultent un prêtre qui ne les comprend pas et une religieuse qui les anime de sa flamme. Une petite quête, quelques bons de pain, quelques adresses de pauvres, et voilà l'œuvre amorcée.

Quel nom lui donner ? [Congrégation](#) ? Le nom est impopulaire. [Confrérie](#) ? Cela sent l'ancien régime. On adopte le nom de [Conférence](#), emprunté aux parlotes d'étudiants. L'appellation est impropre ; car il s'agit, non de parler, mais de servir les pauvres. En revanche on se rattrape sur le patron : Saint Vincent de Paul.

L'Association — ou, pour employer le mot consacré, la *Conférence de Saint-Vincent de Paul* — tient ses premières séances au printemps de 1833, d'abord rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, puis place de l'Estrapade. Les affiliés, très peu nombreux, sont de condition moyenne. L'un deviendra président de tribunal, l'autre professeur de droit, un troisième médecin, un quatrième négociant. Le

grand animateur est un Lyonnais, Ozanam, âgé de vingt ans seulement, mais de maturité extraordinaire et de grande vertu. Au bout de peu de temps, de nouveaux associés arrivent. Bientôt l'affiliation s'établit à Lyon, puis, de proche en proche, elle se propagera dans toute la France. Cependant on ébauche un règlement ; puis on rédige, pour être récitée au commencement de chaque séance, une prière où l'on demande à Dieu que l'œuvre **pleinement dégagée des intérêts de la terre tende de plus en plus vers le ciel**. Et c'est cette prière qui, aujourd'hui traduite en toutes les langues, se répète dans le monde entier.

## V

Dès lors, toutes choses se relient en une trame peu apparente, mais singulièrement solide.

Après l'aumône du pain, l'aumône de la parole chrétienne.

Les mêmes jeunes gens qui, à l'exemple d'Ozanam, visitent les pauvres au quartier Mouffetard se retrouvent, en 1833, puis de nouveau en 1834, au domicile de l'archevêque de Paris. Ils sont porteurs d'une pétition revêtue de deux cents signatures environ et qui montrerait une présomption singulière si, derrière cette présomption, ne se cachait un désir intense de bien servir.

Ce qu'ils demandent, c'est que des prédications soient inaugurées à Notre-Dame. Jusque-là rien de plus naturel, de plus banal même. Ce qui l'est moins, c'est l'ingénuité ardente et osée avec laquelle ils tracent le programme du ministère sacré. Ils ne veulent pas de conférences dans le goût de celles de M. de Frayssinous ; car ils jugent, non sans juvénile présomption, que la manière est usée. Les sermons composés suivant les anciennes méthodes ne leur agrément pas non plus ; car ces prédications présupposent la foi chrétienne et ne font qu'exhorter les croyants aux vertus que le christianisme commande. Ils rêvent autre chose, c'est-à-dire des conférences semi-philosophiques, semi-religieuses qui s'adresseront aux douteurs, aux sceptiques, aux incrédules même et, par un travail progressif, les inclineront doucement à la croyance. Ce n'est pas tout. Il faut que cette prédication s'offre avec assez d'éclat pour entraîner, et soit assez savante pour convaincre. Il faut qu'en dissipant l'erreur, elle ménage, avec toutes les délicatesses de la charité, ceux que l'erreur domine encore. Il faut enfin qu'elle se revête de toutes les séductions modernes, afin que ceux qu'on aspire à subjuguier soient attirés par les mêmes formes de langage qui ont servi jadis à les égarer.

Bien singulier paraît, dans le recul des temps, ce colloque de jeunes gens de vingt ans avec leur archevêque. Il paraîtra plus singulier encore si l'on songe au personnage à qui la requête s'adressait.

C'était M. de Quélen, prélat d'ancien régime et d'origine bretonne, doublement attaché à la monarchie par fidélité de gentilhomme et par respect de son serment. Comme beaucoup de ses collègues dans l'épiscopat, il avait encouragé le ministère Polignac, et après la prise d'Alger, son discours à Charles X, en le recevant à Notre-Dame, avait paru invitation aux sévérités. Après la révolution de Juillet, la clameur publique l'avait désigné aux vengeances populaires. En 1831, il avait vu Saint-Germain-l'Auxerrois saccagé et son palais détruit. Sous l'excès des attaques, son âme naturellement bonne s'était repliée et, jugeant décidément usurpatrice et impie la monarchie nouvelle, il s'était retranché dans

une bouderie silencieuse, en chrétien qui pardonne, mais en Breton obstiné qui se souvient.

De telles dispositions présageaient aux jeunes visiteurs une médiocre sympathie. Il n'en alla pas de la sorte. C'est que, dans l'âme de M. de Quélen, un singulier combat se livrait entre ses souvenirs qui le ramenaient en arrière et la vue, un peu confuse mais obsédante, d'un avenir tout nouveau. A l'égard du pouvoir nulle hésitation, et le dessein bien arrêté d'une attitude toute passive. Quelle n'était pas, au contraire, en matière religieuse, la perplexité ! Le vertueux archevêque était de ceux qui sont pourvus d'assez de lumières pour se troubler et ne sont pas assez armés de confiance en eux-mêmes pour prendre résolument parti. Aussi sa vie se consumait-elle en une anxiété cruelle autant que silencieuse, et en une perpétuelle prière à Dieu pour qu'il l'éclairât. Dans cet esprit il écouta avec une religieuse attention, et comme y cherchant une direction pour lui-même, les suggestions, presque les conseils pieusement audacieux d'Ozanam et de ses compagnons. *Je tâcherai de vous contenter*, leur dit-il en les congédiant.

Un long délai s'écoula pendant lequel diverses combinaisons furent élaborées. Cependant Lacordaire, séparé de Lamennais mais subissant encore la brûlure du terrible contact, s'était retiré rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, et y vivait dans la retraite, l'étude, la prière. Il avait prêché au mois de mai 1833 à Saint-Roch, et avec un complet insuccès. *Ce ne sera jamais un prédicateur*, avaient dit de lui ses amis<sup>1</sup>. Combien autre fut l'impression quand, l'année suivante, il fut appelé à donner des conférences au collège Stanislas ! Ce fut une subite et magnifique révélation, tant sa parole jaillissante, à la fois improvisée et méditée, admirable d'élan, surprenante d'imprévu, faisait vibrer les âmes. Les jeunes gens furent saisis d'enthousiasme, et aussi les hommes d'âge mûr, quoique, parmi ceux-ci, plusieurs fussent troublés par l'audacieuse nouveauté du langage, et un peu scandalisés par un abus de métaphores qui introduisait, disaient-ils, le romantisme dans la chaire. Chez M. de Quélen, l'inquiétude fut d'abord plus forte que la sympathie. Mais que se passa-t-il ensuite en lui ? La psychologie des saints — et l'archevêque était un saint — est d'autant plus malaisée à pénétrer qu'à tous les mobiles humains, il faut ajouter toutes les impulsions de la conscience religieuse, tour à tour repliée et timide, puis s'encourageant à oser, sans qu'on sache bien si cette audace est le fruit de vues terrestres ou d'un mystique abandon à Dieu. Soit inspiration de la Providence, soit discernement tout humain, M. de Quélen jugea que l'avantage d'utiliser pour l'Église une force si précieuse serait plus grand que le risque de quelques écarts à contenir. Lui, homme d'ancien régime, il alla avec une magnanimité hardie, vers celui qui représentait le mieux l'esprit nouveau. Et pour les prédications de Notre-Dame, ce fut, contre toute attente, Lacordaire qui fut choisi.

Donc le 8 mars 1835, il s'apprête à gravir les degrés de la chaire. Dans la nef, pas une place libre. Mais quel auditoire inaccoutumé ! Autour du petit noyau de catholiques qui forme le fond de l'assistance, des hommes venus de tous les points de l'horizon : saint-simoniens désabusés ; anciens sectateurs de l'abbé Châtel ; disciples de M. Cousin ; vieux voltairiens un peu troublés au déclin de la vie ; revenants de la Révolution attirés par souvenir d'enfance vers l'Église désertée ; enfin douteurs en quête de vérité et semblables à des exilés en recherche d'une patrie. Par-dessus tout, un sentiment domine, la curiosité

---

<sup>1</sup> FOISSET, *Vie du P. Lacordaire*, t. Ier, p. 282.

d'entendre un prêtre, républicain dit-on, hier disciple de Lamennais, un peu en marge de la hiérarchie ecclésiastique ; et l'attrait se complète par la demi-suspicion qui pèse sur lui.

Cependant l'archevêque, M. de Quélen ; a gagné le banc d'œuvre tandis que Lacordaire prend possession de la chaire. Et en ces deux hommes il semble bien que deux mondes se personnifient : d'un côté le prélat revêtu de tous les insignes de sa charge, bon, bienveillant, aux grandes manières sacerdotales, et figurant en lui, comme en un exemplaire achevé, la société des anciens jours : de l'autre côté, le prêtre, homme des temps nouveaux, dont les paupières encore baissées cachent les étincelles qui bientôt jailliront de son regard, et qu'agite ce frisson intérieur où tous les vrais orateurs se reconnaissent.

Il commence. Point de texte, point de divisions didactiques ; un langage heurté où se révèle l'improvisation, mais une improvisation plus méditée peut-être qu'aucune parole écrite : *Assemblée, assemblée*, s'écrie Lacordaire, *que voulez-vous de moi ? La vérité*. Comment résumer ce qui suit ? C'est moins démonstration évangélique que préparation à recevoir l'Évangile, qu'effort pour introduire sinon jusqu'au temple, du moins dans le parvis ceux qui ont rejeté le christianisme ou ne l'ont jamais connu. A distance et à la lecture, la critique aura de quoi s'exercer : de la grandiloquence, des fautes de goût, un luxe excessif de réminiscences classiques, parfois des obscurités de langage qui tiennent souvent à une certaine imprécision de pensée : en revanche des appels du cœur, des familiarités ardentes, des accents éclatants et souverains ; avec cela dans l'auditoire de petits frissonnements d'attente et de crainte quand l'orateur, dans ses plus grandes témérités, côtoie l'abîme comme s'il y allait tomber ; pardessus tout une intensité de vie inconnue jusque-là, une puissance d'entraînement qui ne laisse, au moins sur l'heure et jusqu'au retour de l'entier sang-froid, d'autre place qu'à l'admiration.

## VI

Le renouveau chrétien se marque dans ce temps-là par l'une des plus abondantes floraisons d'œuvres qu'on vit jamais.

La jeune société de Saint-Vincent de Paul, élargissant son dessein primitif, élabore ses premiers projets de patronage pour les écoliers et les apprentis. A côté d'elle se développent d'autres associations charitables : telle celle des Amis de l'enfance, organisée très petitement à la fin de la Restauration pour les enfants sans parents ou sans protection, et reprise par M. Armand de Melun. Vers la même époque est fondée, pareillement pour les orphelins, une colonie agricole dans le département de Seine-et-Oise. Encore quelques années, et le même souci de moralisation chrétienne inspirera les premiers essais d'où sortiront les *cercles d'ouvriers*. — C'est en ce temps-là aussi que se reconstitue une œuvre très ancienne, celle des *Pauvres malades*<sup>1</sup>. Parmi les malades, il en est qui se sentent plus cruellement frappés que les autres : les cancéreux. Pour les soigner, les consoler, l'initiative d'une Lyonnaise, Mme Garnier, aidée de trois compagnes, créera en 1843, une association, modeste d'abord autant que sainte, qui deviendra l'œuvre des Dames du Calvaire. — Cependant, si l'on voulait compléter le cycle des secours aux misères humaines, il convenait d'assurer aux

---

<sup>1</sup> Armand DE MELUN, *Vie de sœur Rosalie*, p. 121.

vieillards un asile, des consolations, une mort apaisée. Or, il arriva qu'en novembre 1839, une pauvre fille de Saint-Servan, Jeanne Jugan, imagina de recueillir une vieille femme, plus pauvre encore qu'elle-même. Elle s'associa à une autre pauvre fille, ancienne servante ; et une seconde vieille femme fut recueillie. Bientôt trois compagnes s'offrirent pour le même dévouement, et d'autres indigentes purent être adoptées. Telle fut, en son obscure origine, l'œuvre des *Petites Sœurs des Pauvres* qui, née comme la Société de Saint-Vincent de Paul sur le meilleur sol de France, s'étend, comme la Société de Saint-Vincent de Paul, dans le monde entier.

On se laisserait à dire tout ce qui se fit alors d'humblement magnifique par le ministère de la France ! C'est à cette époque que se développe à Lyon, la cité industrielle et mystique, l'œuvre de la *Propagation de la foi*, créée dix ans auparavant par l'initiative d'une pieuse femme, Mlle Pauline Jaricot. C'est dans le même temps que commence, sous les auspices de Mgr de Forbin-Janson, l'œuvre de la Sainte-Enfance, destinée à recueillir en Extrême-Orient les enfants abandonnés, et qui, à l'heure où j'écris, prodigieusement agrandie et transformée, a multiplié en Afrique, en Asie, les asiles, les écoles, les dispensaires, les hôpitaux.

Tout ça bien s'accomplit petitement, sans bruit, comme si le catholicisme, à la façon des infirmières dans une chambre de malades, ne devait progresser que sur la pointe des pieds. Cependant, cinq ou six ans après la révolution de Juillet, quelques observateurs notent avec stupeur des progrès qui jusqu'ici ont échappé. Sainte-Beuve s'étonne de ces jeunes gens **lancés en avant** qui semblent comme les fourriers d'une nouvelle offensive catholique. En 1837, le carême est prêché à Saint-Roch par l'abbé Dupanloup, à Saint-Thomas-d'Aquin par l'abbé Deguerry, à Saint-Eustache par l'abbé Combalot ; et pour les entendre il y a foule. **Il y a autant de monde dans les églises qu'à l'Opéra**, écrit Mme de Girardin. Et Henri Heine constate un peu plus tard, moitié railleur, moitié alarmé, les mêmes symptômes. Seulement il essaie de se rassurer. Est-ce signe de santé ? N'est-ce pas, au contraire, le dernier éclat de ce qui va disparaître ? **Le bon Dieu reçoit aujourd'hui beaucoup de visites**, dit-il à l'un de ses amis. Et l'autre de répondre : **Ce sont des visites d'adieu**.

Il y a, dès cette époque, comme un état-major des œuvres catholiques : Ozanam, Armand de Melun, Léon Cornudet, bien d'autres encore. Cependant la charité et le zèle chrétien trouvèrent alors dans Paris deux- grandes inspiratrices.

L'une était Mme Swetchine, cette Russe de noble origine, convertie au catholicisme et dont nous avons déjà tracé le nom. Venue de bonne heure en France, puis fixée à Paris en 1826, elle y avait acquis bientôt la grande naturalisation de l'intelligence et de la vertu. Son appartement de la rue Saint-Dominique s'ouvrait à quelques intimes et rassemblait le soir un cercle un peu plus nombreux. L'aspect extérieur était celui des autres demeures du faubourg Saint-Germain. Que si l'on pénétrait au delà des apparences, on découvrait un désir intense de tout rapporter à Dieu. Rien dans ces réunions qui sentit la coterie ou l'école. Le mot de cénacle eût peut-être mieux convenu, mais cénacle tout grand ouvert tant l'hospitalité s'y exerçait avec bienveillance et bonté. Chez Mme Swetchine, un vif amour des lettres et de la science, mais sans pédantisme et par simple jouissance de l'esprit. De son origine slave, elle ne conservait qu'une certaine subtilité dont elle ne se défit jamais. En de nombreuses lettres qu'on e gardées, se révèlent ses qualités maîtresses qui étaient la mesure et la sagesse. Elle ne prêchait jamais, mais s'insinuait doucement. Elle était éveilleuse

de charité comme certains maîtres excellents sont éveilleurs d'idées. Elle avait un art à elle, fait d'onction et d'autorité simple, pour suggérer le travail, la patience, l'oubli de soi. Quand elle avait allumé les bonnes pensées, elle laissait le plus souvent à Dieu le soin d'activer la flamme. Mais si on se confiait à elle, elle ne retirait jamais la main qu'elle avait tendue. Ceux qu'elle pénétra de sa douce influence comptèrent parmi les meilleurs et même les plus illustres de son temps. Elle enseigne à Armand de Melun la charité ; elle apaise doucement et avec des ménagements presque maternels l'âme orageuse de Lacordaire ; elle contient les exubérantes ardeurs de Montalembert ; elle correspond, non d'ailleurs sans quelque réserve timide, avec le P. de Ravignan qui s'abandonne lui-même au contact d'une âme si droite et si sainte. Sur d'autres plus jeunes, elle exerce son bienfaisant empire : tel Alfred de Falloux qui sera son biographe, tel François de la Bouillerie, futur évêque de Carcassonne ; tel — mais plus tard — l'admirable Augustin Cochin.

L'autre inspiratrice de charité chrétienne n'habite pas au faubourg Saint-Germain, mais au quartier Mouffetard, et reçoit, non dans un salon, mais dans un parloir de couvent. On l'appelle sœur Rosalie, et elle est fille de Saint-Vincent de Paul. Toute jeune, l'abbé Emery l'a affermie dans sa vocation. Depuis trente ans, elle est attachée à la maison de la rue de l'Épée-de-Bois, et elle y restera jusqu'à son dernier soupir. Tout ce faubourg est bien son royaume et dont tous les sujets sont ses tributaires. Ce doux empire de charité, beaucoup d'autres, en son admirable congrégation, l'exercent ; mais elle rassemble en elle, comme en un exemplaire accompli, les dons, les qualités, les vertus où se reconnaît la parfaite servante de Dieu. Elle accueillait les bons, les autres aussi, la charité dominant tout. Son regard s'abaissait vers les enfants avec une incomparable sollicitude ; aussi encourageait-elle, en dépit de toutes les objections, les crèches, les asiles, œuvres excellentes, disait-elle, à la condition que les mères ne se désintéressent pas de leur mission maternelle. Autour d'elle, toute une clientèle d'apprenties et de jeunes ouvrières qu'elle conduisait avec un tact infini, tantôt marquant l'approbation par un regard doux et pénétrant qui charmait, tantôt provocant par un coup d'œil triste ou un simple silence le regret, presque le remords. Pour les vieillards, elle avait créé, rue Pascal, une petite maison de retraite, qui était l'objet de toutes ses sollicitudes. Nulle n'était, comme elle, consolatrice auprès des malades, et souvent, grâce à elle, les lieux les plus profanes devinrent temples de prière, presque tabernacles saints. L'un de ses constants soucis était d'obtenir des pauvres eux-mêmes quelques bonnes œuvres, en sorte que la charité s'exerçât par ceux-là même qui la recevaient ; ainsi créa-t-elle parmi les jeunes filles qu'elle groupait rue de l'Épée-de-Bois, une association dite de Notre-Darne-du-Bon-Conseil<sup>1</sup>. Elle avait, comme beaucoup d'âmes saintes, une extrême clairvoyance. De l'abbé Dupuch qui devait devenir évêque d'Alger, et qui fut aussi mauvais administrateur que charitable prélat, elle avait coutume de dire : *Si celui-là devient évêque, il dépensera sa croix et sa mitre*. Les indigents n'étaient pas seuls les hôtes de la rue de l'Épée-de-Bois. D'autres venaient, avides d'autres secours que celui du pain. Pour ceux-là, sœur Rosalie se montrait la plus sage des conseillères. Aux hommes qui se plaignaient que leur existence fût vide, elle disait en souriant de son bon sourire : *Allez à ceux qui souffrent*. Aux femmes du monde brisées par les épreuves ou par le deuil, elle montrait avec une douceur persuasive le chemin de consolation. A la longue, une sorte de célébrité avait entouré son nom : il arriva que la reine

---

<sup>1</sup> Armand DE MELUN, *Vie de sœur Rosalie*, p. 77-78.

Marie-Amélie fit plus d'une fois passer par elle ses aumônes. Quant à elle, inaccessible à toute pensée personnelle, elle poursuivait avec une sérénité tranquille son apostolat auprès des petits et auprès des grands. Jamais elle ne rebuta personne ; jamais elle ne répondit : *J'ai mes pauvres* ; car elle repoussait les exclusions comme l'hérésie de la charité : *Une fille de Saint-Vincent de Paul, disait-elle, est une borne sur laquelle tous ceux qui sont fatigués ont droit de se reposer*. Pour elle, elle ne se reposa que dans la tombe.

## VII

En ce travail de reconstitution, un souci travaillait les âmes pieuses : le rétablissement des ordres religieux.

Le Concordat les avait très volontairement ignorés : *Je ne veux que des évêques et des curés*, avait dit le Premier Consul. Ce langage répondait à l'esprit du temps, très défavorable à toutes les associations, principalement aux associations religieuses. Il ne répondait pas moins Aux dispositions de Bonaparte. L'existence d'un clergé régulier eût troublé, à la manière d'une complication tout à fait inopportune, la simplicité de ses desseins. Il lui convenait que deux agents, le préfet et l'évêque, tous deux à sa dévotion, l'un et l'autre se faisant pendant, se partageassent l'autorité : ici les lois de l'an VIII, là le Concordat ; tout ce qui s'intercalerait entre les deux rouages lui paraissait superfétation. Une défiance, d'origine plus profonde, n'avait-elle pas en outre inspiré le Premier Consul ? Les ordres religieux, précisément parce qu'ils pratiquent à l'égard d'un chef spirituel l'entière dépendance, revendiquent pour tout le reste l'indépendance intégrale. Malaisément on les soumet, surtout s'ils sont pauvres ; car alors, protégés contre tous les maux par leur foi et contre toutes les confiscations par leur indigence, ils déconcertent et usent à la longue quiconque prétend les asservir.

Dans les Chambres de la Restauration s'étaient perpétués — inconsciemment peut-être — les errements de la Révolution et de l'Empire. On l'avait bien vu quand, en '1825, une loi avait été proposée qui facilitait l'établissement des maisons religieuses de femmes. La loi n'avait été votée qu'à la condition expresse que les ordres d'hommes n'en pussent profiter.

L'un des plus zélés pour la liberté monastique était l'abbé Lacordaire. Suspect à une portion du clergé pour les hardiesses de sa prédication et par souvenir de Lamennais, sentant un peu fragile la bienveillance de M. de Quélen, et désireux lui-même de se retremper dans la méditation, il avait, après deux ans, abandonné la chaire de Notre-Dame et venait d'arriver à Rome. Là naquirent, semble-t-il, et se développèrent ses premières aspirations vers la vie conventuelle. *Le plus grand service à rendre à la chrétienté*, écrit-il vers ce temps-là, *serait de faire quelque chose pour la restauration des ordres religieux*. Il visite à Genazzano un couvent d'*augustins* et en ressent une impression profonde. Cependant il écrit le 8 août 1837 à Mme Swetchine : *Je ne vous annonce pas, puisque vous le savez déjà, que M. Guéranger est abbé perpétuel de Solesmes avec anneau, crosse et mitre, et chef de la congrégation des Bénédictins de France, affiliée au Mont-Cassin*. Voilà un premier relèvement. D'autres ne suivront-ils pas ? Les pensées de Lacordaire s'affermirent. Il prépare un mémoire sur le rétablissement des frères prêcheurs, c'est-à-dire les dominicains. C'est l'ordre que lui-même il choisit. Il commence son noviciat à

Viterbe. En mai 1839, le mémoire paraît. On ne réclame aucun privilège, mais on revendique, en un solennel appel à l'opinion publique et au pays, le droit à la vie en commun et le libre exercice de l'apostolat. Le 12 avril 1840, le nouveau religieux prononce ses vœux. A quelque temps de là, il revient en France, prêche à Nancy, à Bordeaux.

Ce que les dominicains réclamaient par appel à l'opinion publique, les jésuites s'efforçaient de le réaliser par temporisation, patience, aide de Dieu. Après la révolution de 1830, ils s'étaient dispersés en des maisons particulières et déguisés sous des vêtements laïcs. Quelques-uns des plus compromis avaient même quitté la France. Avides d'apostolat, si obscur fût-il, plusieurs autres s'étaient fixés à La Louvesc près du tombeau de saint François-Régis, et, en auxiliaires du clergé, s'étaient mis à évangéliser les paysans des Cévennes<sup>1</sup>. Bientôt une moindre intolérance avait inspiré une conduite moins réservée. Les *résidences* s'étaient reformées, les prédications avaient repris et, dans les départements, plusieurs maisons avaient même été fondées, notamment à Lyon et à Toulouse. Cependant, parmi les Jésuites, il en était un, le P. de Ravignan, qui émergeait par son nom, ses vertus, son talent en pleine maturité. Mieux que tout autre, il serait l'agent de liaison entre la société civile si prévenue, et l'ordre si décrié. Il avait prêché le carême en 1835 à la cathédrale d'Amiens, en 1836 à Saint-Thomas-d'Aquin. En 1837, il fut appelé à prendre à Notre-Dame la succession du P. Lacordaire.

Il parut dans la chaire sous l'appellation, non de Père, mais d'abbé de Ravignan, sorte de petit camouflage jugé nécessaire. Chez lui, une appréhension faite d'humilité, faite aussi d'éloignement pour le ministère auquel ses supérieurs l'appelaient ; car il goûtait peu ce qu'il appelait le genre conférence, genre faux, disait-il, où risque de se diluer, en arguments profanes ou en pompe tout oratoire, la vraie doctrine de Jésus-Christ. Il plut par l'absence de tout artifice et par un souci unique, celui de la vérité. Il s'imposait, disait-on, par son seul signe de croix, tant on y discernait un auguste appel à Dieu. Il n'était philosophe que juste ce qu'il fallait pour devenir apologiste, et n'était apologiste que pour mieux devenir apôtre. C'est que l'apostolat était le tout de sa vie. Toute sa personne figurait un acte de foi. Son langage était grave et mesuré, d'une distinction parfaite, un peu froid, comme s'il eût gardé quelque chose des mœurs judiciaires qui étaient celles de l'ancienne magistrature. Ce mélange de manières un peu hautes et d'ardeur contenue communiquait à sa parole une souveraine autorité ; et c'est par quoi il exerçait un prestige que la plus haute éloquence eût malaisément conquis. De temps en temps, des accents d'une onction pénétrante trahissaient tout ce que son âme, sévèrement maîtresse d'elle-même, hésitait à livrer. Alors l'impression était d'autant plus forte que cet abandon contrastait avec l'ordonnance grave du discours. Assez vite l'orateur reprenait le ton de la conférence. Était-ce l'effet d'un art consommé qui, en éveillant l'émotion, se garde l'épuiser ? N'était-ce pas plutôt calcul de l'apôtre qui jette doucement les semences et, craignant d'en précipiter imprudemment l'éclosion, laisse à Dieu le soin de les faire lever.

---

<sup>1</sup> Père BURNICHON, *la Compagnie de Jésus en France*, t. II, p. 102.

## VIII

Entre toutes les revendications catholiques, la principale était celle de la liberté d'enseignement.

La Charte, en son article 69, avait annoncé qu'il y serait pourvu. Peut-être était-ce une de ces dispositions qui se glissent par hasard dans la confusion d'un hâtif remaniement. Comme l'exécution tardait, l'Avenir avait, en termes véhéments, rappelé la promesse. Puis, pour secouer l'inertie gouvernementale, trois de ses rédacteurs, Lacordaire, Montalembert, M. de Coux, avaient, en mars 1831, ouvert, rue des Beaux-Arts, de leur propre autorité, une petite école. Ils eussent été désolés qu'on ne les remarquât point. La police n'eut pas la mauvaise grâce de les ignorer. Il y eut procès-verbal, enquête, poursuites. Sur ces entrefaites, Montalembert, ayant perdu son père, devint pair de France par droit d'hérédité et, désormais justiciable de la haute Chambre, entraîna ses co-inculpés devant la même juridiction. Le spectacle ne laissa pas que d'être singulier : Montalembert, orateur inexpérimenté, sans mesure, mais admirable de foi, de juvénile éloquence et de passion ; Lacordaire, plus contenu, d'argumentation plus pressante, parlant en prêtre, mais en prêtre qui se souvient qu'il a été avocat ; le ministère public, assez âpre en ses paroles, indulgent en ses conclusions ; les pairs curieux, légèrement amusés, doucement grondeurs, un peu émus par instants. La condamnation fut bénigne : 100 francs d'amende ; au dehors, nul retentissement, car le procès de l'École libre, mis en relief après coup, ne fut, sur l'heure, pour les pairs qu'un intermède, et pour le public qu'un fait divers bien vite oublié.

On oublia, mais pour se ressouvenir plus tard. Quand, le 11 octobre 1832, Guizot devint ministre de l'Instruction publique, il eut à cœur d'acquitter, au moins en partie, la promesse de la Charte. Dès l'année suivante, il pourvut à l'instruction primaire. Cependant il restait à régler le sort de l'enseignement secondaire.

Dans ce domaine, presque rien ne tempérait le monopole universitaire : quelques collèges dits de plein exercice, et c'était tout<sup>1</sup>. Pendant l'hiver de 1836 à 1837, M. Guizot déposa au Palais-Bourbon un projet consacrant la libre concurrence entre l'Université et les établissements laïcs ou ecclésiastiques, sans aucune exception pour les ordres religieux : *J'espère, disait-il, que tout le monde sera content*. Quand, le 15 mars 1837, la proposition vint à l'ordre du jour, il apparut clairement que le souci exclusif des opposants était de s'assurer que les Jésuites n'en bénéficieraient jamais. Sur un amendement de M. Vatout, la Chambre vota que nul ne pourrait enseigner s'il ne déclarait par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation religieuse non autorisée. C'était du même coup vicier la loi tout entière. M. Guizot, sur le point de quitter le pouvoir, en jugea de la sorte ; et le projet, virtuellement abandonné, ne fut point porté à la Chambre des pairs.

## IX

Après le vote de l'amendement Vatout, les députés, rentrés le soir à leur foyer, ne manquèrent pas de se féliciter. Si quelques-uns ressentirent un vague

---

<sup>1</sup> On appelait ainsi certains collèges qui jouissaient des mêmes privilèges que les collèges royaux. (Ordonnance du 27 février 1821.)

remords d'une sage loi repoussée, ils s'apaisèrent bien vite : l'opportunité de barrer la route aux Jésuites valait bien qu'on se privât d'une liberté.

Mais était-ce seulement des Jésuites qu'il s'agissait ? Ces hommes qu'obsédait une pensée unique et qui rapetissaient tout au niveau de cette pensée, ressemblaient à ces soldats qui concourent à une grande bataille sans savoir combien cette bataille est grande et ne voient qu'un petit coin des lieux où l'on combat.

La vraie bataille — et combien mémorable — c'est la lutte du renouveau catholique contre le dix-huitième siècle. On a déjà effleuré le sujet ; mais il vaut la peine d'être ressaisi. Le dix-huitième siècle n'est pas mort avec l'avènement du siècle qui le remplaçait. Il a tenté de se perpétuer en insufflant à l'âge suivant ses pratiques, ses préjugés, ses passions. C'est surtout en matière religieuse qu'il a exercé son empire posthume. Autour du Premier Consul, il a aposté ses sectateurs qui, à l'époque du Concordat, ont tenté de le piquer par la honte d'être dévot. Ne pouvant empêcher le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique, il a employé du moins tout ce qu'il avait de puissance pour que cette hiérarchie demeurât isolée, sans aucune des agrégations religieuses qui l'eussent étayée. Il a pardonné à l'Université impériale d'être austère d'aspect et peu au niveau des élégances de jadis, en s'assurant qu'elle serait du moins expurgée de dévotion. Il s'est appliqué à imprimer aux croyances religieuses un aspect désuet, en sorte que le sentiment des forces spirituelles s'émuoussât et que la religion, à la manière d'une substance qui se refroidit peu à peu, ne fût bientôt plus qu'une dépouille glacée, bonne à enterrer avec solennité. A ce siècle insolemment vivace, la Restauration n'a porté que des coups guérissables, tant, au milieu d'une société en apparence très religieuse, il a gardé de complices. Ce qui a prolongé son emprise, c'est la survivance des hommes qui, dans les assemblées publiques, les académies, les fonctions officielles, se rattachent à lui par leur origine et se sont imprégnés de ses idées jusqu'à saturation. Comme la Révolution avait précipité toutes choses et hâté toutes les promotions, ces hommes s'étaient poussés très vite dans les emplois et les honneurs, en sorte qu'ils passaient pour très vieux sans être encore très âgés. Maintenant les derniers disparaissent, mais non sans que demeure la trace profonde de ce qu'ils ont pensé, voulu, poursuivi.

Contre ce terrible dix-huitième siècle, la lutte a commencé avec le journal *l'Avenir*. Elle s'est continuée, singulièrement inégale, — lutte de David contre Goliath — avec Ozanam et ses compagnons. Mais c'est simple escarmouche plutôt que vrai combat. En dehors du petit groupe dont on a décrit les éléments, nul catholique n' imagine une revendication publique pour les intérêts religieux. Les évêques pourraient imprimer l'impulsion, mais chez la plupart, peu d'esprit politique et des vues qui ne s'étendent guère au delà de leur diocèse. Qu'on leur concède un minimum de liberté, qu'on leur abandonne l'entière direction de leur séminaire, et ils donneront quittance pour le reste.

Sur ces entrefaites, voici la mesure qui tout à coup les galvanise.

Le gouvernement, jaloux d'acquiescer l'une des promesses de la Charte, présente un second projet sur l'enseignement secondaire. M. Villemain est alors ministre de l'Instruction publique. Comme en 1836, on évite d'exclure les Jésuites ; seulement il faut, pour obtenir le vote, ménager les préjugés d'une portion de la Chambre ; c'est pourquoi on se rachète de cette tolérance en multipliant pour les établissements libres les exigences de grade, et surtout en étendant ce régime aux séminaires. Sous cette atteinte à leur prérogative, les évêques, si assoupis

jusqu'à-là, s'éveillent en un brusque sursaut d'inquiétude et de colère. Au nombre de plus de cinquante, ils protestent, et protestent si bien que le projet est retiré. Mais, une fois mis en branle, beaucoup de ces vénérables personnages ne s'arrêtent plus. Ils se dressent, tout transformés, très attentifs, très combattifs même. On est alors au début de 1841. C'est alors qu'après deux projets, demeurés vains, s'engage la vraie lutte pour la liberté d'enseignement, lutte qui, dans son sens le plus général, n'est autre chose que la tentative suprême pour achever de soustraire à l'emprise du dix-huitième siècle la nouvelle génération.

## X

Pour cette lutte un chef était prêt, Montalembert.

Il avait, à l'âge de vingt-cinq ans, pris séance à la Chambre des pairs et y siégeait depuis six années. Chez lui des traits tout en contrastes qui composaient un ensemble plein d'étrangeté, plein d'attrance aussi : quelque chose d'osé et de candide ; toute la réserve qui sied à un jeune homme, surtout dans une assemblée de vieillards, et une ardeur de conviction qui ne demande qu'à se répandre en éclats : des flots d'éloquence qui travaillent au dedans et qu'une certaine timidité retient ; de la hauteur et de la bonne grâce ; de la fierté aristocratique et tout à coup de l'humilité chrétienne ; de temps en temps une ombre de tristesse par souvenir douloureux de Lamennais, puis un retour de confiance, comme il sied à une vie exubérante qui ne demande qu'à recommencer ; une médiocre mesure dans l'éloge ou dans le blâme, mais souvent un sens des réalités qui contraste avec l'outrance des appréciations ou du langage ; avec cela une entière pureté de cœur, un désintéressement qui ne connaîtra jamais le calcul, une droiture qui rie frôlera jamais le mensonge. En 1835, il a pris une première fois la parole à l'occasion des *lois de Septembre*. Dans les affaires d'Orient il a montré une remarquable clairvoyance en dénonçant la faiblesse de Méhémet-Ali. Combattif, il l'est, mais pas au point de dédaigner les négociations ; car, après l'échec du projet de 1836 et dans les années suivantes, il s'est associé aux pourparlers qui se sont engagés en vue d'obtenir du Pouvoir, en matière d'enseignement, une solution équitable<sup>1</sup>. Cependant en 1841, la rédaction du second projet, du projet Villemain, si incomplet, d'une bienveillance si équivoque, détruit presque l'espoir d'une juste conciliation. D'un autre côté, il ne faut pas laisser se refroidir l'ardeur des évêques. C'est alors que Montalembert entre en campagne.

Il y entre en des conditions qui eussent découragé une âme moins vaillante. Derrière lui un petit groupe très dévoué, très désintéressé ; mais que dire du reste ?

Il dresse l'inventaire de ses forces et commence naturellement par la Chambre des pairs puisqu'il en fait partie. Là on prise sa droiture et on l'aime pour son courage. Il a pourtant un malheur, celui d'avoir trop de foi au milieu de gens qui n'en ont pas assez. Il sent que, parmi les plus vieux de ses collègues, plusieurs sont indulgents pour ses vertus, mais moins qu'ils n'eussent été pour ses vices. Il est jugé compromettant, enfant terrible et, ce qui peut-être est pis, enfant dévot. En son isolement, sa ressource sera de s'imposer à force de talent. Ce talent, bien qu'il soit encore en incomplète formation, plusieurs le devinent : tel

---

<sup>1</sup> LE CANUET, *Montalembert*, t. II, p. 147 et suiv.

le chancelier Pasquier qui tout haut contient les ardeurs de son jeune collègue et tout bas lui dit : [Courage, continuez.](#)

Tel est le palais du Luxembourg. Au Palais-Bourbon, encore moins d'écho. Montalembert, à peine en connaît-on le nom. Si on le connaissait, il déplairait doublement comme aristocrate, comme ultramontain, et ce qu'il porte en lui de haut, de vrai libéralisme serait chose tout à fait incomprise. Au mot de jésuite se dressent à l'envi Isambert, l'homme des dénonciations vulgaires, et Dupin, l'orateur très dangereux des grands jours. Les Jésuites ! Naguère on les a exclus et l'on est résolu à ne vouloir d'autre liberté que celle dont ils ne profiteront pas.

Décidément, la seule conduite efficace sera d'agir au dehors et d'entraîner, s'il se peut, les masses catholiques. Mais la grande agitatrice, c'est la presse. Or, les principaux journaux échappent totalement : tel *le Constitutionnel* ; tel *le Journal des Débats*. Que reste-t-il ? Les journaux légitimistes, peu influents et qui d'ailleurs ne se donnent qu'à demi ; puis les feuilles catholiques. Parmi celles-ci, la plus importante ou, pour mieux parler, la moins négligeable est *l'Univers*. Longtemps il a végété : peu d'abonnés, point d'argent, une rédaction terne ; et c'est de quoi Montalembert se désole. Tout récemment, on lui a signalé un jeune et énergique écrivain qui [entrerait bien à l'Univers si l'on pouvait payer un peu ses articles](#). C'est Louis Veuillot. Et de cette nouvelle recrue, Montalembert se réjouit fort. A quelque temps de là, il écrira<sup>1</sup> : [Ce Veuillot m'a ravi. Voilà un homme selon mon cœur.](#)

Le concours des évêques ne suppléera-t-il point — et au delà — à ce qui manque du côté des journaux ? Mais quelle troupe difficile à manier que ce vénérable bataillon épiscopal !

Autant d'hommes, autant de physionomies. Il y a ceux dont on ne peut rien attendre, par exemple à Arras, M. de La Tour d'Auvergne. A côté des indifférents, il y a ceux qu'il faut retenir : tel à Chartres, Mgr Clauzel de Montais, un vieillard de quatre-vingts ans, tout en passion, fougueux légitimiste, fougueux gallican, et maintenant non moins fougueux contre l'enseignement officiel. L'extrême réserve de quelques-uns contraste avec cet excès d'ardeur : ainsi apparaît l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, d'esprit très délié, très en crédit, mais en défiance contre les manifestations publiques, et croyant surtout à l'efficacité des démarches et des interventions privées. Cependant en un diocèse tout voisin, à Langres, un prélat, Mgr Parisi, jeune encore, mais de rare intelligence, commence à se révéler. La réflexion et le spectacle des nations voisines, en particulier de la Belgique, lui ont inculqué la notion de la vraie liberté<sup>2</sup> ; et il sera par ses écrits l'un des meilleurs ouvriers pour l'émancipation de l'enseignement. Entre tous les sièges épiscopaux, celui de Paris attire surtout l'attention. Le 31 décembre 1839, M. de Quélen est mort, et il a fallu pourvoir à son héritage. Pour les évêchés, le gouvernement de Juillet se plaisait à choisir des ecclésiastiques réguliers de mœurs, pieux, instruits, consciencieux sans être trop travaillés d'indépendance, capables non de bassesse — car il n'en demandait pas — mais de se laisser intimider. Il les aimait, non de basse origine, mais pas trop ornés de prestige ; et si un candidat était trop grand par la naissance, la hauteur des vues, l'inaptitude à plier, on aimait à le fixer un peu loin de Paris. Or il se trouva que M. Affre, vicaire capitulaire de Paris et coadjuteur nommé de Strasbourg, était un personnage de vertu irréprochable, très instruit, bon théologien, de

---

<sup>1</sup> Lettre à M. Foisset, 11 novembre 1843. (LE CANUET, t. II, p. 167.)

<sup>2</sup> GUILLEMANT, *Vie de Mgr Parisi*, t. II, p. 20.

petite mine et, au moins à première vue, de grande timidité, facile à effrayer, au moins si on ne jugeait que les apparences ; fuyant avant tout le bruit des disputes et l'éclat des paroles ; avec cela assez gallican pour plaire au roi sans trop déplaire au pape. Élevé par une faveur peu attendue au siège de Saint-Denis, il garderait sans doute en lui les vertus d'un saint en les tempérant par un peu de cette souplesse qui est gratitude de parvenu. Ainsi avaient pensé les ministres, ainsi avait pensé le roi, et Mgr Affre avait été choisi.

Des pensées et des aptitudes si diverses rendaient malaisée une action commune. Puis, en exerçant une influence directrice, Montalembert était tenu de la dissimuler. Il était jeune : les évêques étaient âgés ; il était simple laïc : les évêques étaient les chefs de l'Église de France. Une circonstance particulière exigeait un surcroît de dextérité. Lacordaire, Montalembert, disait-on à Rome, c'est *la coda di Lamennais*. Le mot, bien qu'acclimaté dans la langue italienne, était d'importation française et marquait les soupçonneuses inquiétudes qui subsistaient encore en certains diocèses : de là, même à travers l'entente, des restes de défiance que le temps seul apaiserait.

Outre ces embarras, un souci travaillait Montalembert. Il fallait — et la chose était bien difficile à l'égard de si vénérables personnages — il fallait non seulement montrer aux évêques ce qu'il y avait à faire, mais leur indiquer ce qu'il importait d'éviter. Plusieurs parmi eux, plus ardents qu'avisés, étaient entrés en campagne par des attaques violentes contre l'Université, ses maîtres, ses pratiques : tel Mgr Devie, évêque de Belley, qui avait qualifié de **Chaires de peste** les chaires officielles ; et il n'avait pas manqué de prêtres pour s'engager dans cette voie. Cette attitude, outre qu'elle était inopportune, était très injuste ; car beaucoup de collèges royaux se recommandaient par des maîtres excellents. La seule tactique vraiment habile serait, en se gardant de toute polémique injurieuse, de combattre, non l'Université, mais son monopole. A la Chambre des pairs, en 1842, Montalembert exposa ce programme puis il le développa l'année suivante en une brochure magistrale intitulée : *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*. C'était une invitation aux catholiques à s'unir pour la liberté ; on la réclamerait par pétitions, par articles de journaux ; on la revendiquerait dans les programmes électoraux ; ce serait une agitation à la fois intense, persévérante, pacifique, quelque chose — toutes proportions gardées — comme l'effort de l'Irlande réclamant par la voix d'O'Connell, son entière émancipation.

## XI

Montalembert avait invité ses amis à se liguier. Contre cette ligue une autre ligue s'était déjà formée, ardente à barrer le chemin aux revendications catholiques.

Pour ceux qui se disaient libéraux, combattre directement la liberté eût marqué peu de logique et d'élégance. La véritable habileté serait de déplacer le terrain de la lutte, en sorte qu'il s'agirait, non d'un droit nouveau à introduire dans la législation, mais d'un fantôme noir à dissiper. On affublerait d'une robe de Jésuite tous les partisans de la liberté d'enseignement et sur leurs traces, comme on ferait d'une meute, on lancerait les niasses ignorantes ou prévenues.

Bien avant que Montalembert eût publié son appel aux catholiques, on avait vu se dessiner la perfide manœuvre.

Dans la *Revue des Deux Mondes*, un professeur, M. Libri, destiné plus tard à une fâcheuse renommée, développa, sous forme de lettres, toutes les accusations, accumulées depuis un siècle contre les Jésuites<sup>1</sup>. Le *Journal des Débats* entra dans la lutte, et avec une ardeur qui, à distance, étonne et confond. Il fallait s'assurer la jeunesse. Brisant avec une hardiesse osée le cadre de leur cours, deux professeurs au Collège de France, Quinet et Michelet, se livrèrent à propos des jésuites à des violences qui semblent aujourd'hui pures divagations, mais qui obtinrent alors le plus tumultueux succès. Pour tirer de la calomnie son maximum de rendement, il importait surtout d'ameuter le grand public. Un roman d'Eugène Sue, *le Juif errant*, publié en feuilleton par *le Constitutionnel*, chargea un Jésuite de tous les vices et entreprit de le présenter comme le type accompli du vrai fils de Loyola. La vogue fut immense. En un livre sur *l'Existence et l'institut des Jésuites*, livre de sobre éloquence et d'accablante modération, le P. de Ravignan entreprit de venger son ordre et de rétablir la vérité. Le succès dépassa les espérances. Mais comment atteindre les cent mille lecteurs du *Juif errant* ?

En ces conjonctures, que fera le gouvernement ?

Entre les ministres, M. Guizot, vrai chef du cabinet, tient le premier rang. Il porte en lui un sens très affiné des choses religieuses. Le 29 décembre 1843, comme il reçoit le P. de Ravignan, il lui témoigne les égards les plus courtois, lui parle des services que son Ordre peut rendre, laisse entendre que, dans le prochain projet sur l'enseignement, les Jésuites ne seront point exclus s'ils se plient à ce qu'on exigera d'eux<sup>2</sup>. Le P. de Ravignan se retire charmé. Y a-t-il lieu de l'être tout à fait ? Chez M. Guizot, le courage des actes ne répond pas toujours à la sagesse des paroles. Il redoute les Chambres, l'opinion, l'Université elle-même. Toutes ces craintes tempèrent d'une souplesse presque peureuse son apparente raideur : de là chez lui, une tendance à se dérober, et à se décharger, avec une prudence plus opportune que vaillante, sur son collègue de l'Instruction publique.

Celui-ci est M. Villemain. Il ne ménage pas au clergé les bonnes paroles et se montre d'une susceptibilité presque malade quand on se hasarde à suspecter ses sentiments. Mais singulière est sa condition. Comme son prédécesseur M. Cousin, comme M. Guizot lui-même, il appartient à l'Université, et c'est en la servant qu'il a conquis ses succès. Quelle haute sérénité de vues ne lui faudrait-il pas, pour doser lui-même avec impartialité le degré de concurrence qu'il lui convient de supporter et pour donner, pour donner beaucoup sans céder à la tentation de retenir.

Parmi les ministres, il en est un, M. Martin du Nord, qui, en sa qualité de ministre des Cultes, est, lui aussi, mêlé à la lutte. C'est bien malgré lui, car il est le plus pacifique des hommes. Mais quel n'est pas son trouble quand, à propos des congrégations, il entend M. Dupin, avec la rogue puissance de sa parole, sommer le gouvernement d'être *impitoyable*<sup>3</sup>. Il lui faut bien se mettre à l'unisson. C'est pourquoi, au Palais-Bourbon, il lui arrive, à lui aussi, de dénoncer les empiétements cléricaux, et avec une ampleur de ton qui prête à sa parole un certain air de conviction. Il se pique de surveiller Saint-Acheul, de noter les chapelles particulières, de mander à son cabinet les prédicateurs, fût-ce le P. de

---

<sup>1</sup> *Revue des Deux Mondes*, 1er mai et 15 juin 1843.

<sup>2</sup> P. DE PONTLEVOY, *Vie du P. de Ravignan*, t. Ier, p. 267-269.

<sup>3</sup> Séance du 19 mars 1844. — La sténographie du *Moniteur* substitua à ce mot l'expression un peu moins âpre d'*inflexible*.

Ravignan, et à tel point qu'à certains moments, il offre une petite, très petite miniature de Joseph IL Quant aux évêques, il les eût volontiers divisés en deux parts : les mauvais qui fixaient en des documents publics leurs revendications ; les bons qui se rendaient discrètement à la direction des Cultes et, à voix basse, comme à un confessionnal, exposaient ce qu'ils avaient à cœur. Aux premiers, des remontrances parfois assez vives quoique respectueuses ; aux seconds, une pleine absolution, de menues faveurs, des exhortations à repousser les ingérences laïques qui ne feraient que tout gêner, avec cela des encouragements à la confiance et par-dessus tout un tel accent d'onction qu'on ne savait plus du tout qui était l'évêque.

Au-dessus des ministres, il y a le roi. Il met autant d'obstination à intervenir quand l'intérêt public lui paraît engagé que de soin à se fixer dans l'inertie constitutionnelle s'il s'agit de débats négligeables ou inopportuns. Or toutes les discussions sur la liberté d'enseignement lui ont semblé jusqu'ici la chose la plus oiseuse du monde : querelle de sacristains et de bedeaux, dit-il dédaigneusement. Imbu du dix-huitième siècle, il l'est, mais de la façon la moins nocive. en homme qui a négligé d'éliminer les préjugés de son époque et les porte à l'état latent, sans aucun danger d'éruption. Il n'aime pas les Jésuites qui doivent être des carlistes et pas davantage Lacordaire qui, lui a-t-on dit, est *républicain*. Du reste, il se garde d'approfondir, ne veut de mal à personne et s'entretient dans une paisible et complète incompréhension. Entre tous ses étonnements, le plus grand est celui qu'éveille en lui Montalembert. Cet homme jeune, d'esprit cultivé, de haute naissance, qui va à la messe, pratique sa religion, non seulement sans déguisement, mais presque avec ostentation, et va jusqu'à dire son *Benedicite* à la table royale, lui semble un exemplaire tout à fait curieux et plutôt réjouissant d'une espèce que, dans sa longue vie, il n'a jamais rencontrée. Tantôt il raille : *Quand Montalembert entrera-t-il dans les ordres ?* Tantôt il déplore : *Vraiment, observe-t-il, M. de Montalembert se compromet à plaisir ; il ne tiendrait qu'à lui d'être ministre de France à Bruxelles.* Ayant parlé de la sorte, il se rendort en une tranquille paresse des choses divines. Cependant, après l'échec du second projet, celui de 1841, le tapage des disputes l'arrache à son inertie. Catholiques ou universitaires, où iront ses préférences ? A coup sûr. il redoute les empiétements du clergé : *Je n'aime pas vos prêtres*, dit-il un jour à Mgr Affre, avec une violence feinte et une volonté très évidente d'effrayer. Mais en face de l'impiété grandissante, ses craintes changent de côté. Doucement il se plaint de la campagne anticléricale. En mai 1843, il tient à M. Cuvillier-Fleury, universitaire de marque et ancien précepteur du duc d'Aumale, un langage significatif : *Les prétentions de l'Université sont, dit-il, intolérables. Je ne veux pas amener contre moi le clergé, mais au contraire lui témoigner mon bon vouloir ;* puis il ajoute, moitié sérieux, moitié amical, et par allusion aux articles de Cuvillier-Fleury dans les *Débats* : *On vous a signalé comme l'un des adversaires les plus actifs de la réaction religieuse*<sup>1</sup>. A quelque temps de là, nouvelles plaintes, celles-là à M. Villemain : *Je suis*, lui dit-il, *entouré de voltairiens.* — En même temps qu'il s'efforce d'intimider les plus ardents des universitaires, il essaie de gagner les catholiques. Le 20 mars 1844, le lendemain du discours de Dupin, Montalembert se rend à une réception des Tuileries. Le roi le prend à part, l'entretient pendant une demi-heure. Il lui reproche, mais sur le ton le plus bienveillant, le tour un peu trop vif de sa polémique, puis il ajoute : *Je suis, moi, le grand pacificateur.* — *Le malheur*, continue-t-il, *c'est que les évêques*

---

<sup>1</sup> CUVILLIER-FLEURY, *Journal*, t. II, p. 339-340.

ne m'écoutent pas... Villemain, ajoute-t-il, est très mauvais. Il raille le discours de Dupin : Mais que voulez-vous ? observe-t-il, quand on a porté le dais à Saint-Acheul, on a besoin de se racheter. Il montre, à l'extrémité du salon, trois députés parmi lesquels M. Havin : Voilà, dit-il, trois mangeurs de prêtres. Cela est acharné... Avec ce mot Jésuite, on lancerait la nation contre vous. Il s'arrête un instant, puis poursuit : Tenez, vos projets de ligue n'aboutiront qu'au mal. Vous devriez calmer, pacifier, adoucir. Montalembert essaie de placer quelques observations, mais le roi, ayant suggéré, sous une forme d'ailleurs très décousue, tout ce qu'il méditait de dire, l'interrompt, le complimente sur ses bonnes intentions, sa bonne foi, son talent ; puis, rompant l'entretien et faisant allusion aux séjours que M. de Montalembert faisait alors à Madère pour la santé de sa femme : Retournez-vous bientôt là-bas ? lui dit-il en manière de congé, et avec les témoignages du plus bienveillant intérêt.

## XII

Le 2 février 1844, M. Villemain déposa à la Chambre des pairs une nouvelle proposition de loi sur l'enseignement. C'était la troisième. Cette fois, par déférence pour les évêques, on se gardait de toucher aux séminaires. On proclamait comme règle la liberté ; on reconnaissait hautement le droit pour les pères de famille de choisir les éducateurs de leurs enfants. Quelles que fussent ces déclarations, on aurait eu tort de remercier trop vite. Le principe ne s'énonçait que pour subir aussitôt trois restrictions très notables : d'abord les exigences de grade étaient telles, surtout pour l'époque, qu'elles rendraient bien difficile la création d'établissements privés : en second lieu le certificat d'études était maintenu, en ce sens que nul ne pouvait se présenter au baccalauréat s'il n'avait fait ses deux dernières classes dans un collège officiel ou dans une maison de plein exercice : enfin les membres des congrégations religieuses non autorisées — et il fallait lire ici les *Jésuites* — étaient exclus du droit d'enseigner.

Ainsi l'on retombait dans l'ornière des prohibitions. Cependant la Chambre des pairs ne tiendrait-elle pas à honneur de retoucher le projet et de le mettre au juste point de l'équité ?

Il parut tout d'abord que le débat serait proportionné à la grandeur du sujet. Le rapporteur est le duc de Broglie. Beaucoup d'orateurs inscrits, et à tel point que la discussion se prolongera pendant un mois, du 22 avril au 24 mai. Les plus illustres y prendront part Cousin, Villemain, Guizot, Montalembert.

Jamais le riche manteau de l'éloquence ne cacha plus d'équivoques, d'illogismes, de préjugés.

La liberté, tout le monde lui fait révérence. Puis on la rogne si bien qu'elle ne paraît plus que toute déchiquetée. Il y a les universitaires qui, jugeant leurs méthodes très bonnes, leurs professeurs non moins bons — et il y en a en effet d'excellents — goûtent fort leur régime privilégié et rassurent d'ailleurs leur conscience libérale en se disant que la liberté, si on la proclamait, profiterait à ceux qui en sont les ennemis. Ainsi parle avec son éloquence passionnée M. Cousin, grand pontife de l'éclectisme, grand prêtre de la Sorbonne ; il ne veut pas de la liberté, même de celle qu'offre cet autre universitaire M. Villemain ; et sa verve se double par la joie de mettre en pièces le projet d'un collègue qu'il n'aime point. A côté des universitaires se trouvent ceux — et ils sont légion pour qui toute émancipation de l'enseignement veut dire triomphe des Jésuites.

D'autres demeurent fort perplexes tant est grand leur embarras ! Tel le rapporteur, le duc de Broglie. Non seulement il réproouve le monopole, mais il souhaiterait que, dans le conseil de l'instruction publique, on vît siéger, à côté des membres de l'enseignement officiel, des représentants des grands corps scientifiques, administratifs, judiciaires : de la sorte, la France entière, et non l'Université seule, serait la régulatrice de l'éducation de la jeunesse. Pourtant quel que soit le désir de n'exclure personne, les Jésuites ne laissent point que de gêner : le gouvernement de Juillet peut-il tolérer ces mêmes hommes que Charles X n'a pas supportés ? et bien qu'à regret le duc de Broglie n'ose entreprendre de les soustraire à l'incapacité dont le projet les frappe.

En ce débat à la fois très ample et très décevant, un seul homme, Montalembert, perçant toutes les équivoques, marche à son but avec une énergie passionnée.

Ces jours comptent parmi les plus mémorables de sa vie parlementaire. Ce qu'il veut, c'est la liberté, sous le simple contrôle de l'État, contrôle vigilant, mais sans vexation, sans minuties. Trois grands discours, une quinzaine d'interventions partielles, telle est sa part dans la discussion. Au début de sa carrière, il a lu, puis il a récité ; maintenant il commence à se livrer à l'inspiration, quoique à une inspiration très méditée. Chez lui rien de plaideresque ; une voix plus pénétrante que forte, mais qui par degrés s'élève et tombe de haut avec autorité ; par-dessus tout un frémissement de conviction qui attire la sympathie, même lorsqu'il ne conquiert pas. Cependant sa condition est singulière : dans l'enceinte du Luxembourg beaucoup de catholiques, mais qui n'imaginent pas que leurs croyances leur imposent des devoirs publics. A la manière d'un chef qui sonne le ralliement, Montalembert essaie de grouper ceux qui devraient être ses amis. Mais sur cinq ou six seulement, il peut tout à fait compter : le marquis de Barthélemy, le baron Seguier, M. Beugnot, M. de Gabriac, M. de Brigode. On ne peut douter qu'à certains moments, sa vibrante et sincère parole n'éveille l'émotion ; mais c'est une émotion sourde et qui réagit contre elle-même. Il doit se nourrir de sa propre flamme, sans aucune communion apparente de l'auditoire, comme s'il parlait une langue depuis longtemps désapprisée ou point encore connue. C'est en effet une langue toute inaccoutumée, celle que le dix-huitième siècle a fait taire et que l'âge nouveau n'a point encore acclimatée. Au *Moniteur*, les notations des sténographes sont suggestives : il y a les *mouvements divers* quand l'orateur s'essaie aux hardiesses ; les *légères rumeurs* ou les *exclamations* quand il dépasse le diapason que l'assemblée peut supporter. De temps en temps on relève ce mot *mouvement*. C'est le signe que les têtes se sont légèrement relevées, qu'une passagère vibration a couru de banc en banc ; mais une petite pudeur d'être catholique et surtout de le montrer ne permet guère davantage. C'est ce qui fait la faiblesse de Montalembert ; c'est ce qui donne aussi la mesure de son courage.

Le 24 mai, on alla aux voix : 85 suffrages se prononcèrent pour le projet, 51 contre. Les Jésuites étaient sacrifiés et Guizot, en un discours du 9 mai, avait fini par les abandonner. La minorité se composait des universitaires qui, malgré tout, ne se jugeaient pas suffisamment protégés et de cette petite poignée de catholiques qui ne se trouvaient pas suffisamment affranchis. La loi fut portée à la Chambre des députés, et M. Thiers en fut nommé rapporteur. Cependant on venait d'atteindre le mois de juillet et la discussion fut remise à la session suivante. Qu'ajouterai-je ? Ce qui avait pris un air de grand débat finit misérablement. Au début de l'hiver, M. Villemain subit une crise passagère mais très grave d'aliénation mentale. Il quitta le ministère ; son successeur M. de

Salvandy ne reprit point l'œuvre de son devancier, et c'est ainsi que le projet de 1844 alla rejoindre dans les archives parlementaires ceux de 1836 et de 1841.

### XIII

Les Jésuites ! C'est à eux en effet que tout vient aboutir. Quel que soit leur petit nombre, quelle que soit leur vigilance à ne pas s'étaler, tout le monde s'occupe d'eux, et en particulier le chef réel du ministère, M. Guizot.

Son âme élevée se refuse à toute mesquine vexation : d'un autre côté, il sent que toute complaisance, toute tolérance sera perfidement exploitée contre son gouvernement et qu'on lui demandera la dispersion, fût-ce par la force, de la Congrégation fameuse. En ces conjonctures, il s'avise d'un expédient qui lui paraît tout à fait ingénieux : il consiste à recourir au Saint-Siège afin que le pape lui-même intervienne auprès des Jésuites et les invite, dans un intérêt de paix publique, à dissoudre ou du moins à diminuer, jusqu'à les rendre imperceptibles, leurs résidences et leurs noviciats français.

Ingénieuse, la combinaison l'est sans doute, mais aussi très osée. Ce qu'on sollicite du pape, c'est qu'il obtienne par persuasion ce que le gouvernement répugne à opérer par force et qu'il soit le gendarme spirituel qui dispense de recourir à l'autre. A un autre point de vue, la demande ne laissait pas que d'être singulière. En réclamant du pape qu'il agit pour le compte du gouvernement royal, on lui reconnaissait implicitement le droit d'intervenir dans nos affaires françaises ; or, que devenaient alors les franchises gallicanes, même dans leur signification la plus inoffensive et la plus atténuée ! A vrai dire, la démarche témoignait surtout d'une estime profonde pour ces Jésuites si décriés : on ne doutait point qu'à la première suggestion du Souverain Pontife, ils ne se soumissent aussitôt, à la façon de ces soldats fidèles qui, également disposés à prendre ou à déposer les armes, se sacrifient silencieusement à la première voix de leur chef.

Le choix du négociateur exigeait un tact très exercé. Une demi-habileté eût désigné un personnage très en crédit dans les milieux catholiques. Le calcul eût risqué d'être vain, le Saint-Siège se montrant en général d'humeur peu accommodante vis-à-vis de qui lui appartient tout à fait. La vraie sagesse serait de confier la délicate mission à un homme incapable de manquer aux convenances ou au respect, mais assez peu persona grata pour que sa venue seule comportât un léger, très léger aspect d'intimidation. Il semble que M. Guizot se soit très pénétré de cette opportunité. Peut-être même s'en pénétra-t-il à l'excès. Car le diplomate investi de sa confiance fut l'homme qui semblait le moins désigné. Ce fut M. Rossi, Italien de naissance, puis citoyen de Genève, enfin passé au service de la France où les dignités s'étaient en peu de temps accumulées sur lui ; personnage de l'esprit le plus rare, mais dont le nom seul avait une signification presque comminatoire ; car jadis, en son pays natal, il s'était rangé parmi les plus hardis novateurs.

Souvent les pouvoirs qui se succèdent se copient, même lorsqu'ils ont grandi sur les ruines les uns des autres. Comme Louis-Philippe en 1845, Charles X avait en 1828 sollicité le concours du Souverain Pontife pour faciliter l'exécution des Ordonnances contre les Jésuites. En l'une et l'autre occurrence, le négociateur avait été un Italien : Lasagni sous la Restauration, aujourd'hui Rossi. Tous deux étaient jurisconsultes : le premier, conseiller à la Cour de cassation, le second,

professeur à l'École de droit, comme si l'on eût pressenti qu'un peu de subtilité juridique ne serait pas de trop pour aménager un accord qui plairait au roi, ne déplairait pas trop au pape, et, par surcroît, ménagerait les victimes. Il n'était pas jusqu'aux Instructions qui ne se ressemblassent. En enlevant aux Jésuites le droit d'enseigner, Charles X avait protesté de son respect pour le Saint-Siège : il n'avait, disait-il, consenti à un moindre mal que pour en éviter un plus grand. En 1845, le langage du négociateur devait témoigner d'une déférence presque égale : il lui était recommandé d'insister sur l'impopularité des Jésuites et d'expliquer que la législation permettait de dissoudre, fût-ce par force, leurs communautés ; cependant le gouvernement répugnait à ces rigueurs et demandait au Saint-Siège de l'aider, en obtenant des religieux qu'ils s'exécutassent eux-mêmes.

Au mois de mars 1845, Rossi atteignit Rome. Il eût été peu judicieux d'expédier au Saint-Père un ambassadeur trop dévot et, par suite, trop acquis au Saint-Siège. Mais vraiment le nouvel envoyé était pourvu à l'excès de tout ce qui devait déplaire. La Papauté, à la fois faible et vénérable, a une manière toute négative d'exprimer ses sentiments. Elle ne fait pas de bruit, ne proteste pas, mais se fixe dans la plus déconcertante immobilité. Ainsi en fut-il pour Rossi, contraint à une attitude toute passive, et sans qu'on sût quand cette attente cesserait.

Cette leçon du silence contrastait avec l'agitation — plus factice d'ailleurs que réelle — qui régnait à Paris dans les milieux parlementaires. Là-bas, le Palais-Bourbon s'emplissait d'une grande confusion de paroles, et autant qu'on pouvait interpréter ce bourdonnement, il en résultait que, les Jésuites étant plus que jamais repoussés par l'opinion publique, le gouvernement avait le devoir de les dissoudre incontinent. M. Thiers avait, entre autres qualités, celle de communiquer un aspect très raisonnable à des choses qui ne l'étaient guère. Il résolut d'interpeller le gouvernement sur l'existence illégale de la Compagnie fameuse. Des Jésuites, au fond, il n'avait cure. Mais n'était-ce pas placer un obstacle de notable grosseur sous les roues du char ministériel que M. Guizot conduisait depuis cinq années ? Le 2 mai, il développa son interpellation. Le ministère ne fut pas ébranlé et c'est en quoi Thiers fut déçu. Mais les Jésuites furent frappés. Rien n'y fit, pas même l'éloquence de Berryer. Au scrutin, une trentaine de députés seulement se prononcèrent contre l'interpellation. Soit passion, soit indifférence ou crainte de paraître dévot, tout le reste suivit docilement.

Le vote, sans atteindre sérieusement le ministère, ne laissait pas que de l'embarrasser. M. Guizot n'était ni assez ferme pour résister aux députés, ni assez complaisant pour sévir contre les victimes. En hâte, il écrivit à Rossi une dépêche, moitié éplorée, moitié impérieuse, pour lui prescrire de se hâter. Autrement le ministère, quelle que fût sa bonne volonté, ne pourrait se soustraire à l'exécution des lois du royaume. Le Saint-Siège ne s'était pas encore départi de son attitude passive. Cependant, autour de Rossi, plusieurs abbés français s'agitaient fort, craignant que l'obstination de la Cour de Rome n'amenât le rappel de l'ambassadeur ; ce qui, dans l'occurrence, gênerait tout. Le plus empressé à s'entremettre était l'abbé de Bonnechose, supérieur de Saint-Louis-des-Français.

Quel serait le résultat de ces interventions ? Rome fit ce qu'elle fait presque toujours. Quand elle ne peut éluder, elle se résigne, avec un seul souci, celui de donner à la résignation un air de souveraine dignité. Le 30 mai, en un *Memorandum* remis au cardinal Lambruschini, sous-secrétaire d'État, Rossi

précisa les vues de son gouvernement. Les Jésuites, disait-il en substance, étaient si impopulaires que la religion gagnerait en respect ce qu'ils perdraient en influence... Que le Saint-Siège facilitât au gouvernement sa tâche, et tout deviendrait facile dans les rapports de l'Église et de l'État. Dans le cas contraire, le roi se verrait contraint d'appliquer les lois existantes<sup>1</sup>.

Mise officiellement en demeure, la Cour de Rome s'appliqua d'abord à fixer le droit. Le 12 juin, la Congrégation dite des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, fut réunie. A l'unanimité elle décida que le Saint-Père ne pouvait ni ordonner, ni même conseiller aux Jésuites de se disperser. Ainsi fut sauvegardée l'intégrité des principes. Mais, tandis que les théologiens formulaient la doctrine, Rossi, décidément tiré de la situation effacée où l'on avait tenté de le reléguer, entra en conférence avec le cardinal Lambruschini. Tous deux étaient diplomates, tous deux Italiens et, à ce titre, doublement pourvus de finesse. De leurs entretiens une combinaison se dégagait : elle consistait à obtenir que le général des Jésuites lui-même, en une résolution en apparence spontanée, consentît à prévenir par ses propres sacrifices l'exécution brutale des lois françaises. Ainsi serait mise hors de cause, par une distinction subtile, la personne du Saint-Père bien qu'en fait celui-ci n'ignorât rien et que le principal agent de la négociation fût le cardinal secrétaire d'État. Le général des Jésuites, le P. Roothaan, consentit à dissoudre trois des maisons françaises : Paris, Lyon, Avignon et étendit plus tard ses concessions à Saint-Acheul<sup>2</sup>. Ayant obtenu ces notables sacrifices, le négociateur français ne résista point à transformer en éclatant succès ce qui n'était que simple avantage. Le 23 juin il mandait à Paris : *La Congrégation des Jésuites va se disperser d'elle-même. Ses noviciats seront dissous, et il ne restera dans ses maisons que les ecclésiastiques nécessaires pour les garder, vivant d'ailleurs comme des prêtres ordinaires.* La dépêche grossissait jusqu'à les dénaturer les concessions romaines. Cédant au besoin, non de se glorifier lui-même, mais de faire valoir son zèle aux yeux des Chambres et du public, le gouvernement annonça la nouvelle sous une forme tout à fait triomphante. Le *Moniteur* du 6 juillet publia un entrefilet ainsi conçu : *Le gouvernement a reçu des dépêches de Rome. La Congrégation des Jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées, ses noviciats seront dissous.*

A Paris, les catholiques les plus ardents ne laissèrent pas que de protester. Plusieurs d'entre eux accusèrent même le Saint-Siège et aussi les Jésuites à qui une inviolable fidélité au pape interdisait de rien divulguer. L'émotion se calma assez promptement. Elle se calma, grâce à la modération du gouvernement qui, ayant fort amplifié son succès, se montra, dans l'exécution, assez débonnaire : quelques résidences, quelques noviciats furent fermés, et ce fut tout. La sagesse des Jésuites eux-mêmes ne contribua pas médiocrement à tout apaiser. A demi abandonnés par le pape — et c'était pour la seconde fois, car ils l'avaient déjà été en 1828 — ils se renfermèrent en un magnifique silence, bien supérieur à tous les éclats de parole. *Nous sommes des enfants d'obéissance*, écrivait le 12 septembre 1845, le P. Roothaan<sup>3</sup>. Et confiants en Dieu, ils se résignèrent à tout, mais, à la manière des Jésuites, sans renoncer à rien.

---

<sup>1</sup> Voir le texte de ce mémorandum dans les *Mémoires de Guizot*, t. VII, p. 417 et suiv.

<sup>2</sup> Le P. BURNICHON, *la Compagnie de Jésus en France*, t. II, p. 654 et suiv.

<sup>3</sup> P. BURNICHON, *la Compagnie de Jésus en France*, t. III, p. 25.

## XIV

Trois fois — en 1836, en 1841, en 1844 — la liberté d'enseignement s'était heurtée à des préventions irréductibles. Pourtant le groupe catholique, qui l'avait inscrite dans son programme, s'était aguerrí dans la lutte, et, au milieu de ses défaites mêmes, s'était fortifié.

Peu important par le nombre, il l'est par les hommes qui le composent. D'abord Montalembert dont l'esprit s'est mûri, dont l'éloquence s'est assouplie, et à qui les années ont apporté, non l'entière mesure qu'il n'aura jamais, mais une plus complète maîtrise de lui-même. Et combien d'autres, à côté de lui ! A Notre-Dame, en 1846, Lacordaire prêche l'Avent, le P. de Ravignan le Carême. Mgr Paris, évêque de Langres, qui, plus tard se séparera de Montalembert, combat maintenant à ses côtés, et avec quelle vigueur de polémiste, avec quel sens du profit que l'on peut tirer de la liberté ! Longtemps, dans le journalisme, la presse catholique n'a pour ainsi dire pas compté. Maintenant *l'Univers*, la principale des feuilles religieuses, s'incarne en Louis Veuillot ; polémiste admirable, admirable écrivain, redoutable à ses ennemis, incommode aussi à ses amis. Montalembert tantôt se porte vers lui avec effusion, tantôt s'irrite de son indiscipline ; et ce mélange d'attrance et d'improbation durera jusqu'à ce que ces deux hommes se séparent tout à fait. Dans le même temps un prêtre commence à émerger, jeune encore, mais de talent très mûr ; c'est l'abbé Dupanloup, vicaire général de Paris, de mœurs et de piété irréprochables, de tact exercé, au point d'être choisi pour les ministères presque désespérés, — car il a assisté les dernières heures de Talleyrand, — prodigieusement actif, éloquent, éducateur consommé de la jeunesse ; très avancé dans la familiarité des grands ; diplomate habile autant que Montalembert l'est peu ; humble mais simplement de cette humilité dite chrétienne qui se trompe parfois elle-même et diffère un peu de l'humilité tout court ; très autoritaire en conduite quoique très libéral en maximes ; très capable d'ailleurs d'inspirer et de ressentir l'amitié. *Notre tyran, notre cher tyran*, disaient de lui ses amis. Et voici maintenant les hommes qui, en un rang secondaire, se rattachent au même groupe : universitaires comme François Lenormand et Ozanam ; gens du monde partagés entre les lettres, la charité, la politique : tels M. Franz de Champagny, le comte Werner de Mérode, M. de Carné, M. Armand de Melun, M. Adolphe Baudon.

A des signes visibles se montrent les fruits de l'action catholique : un sens plus affiné des choses religieuses, plus d'associations charitables pour les enfants, les apprentis, les jeunes ouvriers, les malades, les vieillards : en beaucoup de salons, un langage plus grave et décidément une défaite presque définitive de ce dix-huitième siècle mal résigné à mourir. Avec cela une surprenante résurrection des ordres religieux. Dom Guéranger est à Solesmes avec ses bénédictins. Lacordaire, qui a restauré l'ordre des Dominicains, installe deux couvents, l'un près de Nancy, l'autre à Chalais dans les montagnes du Dauphiné. Il n'est pas jusqu'aux Jésuites qui ne se montrent plus forts que leur disgrâce. Au moment où ils ferment quelques-unes de leurs maisons, de nouveaux novices leur arrivent. Parmi eux deux noms méritent d'être cités, le P. Olivaint et le P. de Bengy, tous deux destinés au martyre.

L'année 1846 est celle du renouvellement de la Chambre. Montalembert, en une brochure intitulée : *Le devoir des catholiques dans les élections*, s'applique avec son ordinaire ardeur à stimuler les bonnes volontés. Sera-ce le succès ? On n'ose

l'espérer ; pourtant il se trouve que. parmi les élus plus de 140 ont inscrit dans leur programme la liberté d'enseignement : l'un d'eux est M. de Falloux.

C'est à lui que reviendra l'honneur de faire triompher, mais sous un autre régime, les revendications formulées depuis quinze ans. Quant au gouvernement royal, quoique toujours bienveillant d'intention, il se traîne dans la même ornière. Un quatrième projet est présenté en 1847 par M. de Salvandy. La déclaration qui précède prodigue tant d'hommages à l'Église que le plus dévot des fidèles n'eût dit ni mieux, ni autrement ; mais le texte qui suit reproduit toutes les restrictions passées. La chute du gouvernement de Juillet empêchera que pour la quatrième fois se rouvrent les mêmes et décevants débats. Alors seulement, la peur de la révolution dominant la peur des Jésuites, la crainte sera inspiratrice de sagesse, et par la loi du 15 mars 1850 la liberté d'enseignement sera proclamée.

# LIVRE SIXIÈME

## L'ALGÉRIE

### SOMMAIRE

I. — Ce que nous occupons en 1830. — Notre ignorance du pays, des hommes, des mœurs. — Quelles difficultés naissent, en outre, de la politique.

II. — Le général Clauzel succède au maréchal de Bourmont ; marche sur Médéa (novembre 1830) et occupation éphémère ; essai de négociation. — Retour de Clauzel en France (février 1831). Les gouverneurs qui se succèdent en Algérie de 1831 à 1835 ; Berthezène ; le duc de Rovigo ; le général Voirol ; le général Drouet d'Erlon.

III. — De 1831 à 1835. — Les Chambres : déclarations du gouvernement relativement à Alger ; systèmes divers. — État de notre occupation. — Corps auxiliaires. — Misères et maladies. — Quels hommes, modestes de grade, sont mainteneurs d'énergie : Lamoricière.

IV. — Abd-el-Kader ; ce qu'il est. — Traité Desmichels ; quels pouvoirs exorbitants il confère à Abel-el-Kader ; comment il est rompu. — Échec de la Macta (28 juin 1835).

V. — Retour à Alger du général Clauzel (1835) : Mascara, Tlemcen, Médéa ; conquêtes faciles et comment elles sont abandonnées ; comment toutes les pensées de Clauzel se portent sur Constantine.

VI. — Marche sur Constantine attaque infructueuse de la ville (novembre 1836).

VII. — Le général de Damrémont, gouverneur de l'Algérie, comment sa prudence contraste avec les ardeurs de Clauzel. — Comment, et pour quelles raisons, est conclu avec Abd-el-Kader le traité de la Tafna (30 mai 1837).

VIII. — La seconde expédition contre Constantine. — Les difficultés du siège. — Prise de Constantine (13 octobre 1837).

IX. — Le maréchal Valée, gouverneur général, sa méthode de guerre. — Les Portes de fer. — Comment est rompu le traité de la Tafna. — Campagne de 1840 : les lieutenants de Valée : Changarnier. — Rappel du maréchal Valée.

X. — Le général Bugeaud à Alger (29 décembre 1840). — Programme et méthode de guerre.

XI. — Les campagnes de 1841 et de 1842.

XII. — L'Algérie au début de 1843. — Les territoires occupés. — Les effectifs. — Les vieilles troupes d'Afrique : de quelques nouveautés ; discipline, habitudes, uniformes. — Des principaux officiers de l'armée d'Afrique ; l'Algérie a-t-elle été bonne école de guerre ?

XIII. — Les Arabes ; leurs traits principaux ; Abd-el-Kader et quel empire extraordinaire il exerce.

XIV. — Comment la puissance d'Abd-el-Kader commence à décroître. — La prise de la smala par le duc d'Aumale (16 mai 1843).

XV. — Le Maroc ; comment Abd-el-Kader y cherche refuge, et quelles intelligences il y noue. — Pourparlers avec le sultan du Maroc ; hostilités. — Bombardement de Tanger (6 août 1844) et de Mogador (15 août 1844) ; bataille d'Isly (14 août 1844).

XVI. — La colonisation : Bugeaud et les colonies militaires. — Les bureaux arabes (ordonnance du 1<sup>er</sup> février 1844). — Premiers essais d'organisation religieuse.

XVII. — La grande offensive d'Abd-el-Kader (1845-1846). — Quel danger menace la colonie et comment elle y échappe.

XVIII. — Bugeaud quitte l'Algérie (mars 1847). — Arrivée du duc d'Aumale, son successeur (6 octobre 1847). — Soumission d'Abd-el-Kader (décembre 1847).

Le 5 juillet 1830, le général de Bourmont était entré dans Alger. Jamais conquérants n'ignorèrent plus leur conquête. On connaissait les côtes : Oran, toute marquée de l'influence espagnole ; Alger, ce repaire de pirates, à la fois attirante et perfide ; Bougie florissante jadis ; Bône, où des négociants marseillais avaient, de longue date, établi des comptoirs. Mais l'exploration ne s'était guère étendue à l'intérieur. On savait qu'au sud d'Alger s'allongeait, en forme de bande, de l'est à l'ouest, une plaine, celle de la Mitidja et dont on vantait la fertilité : au delà se développait la chaîne qu'on appelait la chaîne de l'Atlas, mais dont aucun travail topographique n'avait relevé les capricieux contreforts. Sur l'hydrographie, le climat, les produits du sol, nulle notion précise. Vers le milieu de juillet, le général de Bourmont avait tenté une reconnaissance qui s'était terminée en surprise sanglante. On s'était avancé à douze lieues d'Alger, jusqu'à Blida, ville charmante et traîtresse où plusieurs des nôtres avaient péri. Chemin faisant, on avait traversé un emplacement marécageux où les Arabes avaient coutume de se rassembler pour leurs marchés et où s'élèverait plus tard la ville de Boufarik.

Ce pays qu'on ne connaissait point, on le tenait moins encore. Nous étions maîtres d'Alger, et le dey s'était embarqué. Mais au-dessous du dey, la Turquie, souveraine nominale de ces contrées, avait d'autres représentants : le bey d'Oran, le bey de Constantine, le bey du Tittery. Or, Achmet, le bey de Constantine, nous bravait ouvertement, quant au bey du Tittery, il s'était d'abord soumis ; mais, retranché dans sa petite capitale montagneuse de Médéa, il avait presque aussitôt retiré sa soumission. En ces premières heures de notre établissement, sur qui nous appuierions-nous ? Rarement plus de populations diverses coexistaient en un même territoire. Il y avait les Turcs qui figuraient la race conquérante. Il y avait les Arabes, les uns nomades divisés en tribus qui se subdivisaient elles-mêmes en douars, les autres plus ou moins fixés au sol et tous détestant les Turcs, mais plus encore les chrétiens. Il y avait les Kabyles ou Berbères, descendants de la race primitive ; race agricole mais en même temps indépendante et guerrière, répandue dans toute la régence et principalement à l'est d'Alger, dans la région montagneuse du Djurjura. Il y avait les Coulouglis, race issue de l'alliance des Turcs et des femmes indigènes. Il y avait les Maures, Arabes d'origine mais établis dans les villes et exerçant le négoce. Il y avait enfin les Juifs. Tant d'éléments divers déconcertaient. Mœurs, habitudes, tout nous échappait. L'ignorance où nous étions de la langue arabe ou des dialectes locaux augmentait nos embarras ; et nous nous débattions dans les ténèbres, sans savoir ce qui convenait le mieux : la confiance ou le soupçon, la bienveillance ou la sévérité. De ceux même qui venaient à nous, qu'avions-nous à attendre ? Les uns étaient des Maures, souvent riches, souvent de civilisation assez raffinée, mais se targuant en général d'un crédit qu'ils n'avaient pas ; les autres étaient des Juifs, qui se hâtaient d'apprendre juste assez de français pour nous tromper.

A tous les tâtonnements d'une entreprise naissante se joignaient les difficultés issues de la politique. Au lendemain de la révolution de Juillet, on avait vu partir Bourmont, s'éloignant en proscrit plutôt qu'en triomphateur. Avec lui s'étaient embarqués un certain nombre d'officiers réfractaires au nouveau serment, et cette modification des cadres n'avait pas laissé que d'affaiblir un peu. Les effectifs, déjà diminués par la bataille de Staouéli, le siège, les maladies, ne subiraient-ils pas d'autres réductions ? On pouvait le craindre, car la monarchie

de Juillet, suspecte à l'Europe, aurait peut-être bientôt à défendre nos propres frontières. En outre, les hommes que les événements récents venaient de porter au pouvoir avaient naguère critiqué avec sévérité l'entreprise algérienne. Leur plairait-il maintenant de se déjuger ? Que s'ils se haussaient jusqu'à ce méritoire courage, la prudence les contraindrait à voiler un peu leurs desseins. C'est que l'Angleterre avait manifesté un extrême déplaisir de notre politique africaine et comme elle était, depuis la chute de Charles X, notre seule alliée, nous devions à tout prix la ménager. Talleyrand, notre ambassadeur à Londres, ne manquait pas de faire valoir cette opportunité : Si nous nous avançons en terre algérienne ; il fallait, selon lui, que ce fût silencieusement et comme sur la pointe des pieds. **Ne parlons pas de l'Algérie**, répétait-il dans ses dépêches.

## II

Le 2 septembre 1830, le successeur du général de Bourmont arriva dans Alger. C'était le général Clauzel. Adversaire résolu de la Restauration, il était demeuré, pendant quinze années, en non-activité. Cette longue interruption de sa carrière n'avait ni alourdi son corps ni amoindri ses facultés, en sorte qu'à première vue la justice paraissait légitimer un choix que la politique avait en partie dicté. Par malheur le nouveau commandant en chef, bien que brave, intelligent, capable des inspirations les plus heureuses, était mal pourvu des qualités que les circonstances eussent exigées. L'ignorance des lieux et des hommes commandait une extrême circonspection : or son esprit était plus prompt que sûr, plus emporté que réfléchi. Il voyait en grand toutes choses, sans songer que les entreprises les plus fécondes sont celles qui commencent petitement. De nature indépendante, il se figurait volontiers que l'éloignement de la mère patrie le libérait de toute subordination ; dans l'occurrence, le danger était d'autant plus réel qu'à Paris on était aussi timide que lui-même dans Alger serait plus enclin à oser. Un autre péril était son invincible optimisme ; calculant ses plans, non d'après ses ressources, mais d'après les élans de son imagination, il se persuada presque aussitôt qu'il conquerrait vite et complètement la terre où il venait d'aborder.

Au sud-ouest d'Alger, dans la région montagneuse de Médéa, le bey du Titteri nous bravait. Ce fut contre lui que le général Clauzel résolut d'éprouver ses armes. Une colonne fut formée, forte de 8.000 hommes environ. Le 17 novembre, on se mit en route. Le 18, après quelques tiraileries avec les Arabes, on entra dans Blida. Le 20, on franchit la Chiffa. Au delà c'était la montagne. Sur la nature des lieux, les chemins, l'escarpement des pentes, peu de renseignements, et contradictoires ou fournis avec l'intention de tromper. Le 21, la montée commença, les vivres, les outils, les munitions étant portés à dos de mulet. A mesure qu'on s'élevait, la route se rétrécissait, et au point de n'être que sentier. Longtemps tout fut silencieux. Quand nous fûmes bien engagés dans le défilé, sans retour possible, tout à coup, sur nos flancs, sur nos derrières, la fusillade éclata. En même temps les gens du bey, venus de Médéa, tentaient de nous barrer le chemin. Un combat s'engagea, doublement redoutable, car il fallait tout ensemble s'accrocher aux pentes de plus en plus ardues et contenir l'ennemi. Pour la première fois, nous fîmes l'expérience de nos terribles adversaires, tireurs merveilleux, prodigieusement agiles, braves à toute épreuve, utilisant les moindres obstacles du terrain avec une sagacité innée qu'aucune science militaire n'eût dépassée. On arriva enfin au col de Mouzaïa qui, dans les

années suivantes, deviendrait si fameux. Les pertes étaient sensibles : 220 hommes hors de combat. Le reste ne fut plus qu'escarmouche, et l'on atteignit Médéa où le bey se remit à la discrétion du vainqueur. Celui-ci, se piquant de générosité, se contenta de l'éloigner et de lui donner un successeur.

Ce qui manqua le moins, ce furent les ordres du jour. Il y en eut deux, et l'un et l'autre triomphants à l'envi. Le premier apprenait aux soldats qu'ils allaient planter le drapeau tricolore dans l'intérieur de l'Afrique et que tout le monde civilisé les accompagnait de ses vœux. Le second, daté de Médéa, s'exprimait en ces termes : Soldats, les feux de vos bivouacs qui, des cimes de l'Atlas, semblent dans ce moment se confondre avec la lumière des étoiles, annoncent la victoire que vous venez de remporter... Vous avez combattu comme des géants. Vous êtes, soldats, de la race des braves et les véritables émules des armées de la Révolution et de l'Empire<sup>1</sup>...

Quel que fût le mérite de l'opération, quelle qu'eût été la vaillance des troupes, la petite cité de Médéa valait-elle cette ampleur verbale ? Sur l'heure, les événements apportèrent au commandant en chef une double et mortifiante leçon. Le 26 novembre, la garnison laissée à Blida fut assaillie par les Kabyles et ne les repoussa qu'avec peine. Par surcroît de malheur, un petit détachement d'artilleurs et de soldats du train, envoyé à Alger pour y chercher des munitions de guerre et les ramener à Médéa, fut massacré en route. Pendant ce temps, la garnison de Médéa, livrée à elle-même et insuffisamment approvisionnée, voyait les Arabes et les Kabyles s'approcher des murailles et la menacer d'un complet investissement. Un mois plus tard, à la fin de l'année, on se décida à l'évacuation, en sorte que de l'entreprise rien ne resterait, si ce n'est le regret des morts et aussi l'expérience cruelle de la force des Arabes.

En même temps que, dans le voisinage d'Alger, il recourait aux armes, Clauzel, à l'est de la Régence, essayait de la diplomatie. Son dessein eût été de confier au bey de Tunis l'administration des territoires algériens que nous n'occuperions pas : il serait notre vassal et nous paierait tribut. A cet effet, le général en chef entama directement une correspondance avec notre consul général à Tunis et, après divers pourparlers, révoqua par arrêté Achmet, le bey de la province de Constantine, et lui substitua Sidi-Moustafa, frère du bey de Tunis, à charge de nous payer une redevance annuelle d'un million. Clauzel tenta même d'appliquer ce régime au beylicat d'Oran qui, à l'imitation de celui de Constantine, serait administré, à charge de tribut, par un prince tunisien.

Je me reprocherais d'insister sur ces actes éphémères qui ne furent point ratifiés par le gouvernement. Cependant, au début de 1831, la crainte de complications européennes amena le retour en France de plusieurs des régiments affectés à l'Algérie. L'armée d'Afrique ne fut plus que simple *division d'occupation*. Le 22 février 1831, le général Clauzel rappelé s'embarqua pour la France.

Il eut pour successeur le général Berthezène, lui aussi soldat de l'Empire, mais rallié à la Restauration, et naguère l'un des divisionnaires de Bourmont. C'était un excellent militaire, mais dépourvu, semble-t-il, des qualités maîtresses qui font les vrais chefs. Il ne disposait que d'effectifs très amoindris, quinze à vingt mille hommes. Médéa avait été abandonnée en décembre 1830. Berthezène résolut de la réoccuper. C'était à la fin de juin 1831. Il réussit à y atteindre, mais deux jours après, l'évacua de nouveau. Le plus difficile était d'opérer la retraite.

---

<sup>1</sup> Rapport du général Clauzel au ministre de la Guerre, 3 décembre 1830.

Il fallait gagner le col de Mouzaïa, puis à travers la montagne redescendre vers la Mitidja. Arabes et Kabyles nous attendaient au passage ; et ces lieux, témoins des combats de l'année précédente, se teignirent de nouveau de sang de nos soldats. L'échec eut pour double résultat d'enhardir l'ennemi et d'ôter aux troupes la confiance en leur chef. Dans les temps qui suivirent, nos adversaires, se répandant dans la Mitidja, s'approchèrent d'Alger, et à tel point qu'à certains jours on put craindre pour les faubourgs de la ville. En décembre 1831, après dix mois de commandement, le général Berthezène rentra en France.

Une des erreurs les plus fréquentes, les plus funestes aussi de notre politique d'outre-mer, a été d'employer dans les colonies non les meilleurs, mais les plus médiocres de nos agents, en sorte que les fonctions qui exigeaient le plus le sang-froid, la sagesse, le haut sentiment du devoir furent souvent celles où ces dons supérieurs se rencontraient le moins. A voir les chefs qui se succèdent en Afrique, il semble que le gouvernement de Juillet ait au début cédé, autant qu'aucun autre, à cette fâcheuse coutume. Au général Berthezène succéda le duc de Rovigo, lui aussi un survivant de l'Empire, mais homme de police plutôt que chef militaire. La rigueur agit efficacement sur les Arabes, mais à la condition qu'elle s'allie à la justice. Le duc de Rovigo se montra rigoureux, rigoureux au point d'être cruel, et avec un médiocre souci de justice. [Les Turcs ne faisaient pas mieux](#), dirent de lui les indigènes. Malade, il quitta l'Algérie en mars 1833 et mourut peu après.

Le général Voirol lui succéda à titre intérimaire. Son intérim dura plus d'une année. Ce fut à développer les travaux publics qu'il s'appliqua. Quand il fut relevé de son commandement, il recueillit de précieux témoignages de sympathie et d'une sympathie légitime ; car, ne pouvant se hausser jusqu'à des choses éclatantes, il s'était, du moins, efforcé d'être utile, et y avait réussi.

On eût dit que le gouvernement s'appliquait à éviter pour l'Algérie quiconque était grand. Après le général Voirol, le général Drouet d'Erlon, vieux débris de l'Empire comme Rovigo, et âgé de soixante-neuf ans. Une ordonnance royale du 28 juillet 1834 venait de décider qu'un gouverneur général serait nommé à qui serait confiée [l'administration des possessions françaises de l'Afrique du Nord](#). Ce fut sous cette appellation grandiloquente que fut installé Drouet d'Erlon, mais son administration répondit mal à ce titre pompeux. Quand, au milieu de 1835, il quitta l'Afrique, on vit reparaître, pour le remplacer, Clauzel, devenu maréchal de France.

En 1831, il était parti d'Alger, plus discrédité que populaire. Mais tels avaient été ses successeurs que, par comparaison, il sembla désirable. On connaissait les défauts de Clauzel qui étaient grands ; mais on connaissait pareillement ses qualités qui étaient grandes aussi, et, peu gâtés par les choix de la métropole, les Algériens se mirent à espérer en lui.

### III

J'ai noté, sans entrer dans aucun détail, les noms des hommes qui figurèrent le gouvernement depuis le départ de Clauzel jusqu'à son retour. Nous sommes en 1835. Quelle a été pendant ces cinq années, la condition de notre établissement en Algérie ?

Par le vote du contingent et du budget, la Chambre est maîtresse de tout permettre ou de tout paralyser. A ce titre, l'avenir de notre colonie dépend d'elle, et ce sont ses dispositions qu'il importe de connaître.

Au Palais-Bourbon, le trait dominant est une ignorance extrême de ce qu'est l'Algérie. Où les premiers occupants savaient peu de chose, les députés ne savent rien du tout. Dans leur esprit, nulle réalité concrète, et, si l'on parle beaucoup, c'est à vide, tant on est privé de toute autre donnée que celles que fournit l'imagination ! Les plus avides d'informations se tournent vers les militaires. Ceux-ci sont eux-mêmes de médiocre conseil. Anciens soldats de l'Empire, les expéditions d'outre-mer n'évoquent en eux que deux images : l'expédition de Saint-Domingue, un lamentable échec ; l'expédition d'Égypte, une féérique aventure ; et le reste leur échappe. Cependant on se persuade que le maréchal Soult, ministre de la Guerre, qui reçoit tous les rapports, doit sans doute être renseigné. Deux questions s'élèvent : doit-on conserver l'Algérie et si on la conserve, quels seront le système et l'étendue de l'occupation ? Les réponses du maréchal sont brèves à l'excès, soit que ses desseins manquent encore de précision, soit qu'il craigne, en parlant trop, de réveiller les défiances, un peu assoupies, de l'Angleterre. Le 10 mars 1831, au Luxembourg, le baron de Montalembert l'interpelle : *L'occupation d'Alger, dit-il, est tellement importante que le ministre qui signerait l'ordre d'évacuation mériterait d'être traduit à cette barre pour trahison.* Et le ministre de répondre par ces vagues paroles : *Le ministre fera tout ce qu'il doit pour l'honneur et la dignité de la France.* L'année suivante, le 10 mars, à propos du budget de la Guerre, nouvelle déclaration, mais non moins sobre, du maréchal : *Le fait est, dit-il, que nous occupons Alger et qu'aucune des dispositions du gouvernement ne peut faire supposer qu'il ait le dessein de l'abandonner.* Le plus net fut le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères. Le 19 février 1833, au Palais-Bourbon, il s'exprimait en ces termes : *On a paru craindre qu'il n'y eût, à l'égard de l'Algérie, quelque convention secrète qui empêchât le gouvernement de prendre tel parti que bon lui semblerait. Je dois rassurer la Chambre. Il n'existe aucun engagement quelconque... La France est parfaitement libre de faire à Alger tout ce qui paraîtra conforme à son honneur et à ses intérêts*<sup>1</sup>. A quelque temps de là, une commission fut nommée à l'effet d'étudier le problème de la colonisation. C'était un moyen d'être éclairé, un moyen aussi de gagner du temps. En septembre 1833 ; les commissaires visitèrent l'Algérie, s'y livrèrent à de minutieuses investigations, puis, au retour, se fondirent dans une commission plus nombreuse, dite *Commission d'Afrique*. La conclusion fut qu'il y avait lieu de conserver l'Algérie, mais en se bornant provisoirement, et sauf extensions ultérieures, à une solide occupation des côtes. En 1834, nouveau débat à la Chambre. On entendit des paroles qui, aujourd'hui, résonnent avec un son étrange : *L'Algérie, dit M. de Sade, est la plus folle des entreprises, un gouffre où viendront s'engloutir toutes les richesses du pays.* Sans oser prononcer le mot d'évacuation, M. Hippolyte Passy, rapporteur du budget de la Guerre, ne se montra guère moins hostile à l'entreprise. *Je donnerais, dit-il, l'Algérie pour une bicoque du Rhin*<sup>2</sup>.

Tandis que les députés discutent de la sorte, jusqu'où s'étend, en Algérie même, notre domination ? A l'ouest, Oran a été occupée en 1830, Mostaganem et Arzeu en 1833. Les abords d'Alger sont à nous, ainsi que la ville elle-même. Tout à

---

<sup>1</sup> *Moniteur*, 1833, p. 445.

<sup>2</sup> Voir *Moniteur*, 11, 28, 29, 30 avril, 1er et 2 mai 1834.

l'est, Bône a passé par des vicissitudes très diverses. Nous y avons abordé en 1830, mais sans nous y établir ; nous l'avons occupée en 1831, mais avec une force si dérisoire qu'un échec était presque inévitable. Le châtement de cette imprévoyance n'a point tardé et à la suite d'une révolte, — trahison encore plus que révolte — la plus grande partie de la petite garnison a été massacrée. L'année suivante, nouvelle conquête de la ville à la suite d'un coup de main héroïque, tenté par le capitaine d'Armandy et qui semble un épisode — et combien merveilleux — d'un roman de chevalerie. Entre Bône et Alger, presque à égale distance de l'une et l'autre ville, se creuse la baie au fond de laquelle Bougie s'élève. Elle a été occupée en 1833 par un corps de troupes venu directement de France ; mais la garnison y est pour ainsi dire prisonnière, car dans l'immédiat voisinage s'étend la grande Kabylie, habitée par une population belliqueuse qui sera l'une des dernières à accepter la domination française. — Telle est la côte. A l'intérieur, nos progrès ont été bien lents et mêlés de reculs. Au sud d'Alger la Mitidja est loin d'être sûre, tant elle est exposée aux incursions des tribus arabes et spécialement des Hadjoutes. Quant à la région montagneuse du Tittéri où jadis a pénétré Clauzel, où Berthezène à son tour s'est aventuré, elle échappe à notre autorité.

Pour suppléer à la faiblesse des effectifs, on s'est appliqué à organiser des corps spéciaux. Un bataillon a été créé où ont été enrôlés un certain nombre d'indigènes de la tribu des Zouaoua, de là le nom de zouaves qui deviendra fameux. Une ordonnance du 17 novembre 1831 a prescrit la formation de deux régiments de chasseurs à cheval dits chasseurs d'Afrique. Puis on a commencé à organiser une légion où seront admis des gens de toute nation et qui sera connue sous le nom de *légion étrangère*. Le besoin de ressources fait utiliser les éléments les plus impurs : c'est ainsi qu'en 1831 et 1832 sont formées plusieurs compagnies, composées de soldats frappés de peines disciplinaires ; puis deux bataillons d'infanterie légère, dits *bataillons d'Afrique*, où seront encadrés des hommes atteints de condamnation, et qui, après l'expiration de leur peine, sont appelés à achever leur temps de service<sup>1</sup>.

Entre les mains de chefs comme Berthezène, Rovigo, Drouet d'Erlon, l'autorité est demeurée un peu flottante. L'un des traits distinctifs de l'entreprise naissante, c'est une certaine indépendance des subordonnés vis-à-vis du commandant en chef. Oran, Bône, Bougie, ne communiquent que par mer avec Alger. Souvent les dépêches ou les renforts qui parviennent arrivent directement de Toulon. Ainsi en est-il à Bougie. A Oran, le général Boyer n'a que de rares communications avec le duc de Rovigo ; et son successeur, le général Desmichels, se montrera, comme on le dira bientôt, plus indépendant encore.

En cette période de tâtonnements, une seule chose certaine, ce sont les souffrances. En un pays tout nouveau pour eux, les soldats débarquaient, revêtus de leur lourd équipement de France. Tout concourait à rendre pénibles les expéditions. Nulle mesure n'avait encore été prise pour alléger la charge des fantassins en sorte qu'ils succombaient sous le poids de tout ce qu'ils portaient : armes, munitions, vivres pour plusieurs jours, bidon plein d'eau, sans compter un fagot pour le feu du soir au bivouac. Que serait la marche, simple promenade militaire, série d'escarmouches, combats sanglants ? On ne le savait point, tant nos adversaires, grâce à leur connaissance du pays, réussissaient à nous

---

<sup>1</sup> Voir pour la création de ces corps divers, ordonnances royal, des 9, 21 mars, 31 octobre, 17 novembre 1831, 3 juin et 20 décembre 1832.

surprendre au moment le plus imprévu ! Malheur à ceux qui, par excès de lassitude ou goût de maraude, s'attardaient à la queue des colonnes. Les Arabes, s'ils pouvaient les surprendre, les massacraient sans pitié et promenaient leurs têtes comme autant de trophées. Les moissonneurs, les faucheurs, les convoyeurs étaient exposés au même risque s'ils n'étaient suffisamment protégés. Cependant le vrai péril était celui, non de la guerre, mais des maladies. Afin de se protéger contre les incursions de l'ennemi, on a commencé à établir autour d'Alger et dans la Mitidja des redoutes ou postes fortifiés : de là des terrassements qui, outre la fatigue, ne sont pas sans danger ; car il arrive que du sol, fraîchement remué, se dégagent des exhalaisons pestilentielles. De plus, nulle expérience du climat, en sorte que tout déconcerte : la chaleur accablante des jours, la fraîcheur subite des nuits, parfois aussi les pluies diluviennes qui, succédant à une longue sécheresse, noient les tentes, emportent les effets d'équipement, changent en torrent le lit pierreux des ruisseaux. Sous Charles X, un soin minutieux avait présidé aux préparatifs de l'expédition. Il semble que, depuis 1830, cette prévoyance ait fait défaut et que le gouvernement de Juillet n'ait au début poursuivi l'œuvre qu'avec résignation, en limitant les sacrifices, et pour ainsi dire au rabais. Des hôpitaux insuffisants, peu de médecins, une grande pénurie de médicaments, avec cela des soins d'hygiène, médiocres chez les chefs, nuls chez les soldats. En juillet 1832, dans la région d'Alger, on compte trois mille malades<sup>1</sup>. La garnison de Bône n'est pas moins durement atteinte<sup>2</sup>. A Oran, en 1833, le choléra cause, rien que dans les troupes, plus de 150 décès<sup>3</sup>.

Ainsi se traînent les premières années, coûteuses en vies humaines, fécondes en épreuves, abondantes en mécomptes, toutes traversées d'actes héroïques, mais que la France ignore ou ne connaît qu'à demi. En ces obscurs et ingrats labours, un homme se détache, de grade modeste, mais dont il convient de souligner le nom ; car il fut en terre d'Afrique le bon et courageux ouvrier de la première heure.

Il se nomme Lamoricière et n'a guère plus de vingt-cinq ans. Il sort de l'arme du génie. Il est maintenant capitaine et sera bientôt chef de bataillon de zouaves. Il est petit de taille, mais excellent cavalier, de tempérament robuste, de physionomie énergique. Un trait le distingue : il a deviné ce que le nom de l'Algérie signifie de grandeur future. Que d'autres aspirent à rentrer en France. Lui, il est là-bas, non pour y passer, mais pour y vivre. Dans cet esprit, il s'initie à la langue, aux mœurs, au tempérament arabe. A la manière des vrais colonisateurs, il n'est pas seulement, dans les marches et les combats, un merveilleux entraîneur de ses hommes, mais il saura aussi être administrateur, négociateur, diplomate. C'est avec lui que s'organise le premier *Bureau arabe*, institution qui se développera plus tard et qui aura pour but la surveillance et l'administration des territoires occupés par les indigènes. Les Arabes aiment la justice : il sera juste. Ils aiment qu'on se fie à eux : avec une confiance presque téméraire, il se prêtera à des conférences jusqu'au milieu de leurs campements. Il croit à l'Afrique, au point de se faire un peu Africain lui-même. Déjà on ne reconnaît plus tout à fait en lui le type classique des garnisons de France. Le laisser-aller de ses manières, un certain relâchement des règlements de paix, une certaine modification de l'uniforme, plus souple, plus flottant, et mieux adapté au climat, tout annonce une génération militaire un peu différente par ses

---

<sup>1</sup> Camille ROUSSET, *Commencement d'une conquête*, t. Ier, p. 178.

<sup>2</sup> Camille ROUSSET, *Commencement d'une conquête*, t. Ier, p. 270.

<sup>3</sup> Camille ROUSSET, *Commencement d'une conquête*, t. Ier, p. 357.

qualités, par ses lacunes aussi, de celle qui a précédé. Lamoricière sera le plus brillant représentant de cette génération nouvelle, Il y a dans les armées, surtout quand la vie en campagne substitue à la routine l'initiative, des hommes dont l'influence s'affirme bien avant que les honneurs se soient posés sur eux. Tel était Lamoricière déjà populaire dans l'armée, tant il y avait en lui d'entrain dans le courage, de gaieté dans les épreuves, de sang-froid dans les périls, tant il se montrait admirable mainteneur de foi au milieu de ceux qui eussent été tentés de douter !

#### IV

Les raisons de douter n'étaient hélas ! que trop nombreuses. En ces débuts de la conquête, il y eut — et c'est un dernier trait — quelque chose de plus décevant que les entreprises de guerre, ce furent les négociations de paix.

Les Arabes n'avaient lutté jusqu'ici que par actions isolées. Dans le beylicat d'Oran, les principaux d'entre eux résolurent de se donner un chef qui imprimerait à leurs efforts une direction d'ensemble. Leur choix se fixa sur un marabout très vénéré, Sidi Mahi-ed-din, originaire de Médine et appartenant maintenant à la tribu des Hachem. Ce saint personnage, peu fait pour les armes, délégua ses pouvoirs à l'un de ses fils, Abd-el-Kader, alors âgé de vingt-quatre ans, et qui bientôt deviendrait entre tous, fameux<sup>1</sup>. Or, avant d'être le plus audacieux des chefs militaires, Abd-el-Kader allait se montrer le plus délié, le plus retors et aussi le plus osé des diplomates.

L'événement vaut la peine d'être noté. C'était à la fin de 1833. Le général Desmichels venait de succéder au général Boyer dans le commandement de la division d'Oran. Après divers engagements, il se persuada — chose très sage à la condition qu'on ne fût pas dupe — que les moyens pacifiques vaudraient mieux que les opérations offensives. La règle voulait qu'avant d'inaugurer un si nouveau plan de conduite, il prit d'abord les ordres du commandant en chef qui résidait à Alger. Peu soucieux de la filière hiérarchique, il sollicita directement — et ce fut la première étrangeté — les instructions du ministre de la Guerre. Comme la réponse n'était pas décourageante, il glissa les lignes suivantes dans une lettre à Abd-el-Kader, expédiée à propos d'une restitution de prisonniers. Vous ne me trouverez jamais sourd à aucun sentiment de générosité, et, s'il vous convenait que nous eussions ensemble une entrevue, je suis prêt à y consentir, dans l'espérance que nous pourrions, par des traités solennels, et sacrés, arrêter l'effusion du sang. A cette ouverture, l'émir — c'était le titre qu'avait adopté Abd-el-Kader s'abstint de répondre, jugeant que ce silence aurait le double résultat d'aiguiser les désirs du général français et d'établir sa propre supériorité. L'événement justifia ce calcul. Desmichels écrivit de nouveau, intervertissant par là les rôles et prenant, pour ainsi dire, celui de solliciteur. Hautain dans la mesure où son adversaire se faisait modeste, l'Arabe se déroba à toute entrevue et se contenta de négocier par intermédiaires. Dans le même temps, des instructions étaient rédigées à Paris : elles autorisaient les pourparlers, mais à la condition que l'autorité française fût reconnue, qu'il fût rendu hommage au roi, qu'un tribut fût payé, que les armes et les munitions ne pussent être achetées qu'en France, que des otages fussent envoyés à Oran.

---

<sup>1</sup> Léon ROCHER, *Trente-deux ans à travers l'Islam*, p. 140 et suiv.

Brusquant les choses, et aussi indépendant vis-à-vis du ministre qu'il l'était vis-à-vis du gouverneur, le général Desmichels avait déjà signé, à la date du 26 février 1834, la convention avec Abd-el-Kader. Par combien de points ne différait-elle pas du projet autorisé par le gouvernement ! Plus de tribut, plus d'otages, plus d'obligations de demander exclusivement à la France les armes et les munitions ; nulle soumission explicite d'Abd-el-Kader, mais un arrangement sommaire et vague qui semblait mettre au même niveau le chef arabe et le roi des Français<sup>1</sup>. Abd-el-Kader n'était pas plus au bout de ses habiletés que le général Desmichels n'était au bout de ses fautes. Au traité s'ajouta une sorte de contre-lettre que le général eut la faiblesse d'approuver par l'apposition de son sceau. Cet acte additionnel conférait à Abd-el-Kader le droit de se fournir partout d'armes, de poudre, de munitions ; il consacrait à son profit des privilèges commerciaux exorbitants ; il obligeait les autorités françaises à l'extradition de tous les déserteurs<sup>2</sup>.

Lorsque le gouvernement français connut le traité — le *traité Desmichels* ainsi qu'on l'appela — traité si différent de ce qu'on avait autorisé, l'impression fut pénible, bien qu'on n'osât aller jusqu'à un désaveu. Quant à la contre-lettre, on ne la connut que plus tard. Sur ces entrefaites, le général Drouet d'Erlon succéda au général Voirol. Le nouveau gouverneur, après avoir sévèrement blâmé son lieutenant, ne se montra pas plus avisé que lui. Bien que la convention n'eût d'effet que pour le beylicat d'Oran, elle consacrait si bien l'autorité d'Abd-el-Kader qu'il était impossible que, mis en goût d'ambition, il n'aspirât à s'étendre dans le Titteri, dans la province d'Alger, puis dans toute la Régence. Ainsi en fut-il. En avril 1835, il entra triomphant dans Médéa.

Qu'ajouterai-je ? Il fallait, ou qu'Abd-el-Kader fût le vrai dominateur, ou que le traité fût déchiré. En juin 1835, les hostilités reprirent. Au général Desmichels rappelé depuis quelques mois en France, le général Trézel avait succédé dans le commandement de la région d'Oran. Modèle de courage et de vertu militaire, sa clairvoyante sagesse planait bien au-dessus des illusions que son prédécesseur avait entretenues, que le général Drouet d'Erlon avait lui-même fini par caresser. Afin de protéger deux tribus qui nous étaient fidèles et qu'Abd-el-Kader entendait opprimer à son gré, il entra en campagne. Mais la fortune le trahit, et il arriva que le plus digne de réussir fut celui qui paya pour les fautes de tous. Le 28 juin 1835, après un premier combat livré l'avant-veille, la lutte s'engagea de nouveau, non loin du lieu où la jonction de l'Habra et du Sig forme la marécageuse rivière de la Macta. Dans le défilé entre le marécage et les collines, Trézel fut enserré, ses troupes furent prises de panique, et après de grosses pertes, il regagna Arzeu, puis Oran. Ce fut sous l'impression toute chaude encore de la défaite que Clauzel, gouverneur général pour la seconde fois, fit son entrée dans Alger.

## V

Tel il s'est montré en 1.830, tel il reparaît cinq ans plus tard : bon militaire, d'un coup d'œil sûr, habile à manier les troupes, mais d'esprit mobile autant

---

<sup>1</sup> DE CLERQ, *Recueil des traités*, t. IV, p. 262.

<sup>2</sup> Camille ROUSSET, *les Commencements d'une conquête*, t. Ier, p. 306-307.

qu'impulsif, et si enclin à l'optimisme que l'expérience de son premier commandement ne lui a ni apporté aucune lumière ni ravi aucune illusion.

La tâche la plus urgente était de venger l'échec de la Macta. Moitié avec des troupes venues d'Alger par mer, moitié avec des régiments arrivés de France, Clauzel forme aux environs d'Oran un corps expéditionnaire de 10.000 à 11.000 hommes. Entrant en campagne avec son ordinaire ardeur, il bat aux bords du Sig, ensuite aux bords de l'Habra les contingents de l'émir. Puis, franchissant les montagnes, il se porte vers Mascara, cette capitale d'Abd-el-Kader et, devançant le gros de son armée, y fait audacieusement irruption dans la soirée du 6 décembre. Rien n'égale son activité. Il ne rentre à Oran le 18 décembre que pour en repartir peu après. L'objectif, cette fois, est Tlemcen, tout à l'ouest de la Régence. Le 10 janvier 1836, le maréchal y pénètre sans coup férir et en occupe la citadelle connue sous le nom de *Méchouar* tandis que ses soldats dressent leurs tentes dans les vergers, les jardins, les magnifiques bois d'oliviers qui entourent la ville. Derechef il regagne Oran, puis Alger. Cependant son regard se porte vers ce col de Mouzaïa qu'en 1830, il a occupé, puis évacué et que son successeur, le général Berthezène, a reconquis mais sans le garder. Au delà, à la descente du col, est Médéa, cette petite ville tour à tour conquise, perdue, réoccupée, abandonnée de nouveau et qui insolemment nous échappe. De ce côté, au début du printemps de 1836, le maréchal dirige une expédition : le col est de nouveau franchi quoique non sans effusion de sang, et de nouveau nous touchons à Médéa.

Qui n'admirerait cette ardeur d'action chez un chef de plus de soixante ans ? Mais est-ce bien l'activité réglée qui se traduit en résultats durables ? Le maréchal a occupé Mascara ; trois jours plus tard, avec une mobilité aussi prompte à se désabuser qu'à s'éprendre, il l'a évacuée ; il l'a évacuée après l'avoir incendiée ; il n'a même pas eu — si bénéfique il y a — le bénéfice de l'incendie, car la pluie est survenue qui a empêché les flammes de se propager. A Tlemcen, se laissant abuser ou tromper, il a frappé la ville de contributions telles que les collecteurs, percevant l'impôt en son nom, n'ont réussi qu'à exaspérer. En partant, il a laissé la garde de la citadelle au capitaine Cavaignac, un soldat vaillant et tenace qui bientôt sera enfermé là-bas. Et que dire de Médéa ? Clauzel vient d'y installer un chef indigène ; mais encore quelques jours et ce chef sera lui-même renversé.

Cependant un dessein plus vaste obsède le maréchal. Tout à l'est, bien avant dans les terres est Constantine où domine le bey Achmet. C'est de ce côté que se concentrent maintenant les pensées du gouverneur général ; et le 14 avril 1836, il s'embarque pour la France afin d'obtenir du ministère et de la Chambre l'argent, les hommes, les ressources nécessaires à l'entreprise.

Si optimiste qu'il soit, il ne laisse pas que de garder quelque inquiétude. Dans le conseil des ministres siège M. Hippolyte Passy, l'un des adversaires de notre colonisation algérienne. La commission du budget incline à la parcimonie plutôt qu'à la générosité. Enfin, de mauvaises nouvelles viennent d'arriver d'Afrique. Abd-el-Kader a, le 25 avril, près du marabout de Sidi-Yacoub, infligé un sérieux échec au général d'Arlandes.

Clauzel ne se décourage pas, et il a raison, cette fois, de ne pas se laisser abattre ; car il trouve en M. Thiers, le chef du cabinet, le plus efficace des appuis. Thiers, en 1830, a, comme tous les journalistes de l'opposition, combattu l'entreprise africaine. Maintenant, avec cette mobilité d'esprit par laquelle il se rapproche un peu du maréchal, il s'engage à son tour de l'Algérie. Pour Clauzel,

si facile à échauffer, quel réconfort qu'un pareil encouragement ! Sur ces entrefaites, une bonne nouvelle arrive. Bugeaud, alors simple maréchal de camp, et nommé commandant de la province d'Oran, vient de réparer, par un brillant succès au bord de la Sikka, l'échec de Sidi-Yacoub.

Pour Clauzel qui déjà triomphe, voici pourtant un retour de crainte. Comme il rentre à Alger, il apprend la chute de Thiers, ce chaleureux ami. Sous la présidence du comte Molé, un nouveau cabinet est formé. Derechef, on vante l'occupation restreinte ; derechef on marchandé les ressources. Comme Clauzel mécontent parle vaguement de se démettre, le général de Damrémont est envoyé à Alger, désigné pour recueillir, le cas échéant, l'héritage. Cependant l'expédition de Constantine a été presque annoncée ; déjà les ordres ont été donnés pour les concentrations de troupes. Quel ne serait pas le discrédit d'un subit abandon ! Clauzel, avec son habituelle impétuosité, multiplie les dépêches ; il envoie même à Paris l'un de ses aides de camp, pour réclamer des renforts, pour solliciter des ordres. Des renforts, le ministre de la Guerre se refuse à en envoyer ; des ordres, il se refuse pareillement à en donner. N'osant arrêter l'expédition, mais peu favorable à l'occupation totale de la Régence, et craignant d'ailleurs un échec, le gouvernement se fixe en une attitude un peu équivoque. Il n'ordonne pas l'expédition, il se contente de l'autoriser. Si peu encourageant que soit ce langage, Clauzel se décide à l'action. Le 28 octobre 1836, il quitte Alger ; le 31 octobre, il est à Bône. C'est là qu'achève de se former le corps expéditionnaire destiné à réduire Constantine.

## VI

Dès l'arrivée, un chef moins confiant eût douté de sa fortune. Dans les corps de troupes venus par mer d'Alger, d'Oran, de Bougie, et entassés dans la ville peu salubre de Bône, beaucoup de fiévreux qu'on devrait laisser en arrière ou qui n'entreraient en campagne que débilisés : une saison déjà avancée ; une grande pénurie de bêtes de somme ; point de grosse artillerie ; une route de quarante lieues à travers un pays presque inconnu ; avec cela une ignorance à peu près complète des forces, des moyens de défense, des dispositions de l'ennemi.

L'avant-garde se mit en marche le 8 novembre et cinq jours plus tard le gros de l'armée. La force totale était de 8 700 hommes environ, y compris 1 300 auxiliaires indigènes. Aux côtés du maréchal était le duc de Nemours, débarqué de France le 29 octobre, et dont la présence était précieux réconfort ; car elle montrait combien le gouvernement, d'abord très froid pour l'expédition, attachait maintenant d'importance à ce qu'elle réussît.

Le départ fut allègre, tant on se réjouissait d'échapper à l'entassement et à l'insalubrité de Bône ! Bientôt s'accumulèrent les épreuves : pluies torrentielles, froid intense, ruisseaux devenus torrents, sol détrempé s'enfonçant sous les roues des voitures ou le sabot des chevaux ; perte ou abandon de matériel ou de bétail. Le 21 novembre, on atteignit les abords de Constantine. Toujours confiant, le maréchal se flattait de la même chance heureuse qui jadis lui avait ouvert sans combat Mascara et Tlemcen. Une reconnaissance, même incomplète, abattit cet espoir : une ville étrange, établie sur une sorte de massif rocheux, entourée de deux côtés par le Rummel, qui coulait dans un ravin profond, et protégée d'un troisième côté par d'abrupts escarpements ; au sud seulement, une communication avec la terre ferme, et un point vulnérable. Telle se montrait

Constantine, l'antique Cirta dont Salluste avait écrit<sup>1</sup> : *Neque propter naturam loci Cirtam armis expugnare Jugurtha poterat.*

Dans la ville un remarquable silence, mais bientôt un coup de canon suivi de plusieurs autres. En même temps, au sommet de la Kasba, un grand drapeau rouge se déploie. A ce signal, l'ennemi, jusque-là immobile, surgit de tous côtés et occupe tous les postes de défense.

C'est un siège qu'il faut commencer, mais en quelles conditions Un matériel insuffisant ; des effectifs fort diminués, tant on a laissé de malades à Bône et encore, en route, à Guelma. Au contraire, que d'avantages pour l'ennemi : il a pour lui la connaissance des lieux, la commodité des abris : au dehors une cavalerie nombreuse, rassemblée sous le bey Achmet, épie nos premiers signes de faiblesse pour fondre sur nous. Et une force morale singulière anime toute cette masse ; car elle lutte contre un ennemi doublement détesté comme envahisseur du sol, et, plus encore, comme chrétien.

En chef tenace, Clauzel garde confiance. Il sait ce qu'il peut attendre de ses troupes. Il sait aussi que, dans son armée, il compte des officiers intrépides qui porteront jusqu'à l'extrême le dévouement : tel le général Trézel, débile de corps, d'âme vaillante, et ardent à venger l'échec de la Macta : tel le lieutenant-colonel Duvivier, d'intelligence rare autant que de caractère ombrageux, et combattant des premières luttes africaines : tel surtout un chef de bataillon, du nom de Changarnier, que Clauzel a déjà remarqué et qui tient en ses mains, avec une entière maîtrise, son bataillon du 2e léger, petit par le nombre grand par le courage.

Trois jours sont employés à préparer l'action. Dans l'entrefaite un lamentable épisode empire encore notre condition. Les cavaliers arabes battaient le pays, sentant notre faiblesse et guettant l'occasion. Ils assaillirent notre convoi de vivres, resté embourbé dans une fondrière et que les hommes d'escorte, en un accès d'indiscipline, avaient déjà commencé à piller. Tout fut enlevé ; plus de cent hommes furent massacrés. Cependant les munitions s'épuisaient autant que les subsistances, et l'on ne pouvait différer davantage la suprême attaque. Dans la nuit du 23 au 24 novembre, un double effort fut tenté, à l'est de la ville par le général Trézel, au sud par le lieutenant colonel Duvivier. La demi-clarté perfide d'un ciel sans nuages découvrit notre marche à l'ennemi. Toutes les tentatives furent vaines : Trézel tomba dangereusement blessé et Duvivier, de son côté, ne put pénétrer dans la ville.

Un seul parti restait : la retraite. Elle commence dans une hâte pleine de confusion. On sentait qu'aux premières lueurs de l'aube, l'ennemi, découvrant notre mouvement rétrograde, lancerait contre nous sa cavalerie. Et peut-être le recul fût-il devenu déroute sans l'admirable vigueur du commandant Changarnier, chargé de couvrir la retraite avec son bataillon du 2e léger réduit à 350 hommes. Attentif à tout, il vide les gibernes des blessés, des éclopés, et en tire des cartouches pour ses hommes. Il ramasse ce qu'il peut de vivres, riz, biscuit. eau-de-vie. Il est déjà en marche quand il entend des cris désespérés, ceux de malheureux soldats oubliés et qui n'ont pu rallier leur corps ; il revient sur ses pas pour les recueillir et arrache aux Arabes tout ce qu'il peut leur ravir. Un officier d'état-major passe au galop et jette ces mots : **Commandant, vous couvrez la retraite.** — **Je m'en aperçois bien,** répond, goguenard, Changarnier. Et

---

<sup>1</sup> *Jugurtha*, ch. XXIII.

les hommes de rire, de ce bon rire qui détend et rend courage. Cependant les cavaliers ennemis, de plus en plus menaçants, pressent de plus en plus la colonne. Changarnier fait former le carré, prescrit à ses soldats de ne tirer qu'à son commandement. Quand les cavaliers sont à bonne portée : *Vive le roi*, s'écrie-t-il. C'est le signal. Les fusils s'abaissent. Et les cavaliers tourbillonnent et disparaissent, laissant le sol jonché de leurs blessés et de leurs morts. A une heure, l'héroïque bataillon rejoignit le gros de l'armée ; et alors l'admiration triomphant du découragement et de la lassitude, une longue ovation accueillit celui qui venait de sauver l'honneur et d'assurer le salut.

Encore quelques jours de privations, de fatigue, de misère ; avec cela, quelques murmures ainsi qu'il arrive quand la mauvaise fortune a aiguisé l'esprit de critique et aigri les âmes. A Guelma, enfin, on trouva des vivres, des abris, des médicaments pour les blessés ou les malades. Le 30 novembre, on était à Bône. On put alors dresser le bilan de ce que coûtait l'expédition : 700 morts, soit par le feu, soit par les maladies. A ce chiffre il fallait ajouter les blessés dont un certain nombre ne guérirait point, et aussi les malades qui restaient dans les hôpitaux. Au début de décembre, on n'eût pu compter dans l'armée 3.000 hommes vraiment valides. Et l'on n'était point au bout des calamités. Peu après, le typhus éclata dans Bône : de là de nouvelles victimes. Puis, deux mois plus tard, en cette même ville funeste, l'explosion d'une poudrière causa la mort d'une centaine d'hommes sans compter près de 200 blessés.

## VII

Clauzel avait ébloui par ses rapides, brillantes et superficielles campagnes. L'échec de Constantine venait de rendre crédit à quiconque prêchait la circonspection. Le maréchal fut rappelé. Il fut remplacé par le général de Damrémont.

Jamais tempéraments ne différèrent davantage. Tout ce qui était ardeur chez Clauzel était chez son successeur réflexion, prudence, crainte des risques. Une carrière militaire moins éclatante lui avait suggéré une moindre confiance en lui-même. Enfin, en subordonné docile, il était disposé, non à élargir ou à enfreindre les instructions de son gouvernement, mais à s'y conformer avec une entière obéissance.

Cette soumission ne lui coûterait guère, tant les directions venues de Paris coïncidaient avec ses propres pensées ! Peu après l'insuccès de Constantine, en une lettre à l'un des ministres, M. Guizot<sup>1</sup>, il avait développé son programme. La sagesse, disait-il en substance, était d'occuper solidement quelques points bien choisis sur la côte ou à l'intérieur et de les ouvrir à la colonisation. On ne s'étendrait que peu à peu, avec assez de prudence pour n'être jamais exposé à rétrograder. Partant de là, le général marquait ce qu'avaient réservé de mécomptes les opérations à longue distance : Tlemcen qu'on avait évacuée, Médéa qu'on n'avait pas réussi à garder, Constantine enfin où l'on venait d'échouer.

Voici pourtant en quoi nous étions condamnés à nous déjuger. La prudence conseillait l'occupation progressive : l'honneur militaire commandait de venger le

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. IV, p. 428.

récent échec. Il arrivait donc que, tout en blâmant la conduite de Clauzel, nous étions ramenés dans la voie où Clauzel nous avait engagés. Pacifiques, nous pourrions l'être dans l'avenir dans le présent, nous avons une dette de guerre à acquitter.

Au moment où, par point d'honneur plutôt que par préférence de dessein, nous allions de nouveau porter nos efforts vers l'est de la Régence, il importait qu'à l'ouest, c'est-à-dire dans la province d'Oran, nous fussions assurés contre toute surprise. Là-bas commandait Bugeaud, nommé récemment lieutenant général et qui faisait son apprentissage de la guerre d'Afrique. En ces mêmes lieux guerroyait Abd-el-Kader qui, depuis la rupture du traité Desmicheis, était devenu de nouveau notre ennemi. Bugeaud obtint l'autorisation de traiter avec lui, à la condition qu'un tribut nous fût payé et que la domination de l'émir fût restreinte à la rive gauche du Chélif. Bugeaud était, par ses instructions, indépendant du général de Damrémont ; il montra qu'il l'était aussi du gouvernement lui-même. Le 30 mai 1837, il signa avec l'émir un traité, dit traité de la Tafna, qu'on ne peut lire aujourd'hui sans stupéfaction, tant il créait à notre adversaire un sort privilégié : une simple reconnaissance de notre possession algérienne, et une simple promesse de n'acheter qu'en France la poudre, les armes, les munitions de guerre ; en outre, une rédaction telle qu'elle semblait régler, non ce que nous concédions à Abd-el-Kader, mais ce qu'Abd-el-Kader voulait bien nous laisser. Nous gardions, dans la province d'Oran, outre Oran elle-même, Mostaganem, Arzeu et leur territoire ; dans la province d'Alger nous nous réservions Alger, le Sahel, la Mitidja, Blida, Koléa. Si étrange qu'elle parût, la convention fut ratifiée à Paris<sup>1</sup>. A toutes les critiques, Bugeaud répondit sans se troubler que nous ne concédions à l'émir que ce que celui-ci occupait déjà. Le vrai, c'est que le traité n'avait qu'une utilité, celle de nous libérer de toute inquiétude du côté de l'ouest tandis que nous opérerions contre Constantine. Sur le reste, nulle illusion.

## VIII

Et maintenant tout est à la revanche. On la prépare, sans souci de l'illogisme où l'on se condamne. Constantine prise, pourra-t-on abandonner ces lieux deux fois teints de notre sang ? Que deviendra alors le système de l'occupation restreinte ? Décidément Dieu nous voulait — et en son entier — cet empire africain, tant il nous y conduisait, même à travers toutes les inconséquences qui auraient dû nous le ravir.

La sagesse conseillait de mettre à profit les erreurs de l'année précédente. En 1836, les préparatifs n'avaient été achevés qu'au commencement de novembre ; de là une expédition un peu tardive, bientôt contrariée par un hiver précoce autant que rigoureux : cette fois, on aménagerait toutes choses pour se mettre en route un mois plutôt. En 1836, on avait vaguement espéré une soumission sans combat : maintenant on est fixé sur les dispositions de l'ennemi ; aussi l'on s'est pourvu d'un matériel de siège, et de plus on a adjoint au général de Damrémont le général Valée, l'un des plus renommés parmi les artilleurs de son temps. Le corps expéditionnaire est divisé en quatre brigades, la première commandée par le duc de Nemours qui vient de débarquer à Bône, les trois autres par le général Rulhière, le général Trézel, le colonel Combes.

---

<sup>1</sup> Voir *Moniteur*, 18 juillet 1837, le texte de la convention.

Le lieu de rassemblement général était le camp de Mjez-Ahmar, non loin de la Seybouse. On en partit le 3 octobre. Nul incident si ce n'est, à la dernière étape, un violent orage et une escarmouche de cavalerie. Le 5 octobre, par une trouée à travers les mamelons, on put apercevoir Constantine, et ce fut à qui se presserait pour contempler la cité fameuse. Le 6, à 9 heures du matin, l'avant-garde déboucha sur le plateau de Mansoura. On n'était plus qu'à deux kilomètres de la ville, dominée dans sa partie nord par les vastes bâtiments de la Kasba, et protégée au nord et à l'est par le ravin escarpé au fond duquel se frayait passage la torrentueuse Rummel.

Dans Constantine commandait, non Achmet-bey qui tenait la campagne avec ses cavaliers, mais Ben-Aïssa, chef d'une farouche bravoure. A notre approche, nul signe de crainte, mais au contraire une indomptable volonté de résistance. De tous côtés s'élevaient des clameurs de malédiction dont le bruit se répercutait jusqu'à nos avant-postes. Sur tous les édifices flottaient, ainsi qu'en 1836, comme autant d'appels au combat, d'immenses drapeaux rouges. Quelques Kabyles, parmi les plus hardis, essayèrent, quoique vainement, de se glisser jusqu'à nos lignes.

Le commandement de l'armée appartenait au général de Damrémont qui était très digne de l'exercer. Mais par la nature même des opérations, le rôle principal appartiendrait au chef de l'artillerie, le général Valée. L'exploration des lieux lui montra que le vrai point d'attaque serait le *Coudiat-Aty*, hauteur située au sud-ouest de Constantine, sur la rive gauche du Rummel. De ce côté seulement, la place était accessible. Mais, en même temps, Valée jugea nécessaire d'établir trois batteries sur le plateau de Mansoura, de façon à contrebattre l'artillerie ennemie en position à la Kasba.

Tandis que le quartier général s'installait à Sidi-Mabrouck, l'exécution commençait. Dans l'après-midi, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> brigade franchirent le Rummel et, non sans être incommodées par le feu des assiégés, s'établirent en arrière du *Coudiat-Aty*. Dans le même temps, on édifiait les batteries sur le Mansoura. Mais tout concourait à accumuler les obstacles : les intempéries du climat, la disposition des lieux, l'opiniâtreté de l'ennemi.

Dans la nuit du 6 au 7 octobre un grand orage éclata, et jusqu'au 10, la pluie ne cessa guère, détrempant le sol, noyant les sacs-à-terre, entravant — et jusqu'à les interrompre — les travaux de l'artillerie. Au Mansoura, trois pièces versèrent, et il fallut des efforts inouïs pour les relever.

Cependant on ne se lassait pas de contempler cette extraordinaire Constantine assise sur son massif rocheux avec une légère dépression vers le sud et entourée au nord, à l'est, à l'ouest, de formidables escarpements qui étaient pour elle à la fois défense et prison. Tout autour de la ville, un terrain, tout raviné aussi, et à tel point que tout mouvement de troupes, tout transport de matériel serait plus entravé par les obstacles du sol que gêné par le tir de l'ennemi. On le vit bien quand il fallut, pour armer le *Coudiat-Aty*, y amener une portion de l'artillerie établie au Mansoura. L'opération, commencée le 9 octobre aux premières ténèbres du soir, était à peine achevée au matin du lendemain. Il fallut que le génie créât des rampes pour préparer le chemin. Quand on atteignit le Rummel et qu'on dut le traverser pour arriver à la berge gauche, des blocs de roches retardèrent longtemps le passage. Puis ce fut la montée avec tous ses à-coups. Il faisait déjà jour quand on déboucha sur le plateau de *Coudiat-Aty*.

Nous étions condamnés à un effort d'autant plus grand que l'ennemi se montrait plus ardent. Turcs et Kabyles avaient, dès notre arrivée, tenté contre nos lignes une première attaque ; le 7 octobre nouvelle sortie, et une troisième un peu plus tard. Les pièces des assiégés étaient bien servies et, à ce qu'il semblait, bien approvisionnées. Peut-être, en certaines demeures, eût-on surpris le vœu qu'une soumission opportune épargnât les horreurs d'un assaut. Mais c'étaient des pensées timides qui se perdaient dans l'explosion bruyante d'un extraordinaire fanatisme militaire et religieux. Le succès de l'année précédente inspirait confiance et l'on s'encourageait à espérer une nouvelle victoire du prophète.

Parmi les nôtres, l'activité se concentrait de plus en plus du côté du *Coudiat-Aty*. Le 11, l'armement presque complet des batteries permit de commencer le tir qui, on l'espérait, pratiquerait dans les murailles une brèche praticable pour l'assaut. Avant l'opération décisive, il plut au général de Damrémont d'envoyer un émissaire dans la place pour proposer aux assiégés une soumission qui leur garantirait respect pour leur vie, leurs femmes, leurs biens, leurs demeures. Par cette suprême démarche, Damrémont répondait au vœu du gouvernement, et en particulier, du roi, humain par-dessus tout et jaloux d'éviter l'effusion du sang. Un soldat indigène se chargea de porter le message. De la ville il rapporta cette réponse : *Si les chrétiens manquent de poudre, nous leur en enverrons ; s'ils manquent de biscuit, nous partagerons le nôtre avec eux ; mais tant que l'un de nous sera vivant, ils n'entreront pas dans Constantine. — Voilà de braves gens,* dit le général de Damrémont.

Nos boulets battirent les remparts. mais d'abord sans beaucoup d'effet. Dans les murailles faites de matériaux très solides, ils se logeaient sans ébranler. Ce ne fut que dans l'après-midi que se produisirent les premiers éboulements. La nuit fut consacrée à continuer notre œuvre de destruction tandis que le feu de la place redoublait de violence. Le 12 à 8 heures, Damrémont arriva, voulant se rendre compte de l'effet de notre tir : *L'endroit est bien dangereux,* lui observa le général Rulhière. *C'est égal,* répondit-il. Au même instant, un boulet l'atteignit et il tomba raide mort. Son corps, enveloppé d'un manteau, passa dans les rangs des soldats. *Saluons, messieurs, c'est notre général en chef,* dit à ses officiers le duc de Nemours, lui aussi indifférent au danger, et d'une bravoure simple, digne de son nom.

La guerre abrège tout, même les regrets. Valée prit par ancienneté de grade le commandement en chef, et un seul souci domina, celui de vaincre. Le soleil s'était levé dans un ciel éclairci. Le tir était de plus en plus efficace, la brèche de plus en plus élargie. De là l'espoir, presque la certitude qu'on touchait au dénouement. Le soir, tandis que la dépouille de Damrémont reposait au quartier général, les dispositions dernières furent prises pour le lendemain qui serait le jour de l'assaut.

Trois colonnes furent désignées : la première, sous les ordres du lieutenant-colonel Lamoricière, formée de 80 sapeurs du génie, de 300 zouaves, de deux compagnies d'élite du 2<sup>e</sup> léger ; la seconde, commandée par le colonel Combes, composée, outre les sapeurs, de compagnies prises dans le bataillon d'Afrique, la légion étrangère, le 47<sup>e</sup> de ligne ; la troisième, dite de réserve, recrutée à l'aide de prélèvements dans les quatre brigades. Entre 4 et 5 heures du matin, la première colonne se massa en arrière de la batterie de brèche ; la seconde se pelotonna un peu plus loin dans un ravin ; la troisième se rassembla dans un grand bâtiment qu'on appelait le Bardo. Toute la nuit, notre tir se prolongea tandis que l'ennemi s'appliquait à rendre la brèche impraticable en y accumulant

les prolonges, les pièces de bois, les débris d'affût. Au milieu de ses zouaves, Lamoricière attendait. La veille au soir, Valée l'avait fait venir. Colonel, lui avait-il dit, si demain à 10 heures nous ne sommes pas maîtres de la ville, à midi nous serons en retraite. — Mon général, avait répondu Lamoricière, demain à 10 heures, nous serons maîtres de la ville ou morts. A sept heures le signal fut donné. Sans trop de pertes, la brèche, bien que fort raide, fut franchie. Au delà commencèrent les plus terribles périls : des ruelles sans issue où nos soldats s'égarèrent : des maisons, les unes en ruines et formant, par l'accumulation des matériaux, des obstacles presque insurmontables, les autres crénelées et d'où partait un feu continu : plus loin un large pan de mur qui, en s'écroulant, ensevelit sous ses débris plusieurs des nôtres et, avec eux, l'un des chefs de la colonne, le commandant de Sérigny. On avance pourtant, on atteint une rue un peu plus large qui semble une des principales de la ville. Soudain éclate une explosion suivie de plusieurs autres : c'est un magasin à poudre qui vient de sauter. Parmi les assaillants, une centaine gisent à terre, les uns déjà frappés par la mort, les autres tout environnés de flammes et s'agitant en d'atroces convulsions. Lamoricière est tombé, les cheveux et le visage tout brûlés ; ses hommes l'emportent, et pendant plusieurs jours on craindra pour sa vie.

La seconde colonne s'est élancée à son tour. A sa tête est le colonel Combes, vieux soldat de l'empire longtemps attardé dans son grade, d'intelligence un peu fruste, de cœur héroïque. Il arrive juste à point pour continuer l'attaque. Au delà de la poudrière explosée, la rue se prolonge, mais coupée par une barricade. La barricade est emportée. On est au cœur de la ville. Il semble qu'on tienne le succès. A ce moment, deux coups de feu atteignent le colonel Combes. Avec un sang-froid surhumain, il donne ses derniers ordres ; puis, rassemblant ce qui lui reste de forces, regagne la batterie de brèche. Monseigneur, dit-il au duc de Nemours, ceux qui ne sont pas mortellement atteints jouiront de la victoire. — Mais, colonel, vous êtes blessé, lui répond vivement le prince. — Non, Monseigneur, je suis mort. Le lendemain il avait succombé.

Si vaillante qu'eût été la défense, la ville se remplissait de cette confusion qui précède les irréparables défaites. Turcs et Kabyles luttaient encore, mais avec cette fureur sans espoir qui se jette aveuglément dans la mort. La plupart des habitants fuyaient, mais d'une fuite impuissante ; car au nord de la ville, c'est-à-dire du côté opposé à notre attaque, la roche se dressait, formant précipice. Cependant cette roche elle-même offrait quelques saillies. Soit en s'accrochant à ces saillies, soit en utilisant des échelles de corde, plusieurs tentèrent ce moyen de salut. De ce nombre étaient des femmes jalouses de sauver leur honneur, et des gens inoffensifs à qui l'on avait persuadé que les Français ne faisaient point quartier. Une cinquantaine se brisèrent dans leur chute, et l'on retrouva au pied de l'abîme leurs corps ensanglantés. Dans la ville, encore quelques coups de feu, mais rares, et dernier signe d'un fanatisme désespéré. A 10 heures, avait dit Valée à Lamoricière, nous devons être vainqueurs ou commencer la retraite. A 10 heures, comme si tout dût s'accomplir suivant cette prévision, un émissaire se présenta devant le général en chef, porteur d'une lettre des grands de la ville offrant leur soumission. Aussitôt Valée fit cesser le feu. Deux heures plus tard, à la tête de son état-major, il entra en maître dans Constantine.

## IX

La prise de Constantine avait ajouté une page glorieuse à notre histoire algérienne. Après ce coup de hardiesse, on revint à la prudence, presque à la timidité.

Valée, nommé maréchal de France, a succédé à Damrémont. On eût pu, sans aucune exagération dans l'éloge, tracer de lui la plus flatteuse image. Il a participé, et avec éclat, aux guerres de l'Empire. Il est instruit, laborieux, intègre, impitoyable à l'intrigue, dédaigneux de la réclame. Mais les habitudes de vie et le tempérament du nouveau gouverneur le rendent plus propre à servir dans une société régulière qu'à se mouvoir dans les improvisations d'une colonie naissante. Vieil officier d'artillerie, il est d'esprit rectiligne, et n'aime rien que ce qu'une méthode rigoureuse régit : c'est avec effarement qu'il contemple les zouaves à l'étrange uniforme ; c'est avec une antipathie invincible qu'il passe en revue la légion étrangère aux hommes inconnus, et les bataillons d'Afrique aux hommes trop connus : ce sont, dit-il, des pillards, des gens tout prêts à désertir et à grossir les rangs d'Abd-el-Kader. Son esprit caresse l'idée d'une justice sévère, mais d'une justice à la française : dans cette disposition, il réprouve les razzias, en quoi il a raison, mais pas tout à fait, car les Arabes ne sont impressionnés que par un châtement très visible, très immédiat, et courbent la tête sous ce châtement, à la condition qu'ils sentent qu'il est mérité. Le maréchal n'est pas l'homme des vastes conceptions militaires. Ce qu'il veut, c'est avancer lentement, ne reculer jamais. Le meilleur moyen de ne pas reculer, c'est de se couvrir sous des abris. Presque autant que les officiers du génie, ceux de l'artillerie aiment à remuer la terre. Dans la région d'Alger, dans la Mitidja, Valée fait construire des retranchements, élever des forts ou du moins des fortins. Ainsi fait-il, mais sans songer assez à la fatigue des hommes transformés en terrassiers, à l'insalubrité des plaines basses, aux miasmes qui vont se dégager des terres fraîchement remuées. En effet, les hôpitaux s'encombrent de malades, et tel régiment, comme le 11<sup>e</sup> de ligne, est plus éprouvé par les fièvres qu'il ne l'eût été par aucune expédition<sup>1</sup>. Ces petits forts, il faut les garder : de là l'éparpillement de petites garnisons, rongées par l'ennui, mal approvisionnées de vivres, harcelées par l'ennemi.

Pendant l'année 1838 et jusqu'à l'automne de 1839, peu d'événements de guerre. Mais on touchait à l'incident qui rallumerait les hostilités avec Abd-el-Kader, notre grand ennemi.

Au mois de septembre, le duc d'Orléans, en un nouveau voyage en Afrique, visita Constantine ; puis il résolut de regagner Alger, non par la voie de mer, seule employée jusqu'ici, mais en passant à travers les terres, et en franchissant le défilé des *Portes-de-fer*, gorge étroite, propice aux embûches, et où nos soldats n'avaient jamais pénétré. L'entreprise eût pu finir en désastre, si un orage, qui éclata peu après, eût surpris la colonne au passage du défilé. La fortune nous favorisa et, un peu de flatterie aidant, ce fut à qui célébrerait l'audacieuse randonnée. Elle eut pourtant un résultat. L'émir jugea que cette incursion nous portait bien au delà des limites que nous fixait le traité de la Tafna, et du même coup la guerre recommença.

---

<sup>1</sup> Julien FRANC, *la Colonisation de la Mitidja*, p. 183.

Elle recommença avec furie de la part de l'émir. Il a tout un matériel de guerre, amassé pendant la paix et que notre ingénue confiance lui a permis d'accroître. Il a ses *réguliers*, puis les tribus soulevées à sa voix. Il a des lieutenants intrépides : Ben-Allal, Ben-Salem.

Dès le milieu de novembre, une nuée de cavaliers s'abattit sur la Mitidja. Rien n'est sûr, ni la place, ni même les environs d'Alger. Entre Alger et Blida, un détachement est anéanti. Il semble qu'en dix ans nous n'ayons rien gagné. Occupation restreinte, occupation étendue, qu'importe le système dans l'imminence du péril. Tout étourdi sous l'irruption soudaine, Valée sollicite en hâte des secours de France.

En attendant il lui faut combattre. Heureusement, il a de vaillants lieutenants. Le plus solide de tous est Changarnier, simple colonel du 2<sup>e</sup> léger, mais débordant bien au delà de son grade, tant il est actif, de décision prompte, d'imperturbable sang-froid. Le 31 décembre 1839, le combat d'Oued-el-Alleg, dans la région de Blida, ajoute à sa renommée. Le reste de la *Régence* est plus tranquille, l'effort d'Abd-el-Kader se concentrant dans la province d'Alger, c'est-à-dire au cœur même de notre conquête. Cependant, dans la province d'Oran, quelques actions militaires, en particulier la défense de Mazagran, honorable, mais trop célébrée.

On atteint le mois de février 1840. Les renforts arrivent de France. Le chiffre total de l'armée — au moins le chiffre officiel, car il y a beaucoup de malades — dépasse 60.000 hommes. Si peu de goût qu'ait le maréchal pour la guerre offensive, il se porte au-devant de l'ennemi qui a rassemblé ses forces dans le Titteri, entre Médéa et Miliana. C'est sur le col de Mouzaïa que se concentrent, au mois de mai, nos efforts. Ce col fameux, les vétérans de l'Algérie le connaissent bien, tant il a été occupé, abandonné, réoccupé. De nouveau, il est à nous ; et comme en 1830, en 1831, en 1836, nous descendons vers Médéa. Au mois de juin, nous voici à Miliana. Beaucoup de valeur déployée ; beaucoup de sang répandu ; puis des renommées qui grandissent : et par-dessus tout, celle de Changarnier. C'est une succession d'actions héroïques. Est-ce vraiment la solide et fructueuse victoire ? Médéa, où a commandé Duvivier et, après lui, Cavaignac, est presque bloquée. Miliana de même. Dans l'une et l'autre place, les pertes par les maladies dépassent toutes les prévisions. Parlant de Miliana, Changarnier écrit : *La moitié de la garnison est dans le cimetière ; le troisième quart est à l'hôpital ; le reste est sans force et sans courage*<sup>1</sup>.

La France ne jette, en ce temps-là, qu'un regard un peu distrait sur cette terre de gloire et de misères. On est au milieu de l'année 1840 ; et les complications européennes détournent de l'Afrique. Cependant, si la même considération entoure toujours le maréchal Valée, la confiance en lui est un peu diminuée. Nul ne conteste sa science militaire ; mais on doute qu'il s'adapte jamais à la méthode toute nouvelle de guerre qu'exige l'Algérie. Ainsi parlent les officiers du corps expéditionnaire, avec un respect un peu ironique pour cet artilleur, admirable sans doute, mais qui est trop exclusivement artilleur pour être tout à fait un grand chef. A Paris, on a fini par penser de même. Et le 29 décembre 1840, Bugeaud, nommé gouverneur général, débarque à Alger.

---

<sup>1</sup> Camille ROUSSET, *les Commencements d'une conquête*, t. II, p. 480.

## X

L'accueil fut moins empressé qu'on ne l'eût imaginé. Le nouveau gouverneur général avait signé le traité de la Tafna. Il s'était jadis montré peu favorable à l'entreprise africaine et avait même qualifié l'Algérie de *fâcheuse conquête*. Membre de la Chambre des députés, il avait été souvent en butte aux attaques de la presse ; et ces attaques répétées, bien qu'injustes en général, avaient attaché à son nom une certaine impopularité.

En ses discours parlementaires, Bugeaud avait clairement indiqué ce qu'il ne voulait pas. Il avait blâmé, comme ne laissant aucune trace, les décevantes expéditions de Clauzel, et ne s'était pas montré moins sévère pour les camps retranchés de Valée. La déception eût été grande s'il se fût borné à ces vues négatives. On attendait de lui un programme d'action. On ne tarda pas à le connaître.

Il faut, disait Bugeaud dans sa proclamation aux habitants, *que le drapeau français flotte seul sur la terre d'Afrique*. Ainsi se trouvait condamné — et sans doute pour jamais — le système de l'occupation restreinte. *Vous avez souvent vaincu les Arabes*, ajoutait le général dans un ordre du jour aux troupes ; *vous les vaincrez encore, mais il ne suffit pas de les vaincre, il faut les soumettre*. Comment assurer la victoire, et une victoire assez complète pour entraîner l'entière soumission ? Trois années auparavant, Bugeaud, simple commandant de la province d'Oran, s'était tracé à lui-même toute une méthode de guerre qu'il pratiquerait comme gouverneur général, et sans en dévier jamais. Il réprouvait énergiquement le système des petites garnisons. A l'éparpillement des petits postes il convenait de substituer quelques positions bien choisies qu'on occuperait en forces suffisantes pour déjouer toute surprise et qui seraient le point de départ des expéditions. Pour les expéditions elles-mêmes, il faudrait tenir compte des lieux, du climat, des dispositions de l'ennemi. Les Arabes valaient surtout par leur mobilité : il faudrait lutter d'agilité avec eux par la création de colonnes légères que n'effraieraient ni les chemins mal tracés ni les défilés des montagnes. Donc la sagesse commandait de renoncer aux gros convois d'artillerie et de réduire les bagages. *Point d'impedimenta*, répétait Bugeaud à ses officiers. Entre toutes les réformes, l'une des plus urgentes était d'adapter au climat les uniformes, d'alléger la charge des soldats, de réquisitionner pour les transports le plus qu'on pourrait de mulets. Cependant, pour avoir raison des Arabes, il importait si rigoureux que fût le moyen — de les prendre par la famine. C'est pourquoi l'on s'appliquerait à enlever leurs troupeaux, à couper leurs moissons, à découvrir et à vider les silos où ils serraient leurs grains. Telles seraient, pour employer le mot du temps, les *razzias*, expéditions dévastatrices qui risquaient de développer le plus fâcheux goût de rapines, mais puisaient leur excuse dans la nécessité de vaincre et à tout prix.

## XI

Avec le printemps de 1841, l'exécution commença. Abd-el-Kader tire ses principales forces de la province d'Oran, dont le traité de la Tafna lui a en partie reconnu la possession ; puis sur les limites des hauts plateaux, à Takdempt, à Boghar, à Taza, à Saïda, il a rassemblé en de petits forts quelques dépôts

d'armes, de munitions, d'approvisionnements. C'est à lui ravir ces ressources que Bugeaud s'applique par-dessus tout. Au mois de mai, Mascara, cette vraie capitale de la province d'Oran, est occupée et ne sera plus abandonnée. Takdempt est détruite par la division d'Oran, Boghar et Taza par les troupes venues de la province d'Alger. Plus tard, au mois d'octobre, on atteindra Saïda. En dépit de ces avantages, trop de confiance eût été illusion, Beaucoup de malades dans l'armée. Nous portons nos armes au loin ; mais tout près de nous la sécurité est précaire. Au printemps, les Hadjoutes ont assailli un de nos détachements dans la région d'Alger. Vers la même époque, Ben-Allal a tenté, heureusement sans y réussir, un coup de main sur Koléa. Enfin, au mois d'octobre, les Beni-Amer saccagent, jusque dans le voisinage d'Oran, les tribus qui nous sont favorables.

Nous voici en 1842. Dès le mois de février, nous atteignons Tlemcen, tout près de cette frontière du Maroc d'où l'émir se flatte de recevoir des secours et des renforts. Sur ces entrefaites, se produit un incident douloureux. Le 11 avril, tout près de Boufarik, un détachement commandé par un sergent du nom de Blandan, est, après la plus héroïque résistance, anéanti par un parti d'Arabes. Ce n'est qu'un épisode, isolé au milieu de nos succès qui, de plus en plus, s'affirment. Entre tous les lieutenants de Bugeaud, le plus triomphant est Changarnier. Le voici qui opère entre Cherchel et Tenès. Puis nous le retrouvons au mois de juin sur la rive gauche du Chélif, remontant la vallée de l'Oued-Dourdeur, poussant devant lui les tribus ennemies, enfin se jetant sur un long convoi, et s'emparant d'un tel butin que jamais pareille razzia ne s'était vue. Encore trois mois, et le combat de l'Oued-Fodda achèvera de consacrer sa renommée. Nul ne l'égale en activité, en endurance, en promptitude de dessein ; rien ne l'arrête, ni les pentes abruptes, ni les broussailles, ni les défilés : **C'est mon montagnard**, dit de lui Bugeaud qui, pourtant ne l'aime pas, car il le juge subordonné incommode autant qu'homme de guerre consommé.

## XII

On atteint l'année 1843. Depuis deux ans, Bugeaud détient le gouvernement. Maintenant on le connaît bien, on le connaît d'autant mieux que, non seulement il ne cache pas ses vues, mais se plaît, en vrai professeur, à les développer. Ce qui le distingue, c'est la suite dans les idées, le bon sens, l'activité, le sang-froid. Il est parfois rude, dépourvu de tact, mais incapable d'une injustice voulue, et quiconque sert bien est, en dépit de ses bourrasques, assuré de son appui. Jadis, il a jugé sans confiance l'entreprise algérienne ; aujourd'hui, il est *Africain* autant que personne, et veut l'entière, l'intégrale conquête. Si ardue que soit la tâche à accomplir encore, il peut, non sans fierté, énumérer, comme en un inventaire, les premiers résultats de son gouvernement. A l'est, la province de Constantine est plus calme qu'on n'eût osé l'espérer. Entre la province de Constantine et celle d'Alger, la grande Kabylie nous échappe, mais les montagnards qui l'habitent semblent pacifiques, à la condition qu'on ne les inquiète pas. Dans la région d'Alger, les Hadjoutes, longtemps si redoutables, sont soumis. Médéa est à nous, et une route, ouverte le long de la Chiffa, permet d'y accéder sans passer par ce col de Mouzaïa où tant des nôtres ont péri. Entre la province d'Alger et celle d'Oran, on communique depuis l'année précédente, non seulement par mer, mais par terre, le long du fleuve le Chélif qui, coulant de l'est à l'ouest entre les murailles rocheuses du Dahra sur la rive droite et la région tourmentée de

l'Ouarensenis sur la rive gauche, déverse ses eaux dans la Méditerranée à peu de distance de Mostaganem. Non loin du fleuve, en un point stratégique soigneusement choisi, une cité nouvelle, Orléansville, commence à dresser ses habitations. Dans la province d'Oran elle-même, nous tenons fortement Mascara où réside le plus souvent Lamoricière. et non moins fortement Tlemcen confiée à la garde du sage et vigilant général Bedeau.

Les effectifs se sont accrus dans la proportion de l'entreprise agrandie. Chose singulière ! il semble que nos revers aient servi, loin de lui nuire, la cause de l'Algérie. Il a fallu, comme le voulait le patriotisme, venger l'insuccès de Constantine : de là, dans les régions officielles, une disposition moins parcimonieuse. Puis, peu à peu, le public s'est façonné à cette conception que l'Algérie pouvait devenir une conquête, et la plus fructueuse des conquêtes. Il a fallu dix ans pour que l'idée murît. Maintenant les contradicteurs sont de plus en plus rares, de plus en plus timides aussi. L'armée d'occupation était de 64.000 hommes au mois de juillet 1840, et de 78.000 hommes en juillet 1841 ; elle est maintenant de 85.000 hommes ; encore un an, et elle atteindra 100.000 hommes.

Dans les régiments débarqués de France, on ne laisse pas que de contempler avec quelque surprise les camarades depuis longtemps acclimatés et qui s'appellent eux-mêmes les *vieux Africains* : chez ceux-ci des règlements dont la rigidité s'est d'elle-même assouplie ; une discipline en général sévère, mais avec tous les tempéraments que crée, entre le chef et les soldats, la communauté de périls et de privations ; un esprit d'initiative peu en harmonie avec les habitudes des garnisons de France ; avec cela, de profonds découragements sous l'excès de la souffrance, puis, au premier retour de bien-être ou au premier souffle de victoire, des réveils presque enfantins de bonne humeur et même de joie. L'aspect extérieur s'est lui-même modifié : plus de buffleteries, plus de vêtements lourds, les sacs allégés, le képi se substituant au shako, la cravate en cotonnade au col raide. Ainsi apparaissent les hommes de la légion étrangère, les chasseurs à pied, les zouaves surtout qui sont, dit-on, *la garde impériale de l'Afrique*.

Toute une génération a grandi que l'Afrique a façonnée. On connaît les principaux : Changarnier qui, trop grandi par ses succès pour se subordonner — fût-ce à Bugeaud, — rentrera bientôt en France : Lamoricière, fameux depuis Constantine et dont le nom se confondra avec le souvenir de la province d'Oran conquise, administrée, pacifiée : Bedeau, l'homme de courage et de haute conscience qui désarme l'envie tant il porte en lui de vertus. Au-dessous, voici le colonel Cavaignac, de valeur stoïque, d'intégrité sans tache qui jadis, loin de tout secours, a, sans une heure de défaillance, gardé le méchouar de Tlemcen : puis le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, très attardé dans sa carrière et ardent à réparer le temps perdu, en grande faveur auprès de Bugeaud qui l'a connu jadis à Blaye, très brave d'ailleurs et d'esprit fécond en ressources quoique avec une nuance de condottiere. A la liste d'autres noms s'ajoutent : le colonel Pélistier, le commandant Canrobert, le commandant Mac-Mahon, le commandant Forey, tous quatre destinés à devenir maréchaux de France. Puis voici l'entourage immédiat de Lamoricière : le colonel Bosquet, son intime ami plus encore que son aide de camp, et qui, lui aussi, deviendra maréchal de France : le commandant de Martimprey, cet officier d'état-major modèle dont le coup d'œil et l'exactitude ne sont jamais en défaut.

Les combats d'Afrique occupent-ils à ce point tous ces valeureux soldats qu'ils ne songent jamais, dans les entretiens du bivouac, à ce qu'une guerre en Europe pourrait leur apporter d'honneur ! En 1840, au milieu des complications nées des affaires d'Orient, leurs pensées se sont envolées vers la France : Ici, dit Saint-Arnaud, nous apprenons notre métier à fond, et nous sommes obligés de joindre la pratique à la théorie... Quels avantages, ajoute-t-il, n'aurions-nous pas, nous, soldats du corps à corps, dans une guerre régulière ? Et comme il raille son colonel, homme méthodique, légèrement atteint de *prussianisme*<sup>1</sup>. Plus tard, des appréciations moins optimistes rabattront un peu cette confiance, et il ne manquera pas de bons juges pour estimer que l'Algérie ne fut pas une bonne école pour nos officiers. La vérité, c'est que les campagnes d'Algérie accrédièrent des pratiques dangereuses à transporter en une grande guerre européenne et qu'il faudrait, en changeant de terrain, beaucoup désapprendre, beaucoup réapprendre aussi. Ici peu de bagages : là un immense matériel ; ici, des colonnes légères : là, des corps d'armée abondamment pourvus ; ici les improvisations du champ de bataille : là des prévisions exactes, des ordres méticuleux en sorte que la victoire ne sera que le dernier aboutissement d'une longue et géniale préparation. Mais n'est-il pas un peu hasardé d'aller plus loin et d'affirmer que l'habitude de la petite guerre rende inhabile à conduire la grande ? C'est le propre des vrais chefs de savoir s'adapter. Et l'on peut aisément se figurer — si le mort n'eût enlevé les uns et si la politique n'eût écarté les autres, — Bugeaud, Lamoricière, Changarnier, transformant leurs conceptions militaires et les élevant au niveau de leur responsabilité agrandie. Des campagnes d'Algérie on peut dire qu'on y chercherait en vain les raffinements de méthode et de science familiers aux temps nouveaux. Mais on peut ajouter, sans crainte d'erreur, qu'elles développèrent à un degré qui ne fut point dépassé l'esprit d'initiative, l'endurance, la rapidité de coup d'œil, la bravoure, c'est-à-dire les qualités maîtresses qui constituent l'éducation guerrière.

### XIII

Quelle que fût la méthode, le choix ne nous appartenait pas ; il nous était imposé par l'ennemi.

Ces premières années du commandement de Bugeaud sont celles où l'adversaire déploie toutes ses ressources pour briser l'étreinte de l'étranger.

Arabes ou Kabyles rassemblent en eux toutes les qualités des races militaires. Moitié courage naturel, moitié fanatisme, ils professent le plus entier mépris de la mort. Leur mobilité de mouvements est prodigieuse. Ils savent avancer avec audace, ils savent encore mieux reculer. Ils reculent lentement sans lâcher pied, attentifs aux mouvements de l'ennemi. Au premier signe favorable, ils fondent sur lui.

Leur parfaite connaissance du pays leur permet de choisir le terrain le plus propice pour nous atteindre ou nous harceler. Que si, décidément, ils sont contraints de nous céder, ils ont pour retraite l'immensité du désert.

Le désert ne les effraie pas. Une de leurs principales forces, c'est qu'ils n'ont pas de besoins : un petit sac de farine, un petit sac de dattes, et voilà de quoi

---

<sup>1</sup> SAINT-ARNAUD, *Correspondance*, t. Ier p, 383.

subsister plusieurs jours. Leur demeure, s'ils ne se contentent pas de la tente, n'est le plus souvent que misérable gourbi qu'on peut dévaster sans grand dommage pour eux, car ils sont habitués à vivre parmi les ruines.

Rien de plus tenace que leur résistance, rien de plus fragile que leur soumission. Ils livrent un cheval en signe d'obéissance. Ils acceptent de nos mains une organisation ; mais dès que se révèle chez nous une fortune un peu douteuse, ils nous échappent, car les gens venus de France sont les envahisseurs et par surcroît les chrétiens.

Si hauts que soient les courages, les résistances se seraient peu à peu effritées si Abd-el-Kader ne les ranimait, toutes les fois qu'elles semblent faiblir. Chez lui, le diplomate — et quel diplomate — a devancé le soldat. Avec une maîtrise supérieure, il a mystifié le général Desmichels, puis il a arraché à Bugeaud le traité de la Tafna. Maintenant, rien ne demeure de ces décevantes écritures, et tout est à la lutte. Il est vigoureux quoique de petite taille, de regard à la fois pénétrant et fascinateur, cavalier accompli, de voix, harmonieuse, d'éloquence entraînante. Il n'a pas pris le titre de sultan, mais celui d'émir qui le met en relief, juste assez pour le commandement et pour le prestige religieux, point assez pour exciter l'envie. Il est brave autant que personne ; et quand l'urgence des périls prescrit de donner l'exemple, il parade au milieu des balles avec un calme presque insolent. Il est agile en ses mouvements, et à tel point qu'il semble doué d'ubiquité. Chez lui un admirable instinct de la guerre, un coup d'œil extraordinaire pour choisir et utiliser le terrain, une adresse non moindre pour tendre ou éviter les pièges. [Je le préfère à Jugurtha et à Syphax](#), écrit de lui Saint-Arnaud. — [C'est un Jugurtha renforcé](#), ajoute à son tour Bugeaud. En ses communications avec l'autorité française, il tient un langage de haute allure teinté d'une nuance mystique qui contraste avec l'indifférence religieuse qu'il a constatée chez nous. Il n'ignore pas que, pour dominer les hommes, il convient tout ensemble de terrifier par la force, de toucher par la clémence ; et il sait, avec un étonnant sang-froid, trancher les têtes ou se montrer magnanime. Vis-à-vis des Français, il se montre tantôt ennemi impitoyable, tantôt prêt, avec une facilité surprenante, aux restitutions ou aux échanges de prisonniers. L'une de ses principales sollicitudes est de maintenir ou de recouvrer son ascendant sur les tribus. Il y en a de très fidèles : tels les Hachems et les Flittas ; mais d'autres lui échappent, soit qu'il y trouve des rivaux d'ambition, soit que les avantages et le goût de la paix les inclinent vers la France. C'est ici qu'Abd-el-Kader déploie non seulement son Génie de domination, mais les ruses les plus raffinées. Il épie tout rival pour l'abattre. Il pardonne aux soumissions feintes ; il est terrible pour châtier les soumissions sincères. C'est chez lui calcul, et afin que les tribus de fidélité douteuse, placées entre deux peurs, celle de La France, celle que lui-même inspire, jugent plus dangereux de se séparer de lui que de nous braver. Pour se consolider en chef suprême et en chef unique, nul raffinement ne lui coûte. Il fait croire aux Français qu'il a tout crédit sur les tribus, et aux tribus qu'il est le seul homme que les Français écoutent. Il est passé maître en l'art des fausses nouvelles. Quand il sent la lassitude, il insinue l'espoir d'une pacification prochaine, mais après un suprême effort ; et ainsi arme-t-il de nouveau les bras.

Les Français ont mesuré le terrible adversaire. Ils s'étonnent — comme nous nous étonnons nous-mêmes dans le recul des temps — que cet homme, mal pourvu, traqué, affaibli par des défections, puisse les tenir en échec. Une conviction s'affermi, celle que nulle paix ne sera possible tant qu'Abd-el-Kader ne sera pas pris ou tué. En même temps, l'admiration, presque la sympathie s'attache à cet homme jeune, hardi, infatigable en ses efforts pour conjurer le

destin de sa race. Et nous trouvons l'écho de ces pensées, même dans les correspondances qui s'échangent en Europe : Si nous prenons Abd-el-Kader, écrit à M. de Barante M. Bresson<sup>1</sup>, ministre de France à Berlin, j'espère que nous le logerons dans le plus beau de nos palais.

#### XIV

Lointaine encore est l'heure où nous pourrons préparer pour notre grand ennemi cette somptueuse prison. Pourtant des signes très visibles permettent de noter, non l'affaiblissement de son courage, mais la diminution de ses ressources.

Il a été dépossédé de Mascara sa capitale. Il avait amassé des dépôts d'armes et d'approvisionnement : ils ont été dévastés et il a été réduit à les reconstituer de son mieux par des moyens de fortune. Moins de grains, tant se sont multipliées les *razzias* ! Là-bas, aux confins du désert, l'émir traîne une royauté ambulante, portant avec lui, à la manière des migrations antiques, tout ce qu'il a de richesses.

Mais combien singulier et imposant n'est point encore l'appareil de cette puissance nomade : fantassins, cavaliers, conducteurs, artisans de tout métier, femmes, enfants, au moins 30.000 personnes ; puis l'immense file des chameaux, des mulets, des brebis. Ce sont les sources ou les ruisseaux, très rares en cette région, qui marquent l'endroit où l'on fait halte. Au terme de l'étape on dresse les tentes ; et alors on dirait une bourdonnante cité mobile, tout affairée pour les besoins journaliers comme la plus active des villes, puis qui s'arrête, se pelotonne et peu à peu s'endort, en attendant la marche du lendemain.

Les Français suivaient la piste comme en la plus ardente des chasses. L'année précédente, au mois de septembre, Lamoricière, en une pointe audacieuse, s'était avancé jusqu'à Taguine. Cependant au printemps de 1843 le duc d'Aumale, le quatrième fils du roi, commandait à Médéa. Il était jeune, audacieux, avide de s'illustrer. Au mois de mai, il reçut l'ordre de s'avancer vers Boghar. De là il se porta vers Gondjila, à la recherche des campements de l'émir, c'est-à-dire de cette cité mouvante qu'on désignait sous le nom de Smala. Tout à l'ouest et dans le même but, Lamoricière opérait dans la région de Tialet. L'espoir était qu'entre ces deux colonnes, l'ennemi serait enserré. Le prince avait avec lui 1.300 fantassins, 550 spahis ou chasseurs d'Afrique, deux ou trois cents auxiliaires indigènes. Dans le petit corps expéditionnaire figuraient les plus hardis officiers de cavalerie que la guerre eût formés : tel le colonel Jusuf, étranger d'origine mystérieuse et passé au service de la France, d'éclat magnifique sous l'uniforme, de bravoure légendaire et que volontiers on se fût figuré galopant dans l'état-major de Murat : tel aussi le lieutenant-colonel Morris, déjà fameux aux chasseurs d'Afrique et non moins épris de prouesses. Des renseignements inexacts égarèrent d'abord la colonne. On apprit enfin que l'ennemi devait être du côté de Taguine. C'était le 15 mai. Le lendemain, la route se poursuivit, la cavalerie devançant les zouaves et les troupes de ligne. Vers 11 heures du matin, on vit accourir, en proie à une extraordinaire émotion, l'aga des Ouled Ayad, l'un des chefs indigènes qui nous étaient fidèles. Du haut d'un petit mamelon, il avait découvert, à une distance de mille mètres à peine, toute la

---

<sup>1</sup> Correspondance de M. de Barante, t. VI, p. 103.

*Smala* qui, près d'une source, s'apprêtait à faire halte. La colline seule nous dérobaux yeux de l'ennemi. Le prince averti arriva au galop. Au pied de la colline un conseil sommaire se tint. Foncerait-on dans le rassemblement ? Se déroberait-on devant le nombre ? Ou bien encore, attendrait-on l'arrivée des zouaves ? Plusieurs avis se formulèrent qui conseillaient la prudence : *Je suis*, dit le prince, *d'une race où l'on n'a jamais reculé*. Et il commanda la charge.

Ce qui suivit nous transporte bien loin dans le passé. On dirait un combat du moyen âge, presque un épisode des croisades dans le décor du désert. Une rapidité foudroyante pouvait seule diminuer le péril. Yusuf à gauche, avec les spahis, Morris à droite, avec les chasseurs d'Afrique et le prince à son côté, se précipitèrent sur le camp. L'uniforme arabe des spahis entretint dans la *Smala* un moment d'illusion et fit croire à l'arrivée d'un contingent ami. Quand la courte erreur se dissipa, déjà notre cavalerie enveloppait par la gauche la grande cité mouvante et la perçait par le centre. Les réguliers de l'émir se défendirent avec intrépidité, mais sans pouvoir contenir la vertigineuse poussée. En moins d'une heure, tout fut bousculé, renversé, capturé ou réduit à fuir. Nos pertes étaient légères. Celles de l'ennemi furent évaluées à 300 tués. Notre seul embarras fut la garde du butin et des prisonniers qu'avait mis entre nos mains ce coup de vaillance et de fortune.

En France comme en Algérie, le succès fut bruyamment célébré : *Il y a de l'avenir dans ce trait-là*, écrivait Saint-Arnaud tout enthousiasmé. *Qu'est-ce que la Smala ?* dit Louis-Philippe à la première nouvelle venue de Toulon. Quand on lui eut expliqué le beau fait d'armes de son fils, sa joie paternelle éclata. Le duc d'Aumale fut fait lieutenant général et Bugeaud maréchal de France.

Était-ce pour l'émir un décisif échec ? Le jour de l'action il se trouvait bien loin en campagne, du côté de Takdempt avec 1.500 cavaliers. Dans les temps qui suivirent, ses pointes audacieuses montrèrent que s'il était affaibli, il n'était point réduit. Le 24 juillet, on le voit sur la route d'Oran à Mascara. Le 24 août, Lamoricière qui, depuis une année, lutte de mobilité avec lui, se flatte de le surprendre, mais ne parvient pas à le capturer.

Le 1er octobre, l'insaisissable ennemi apparaît dans la région de Sidi-bel-Abbès. Un mois plus tard, il perd dans un combat l'un de ses meilleurs lieutenants, Ben-Allal, mais sans que ce nouveau coup du sort abatte son courage. Un espoir lui reste, celui de trouver, en dehors de l'ancienne *Régence*, un territoire propice où il pourra se refaire pour continuer la lutte et qui lui offrira, en cas de revers, un abri.

## XV

Tout à l'ouest de la province d'Oran s'étend la province marocaine d'Oudjda. C'est en ces lieux que l'émir a transporté sa *deira* : ainsi nomme-t-on les restes de la *Smala* dispersée. Lui-même est arrivé là-bas en suppliant ; maintenant il s'y conduit en agitateur. Tout concourt à ses desseins : une population guerrière, facile à fanatiser ; un grand éloignement du pouvoir central, ce qui favorise l'indépendance des autorités locales et entretient l'anarchie ; une frontière un peu indécise, les Français revendiquant tout le territoire de l'ancienne *Régence*, les Marocains jugeant que la vraie limite est la Tafna. Toute cette région, disait-on, est celle des coups de fusil. C'est bien l'emplacement à souhait où Abd-el-

Kader pourra rassembler ses forces et d'où il partira pour recommencer la campagne contre les chrétiens détestés.

Que fera, en ces conjonctures, le sultan du Maroc, Mouley Abd-er-Ramane ? Il est bien loin, et c'est d'une main indécise autant que débile qu'il tient les rênes de son vaste empire. Le vrai, c'est qu'il flotte entre deux peurs : celle de la France, celle — plus grande encore — d'Abd-el-Kader, tant il sent que cet homme prestigieux pourrait, en prêchant la guerre sainte, détacher de lui ses propres sujets,

Lamoricière commandait dans la province d'Oran. Il avait sous ses ordres à Tlemcen le général Bedeau. Bien que les paroles fussent pacifiques, des rapports dignes de foi signalaient dans le district marocain d'Oudjda une extrême fermentation. En hâte on acheva la construction d'un fort à Lalla-Maghnia, tout près de la frontière. De l'intérieur de l'Algérie, des troupes furent appelées. L'événement justifia bientôt cette prévoyance. Le 30 mai, un corps important de cavaliers et de fantassins marocains vint se heurter à nos lignes. Lamoricière repoussa les assaillants ; mais avec une modération qui dut coûter à son ardeur et afin d'échapper à tout reproche d'agression, il s'abstint de poursuivre l'ennemi au delà de nos limites.

En dépit de cette longanimité, les chances de paix allaient diminuant. Notre intention était de respecter l'intégrité du territoire marocain, mais en même temps, nous exigeons qu'aucune assistance ne fût fournie à Abd-el-Kader. Le 15 juin, le général Bedeau et le kaïd d'Oudjda se réunirent en conférence : en arrière se tenaient les troupes, ici les Marocains, là les Français. On ne put s'entendre. Sur ces entrefaites les Marocains firent feu, et la pacifique entrevue se termina en combat.

La patience du maréchal Bugeaud s'épuisait. Le 19 juin, il entra dans Oudjda, non, disait-il, par aucune intention de conquête, mais pour punir des agressions injustifiées. Cependant, à Paris, depuis quelque temps déjà, des résolutions énergiques avaient été arrêtées. Il avait été décidé qu'on demanderait à Abd-er-Ramane de désavouer tout acte d'hostilité, de licencier les corps formés dans la région d'Oudjda, et surtout de refuser tout appui à Abd-el-Kader<sup>1</sup>. Pour que ces déclarations ne parussent pas menace vaine, l'ordre fut expédié au prince de Joinville de se porter avec une division navale dans le voisinage de Cadix, de telle manière qu'il fût prêt à se rapprocher de Tanger.

Obtiendrait-on le désaveu souhaité ? En réponse à ses représentations, notre consul général à Tanger, M. de Nion, reçut deux dépêches : la première, émanée du principal ministre d'Abd-er-Ramane, était presque insolente, car elle rejetait tous les torts sur nos généraux : la seconde, reçue deux jours plus tard, et expédiée par le pacha de Larache, exprimait au contraire le regret des événements passés et promettait, semblait promettre quelque satisfaction<sup>2</sup>. On attendit quelques jours. A Londres, le chef du *Foreign office*, lord Aberdeen, très désireux de la paix et très étranger aux jalousies mesquines de certains de ses compatriotes, prescrivit à son représentant au Maroc, M. Drummond-Hay, d'agir par avis officieux auprès de l'empereur et de l'inviter à fournir sans retard les explications qui conjureraient la guerre. La suggestion n'obtint aucune réponse

---

<sup>1</sup> *Instruction au Consul général de France à Tanger*, 12 juin 1844.

<sup>2</sup> Rapport du prince de Joinville, 10 juillet 1844. (GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 159.) — Les principaux documents diplomatiques sur le Maroc ont été publiés dans l'*Annuaire Lesur*, 1844, appendice.

précise. Cependant des informations, puisées à bonne source, annonçaient de gros rassemblements de troupes sur notre frontière. De tous côtés, on prêchait la guerre sainte. Quelles que fussent les dispositions intimes du sultan marocain, il était débordé. Le prince de Joinville avait montré jusqu'ici les dispositions les plus conciliantes. Comme le danger croissait, il parut, le 5 août, devant Tanger ; le 6, il apprit l'échec de M. Drummond-Hay. Dès lors, il estima qu'une plus longue attente serait duperie. Sans plus tarder, il commença l'attaque contre Tanger et en détruisit les défenses extérieures.

Bugeaud n'attendait que ce signal. A l'est, tout près de lui, il voyait grossir les contingents marocains, et une rumeur, bientôt confirmée, lui apprit qu'ils étaient commandés par le fils de l'empereur. Ce fut sur ces entrefaites qu'il connut le bombardement de Tanger. Aussitôt, dégagé du poids de ses incertitudes, il prit allégrement ses dispositions de combat.

Quelle était la force de l'ennemi ? On parlait, sur des indications tout à fait approximatives, de 25.000 et même de 30.000 cavaliers, sans compter l'infanterie. De notre côté, 8.500 baïonnettes, 1.800 cavaliers, 16 pièces d'artillerie. De cette infériorité numérique, Bugeaud ne s'inquiétait pas, car il jugeait, avec sa vieille expérience, que la cavalerie ne peut rien contre une bonne infanterie, à la condition que celle-ci garde son sang-froid. Cette confiance, il avait à cœur de la communiquer. Le 12 août, à l'occasion d'un punch que les officiers offraient à leurs camarades nouvellement arrivés, il exposa, avec sa bonhomie familière et l'éloquence entraînante qui lui étaient habituelles, le plan de la prochaine bataille. *Après-demain, mes amis*, conclut-il, *ce sera une grande journée.*

Chaque jour, un gros corps de troupes allait au fourrage. Le 13, vers trois heures de l'après-midi, toute l'armée se mit en mouvement sous la même apparence. Mais au lieu de revenir au bivouac, elle campa le soir en silence et tous feux éteints. A deux heures du matin, on se remit en route. A l'aube, du sommet d'une colline, on aperçut coulant dans la vallée une petite rivière qui deviendrait fameuse, l'Isly. Au delà s'étendaient, bariolés de toutes couleurs, les campements marocains. *Ils s'étendaient si loin*, a dit avec quelque amplification un témoin oculaire, *que leur emplacement dépassait la superficie de Paris.*

La bataille peut être racontée avec la même rapidité qui conquit la victoire nos troupes descendant dans la plaine ; l'Isly passée à gué presque sans résistance ; les cavaliers marocains fondant sur nous au milieu d'un nuage de poussière qui enveloppe d'abord tout l'horizon ; nos fantassins laissant approcher l'adversaire, puis tirant d'un tir sûr ; le premier rang des cavaliers se rejetant sur le second, et le second à son tour se repliant en arrière en un commencement de confusion ; le même choc se renouvelant et avec la même issue ; le désordre s'accroissant dans les lignes marocaines ; Bugeaud lançant alors sa propre cavalerie sous les ordres du colonel de Fartas, avec Yusuf, avec Morris aussi qui s'avance trop loin et au point d'être un instant en péril. Avant midi, la résistance est brisée. Bataille brillante, sans grandes pertes pour nous — guère plus de 100 hommes hors de combat — mais bataille qu'à tout prix il fallait gagner. Que notre infanterie, moins solide qu'elle ne l'était, eût plié sous les masses tourbillonnantes des cavaliers marocains, et du même coup t'eût été la révolte de toutes les tribus, t'eût été l'Algérie compromise, peut-être perdue.

Le lendemain du jour où Bugeaud remportait la bataille d'Isly, le prince de Joinville bombardait Mogador. Quel que fût le succès, la sagesse conseillait la modération. Nous ne convoitions aucune portion du territoire marocain. Des

exigences excessives eussent éveillé les protestations de l'Angleterre, très jalouse de nos agrandissements. Ces considérations dictèrent le traité qui, le 10 septembre 1844, fut conclu entre l'ennemi et nous. Les limites seraient celles qui existaient au temps des Tures. Les rassemblements marocains formés sur notre frontière seraient licenciés. Les auteurs des récentes agressions seraient punis. Du reste, nulle concession territoriale, nulle indemnité de guerre à la charge du vaincu. Au fond, celui que nous combattions au Maroc, c'était moins le sultan qu'Abd-el-Kader. Aussi une clause dominait tout le reste, celle par laquelle Abd-er-Ramane s'engageait à refuser tout secours à l'émir et à l'interner s'il pouvait le saisir<sup>1</sup>.

## XVI

Le 24 janvier 1845, Bugeaud, devenu duc d'Isly et alors au sommet des honneurs, s'exprimait en ces termes à la Chambre des députés : **Nous avons rejeté Abd-el-Kader à l'intérieur du Maroc.** Il ajoutait : **Cela ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas ; je crois même pouvoir prédire qu'il reviendra. Il reviendra, non dangereux, mais tracassier.** Quand il annonçait le retour d'Abd-el-Kader, Bugeaud était bon prophète ; quand il déclarait qu'il ne serait que tracassier, il se flattait ainsi qu'on le verra bientôt. En dépit des inquiétudes persistantes, la dernière campagne avait grandement accru notre prestige : de là, pendant quelques mois, une accalmie, du moins apparente, favorable à l'œuvre de la colonisation.

La colonisation ! Bugeaud, dès le début de son gouvernement, n'avait cessé d'y songer. Durant la Restauration, il s'était montré dans la Dordogne le plus actif des propriétaires ruraux ; et il était agriculteur presque autant que soldat. Quiconque lit sa correspondance est frappé d'un singulier contraste. Il prescrit que, dans les courses contre les tribus rebelles, on détruise les approvisionnements, on abatte les gourbis, on coupe les arbres des vergers. Ainsi le veut la guerre, qui, par essence, est dévastatrice. Mais le même homme se dédouble, et en même temps qu'il détruit, songe aux besognes réparatrices. Comme il descend la vallée inférieure du Chélif, il s'émerveille de la fertilité du sol et, avec cette abondance de paroles qui lui est habituelle, calcule le rendement qu'on pourrait obtenir en blé, en fourrage. Dans la Mitidja, il a à cœur de favoriser les plantations de mûriers, la culture du tabac, celle de l'olivier, l'apiculture<sup>2</sup>. Dans les régions montagneuses, il fait expédier des plants de châtaigniers. Il suppute le nombre des colons : ils étaient 27.000 en 1841 ; ils sont, en 1845, 75.000<sup>3</sup>.

Dans cette supputation, combien de colons agricoles ? Bien peu. La plupart sont des mercantis, des trafiquants, des spéculateurs de terrains. Et c'est de quoi Bugeaud se désole. Ce qu'il souhaiterait, ce serait moins de multiplier les colons civils que de créer des colonies militaires. Sa pensée maîtresse — on pourrait dire son obsession — c'est d'employer à la culture les soldats congédiés. On leur concédera des terres, on leur facilitera le mariage ; et tous ensemble, ils formeront, aux confins de notre occupation, une population disciplinée, capable à

---

<sup>1</sup> V. le texte de cette convention dans l'*Annuaire Lesur*, 1844, documents, p. 154-156.

<sup>2</sup> Julien FRANC, *la Colonisation de la Mitidja*, p. 335 et suiv.

<sup>3</sup> Chambre des députés, discours du 24 janvier 1845.

la fois de manier la charrue et, on cas de danger, le fusil. Ainsi pense le maréchal en s'autorisant du souvenir des colonies romaines et, s'il rencontre quelques objections dans la presse, les Chambres, le ministère, il s'en irrite jusqu'à s'en exaspérer. Cependant le plus difficile serait de persuader les intéressés eux-mêmes. Un jour, le maréchal a réuni 800 soldats libérables et, dans le langage le plus alléchant, les a invités à se fixer en Afrique. Sur 800, 63 seulement ont obéi à la suggestion du grand chef<sup>1</sup>.

Pour favoriser la colonisation, il faut des routes et des ponts ; il faut entreprendre, en beaucoup de lieux, des travaux de dessèchement et d'irrigation. Bugeaud, dans son discours déjà cité du 24 janvier, annonce que, grâce aux travailleurs militaires, seize ponts ont été achevés ; il ajoute, peut-être avec un peu d'amplification, que 500 lieues de routes ont été ouvertes. Longtemps, les voyages n'ont pu s'entreprendre sans les plus grands risques. Maintenant, la sécurité est presque complète et depuis plus d'un an, un service de *diligences* relie, deux fois par semaine, Alger à Médéa. Cependant des villages se sont construits et aussi des cités ; telles, vers 1840, Philippeville ; en 1843, Orléansville.

Il convenait de maintenir les indigènes sous l'autorité des chefs indigènes, mais il fallait choisir judicieusement ces chefs, fixer les conditions de leur investiture, déterminer les limites de leurs pouvoirs, préciser leurs rapports de subordination avec les autorités françaises. Ainsi était né, dès 1832, le premier bureau arabe qui avait fonctionné à l'état rudimentaire avec Lamoricière. L'institution avait été plusieurs fois remaniée. Un arrêté ministériel du 1er février 1844 eut pour but de la soumettre à une réglementation définitive. Il y eut une direction centrale à Alger, une direction particulière dans chaque division militaire, puis un bureau dans chaque subdivision. Contre ces bureaux de nombreuses critiques se sont élevées, et on ne saurait douter qu'il ne s'y soit glissé des abus. Mais combien, selon toute apparence, n'eût pas été plus imparfait encore le régime civil ! Dans le compte rendu des débats parlementaires, je relève à la date du 8 juin 1846 une constatation suggestive : le gouvernement est contraint d'avouer que, parmi les employés civils envoyés en Algérie, trente et un ont été traduits devant des conseils d'enquête comme suspects de malversations ; parmi eux, seize ont été révoqués et neuf traduits devant les tribunaux<sup>2</sup>.

Je cherche à reconstituer le tableau de cette colonie si laborieusement fondée. Au début de la conquête, une lacune frappe, c'est l'absence de tout signe chrétien. De cette indifférence les indigènes se scandalisent : *Comment, disent-ils, se confier à la parole de qui ne croit point en Dieu.* Après 1830, cinq aumôniers dont trois à Alger, un à Oran, un à Bône, sont affectés au service des hôpitaux, et c'est tout, Aucun prêtre n'est admis à suivre les armées en campagne, A Alger, une mosquée est transformée en église ; ailleurs, pas un temple, pas même une chapelle. A Bougie, en 1836, le commandant supérieur de la place demande un curé. *Ce n'est pas, dit-il, que les habitants soient des anges, mais ils souhaitent pour leurs enfants le baptême et pour eux les secours de la dernière heure.* Comme une chose qui peut attendre, le dossier sommeille deux ans<sup>3</sup> : nulle impiété voulue, mais une extraordinaire atonie du sens religieux. En 1838 seulement, un évêque, Mgr Dupuch, a été nommé à Alger.

---

<sup>1</sup> D'IDEVILLE, *le Maréchal Bugeaud*, t. II, p. 321-322.

<sup>2</sup> *Moniteur*, 10 juin 1846.

<sup>3</sup> Chanoine TOURNIER, *la Conquête religieuse de l'Algérie*, p. 58-59.

Avec un zèle apostolique admirable, qui n'a eu d'autre défaut que de ne pas savoir compter, il s'est ingénié à tout créer. Maintenant il y a en Algérie 60 églises, oratoires ou chapelles, 91 prêtres, un chapitre, un séminaire, en un mot tous les éléments indispensables à un diocèse aussi grand qu'un royaume<sup>1</sup>. Puis des religieuses sont venues pour les écoles, pour les malades : sœurs de Saint-Joseph, sœurs de la Doctrine chrétienne, sœurs du Bon-Pasteur, sœurs de Saint-Vincent de Paul. Enfin ; Staouéli, au lieu où les Français ont, en 1830, livré leur premier combat, les trappistes sont arrivés en 1843. Maintenant ils cultivent cette terre qui, grâce à leur labeur, se couvrira plus tard de vignes et de moissons. Ils la cultivent non sans risques ; car les miasmes que le sol dégage rendent la culture aussi meurtrière que la guerre. Parmi les religieux, dix meurent dès la première année, sept en Algérie même, trois à leur retour en France<sup>2</sup>.

## XVII

Le calme n'était qu'à la surface, et bientôt on put saisir les signes précurseurs de la guerre qui allait recommencer.

Ce ne fut pas du côté du Maroc, mais au centre même de la *Régence*, dans cette région montagneuse du Dahra qui s'étend au nord du Chélif, que la lutte se ranima tout d'abord. Là surgit un jeune homme qui se disait envoyé de Dieu pour combattre les chrétiens. Il avait vingt ans, on l'appelait Bou-Maza. Était-ce pour Abd-el-Kader un auxiliaire ? N'était-ce pas plutôt un rival ? Battu plusieurs fois, il s'enfonça dans l'Ouarensenis, en attendant qu'il reparût. Il restait à soumettre les tribus soulevées. La guerre se poursuivit avec un épisode resté tristement fameux. Les gens d'une des tribus rebelles, les Ouled-Riah, s'étaient réfugiés en des grottes profondes qui s'ouvraient dans le massif rocheux du Dahra. Les réduire par famine était malaisé ; car ils avaient des vivres, et un ruisseau souterrain traversait la montagne. On les somma de se rendre, avec la promesse de la vie sauve et de la liberté, sous la seule condition qu'ils livreraient leurs armes. La réponse fut un refus. La sommation se renouvela avec le même insuccès. Plusieurs de nos hommes furent blessés par les balles des assiégés. Là-bas commandait le colonel Pélissier. Après de longs et d'inutiles pourparlers, des fascines furent accumulées à l'entrée des grottes, et l'on y mit le feu. C'était dans l'après-midi du 19 juin 1845. Pendant la nuit, on crut distinguer des clameurs qui se dégageaient des flancs de la montagne. Puis on n'entendit plus rien. Quand on réussit à pénétrer dans les cavernes, on y trouva cinq cents cadavres, hommes, femmes, enfants. Le colonel Pélissier, dur soldat, mais ému lui-même, écrivit au maréchal Bugeaud : *Ce sont des opérations que l'on entreprend quand on y est forcé, mais on prie Dieu de n'avoir à les recommencer jamais*. En France, dans les Chambres, dans la presse, dans le public, l'indignation éclata. Même en cette occurrence, Bugeaud n'hésita pas à couvrir son subordonné, soit que vraiment il estimât ces rigueurs nécessaires, soit qu'il jugeât que, s'il y avait une responsabilité, lui seul, chef suprême, devait la porter.

---

<sup>1</sup> Chanoine TOURNIER, *la Conquête religieuse de l'Algérie*, p. 99-101.

<sup>2</sup> BERSANGE (abbé), *Vie de dom François Régis*, chap. V.

Cependant le grand péril allait venir d'Abd-el-Kader. Réfugié sur les frontières indécises du Maroc, il y avait noué des intelligences parmi les tribus, et avait réussi à reconstituer une partie de ses forces. Il débuta par un coup d'éclat.

A Djemma-Ghazouat, dans le voisinage de la mer, près du lieu où s'élève aujourd'hui Nemours, et non loin de la frontière marocaine, un poste fortifié avait été créé sous le commandement du lieutenant-colonel de Montagnac, officier actif, intelligent, brave mais jusqu'à l'imprudence, et tout travaillé de prouesses héroïques. Il avait sous ses ordres un excellent bataillon de chasseurs à pied et un escadron de hussards, trop pour la défense d'un simple fortin, point assez pour une colonne mobile. Mesurant ses forces, non d'après ses chances, mais d'après son bouillant courage. Montagnac résolut de s'échapper hors du poste où la discipline l'enchaînait. Abd-el-Kader, rentré dans la province d'Oran, châtiât durement ou entraînait par violence à sa suite les tribus qui nous étaient fidèles. L'une de ces tribus, celle des *Souhalia*, se trouvait en grand péril. Le lieutenant-colonel de Montagnac se piqua de la secourir et, peut-être, de diviser, par une initiative hardie, les forces de l'émir. Le 21 septembre au soir, il sortit de Djemma-Ghazouat, n'y laissant qu'une toute petite garnison. Après deux marches de nuit — car la chaleur était extrême — il atteignit un marabout qui bientôt deviendrait fameux : le *Marabout de Sidi-Brahim*. Il y laissa ses bagages et se porta en avant à la recherche de l'ennemi. Celui-ci ne semblait pas en force : une centaine d'hommes à peine que chargèrent nos hussards. Tout à coup une grosse colonne se dégagea d'un repli de terrain et nous déborda. Les faibles pelotons de hussards furent anéantis. L'infanterie, qui était restée un peu en arrière, ne rencontra pas meilleure fortune et fut à son tour cernée. Rien ne put triompher du nombre, même la plus héroïque valeur. Dès le début de l'action, Montagnac avait été atteint mortellement ; presque tous ses officiers avaient succombé. Ceux des combattants qui survivaient étaient presque tous blessés et tombèrent aux mains de l'ennemi. Cependant, au bivouac, près du marabout de Sidi-Brahim, 80 carabiniers demeuraient, laissés à la garde des bagages et sous les ordres du capitaine de Géréaux. Derrière les murailles du marabout ils se retranchèrent, percèrent les murs de meurtrières, y rassemblèrent ce qu'ils avaient de vivres et de munitions. Les vainqueurs arrivaient et à leur tête Abd-el-Kader qui promit aux assiégés la vie sauve. *Vive le roi !* telle fut la réponse des carabiniers. Pendant trois jours, ils résistèrent, à l'abri des murailles, ménageant les munitions, et attendant le secours qui ne venait pas. Cependant l'eau manquait. Torturés par la soif, les vaillants soldats tentèrent une sortie et, grâce à la surprise de l'ennemi stupéfait, réussirent à s'évader. Ils n'étaient plus qu'à une lieue de Djemma-Ghazouat, quand au passage d'une source, ils ne résistèrent pas à la tentation de s'y abreuver longuement. Ce fut leur perte. Les Kabyles qui les poursuivaient les atteignirent. Presque tous furent tués ou faits prisonniers. Douze seulement parvinrent à gagner Djemma-Ghazouat, et ce fut par eux qu'on connut, en ses tragiques détails, le drame de Sidi-Brahim.

Dans toute la province d'Oran, les jours qui suivirent furent pleins d'angoisse. A côté de l'héroïsme, voici la défaillance : une colonne de 200 hommes envoyés de Tlemcen au secours du poste d'Aïn-Témouchent se rend, sans coup férir, à l'ennemi. De tous côtés affluent les mauvaises nouvelles. A Sebdo, le commandant Billot est massacré. Le chef du bureau arabe de Tiaret est arrêté et fait prisonnier, tandis que les chasseurs d'escorte sont égorgés. Les

communications d'Oran avec Mascara, avec Sidi-bel-Abbès, sont interrompues. Près de Saïda, un kaki qui nous est dévoué est assassiné<sup>1</sup>.

Bugeaud était en France dans son domaine de la Durantie. Lamoricière, gouverneur par intérim, avisa en toute hâte le ministre de la Guerre : *Vous jugerez sans doute, écrivait-il le 28 septembre, qu'il est indispensable que M. le maréchal Bugeaud rentre immédiatement en Algérie.* Il ajoutait : *Je ne dois pas vous dissimuler que la situation est fort grave.* — *J'accours à l'incendie,* répondit Bugeaud au premier avis du péril. Le 15 octobre, il débarquait à Alger au milieu d'une population troublée mais pourtant réconfortée, car son long commandement avait inspiré confiance, et l'on n'imaginait pas que, lui présent, rien pût être perdu.

Toutes les tribus étaient ébranlées, les unes simplement de fidélité douteuse, les autres d'hostilité non douteuse. En ces conjonctures, Bugeaud eut bien vite dressé son plan : il consistait à former depuis la Tafna jusqu'à l'Isser oriental une chaîne continue de colonnes mobiles qui, s'avançant dans l'intérieur des terres, lutteraient d'agilité avec l'émir, ne lui laisseraient aucun repos ni aucune faculté de se ravitailler, et surtout s'appliqueraient à s'emparer de lui. On attendait des renforts de France. Douze colonnes furent formées et bientôt dix-huit. Alors commença, à la recherche d'Abd-el-Kader, une poursuite — on dirait volontiers une chasse — qui dura six mois, et à cette chasse tous s'acharnent : dans la province d'Oran, Lamoricière, Cavaignac, le colonel Géry, le colonel Korte, le colonel de Mac-Mahon : au bord du Chélif, le général de Bourjolly, Saint-Arnaud, Péliissier, et avec la charge d'une double tâche, car naturellement Bou-Maza a reparu : dans le Titteri, Bedeau, le général Gentil, le colonel Camou. En avant, avec ses spahis, galope Yusuf qu'on voit tour à tour à Tiaret, à Goudjila, à Boghar, puis encore à Tiaret, et qui ne s'arrête que pour donner un peu de repos à ses cavaliers fourbus.

Bugeaud dirige tous les mouvements et, avec l'ardeur retrouvée de sa jeunesse, se mêle aux colonnes. Mais l'adversaire dérouté toutes les poursuites par sa fécondité de ressources, son habileté à éventer les pièges, sa ruse à rompre toutes les pistes et surtout son ubiquité. Dix fois on croit le saisir, dix fois il échappe. Le voici débordant de la province d'Oran, puis dans l'Ouarensenis où il reçoit l'hommage de Bou-Maza, en sorte qu'il est le seul chef : enfin trompant toutes les surveillances, il atteint la basse vallée de l'Isser, fait sa jonction avec son lieutenant Bou-Salem et arrive presque aux confins de la Mitidja.

C'était au commencement de février 1846. Pendant quelques jours, une émotion voisine de la terreur pesa sur Alger. Bugeaud, qui était en campagne, transmit l'ordre d'armer les condamnés militaires, prescrivit la formation de deux bataillons de milice.

Les jours suivants, on apprit que le terrible adversaire, continuant sa marche vers le nord-est, s'efforçait de soulever les Kabyles du Djurjura. Le péril s'éloignait d'Alger comme s'éloignent les menaçants grondements d'un proche orage. Mais jusqu'où se prolongerait la stupéfiante randonnée ? Heureusement, l'émir ne réussit pas à soulever la région de la Kabylie. Comme il rétrogradait, le colonel Camou lui infligea un échec, et Yusuf aussi. Poursuivant son mouvement de retraite et s'orientant vers le sud-ouest, il gagna la région du Djebel-Amour où il trouverait. pensait-il, chez les Ouled-Naïl des amis fidèles et où les

---

<sup>1</sup> Général DE MARTIMPREY, *Souvenirs*, p. 231-232.

distances autant que l'abri des montagnes ajouteraient à sa sûreté. Une colonne formée à Mascara partit pour le débusquer de cet abri. Mais déjà il s'était enfoncé plus encore au sud. Peu à peu les tribus l'abandonnaient, sentant que la France était, malgré tout, la plus forte. Au début de l'été 1846, l'émir regagna sa *Deira* aux confins du Maroc.

Il y revint, épuisé mais glorieux ; car en cette enchère d'endurance et de courage, il avait dépassé ceux même qui l'avaient vaincu. Glorieux, il l'était, mais en même temps souillé d'une tache que ses exploits ne réussiraient point à effacer.

Les prisonniers, presque tous blessés, faits à Sidi-Brahim, ceux plus nombreux faits près d'Ain-Temouchent avaient été internés au bord de la Moulouaïa, à peu de distance du lieu où était rassemblée la Deira. Cinq cents réguliers avaient été détachés pour les garder. Cependant Abd-el-Kader subissait toute l'exaspération d'une guerre implacable. En outre il se plaignait, ainsi qu'il devait l'alléguer plus tard pour son excuse, que toutes ses communications à l'autorité française fussent restées sans réponse. Enfin l'embaras était grand de nourrir les effectifs. Le 24 avril, douze des prisonniers, dont quatre officiers, avaient été désignés pour être épargnés ; le reste, plus de 250, avait été massacré. Un seul homme, un clairon du nom de Roland, avait réussi à s'échapper. C'était le poids de ce crime que l'émir portait sur lui lorsque au retour de sa prodigieuse campagne, il revint parmi les siens.

## XVIII

Après la grande alerte, l'Algérie jouit, pendant une année, d'une tranquillité relative. En dépit des récentes pertes, le nombre des résidents européens augmentait : ils étaient à la fin de 1845 94.000<sup>1</sup>. Abd-el-Kader semblait impuissant. En mars 1847, l'un de ses principaux lieutenants, Ben-Salem, fit sa soumission et pareillement, six semaines plus tard, ce redoutable Bou-Maza que, pendant quelque temps, on avait considéré comme un émule, presque un rival de l'émir. L'œuvre de la conquête n'était point achevée ; l'œuvre de la colonisation était à peine amorcée ; mais quels que fussent être les efforts futurs, tout semblait en bonne voie.

Celui qui, depuis près de sept années, travaillait avec tant de sage persévérance à fonder l'empire d'Afrique, ne verrait pas le suprême développement de l'entreprise. Homme de guerre accompli, Bugeaud supportait avec moins d'égalité d'humeur qu'il n'eût convenu, les déplaisirs et les contradictions. Après l'insurrection de 1845, il eût souhaité poursuivre jusqu'en terre marocaine le grand agitateur et coûte que coûte le saisir, dût-il s'avancer jusqu'à Fez : à Paris, par crainte de complications européennes, on avait contenu cette aventureuse ardeur<sup>2</sup> : de là un désaccord entre le maréchal et le gouvernement. En outre, l'idée favorite de Bugeaud, celle de la colonisation militaire, avait rencontré de nombreux contradicteurs, non seulement à Paris, mais aussi dans l'armée d'Afrique ; et de cette opposition le maréchal s'irritait. Il n'aimait pas les journaux. Ceux-ci qui ne l'aimaient pas davantage le piquaient d'une double blessure, en dépréciant ses actes, en exaltant les mérites de ses lieutenants, en

---

<sup>1</sup> Chambre des députés, discours du ministre de la Guerre. 8 juin 1846.

<sup>2</sup> Lettre de Guizot à Bugeaud, 24 avril 1846. (GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 214 et suiv.)

particulier de Lamoricière, un peu trop indépendant pour un subordonné : le gouverneur général s'exaspérait de cette comparaison et avec une ingénuité d'amour-propre singulière en une telle élévation de fortune. *Je suis un peu vieux pour la rude besogne d'Afrique*, écrivait-il le 27 février 1847 à M. Guizot, et il réitéra une demande déjà formulée, celle de son rappel. En juin 1847, après une expédition en Kabylie, un peu trop rapide pour être efficace, il quitta Alger, laissant une de ces renommées plus solides encore que brillantes, qui désarment toutes les malveillances, et qui, loin de s'affaiblir, grandissent avec les années.

Depuis quelque temps, on murmurait le nom du duc d'Aumale comme celui du successeur choisi. Ce fut lui en effet qui recueillit l'héritage. Plusieurs fois déjà il était venu en Algérie, et dans l'armée il avait conquis tous les suffrages par sa bravoure, sa bonne grâce, son intelligence de la guerre. La prise de la *Smala* avait accru sa popularité, en sorte que ce qu'il devait en partie à sa naissance, il l'eût mérité par ses services. Après un assez long intérim confié au général Bedeau, il arriva à Alger le 5 octobre 1847. D'unanimes acclamations le saluèrent, tant il figurait en lui d'espérances ; et lui-même, avec l'ardeur d'un début plein de promesses, se mit à sa tâche, comme si un long avenir lui fût réservé.

Rien ne serait achevé à moins qu'Abd-el-Kader ne périt ou ne fût capturé. Tandis que Bedeau administrait la province de Constantine, tandis que Changarnier, revenu en Afrique, gouvernait la province d'Alger, Lamoricière, préposé à la province d'Oran, gardait ces marches indécises de l'Ouest où s'agitait encore, blessé mais non jusqu'à mourir, notre magnifique et implacable ennemi. Celui-ci avait établi sa *deira* à la limite orientale du Maroc. Pour Abd-er-Rahmane, la présence d'un tel réfugié était le plus cuisant des soucis, Il ne savait s'il devait le soutenir, le combattre ou simplement le tolérer. La perplexité ne cesserait que si l'émir était décidément le plus faible. Or, vers le mois de novembre 1847, celui-ci avait perdu une partie de sa popularité parmi les gens du Rif, c'est-à-dire dans les tribus marocaines du littoral. Le sultan jugea alors que l'heure était venue de se montrer résolu, et il rassembla des forces importantes dans le, dessein d'expulser ou d'interner un hôte aussi dangereux qu'importun. Abd-el-Kader, en joueur audacieux, prit les devants et en une attaque nocturne tenta de disperser les camps marocains. Mais le secret avait été trahi, et la surprise échoua. Dans le combat, Abd-el-Kader avait perdu les plus vaillants de ses *réguliers*. Il ne lui restait plus qu'à transporter sa *deira*, composée encore de cinq à six cents tentes, sur la rive droite de la basse Moulouïa, c'est-à-dire sur le territoire algérien : Ainsi fit-il, mais non sans résistance ; des Marocains qui tentèrent d'empêcher le passage ; et, en ce combat ce qui demeurait des réguliers fut presque anéanti. Au prix de ces terribles sacrifices, la *deira* se trouva établie le 21 décembre au soir sur la rive droite du fleuve. Quant à Abd-el-Kader, son dessein était de gagner le désert avec les plus intrépides de ses partisans, en homme qui, malgré toutes les apparences contraires, ne veut pas renoncer à l'espoir.

L'espoir serait cette fois trompé. On touchait au terme de cette prodigieuse résistance qui avait duré quinze années.

Lamoricière, pressentant à quelles extrémités se trouvait réduit notre grand ennemi, avait concentré sur les limites extrêmes de la *Régence* un assez nombreux corps de troupes. L'essentiel était qu'à travers la frontière bien gardée, Abd-el-Kader n'échappât point. Le 21 décembre, le général fit occuper par un détachement de spahis le col par lequel l'émir pourrait se glisser hors de

nos mailles et s'évader vers le sud. Dans la nuit noire, entre les spahis et les rares compagnons restés fidèles au glorieux fugitif, quelques coups de feu s'échangèrent encore. Ce furent les derniers. Pour Abd-el-Kader, nul espoir d'échapper ; à peine quelques cavaliers autour de lui. C'est alors que du col même, il envoya deux de ses hommes demander à Lamoricière l'aman pour lui et pour sa faible escorte. Le vent, les torrents de pluie l'empêchaient d'écrire. Le cachet de l'émir confié à l'un des messagers devait servir à celui-ci de lettre de créance.

Lamoricière, humain par nature, était d'ailleurs trop joyeux pour ne pas se montrer facile. Les gens de la *deira* et les survivants des réguliers venaient de lui faire leur soumission. Sur l'heure — *au grand trot*, dit-il dans son rapport — il leur avait accordé l'aman. Au messenger d'Abd-el-Kader, il répondit verbalement par la plus solennelle promesse de pardon, et lui remit même son sabre en gage de sa parole. Une nouvelle communication de l'émir, cette fois écrite, arriva beaucoup plus tard. Il demandait que l'autorité française s'engageât à le faire transporter à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Lamoricière accepta tout : *Viens, répondit-il, quand il te conviendra, soit de jour, soit de nuit. Il ajouta : Notre souverain sera généreux envers toi et les tiens*<sup>1</sup>.

La nouvelle de la grande capture s'était répandue dans nos camps et ce fut à qui noterait les actes, les paroles, les gestes d'un ennemi si fameux. Le 23, l'émir, accompagné de quelques fidèles, arriva au marabout de Sidi-Brahim afin de s'y livrer au vainqueur. Il y rencontra le colonel de Montauban avec ses chasseurs d'Afrique. C'était le lieu d'un de ses plus éclatants succès ; ce même lieu, en exaltant sa fierté, pouvait aussi éveiller ses remords en lui rappelant le massacre des prisonniers faits en cette journée. Avec une aisance pleine de dignité, il salua les cavaliers, puis il demanda qu'on le conduisit à Lamoricière. Dès qu'il fut en sa présence, il lui renouvela sa soumission et, en signe d'hommage, lui remit son yatagan.

En cette même journée du 23, le duc d'Aumale était arrivé à Nemours. Dans la soirée, Lamoricière lui présenta le prisonnier. Le prince ratifia les arrangements pris, en ajoutant toutefois ces mots : *Sous la réserve de l'approbation du roi. L'émir baissa la tête : Que la volonté de Dieu soit faite, je me confie à toi.* Les militaires que leur destinée a rangés en des partis contraires aiment, dans les intervalles de lutte ou dans la paix retrouvée, à s'entretenir des actions où ils ont figuré. On parla de la prise de la *Smala* et des incidents qui avaient précédé ou suivi cette journée. La nuit était venue. Abd-el-Kader, harassé de fatigue, allait se retirer quand le prince lui rappela que, selon la coutume de son propre pays, il devrait lui amener le lendemain un cheval, en signe de soumission. L'Arabe soupira, puis se résignant : *Je t'amènerai ma bonne jument ; il ajouta : C'est la dernière qui me reste.*

Jusque-là, l'émir s'était appliqué à dominer par un visage impassible la mauvaise fortune. Quand il se trouva seul, il céda d'autant plus à la nature qu'il s'était plus longtemps et plus sévèrement contenu, et pendant la nuit on entendit le bruit de ses sanglots. Il lui restait à accomplir l'acte symbolique qui, suivant l'usage de sa race, consacrerait la soumission. Ce fut dans le jardin du commandant de place que le rite suprême s'accomplit. Abd-el-Kader arriva, vêtu en simple Hachem, et ayant dépouillé unis les insignes de son rang. Puis, présentant au prince son

---

<sup>1</sup> Les principaux rapports sur la reddition d'Abd-el-Kader ont été publiés dans la revue *les Annales*, avril 1930.

cheval qui était légèrement blessé : C'est, dit-il, le dernier que j'ai monté. Je souhaite qu'il te porte bonheur. Du reste, en sa bouche, pas une plainte, pas un regret, rien qu'une simple prière pour recommander ceux qui l'avaient servi. Les indigènes, très nombreux, et massés au dehors, étaient étreints d'une émotion silencieuse. Quant à nos officiers, ils ne se lassaient pas d'admirer une dignité si simple en un si grand revers de fortune. Quelques-uns d'entre eux, familiers avec l'antiquité, se rappelèrent alors une autre scène : Vercingétorix caracolant trois fois devant César, et, au troisième tour, déposant à ses pieds ses armes. Dans l'après-midi, Abd-el-Kader, avec sa famille et quelques-uns de ses serviteurs, fut embarqué pour Mers-el-Kébir. Le lendemain, la frégate Asmodée appareilla pour le transporter à Toulon. Et ce matin-là même, en témoignage d'action de grâces, le *Te Deum* fut chanté dans l'église d'Oran.

Le succès était le plus grand depuis la prise d'Alger. Comme si l'histoire devait se répéter, l'ingratitude fut la même. En 1830, quand Alger avait été prise, rien que d'incomplètes manifestations d'allégresse, tant la politique absorbait toutes les pensées : aux derniers jours de décembre 1847, à la nouvelle d'Abd-el-Kader capturé, même parcimonieuse joie, tant le public était absorbé par les démonstrations qui ébranlèrent et bientôt renversèrent le trône. En 1830, Bourmont victorieux n'avait pu regagner sa patrie : dix-huit ans plus tard, le duc d'Aumale, après un succès non moindre, serait réduit à échanger la terre d'Afrique contre la terre d'exil. Et à la distance de trois années, le même sort impropice atteindra ses lieutenants. Proscrit, Lamoricière qui commande à Oran ; proscrit, Changarnier qui commande à Alger ; proscrit, Bedeau qui commande à Constantine. C'était à une autre génération qu'il appartiendrait de développer et de consolider, avec l'aide de Dieu, notre empire d'Afrique.

## LIVRE SEPTIÈME

# L'IMPUISSANCE À FONDER

### SOMMAIRE

I. — Après le règlement de la question d'Orient. — De quels éléments se compose le cabinet du 29 octobre 1840. — Les chemins de fer : projets divers, nouveau projet présenté le 7 février 1842. — Loi du 11 juin 1842. — La mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842) ; la loi de régence.

II. — La politique extérieure : en quoi notre condition est à la fois très rassurante et un peu fragile. — Le ménage franco-anglais : dissentiments et retours d'harmonie. — Le droit de visite. — La reine Victoria à Eu (septembre 1843). — L'affaire Pritchard. — Le règlement de l'affaire du droit de visite. Les mariages espagnols ; célébration des deux mariages (11 octobre 1846).

III. — Les affaires intérieures. — La dernière période du régime de Juillet : Guizot, comment ses paroles révèlent le désir non seulement d'assurer au jour le jour la monarchie, mais de lui communiquer la durée. — Comment les éléments font défaut pour fonder ; quels obstacles se rencontrent dans la Chambre, dans le roi, dans le ministre lui-même.

IV. — Le parti légitimiste ; comment il se fixe dans l'abstention. — Les manifestants de Belgrave Square : les *flétris* (janvier 1844).

V. — Les groupes populaires quelles influences s'exercent sur eux : la presse ; les procès politiques ; le théâtre. — Les plans de réorganisation sociale : le saint-simonisme ; Pierre Leroux ; Buchez ; Fourier ; Cabet ; Louis Blanc. — De quelle façon ces doctrines s'infiltrèrent dans l'esprit des ouvriers. — Comment le gouvernement ignore ou connaît incomplètement le mal ; comment le mal est d'autant plus grand que les pouvoirs publics ignorent à l'excès ce qui est en dehors du *pays légal*.

VI. — L'année 1847 : comment tout s'assombrit. — Crise alimentaire : faits de corruption et crimes ; les Girondins de Lamartine. — La réforme électorale et parlementaire : comment elle échoue à la Chambre. — Les banquets : banquet à Paris (9 juillet 1847), banquets en province.

VII. — Guizot, président du Conseil (19 septembre 1847) ; comment il porte surtout son attention sur les affaires étrangères. — Affaires suisses. — Affaires italiennes.

VIII. — Inquiétudes dans le monde officiel ; instances pour le renvoi de Guizot. — Le roi, ses dispositions ; comment il s'affermir dans la confiance ; sa résolution de garder Guizot.

IX. — L'ouverture de la session. — Les passions ennemies ou aveugles. — Deux cris d'alarme : discours de Montalembert sur les affaires suisses (14 janvier 1848) ; discours de Tocqueville (27 janvier 1848). — Discussion sur la réforme électorale ; comment tous les amendements sont repoussés.

X. — A la veille de la révolution ; universelle imprévoyance projet d'un nouveau banquet ; essai d'arrangement pacifique, et comment il est vain.

XI. — Le 22 février : premiers troubles. — La Chambre des députés : demande de mise en accusation du ministère. — La soirée : espoir que l'émeute est apaisée. — Le 23 février comment l'insurrection renaît. — La garde nationale ; comment elle sympathise avec les émeutiers ; quelle consternation, à cette nouvelle, s'empare de l'esprit du roi.

XII. — Chute de Guizot — Appel au comte Molé. — La collision du boulevard des Capucines. — Thiers, Berrot, Bugeaud. — Comment tout s'effondre. — Le roi abandonne les Tuileries : la révolution est consommée. — Quelle cause profonde peut expliquer cette soudaine catastrophe — Des services rendus par la monarchie de Juillet.

J'ai devancé l'ordre des dates pour fixer dans un tableau d'ensemble les deux faits principaux du règne : à savoir, la réaction religieuse contre le voltairianisme et la conquête de l'Algérie. Il reste à raconter les dernières années du régime de Juillet. Ce chapitre peut être à volonté très long ou très court : très long si l'on s'attache à tous les incidents qui ont ému ou passionné les contemporains, assez court si l'on ne retient que ce qui peut intéresser aujourd'hui.

Nous voici en 1841. Le cabinet du 29 octobre 1840 compte une année d'existence. Bien que la présidence du Conseil ait été déferée au maréchal Soult, ministre de la Guerre, le vrai chef est Guizot, ministre des Affaires étrangères. Le portefeuille de l'Intérieur a été confié à M. Duchâtel, celui des Finances à M. Humann qui aura bientôt pour successeur M. Lacave-Laplagne, puis M. Du-moulin. M. Martin du Nord est ministre de la Justice et sera remplacé plus tard par M. Hébert. Villemain est ministre de l'Instruction publique et cédera trois ans plus tard la place à M. de Salvandy. Le ministère de la Marine aura pour titulaires successifs l'amiral Duperré, l'amiral Roussin, l'amiral de Mackau, M. de Montebello. Le ministre du Commerce est M. Cunin-Gridaine, celui des Travaux publics, M. Teste. Et qu'on me pardonne de détailler tous ces noms : c'est que ce ministère, le dernier de la monarchie, doit durer huit années.

Quand, après une année de crise, la question d'Orient se fut assoupie, une tâche capitale, remise d'année en année, s'imposa au gouvernement, celle de régler la législation des chemins de fer.

Jusqu'ici la grande œuvre a été à peine amorcée. Deux projets avaient été soumis aux Chambres, en 1837 et en 1838, mais sans qu'aucune entente pût s'établir : les uns craignaient la dépense, les autres, dédaigneusement sceptiques, jugeaient que l'invention nouvelle n'aurait jamais d'utilité que pour les petites distances et dans la banlieue des grandes villes : quelques-uns, plus clairvoyants, mais mauvais calculateurs, supputaient le trafic futur et estimaient que le transit ne paierait jamais les frais avancés. Je relève, à la date où nous sommes, l'état de nos voies ferrées. Quelques tronçons ont été établis par l'industrie privée dès la fin de la Restauration, dans la région de Saint-Étienne. On va en chemin de fer de Paris à Saint-Germain, de Paris à Versailles — rive droite et rive gauche — et les Parisiens, moitié admiratifs, moitié amusés, contemplant avec une curiosité inlassée ces petites voitures qui roulent doucement sur les rails : c'est, à leurs yeux, beaucoup plus qu'un *joujou*, mais bien peu y devinent une découverte destinée à transformer le monde. Voici maintenant quelques lignes, soit ouvertes, soit en construction ou autorisées, Épinac au canal de Bourgogne, Alais à Beaucaire, Montpellier à Cette, Strasbourg à Bâle, Mulhouse à Thann, Bordeaux à la Teste. Deux autres lignes, beaucoup plus importantes par elles-mêmes et par leur prolongement futur, celle de Paris à Rouen, celle de Paris à Orléans, ont été concédées, mais sans que rien puisse faire prévoir le prochain achèvement de l'entreprise.

Deux circonstances aiguèrent notre activité languissante. La première fut l'exemple des nations étrangères. Tandis qu'une circonspection excessive nous paralysait, l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique se sillonnaient de chemins de fer ; la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche elle-même nous devançaient. Si nous ne nous arrachions à notre torpeur, nous serions bientôt au dernier rang. Ce qui, en outre, nous stimula, ce furent les prédications de quelques hommes,

économistes, savants, philosophes, dont l'ardeur contrastait avec la timidité routinière des milieux purement industriels. Plusieurs de ces hommes, en se remémorant leur passé, eussent peut-être été surpris des avatars de leur propre vie. Quelques-uns avaient été les adeptes du saint-simonisme, et ils pouvaient se revoir en pantalon blanc, toque rouge, habit bleu de ciel, officiant à Ménilmontant. Pour la plupart, ces oripeaux ne figuraient qu'illusion perdue. Mais rien n'est plus entreprenant qu'un rêveur quand il s'éprend de calcul. Même il arrive que ses rêves lui servent en lui communiquant l'habitude de voir en grand ce que d'autres ne conçoivent qu'en proportions plus exigües. De là, de l'idéal dans la spéculation même, une certaine exaltation dans les entreprises, une poursuite obstinée de la richesse, mais d'une richesse où l'imagination a sa part, l'argent devenant une grandeur, à force de miroiter en chiffres inouïs. Ces hommes, tout enivrés d'innovations, s'appellent Michel Chevalier, Infantin, les frères Pereire. Ils dédaignent les opérations bourgeoises aux mesquines proportions ; ce qu'il leur faut, ce sont des entreprises à vaste envergure : isthmes à percer, colonies à fonder, vastes organisations de crédit mobilier ou immobilier. Or, les chemins de fer, avec leurs perspectives illimitées de développement, semblent faits juste à l'unisson de leurs pensées.

Avant toute réglementation, une question se posait : réserverait-on l'exécution à l'État ou se confierait-on à des compagnies ? Après examen, il apparut que l'entreprise était de caractère trop général, trop universel pour que l'autorité publique s'en désintéressât. Dans la fixation des lignes à construire, il y avait à considérer moins les profits du transporteur que le bien de l'industrie, les commodités offertes aux voyageurs ou aux expéditions de marchandises, enfin les besoins de la défense nationale. De là une intervention nécessaire des pouvoirs publics. D'autre part, il était opportun que l'État, après s'être assuré sa part d'action et de responsabilité, se confiât à l'initiative privée pour tout ce que celle-ci accomplirait plus vite, mieux, et à meilleur marché. Ainsi fut adopté un système mixte. L'État prendrait à sa charge les achats de terrains, les ouvrages d'art, les stations. Sur la ligne ainsi livrée, les compagnies concessionnaires poseraient le ballast, les rails, et fourniraient le matériel. Des baux ou concessions détermineraient la durée et les conditions de l'exploitation ainsi que le tarif des transports. A l'expiration, la valeur de la voie ferrée et du matériel serait, à dire d'expert, remboursée par l'État à la compagnie fermière.

Le projet ainsi établi fut présenté le 7 février 1842 à la Chambre. On prévoyait l'établissement de six grandes lignes : de Paris à la frontière belge, de Paris au littoral de la Manche, de Paris à Strasbourg, de Paris à Marseille et à Cette, de Paris à Nantes, de Paris à Bordeaux. La commission nommée élit pour président Lamartine, pour rapporteur M. Dufaure. Ainsi associait-on dans la même désignation le plus magnifique des poètes, le plus consommé des hommes d'affaires, et ce double choix avait une apparence symbolique, tant la grande œuvre était captivante pour les imaginations, tant elle exigerait aussi de sagesse pratique par toutes les questions nouvelles qu'elle soulèverait ! La commission adopta sans retouche notable le projet gouvernemental. Toutefois aux grandes lignes proposées, elle ajouta deux autres lignes, l'une de la Méditerranée au Rhin par Dijon et Mulhouse, l'autre de l'Océan à la Méditerranée par Toulouse. La discussion s'ouvrit le 26 avril. Les articles des journaux, les débats des années précédentes avaient tellement épuisé la matière qu'il semblait qu'aucun argument nouveau ne pût être produit. Néanmoins, la délibération se prolongea pendant quinze jours. Plusieurs se plaignirent que, dans l'exécution du programme, l'État eût restreint à l'excès le rôle des compagnies. D'autres

eussent souhaité que l'effort, au lieu de se porter de tous les côtés à la fois, se concentrât d'abord sur une seule grande ligne ; l'expérience guiderait pour les travaux ultérieurs. On assista ensuite au long défilé des solliciteurs qui, par intérêt électoral, réclamaient le passage des voies ferrées par leur circonscription. La discussion, maintenue d'abord en des sphères élevées, se traînait un peu en ces vulgaires compétitions quand, le dimanche 8 mai sur la ligne de Paris à Versailles, rive gauche, un accident se produisit où cinquante voyageurs périrent. Sous le coup de la catastrophe, *l'accident de la rive gauche*, ainsi qu'on l'appela, les imaginations se peuplèrent de visions terrifiées, et pendant plusieurs jours, ce ne fut que déclamations sur l'incurie des règlements, que pronostics sinistres sur la satanique invention. Ce fut sous cette impression que la discussion s'acheva. L'ensemble du projet fut adopté au Palais-Bourbon par 255 voix contre 94, à la Chambre des pairs à l'unanimité moins six voix. La loi fut promulguée le 11 juin 1842. Ce jour-là fut le premier de l'histoire des chemins de fer français.

La loi votée, les députés regagnèrent leur département, et avec d'autant plus de hâte qu'ils y étaient appelés par le souci de leur réélection. Le scrutin s'ouvrit le 9 juillet et ne mérite point qu'on s'y arrête ; car il ne modifia pas sensiblement l'état des partis. Les journaux relevaient dans leurs colonnes les noms des députés réélus, quand le 14 juillet, au milieu des énumérations banales, s'intercala une nouvelle qui pénétra d'émotion toutes les âmes.

La veille, le duc d'Orléans s'était rendu en voiture à Neuilly afin d'y prendre congé de la famille royale avant de partir pour le camp de Saint-Omer. En route, ses chevaux s'étaient emportés ; il avait voulu descendre et dans sa chute il s'était brisé. Quelques heures plus tard, il avait expiré. La consternation fut profonde et l'inquiétude aussi, car il sembla que, pour la dynastie, le meilleur gage de perpétuité s'évanouissait. Le prince laissait deux enfants : l'aîné, le comte de Paris, devenu l'héritier présomptif de la couronne, avait à peine quatre ans. Tandis que le roi se recueillait dans sa douleur, tandis que la reine commençait, pour l'âme de son fils, une prière qui ne devait finir qu'avec sa propre vie, les Chambres, convoquées d'urgence, se rassemblèrent pour fixer la dévolution du pouvoir, dans le cas où le trône deviendrait vacant avant la majorité de l'enfant. Parmi les députés de l'opposition, beaucoup se prononçaient pour une régence maternelle. Tout autres étaient les vues du roi. Si accomplie que fût la duchesse d'Orléans, elle était étrangère d'origine, luthérienne de religion, sujette d'ailleurs en politique à des entraînements un peu téméraires qui effrayaient la prévoyance du souverain. *La chimérique Hélène*, disait Louis-Philippe avec une défiance un peu excessive, quoique toujours avec affection. La duchesse répudiait d'ailleurs avec beaucoup de dignité le fardeau dont quelques-uns eussent voulu la charger. Suivant l'esprit de la loi salique, le projet proposait que la régence fût déférée au duc de Nemours, second fils du roi, tandis que la garde et la tutelle de l'enfant royal seraient confiées à la veuve du prince infortuné. Ainsi fut-il décidé par 310 voix contre 94.

## II

Même en ces années paisibles, les affaires extérieures jettent par intervalles dans les esprits une note soucieuse, et ce serait lacune que de les négliger.

Notre condition est à la fois très rassurante et un peu fragile.

Elle est très rassurante, car, après la crise orientale, l'Europe se repose en cette détente qui suit les grandes agitations. A Saint-Pétersbourg, Nicolas n'a point désarmé, mais il a épuisé contre nous en 1840 ses traits les plus perfides, et sa malveillance ne peut plus se dépenser qu'en menues discourtoisies. A Vienne, le prince de Metternich n'est pas pour nous un ami, mais point un ennemi non plus ; que nous consentions à trouver géniale toute la philosophie dont il orne ses dépêches ; à ce prix il sera satisfait, et nous n'aurons à redouter de lui aucun mauvais procédé. A Berlin règne, non plus le sage Frédéric-Guillaume III, mais Frédéric-Guillaume IV, prince mystique, tout pénétré des souvenirs de 1813, rêvant d'une grande Allemagne ; et sur ses lèvres on pourra bientôt recueillir des propos troublants, soit qu'il parle de l'unité germanique comme eût pu le faire le plus nationaliste des étudiants de Tubingen ou d'Iéna, soit qu'il célèbre en termes pompeux et inquiétants le souvenir de Waterloo. Mais ce ne sont que des paroles ; et longtemps, bien longtemps la vision flottera, avant qu'un réalisateur puissant saisisse le rêve, le fixe et brutalement l'incarne.

Donc rien à craindre, au moins dans le présent, et pourtant il y a de l'instabilité dans notre condition. Après 1830, une seule alliée était possible, l'Angleterre, et vers elle nous nous sommes tournés. Le traité du 15 juillet 1840 a brisé l'alliance. Elle s'est reformée, et, le 13 juillet 1841, la Convention, dite *Convention des détroits*, conclue à cinq, a marqué officiellement le retour à l'harmonie. Ce qui semblait réconciliation n'a été que raccommodage. Lune rousse, lune de miel, tel est déjà, tel sera surtout dans les années qui vont suivre, l'aspect du ménage franco-anglais.

Dès le début de 1842, un incident montra la fragilité des liens mal renoués. Depuis longtemps, la suppression de la traite des nègres préoccupait à juste titre le gouvernement britannique. A Londres, on estimait que le meilleur moyen de répression serait une entente en vertu de laquelle les divers États autoriseraient réciproquement, sous certaines conditions et en certaines régions, la visite de leurs bâtiments respectifs. L'inconvénient était que la marine britannique étant, à elle seule, supérieure à toutes les marines des puissances continentales, l'application de cette règle conférerait à l'Angleterre un droit de police exorbitant. Ainsi avait pensé le gouvernement de la Restauration. Après la révolution de Juillet, l'objection, si forte qu'elle fût, n'avait pas arrêté, et en deux actes successifs l'un du 30 novembre 1831, l'autre du 22 mars 1833<sup>1</sup>, les deux cabinets de Paris et de Londres s'étaient accordés. Cependant la Russie, la Prusse, l'Autriche qui avaient d'abord refusé leur adhésion venaient de se raviser : de là la convenance d'une nouvelle convention, cette fois à cinq, qui fut signée le 20 décembre 1841. Le traité ne serait définitif que moyennant la ratification par les Chambres. On put mesurer alors tout ce qu'il subsistait de rancœurs dans les âmes françaises. Où l'on croyait à une simple homologation, l'on assista au plus passionné des débats. Il s'ouvrit le 22 janvier 1842. Après M. Billault qui fut le plus ardent, on entendit Dupin, Thiers, Berryer, Odilon Barrot, en un mot les plus grands. Discussion d'affaires, mais toute mêlée d'émotions frémissantes, toute traversée d'amères réminiscences. C'est qu'on avait encore dans l'oreille les insolentes paroles de Palmerston et le bombardement de Beyrouth. Après une longue discussion, un amendement fut voté qui proclamait *la nécessité de pratiquer l'indépendance de notre pavillon*. C'était, sous une forme implicite, le rejet de la convention ; c'était bien plus encore la réponse de la France à l'acte du 15 juillet 1840.

---

<sup>1</sup> MARTENS, *Recueil des traités*, t. IX, p. 544 et suiv.

Dans le ménage franco-anglais, une grosse nuée venait de s'interposer. Est-ce vraiment la brouille ? Voici, à travers les ombres qui se dissipent, une belle éclaircie, et après la lune rousse, la lune de miel.

Depuis 1830, aucun visiteur royal n'était venu en France. Quel gré ne saurait-on point à qui romprait la mise en interdit Avec une juvénile et gracieuse spontanéité, la reine Victoria, alors âgée de vingt-quatre ans. eut cette hardiesse. C'était en 1843. Elle avait vu à Londres les fils de Louis-Philippe, la reine des Belges, et aussi la princesse Clémentine qui venait d'épouser le prince Auguste de Saxe-Cobourg. Tout en eux l'avait charmée. Dès lors, elle fut possédée du désir de connaître pareillement ce roi des Français dont on vantait la sagesse, cette reine Marie-Amélie dont on célébrait les vertus. Jusqu'au dernier moment le secret fut gardé. Vers la fin d'août seulement, le roi, alors en villégiature à Eu, fut avisé. Le 2 septembre, on signala le yacht royal dans les eaux du Tréport. Un temps magnifique, une mer calme, et sur le rivage toute la population de la côte, en général peu favorable aux Anglais, mais qui, ce jour-là, crie à tue-tête : *Vive la reine* et acclame le *God save the queen*. Ce qui suivit fut moins entrevue royale qu'attendrissante idylle. Tout y prête et jusqu'au cadre : non un palais, mais un grand château, assez semblable aux nobles résidences de l'aristocratie anglaise : toute proche la mer, toute proche aussi, une magnifique forêt : des hôtes, empressés à plaire, offrant le spectacle de l'union familiale et alliant à leur bonne grâce princière une simplicité presque bourgeoise. Louis-Philippe avait beaucoup connu le duc de Kent, père de la reine Victoria : de là de touchants rappels de souvenirs. L'auguste visiteuse est ravie : *Ma chère Louise, un ange sur la terre*, dit-elle de la reine des Belges. — *Ma chère Hélène*, dit-elle aussi de la duchesse d'Orléans qui se tient un peu à l'écart en habit de deuil et en refoulant ses larmes. Le roi Louis-Philippe lui semble bon et paternel, spirituel autant que simple. La reine Marie-Amélie lui inspire vénération, et cette vénération se mêle d'attendrissement quand celle-ci, en des allusions brèves, discrètes comme pour ne pas troubler ces jours de fête, parle de sa récente douleur maternelle. Les princes ne plaisent pas moins et en particulier le prince de Joinville qui *serait tout à fait accompli s'il n'était point sourd*. La jeune souveraine se fait tout montrer, le château, la forêt, la chapelle qui est, dit-elle, *la première chapelle catholique qu'elle ait vue*<sup>1</sup>. Pendant ce temps, les ministres confèrent à huis clos, et si nous en croyons Guizot, alors ministre des Affaires étrangères, l'accord est complet, sauf sur les affaires d'Espagne, ainsi qu'on le dira plus tard. Le 7 septembre, les visiteurs regagnèrent l'Angleterre, tous charmés, même le prince consort qui pourtant nourrissait des préventions contre la France<sup>2</sup>.

C'est bien la lune de miel. Elle ne se montre que pour se voiler de nouveau. Un incident bien minime, mais que je n'ose omettre, tant il émut les contemporains, dressa de nouveau l'une contre l'autre les deux nations.

En 1842, l'amiral Dupetit-Thouars avait, au nom de la France, pris possession des îles Marquises, puis ses vues s'étaient portées sur un autre archipel, les îles de la Société et en particulier sur la belle île de Tahiti. Là régnait une princesse indigène, la reine Pomaré. Bien que sans instructions de son gouvernement, mais avide d'étendre notre influence, l'amiral amena la reine à accepter notre protectorat. Le 17 avril 1843, l'acte fut ratifié, mais sans empressement, car

---

<sup>1</sup> Théodore MARTIN, *The life of the prince consort*, t. Ier, p. 176.

<sup>2</sup> *Lettre du prince Albert au baron Stokmar*, 10 septembre 1843.

depuis de longues années déjà, l'Angleterre exerçait dans Pile une sorte de patronage ; des missionnaires protestants s'y étaient établis dont le principal, nommé Pritchard, était en même temps consul britannique ; et à Paris, l'on jugeait peu raisonnable de risquer un conflit pour un si petit objet. Autant prévalait chez nous la prudence, autant, dans l'océan Pacifique, nos marins s'enhardissaient. S'autorisant d'intrigues ourdies, à l'instigation de Pritchard. autour de la reine Pomaré, l'amiral Dupetit-Thouars prit sur lui de convertir le protectorat en annexion. Cette fois le gouvernement jugea que c'était trop : le 26 février 1844, en une note du *Moniteur*, il désavoua l'amiral et ne maintint que le protectorat.

Jusque-là, nul motif sérieux de querelle avec la Grande-Bretagne, mais dans l'entrefaite, tout dans l'île s'était gâté. Dès que Pritchard avait su que le protectorat devenait souveraineté directe, il avait publié qu'il cessait ses fonctions de consul, avait travaillé de toutes ses forces à fomenter la révolte, et à tel point que jamais on n'avait vu plus bouillant missionnaire d'un évangile de paix, Le mal eût été médiocre si, de notre côté, on avait conservé le sang-froid. Il n'en alla pas de la sorte, L'amiral Dupetit-Thouars était loin de l'île, et son suppléant, le capitaine de vaisseau Bruat, était pareillement absent. A leur défaut, l'autorité était exercée par un capitaine de corvette, M. d'Aubigny. Celui-ci employa, comme on dirait aujourd'hui, la manière forte. Il empoigna Pritchard, le mit au cachot, le traita en un mot comme il eût fait à son bord pour un matelot rebelle. Sur ces entrefaites, le commandant Bruat revint, comprit la faute, libéra le prisonnier, lui témoigna des égards, le transféra à bord d'un navire anglais.

Était-ce la fin de l'incident ? N'en était-ce pas plutôt le début ? Le bâtiment britannique emmena Pritchard qui, le 26 juillet 1844, débarqua à Londres, clama ses misères et fut élevé incontinent à la dignité de martyr. Pendant quelques jours, ce fut, d'un bout à l'autre du Royaume-Uni, un étourdissant vacarme, le fifre aigu du patriotisme anglais se mêlant aux pieuses et furibondes prédications des sociétés bibliques. Tout emporté par le courant, le chef du cabinet, sir Robert Peel, protesta le 31 juillet aux Communes contre l'**outrage** fait à son pays. Le gouvernement anglais réclamait que Pritchard fût ramené à Tahiti, que nos officiers fussent publiquement désavoués : double exigence qu'à Paris on jugea incompatible avec notre dignité.

Comme on était loin des effusions du château d'Eu ! Au milieu de cette excitation, Lord Aberdeen, moins échauffé que la plupart de ses compatriotes, laissa entendre à mots couverts, en un entretien avec notre chargé d'affaires M. de Jarnac, qu'une compensation en argent pourrait peut-être apaiser. A Paris, la suggestion fut d'autant mieux accueillie que, si nous avions à bon droit expulsé Pritchard, l'expulsion avait été accompagnée de procédés un peu rudes qui méritaient quelque dédommagement et même quelques expressions de regret<sup>1</sup>. Et tout se régla, comme on eût fait en matière civile, en des dommages-intérêts dont le montant serait débattu et fixé sur les lieux mêmes par les autorités navales des deux pays. Les martyrs deviennent inoffensifs quand une suffisante lettre de change a payé leur martyre. Ainsi en fut-il du malencontreux prédicant.

---

<sup>1</sup> M. de Jarnac à M. Guizot, 15 août, 28 août, 4 septembre 1844 ; mémorandum français ; dépêche Guizot à M. de Jarnac 2 septembre 1844. (*Arch. des Aff. étr. ; Angleterre*, vol. 664, f° 29, 40, 42, 67.

Pourtant il ne rentra pas dans l'oubli aussi vite qu'on l'eût souhaité. En France on s'indigna qu'à un homme qui avait entravé tous nos desseins on accordât non seulement le pardon, mais un dédommagement, et l'*indemnité Pritchard* fournira à l'opposition, jusqu'à la fin du règne, l'un de ses meilleurs griefs contre le cabinet. Par bonheur, ceux qui gouvernaient furent plus sages que la nation. Après quelques jours d'émoi, sir Robert Peel retrouva son sang-froid. Lord Aberdeen n'avait jamais perdu le sien, et pas davantage M. Guizot : de là un méritoire effort pour recoudre les déchirures de l'alliance. Il fallait rendre la visite, faite à Eu l'année précédente. En octobre 1844, Louis-Philippe fut l'hôte de Windsor. Il fut reçu avec honneur par la Cour, avec affection par la reine, avec faveur par le peuple. Était-ce le retour à l'ancien accord ? On crut l'harmonie à peu près rétablie quand, le 29 mai 1845, un traité nouveau, destiné à réprimer la traite des nègres, se substitua au droit de visite repoussé en 1842. Par ce traité conclu pour dix années, l'organisation sur les côtes d'Afrique de croiseurs empruntés aux deux nations et, s'il était possible, des accords avec les chefs indigènes empêcheraient ou réprimeraient — on l'espérait du moins — l'infâme trafic. A Paris et à Londres, la convention fut acceptée par le Parlement.

Après deux brouilles et deux raccommodements la paix semblait revenue dans le ménage franco-anglais. Mais bientôt un nouveau conflit surgit à propos de la question que, dans le langage du temps, on a appelé la question des mariages espagnols.

On a dit<sup>1</sup> en quelles complications la mort de Ferdinand VII avait jeté l'Espagne. D'un côté don Carlos, invoquant l'hérédité masculine et la coutume française, de l'autre l'infante Isabelle fille du roi défunt. L'intérêt supérieur de notre politique nous eût porté vers don Carlos ; car, avec lui, l'œuvre de Louis XIV serait, mieux que par toute autre combinaison, préservée de toute atteinte présente et future ; mais don Carlos, inféodé, disait-on, au parti rétrograde, était soutenu par les légitimistes de France, et il sembla dès l'abord que cette considération nous obligeait à patronner la jeune infante Isabelle, placée sous la régence de la reine Marie-Christine, sa mère. Ainsi fîmes-nous, quoique avec le souci dominant de ne point nous compromettre dans les affaires d'Espagne. Après une longue guerre civile, les carlistes furent dispersés, mais le parti de l'infante, appuyé par les modérés, ne triompha que pour être débordé à son tour par une fraction plus avancée, celle des radicaux. Ceux-ci s'imposèrent à la reine Christine, et l'asservirent si bien qu'elle fut contrainte à chercher un refuge en France. Ce ne fut qu'au bout de quatre années, au début de 1844, qu'un nouveau revirement de la politique ramena un peu d'ordre dans la Péninsule et permit le retour de la reine régente à Madrid.

Cependant, bien que l'infante n'eût alors que quatorze ans, le choix de son époux préoccupait déjà les chancelleries. Un mariage avec le duc d'Aumale eût été la combinaison la plus avantageuse pour la France, mais contre le projet se dresserait l'Angleterre, cette jalouse amie. Louis-Philippe le sentit : s'il caressa cette pensée, ce ne fut que pour l'abandonner presque aussitôt, et le duc d'Aumale épousa au mois de novembre 1844 une princesse napolitaine. Une union avec le fils de don Carlos -arrangement très patronné par le prince de Metternich eût, à titre presque égal, servi les intérêts français ; mais outre les attaches légitimistes du prince, les souvenirs de la lutte récente étaient trop profonds pour que cette solution pût être acceptée par les partis naguère rivaux.

---

<sup>1</sup> Livre III, paragr. VII.

L'Angleterre avait aussi, quoique non officiellement, son candidat préféré : c'était le duc Léopold de Saxe-Cobourg. Mais à ce dessein, la France ne pouvait s'associer à aucun prix : **Un prince allemand en Espagne**, écrivait à Guizot notre ambassadeur à Madrid, M. Bresson<sup>1</sup>, **ce serait le coup le plus pénétrant, le plus sensible à l'honneur de la France.**

Après de nombreux échanges de dépêches, les vues de notre gouvernement se précisèrent. On renonçait, pour la main de la jeune reine à toute candidature d'un prince français, mais à la condition que toute candidature d'un prince étranger — notamment celle de Léopold de Cobourg — fût pareillement exclue, et que le prétendant préféré fût pris dans la maison de Bourbon, c'est-à-dire dans la descendance de Philippe V.

Entre les Bourbons, qui choisir ? Il y avait le comte de Trapani, fils du roi de Naples ; mais les Espagnols n'eussent pas adopté volontiers un Napolitain. En Espagne même, il y avait le duc de Cadix, neveu de Ferdinand VII, mais il déplaisait à la jeune reine qu'à la vérité, on ne consultait guère et pareillement à la reine mère qui comptait un peu plus. Ces incertitudes laissaient le champ libre à toutes sortes d'arrière-pensées. En Angleterre, on n'avait pas perdu l'espoir que la candidature Cobourg prévaudrait un jour. Aux Tuileries même, une idée s'accréditait, celle de se ménager un petit succès à défaut d'un grand : on marierait le dernier fils de Louis-Philippe, le duc de Montpensier, non avec Isabelle elle-même, mais avec sa sœur cadette, l'infante dona Louisa-Fernanda ; seulement, pour ménager nos ombrageux voisins d'outre-mer, il fut convenu, semble-t-il, que le second mariage ne serait célébré qu'après celui de la jeune reine et quand celle-ci aurait eu un enfant.

Je m'excuse de conduire le lecteur à travers ces fastidieuses obscurités. Mais, sous ces négociations un peu mesquines, se cachait une grande politique, celle qui s'appliquait à garder aux descendants de Philippe V leur exclusif domaine. On en était là quand au mois de juillet 1846, Palmerston remplaça au *Foreign office* le sage et loyal lord Aberdeen. En 1840, il avait mis tous ses soins à nous déplaire. Malgré quelques éclaircies de belle humeur, on s'aperçut bientôt que sa manière n'avait pas changé. Avec lui la candidature Cobourg reprit corps et sous un aspect très inquiétant : n'avait-elle pas pour patrons plus ou moins avérés le prince Albert, le roi des Belges, en un mot tous ceux qui se rattachaient à l'ambitieuse et débordante maison de Cobourg. Il y avait urgence à conjurer le péril d'un prince allemand s'installant en Espagne. L'habileté serait de déjouer les intrigues en précipitant le mariage d'Isabelle. Seulement, le candidat espagnol, le duc de Cadix, était si peu attrayant qu'il serait malaisé de le faire agréer. Il arrive souvent que les affaires les plus hautes sont traitées à la façon des plus vulgaires. Au temps où les automobiles n'avaient pas encore remplacé les attelages, le manège invariable des maquignons était, dans la vente de deux chevaux, d'en montrer un excellent qui ferait passer le moins bon. M. Guizot, si imposant personnage qu'il fût, s'avisa d'un calcul à peu près pareil. Le duc de Cadix était fâcheux à produire, mais le duc de Montpensier très bon à présenter. Qu'on liât les deux mariages, et le second des prétendants ferait passer le premier. La reine mère, ravie d'unir sa seconde fille au duc de Montpensier, se résignerait à ce que sa fille aînée fût à demi sacrifiée. Par compensation, elle serait reine, et le sort infortuné des reines n'a-t-il été, de tout temps, de recevoir

---

<sup>1</sup> Lettre de M. Bresson à M. Guizot, septembre 1844. (THUREAU-DANGIN, *Monarchie de Juillet*, tome VI, p. 159.

et non de choisir leur époux ? Sans doute nous nous étions engagés à demi avec la Grande-Bretagne à ne célébrer le second mariage qu'après le premier. Mais la candidature Cobourg, de nouveau accueillie et même secrètement préférée, nous déliait de tout scrupule. M. Guizot conduisit toute l'affaire avec une prestesse avisée qu'on n'eût osé attendre de son tempérament de doctrinaire. Le 11 octobre 1846, les deux mariages furent célébrés. Les Anglais protestèrent, se disant joués ; et ce fut dans les relations franco-britanniques un nouveau et très épais nuage. Mais qu'importait ce froissement auprès de l'œuvre de Louis XIV à maintenir et à préserver ?

### III

J'ai hâte d'échapper à la politique extérieure pour étudier dans son esprit et ses tendances ce ministère Guizot, le plus long qu'ait vu la France au dix-neuvième siècle.

On peut, sans être accusé de divisions arbitraires, distinguer dans la monarchie de Juillet trois périodes.

La première est celle de l'établissement. Tout brûle encore des feux de la guerre civile. Il faut contenir les passions débordantes, assurer la paix de la rue, la paix au dehors aussi. Cette œuvre est celle de Casimir Périer, merveilleux restaurateur d'ordre, mais d'ordre matériel surtout.

La seconde période est la période de fixation. La monarchie se stabilise, mais non sans retour des anciennes agitations. Puis l'ardeur des ambitions rivales, en multipliant les crises ministérielles, ne permet guère les longs desseins. Enfin éclate la crise d'Orient. On côtoie la guerre, mais sans y tomber. Ce fut l'heureux privilège de cette époque que, si beaucoup d'incendies s'allumèrent, les pompiers arrivèrent à temps.

Maintenant Guizot gouverne. Tout est pacifié, si pacifié qu'il est à craindre que tout ne s'assoupisse. L'heure est venue, si jamais elle doit venir, de consolider, c'est-à-dire de dépouiller les institutions de leur apparence viagère, pour leur communiquer l'aspect de la durée.

Il n'est pas douteux que Guizot n'ait conçu cette ambition d'être pour la monarchie, non seulement le ministre qui gouverne, mais le ministre qui réussit à fonder. Dès le début du règne, ses pensées maîtresses dominant de haut le terre à terre de la politique courante. A deux reprises, en 1834, il confesse tout ce que les révolutions portent en elles de danger et ajoute **qu'il n'y a de vrai progrès qu'avec l'ordre**. Deux ans plus tard, le 24 mars 1836, il proclame que **la société a besoin de s'organiser, de retrouver les principes d'ordre qu'elle a longtemps perdus**. La même année, il tient un langage semblable à ses électeurs de Lisieux. Dans le même temps, dans son discours à l'Académie où il remplace M. de Tracy, il marque, quoique avec ménagement, tout ce que le dix-huitième siècle a accredité de faux dogmes qui subsistent encore. Le 3 mars 1837, à propos des fonds secrets, il signale, même dans les classes où dominent les instincts conservateurs, une certaine inintelligence du véritable ordre social, et il juge que quiconque veut bien servir la France **doit accueillir toutes les supériorités, anciennes ou nouvelles, quel que soit leur nom ou leur caractère**.

De telles paroles étaient de celles qui engagent. Faisant allusion à son avènement au milieu de la crise de 1840, Guizot a écrit lui-même<sup>1</sup> : *J'avais, je l'avoue, une autre ambition que celle de tirer mon pays d'un mauvais pas*. Et le 15 février 1842, il s'exprimait en ces termes au Palais-Bourbon : *Nous avons à fonder une société nouvelle, des institutions nouvelles, une dynastie nouvelle*.

On comprit alors qu'il est plus facile de déchaîner les révolutions que de les clore. Pour fonder, il fallait trouver un point d'appui. Où le chercher ? On entend pratiquer le régime parlementaire. C'est donc vers le parlement, vers la Chambre des députés surtout, que le regard doit d'abord se tourner.

Qu'on essaie de la recomposer en ses différents groupes, et telle que l'ont vue les contemporains. On la connaît déjà, mais le tableau vaut la peine d'être ressaisi. A l'extrême gauche, Ledru-Rollin, successeur de Garnier-Pagès, aussi enflé que son prédécesseur était sobre ; puis, un peu fourvoyé là-bas, Arago, grand par la science et d'intègre renom. Plus loin Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique, Arne honnête, bouche sonore, tête faible. Dans son ombre se cache Tocqueville, aussi riche d'idées que Barrot est gonflé, triste par prévoyance de l'avenir, timide par fierté et horreur d'être vulgaire, inégal d'humeur par nature et faiblesse de santé, inquiet par recherche impuissante d'une formule démocratique qui ne soit pas le despotisme, parlant rarement et d'une voix mal timbrée, en sorte que les plus hautes pensées sont celles qui s'entendent le moins. Bien que se rattachant à la gauche dynastique, Tocqueville est un solitaire, tant ses méditations l'isolent de ceux qui l'entourent ! Solitaire aussi, mais avec quel autre éclat est Lamartine ! Après de longues fluctuations, il a évolué décidément vers l'opposition, mais en homme trop grand pour se donner. Orateur d'affaires, il sait l'être à l'occasion. Poète, il l'est toujours, et en ses magnifiques envolées d'éloquence, laisse échapper, au milieu de ses flottements, des prévoyances qui touchent à l'intuition : ainsi a-t-il deviné l'avenir de l'entreprise algérienne, entrevu la faiblesse de Méhémet-Ali, dénoncé, à l'occasion du retour des cendres, le péril bonapartiste. Cependant, à droite, Berryer domine le groupe légitimiste. Puis on distingue, un peu disséminés sur les bancs, et en une dispersion qui est l'image de la diversité de leur tempérament, les membres du *centre gauche*, ou, comme on dit aussi, du *tiers parti* ; Dupin, d'esprit délié, de bon sens à la fois pénétrant et vulgaire, d'âme subalterne, indiscipliné et en même temps docile : Dufaure, avocat bordelais, discuteur puissant, solide, impitoyablement ironique, envoyé en 1834 à la Chambre comme pour prouver que l'élégante Gironde sait aussi bien se hérissier de rudesse que se parer d'harmonieuse éloquence : Billault, un peu superficiel, mais laborieux, incisif, brillant, habile à s'assimiler toutes choses. Au-dessus de tous domine Thiers, le grand rival de Guizot. Dans la loi de régence il s'est rangé résolument du côté de la royauté et, dans les temps qui ont suivi, il a paru désarmer. Maintenant tous ses instincts combattifs se sont réveillés, et de toutes ses forces il se porte à l'assaut du pouvoir.

Tels sont les groupes divers. Le reste compose la majorité. Sans être très considérable, elle l'est assez pour inspirer une certaine sécurité. Mais est-elle assez dévouée, assez confiante en son chef pour le suivre le jour où celui-ci voudrait l'entraîner hors des chemins battus ? Elle est fidèle, mais d'une fidélité mêlée de fâcheuses réminiscences, car beaucoup de ces députés ont été jadis les adversaires de cette coalition dont Guizot s'est montré le plus ardent inspirateur.

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 14.

Fussent-ils tentés d'oublier qu'il se trouverait, hors de la Chambre, un homme attentif à raviver les blessures : c'est le comte Molé, empressé en grand seigneur à flatter les vanités bourgeoises, courtoisement passionné, et intrigant d'une intrigue élégante qui se dissimule quelquefois, mais ne cesse jamais. Puis Guizot porte en lui deux faiblesses il est trop raide pour réussir aux conquêtes individuelles, il a trop de talent pour ne pas exciter l'envie. Enfin, comme on est tenté de mesurer sa force d'après l'impression que produit sur l'heure sa magnifique éloquence, on se le figure si inébranlable qu'on ne résiste pas à la tentation d'une légère indiscipline. On ne s'allie point à l'opposition, mais on lui sourit ; on assiste aux tournois oratoires comme on ferait à un spectacle, et le spectacle plaît d'autant plus qu'un peu d'émotion se mêle à la lutte. On ne suit ni Odilon Barrot, ni Thiers ; mais si l'un ou l'autre porte au ministre quelques traits bien acérés qui ne seront pas mortels, on a peine, tout en murmurant, à retenir une très secrète jubilation. C'est que Guizot est bien hautain, bien doctoral, et l'impression est celle de disciples qui, sans abandonner leur maître, ne se défendent pas d'une sensation agréable, si celui-ci reçoit par hasard une petite leçon.

Une telle majorité suffit pour gouverner au jour le jour, dans la rainure accoutumée. Suffit-elle pour remonter un courant, surtout si ce courant s'est grossi par le travail du temps et l'accumulation des préjugés ? Je voudrais creuser cette idée, car là réside le secret de la faiblesse du règne et de sa chute subite. On peut tout apprendre aux hommes, mais à la condition qu'on n'ait pas en même temps tout à leur faire oublier. Or, à ces députés dociles, mais point jusqu'à l'entière discipline, dévoués, mais point jusqu'à l'abnégation, que ne faut-il point faire oublier ? Il faut éliminer d'eux les maximes révolutionnaires : mais ces maximes, ils les portent au plus profond de leur être ; tout a contribué à les enraciner, les spectacles de l'enfance, les enseignements du collège, le langage des journaux, les leçons du théâtre, et ils les gardent en eux, même lorsqu'ils croient les avoir dépouillées, même lorsqu'ils pratiquent le *conservatisme* le plus étroit. En ces mêmes hommes, il faut restaurer l'idée du respect : mais chaque transformation politique en a emporté un lambeau, et ce n'est qu'en plongeant dans un passé jugé aboli qu'on y pourra retrouver ces belles règles hiérarchiques qui rendaient hommage aux supériorités naturelles et ennoblissaient l'obéissance. Ce n'est pas tout. Pour fonder, il importe de restaurer les influences morales, les influences religieuses. Or, c'est ici plus qu'en tout autre domaine qu'il faut effacer pour rapprendre ; car le dix-huitième siècle a tout désagrégé, et le siècle présent commence seulement à recimenter ce qui tombait presque en ruines.

Plus on scrute les hommes qui représentaient alors au Palais-Bourbon *le pays légal*, plus ils apparaissent médiocres auxiliaires pour une œuvre de reconstruction. Ils se piquent de ne subir aucun joug, mais quand ils se croient indépendants, ils ne sont souvent que frondeurs. Une pleine intelligence de leur rôle leur suggérerait de se pencher en bas et de regarder en haut. Mais ils ignorent à l'excès ce qui s'agite en dessous d'eux et ressentent vis-à-vis de ceux qu'ils jugent au-dessus une envie camouflée en dédain. S'ils ne se portent qu'avec une sollicitude insuffisante vers les classes populaires, ce n'est pas faute de compassion humaine, car par nature ils sont bons et ont d'ailleurs assez retenu de Rousseau pour savoir verser des larmes. Mais un bien-être tranquille et une longue accoutumance a rétréci leur vie à la proportion de leurs aises et de leur confortable foyer. Chose singulière ! A travers leur existence paisible, des visions belliqueuses s'intercalent. C'est que cette Révolution qui les a façonnés

fut féconde en gestes guerriers autant que remueuse de sophismes. Donc les voici, la nuit, rêvant que, les pieds nus et dans la neige, ils refont la campagne de Russie ou qu'à travers les balles ils se portent à l'assaut d'une redoute. Parfois la vision survit au réveil et se traduit au Palais-Bourbon en un accès de claironnante éloquence. Mais le plus souvent, Don Quichotte ne revêt son armure que pour la déposer bien vite et se rendort coiffé du bonnet de Sancho Pança.

Je ne voudrais pas charger ce tableau, car il n'est pas un trait qui ne se doive adoucir, si l'on veut rester dans la vérité. Tous ces hommes sont, au jour le jour, bons gérants du patrimoine et des intérêts nationaux ; ils sont, en général, instruits et intègres ; ils excellent à élaborer de bonnes lois ; en un mot, ils sont faits presque à souhait, mais à la condition qu'on ne leur demande ni de voir haut ni de voir loin. *Sursum corda*, dit le prêtre au moment le plus auguste du divin mystère. Ils ignorent, eux, ce sursaut des cœurs qui conçoit et accomplit les choses dignes de mémoire. Ils ont leurs grands jours, ce sont ceux où Thiers et Guizot s'affrontent, et rehaussent, à force d'éloquence, des sujets souvent médiocres et vulgaires. Ces spectacles suffisent à leur besoin d'émotion. Ils sont très correctement dévoués au roi, mais ils cherchent en lui un appui, sans imaginer qu'ils doivent pour la consolidation du régime et de leur propre fortune, lui prêter plus de force qu'eux-mêmes n'en reçoivent de lui. En quoi ils montrent qu'ils ignorent les véritables conditions d'une aristocratie, laquelle a pour fonction de savoir résister, mais aussi de savoir défendre. Cependant, quelques-uns d'entre eux, parmi les plus remuants ou les plus en faveur, sont possédés d'une ambition. Quand deux ou trois mandats renouvelés ont consolidé au Palais-Bourbon leur autorité, un désir les saisit, poussé parfois jusqu'à l'obsession. Ils regardent vers le Luxembourg et ses belles salles toutes lambrissées. Être pair de France, quel rêve ! Le mot a un air d'antiquité auguste et ne sent plus du tout son bourgeois. Pourquoi ce titre vénérable n'est-il pas transmissible ? Ainsi pensent-ils, car ils sont les meilleurs des pères de famille, et ils oublient qu'eux-mêmes ont jadis aboli l'hérédité. Cependant ils attendent fiévreusement l'ordonnance royale, et si le jour où ils la tiendront en main, ils ne succombent pas sous leur bonheur, ils fourniront la preuve manifeste, que l'excès de la joie ne tue pas.

Ainsi apparaît la Chambre des députés, médiocre auxiliaire pour qui aspire à fonder. Aux obstacles que Guizot rencontre au Palais-Bourbon, ne convient-il pas d'ajouter ceux qu'il trouve en lui et autour de lui ?

Il a de nobles aspirations. Mais trop souvent le souci d'assurer l'heure présente le détourne des desseins à longue échéance. Sa majorité semble fidèle ; elle ne l'est pas tellement que si l'on émeut en elle la fibre patriotique, elle ne puisse s'effriter ainsi en est-il dans l'affaire Pritchard où un jour le ministère ne l'emporte qu'à huit voix ; de là la nécessité d'une vigilance continuelle qui contraint à négliger ou à ajourner le reste. Et en cette vigilance Guizot se consume, car il a le goût du pouvoir et tient à s'y perpétuer. Chez lui les discours sont plus fermes que les résolutions ne sont tenaces. Quiconque se le représente à la tribune, la taille redressée, impérieux de geste, dominateur d'accent, tour à tour hautainement dédaigneux ou montant jusqu'aux cimes, emporterait de lui une image qui comporte de notables retouches. Cette Chambre qu'il semble asservir sous la puissance de son verbe, il la ménage, la craint, et s'assouplit dans le privé autant qu'il se redresse en public. Une autre infériorité pèse sur lui. Elle réside dans l'embarras où il serait s'il lui fallait incarner en un projet précis ses aspirations. Il est philosophe, historien, accoutumé aux généralisations amples et magnifiques ; mais rien dans son éducation ou dans ses études ne l'a

façonné à embrasser les réalités concrètes. Pour consolider, il faut descendre jusqu'au peuple, en discerner les besoins et lui tailler sa part, d'abord par esprit de justice, puis pour éviter qu'il n'usurpe : or Guizot est étranger à l'économie politique, étranger aussi à toutes ces questions qu'on appelle aujourd'hui avec un peu d'abus dans les mots — les questions sociales.

Sans doute, un appui venu du dehors le stimulerait et lui suggérerait la hardiesse. Mais cet appui, il ne le trouve nulle part et s'il veut être réformateur, il devra tout tirer de sa propre substance. D'où lui viendrait l'encouragement ? Le Journal des Débats, ce principal patron du ministère, est conservateur à la première page, irrégulier à la seconde, souvent immoral dans son feuilleton, d'élégance académique presque toujours, mais n'ouvrant presque jamais une voie nouvelle où l'on pourra s'engager. Et il en est de même de la plupart des journaux. presque tous absorbés par les débats parlementaires comme si toute la vie nationale se concentrait au Palais-Bourbon.

Pour l'œuvre qui tentera d'assurer le règne en consolidant la société, pourrait-on du moins compter sur le roi ? Il est sensé, expérimenté, humain, appliqué aux affaires, doué de toutes les vertus privées. Mais il a grandi avec la révolution et la considère comme l'une de ces forces toutes-puissantes, faites à l'image des forces de la nature et qui défient quiconque essaierait de les combattre : **Pour vaincre la révolution**, dit-il un jour à son ministre, **il faudrait un prophète**. Il juge qu'il n'est pas ce prophète, que Guizot ne l'est pas plus que lui, et, fermant les yeux sur l'avenir, moitié par torpeur de vieillard, moitié par crainte de trop bien voir, il se contente d'une sagesse un peu courte, suffisante pour la durée de sa vie. Après tout, la rue est tranquille, la paix profonde ; la richesse est en extraordinaire croissance, la Chambre, renouvelée en 1846, pas trop indocile. Que veut-on de plus ? Décidément ce cadre un peu rapetissé est celui où il faut se renfermer. *Duc in altum*, aurait dit malgré tout un homme d'État de haute envergure, d'humeur dominatrice, décidé à tout risquer, et il eût attendu, quitte à succomber bien avant, qu'un souffle de brise propice enflât ses voiles. Guizot n'était pas l'homme d'une pareille audace et peut-être n'était-il pas de taille à y réussir. Donc il se contentera de décorer la royauté par son éloquence, et de désoler ses adversaires par la durée de son pouvoir : en quoi il sera un ministre de grande allure, un ministre digne de mémoire plus encore qu'un ministre vraiment grand.

## IV

L'un des principaux malheurs de ce gouvernement, ce fut, au milieu de sa prospérité, de n'être soutenu, ni en haut, ni en bas.

En haut, c'est l'abstention hautaine : en bas, c'est la torpeur, mais une torpeur où, lentement, s'accumule l'envie, souvent aussi la haine, en sorte que le jour du réveil sera aussi le jour de la révolte.

Le 18 août 1830, Tocqueville, alors magistrat, écrivait à son père : **J'ai prêté le nouveau serment avant-hier**. Il ajoutait : **Bien que ma conscience ne me reproche rien, c'est un moment désagréable**<sup>1</sup>. Je ne résiste pas à citer ce mot. C'est un rien, mais un rien qui peint. Désormais un moindre honneur s'attachera

---

<sup>1</sup> TOCQUEVILLE, *Correspondance*, t. VI, p. 20.

à cette noble chose que nos pères appelaient le *service du roi*. Et ce fut le grand malheur de la révolution de Juillet : elle ne détruisit presque rien ; mais elle abaissa presque tout.

Plusieurs se résignèrent moins aisément que Tocqueville. On vit des juges déposer leur toge et des soldats leur épée. Les plus exaltés s'avisèrent d'une prise d'armes. Aventure lamentable s'il en fut jamais. Au début un dessein mal calculé et d'une préparation presque enfantine, puis, pour dénouement, une chambre de prison, un médecin accoucheur, et une princesse plus torturée de son humiliation que des douleurs de l'enfantement.

Le coup était rude. Charles X et le dauphin avaient déploré l'entreprise. Il leur sembla — et non sans bon sens — que ne rien faire était la plus pratique des sagesses. De temps en temps, quelques pèlerins arrivaient de France. Ils étaient reçus par le roi avec une exquise bonté, quoique avec toutes les formes de l'étiquette. Du passé le monarque parlait peu, et surtout sans exprimer aucun regret, étant de ceux que l'aveugle persuasion de leur bon droit place au-dessus du repentir ou du remords. Parmi les visiteurs, le plus considérable fut Chateaubriand. Si l'entrevue fut stérile pour la politique, la littérature y gagna, car elle s'enrichit du plus bel hommage que la fidélité ait jamais rendu au malheur. Cet homme servit-il la monarchie ? Je croirais plutôt qu'il lui nuisit. Mais nul ne fut, comme lui, merveilleux dresseur de mausolée.

Si l'avenir ménageait quelque retour de fortune, l'échéance était si éloignée que nul n'eût pu la fixer. Chacun arrangea sa vie. Il y eut les vieux serviteurs de la monarchie qui, arrivés à l'âge du repos, se détendirent en un apaisement presque doux, jugeant qu'ils avaient atteint le port. Il y eut les inertes, très secrètement charmés que leur paresse se nommât fidélité. Il y eut les hommes d'œuvre qui se réfugièrent en Dieu et dans les pauvres. Dans les villes parlementaires, Aix, Dijon, Rennes, on vit les magistrats qu'avait arrêtés la barrière du serment, se confiner dans leurs hôtels en une obstinée fierté. Beaucoup, parmi les fidèles amis du régime déchu, se fixèrent à la campagne où souvent, par leur compétence en matière agricole, ils acquirent une réelle autorité. Tels furent les plus heureux. D'autres, de tempérament moins souple ou d'activité plus débordante, traînèrent, sans en déguiser l'amertume, le long et lourd supplice de la maturité inemployée : *J'ose à peine*, disait un officier démissionnaire, *ouvrir l'armoire où j'ai serré mon bel uniforme des voltigeurs de la garde ; car je ne puis le regarder sans pleurer*. Et un autre : *Je me ronge de rage en songeant à ceux qui se battent en Afrique*. Non moins dignes de pitié furent ceux des jeunes gens qui étaient à la fois trop ardents pour se résigner, trop actifs pour se reposer, trop fiers pour se rallier, et qui portaient comme une chaîne le malheur de leur naissance. Les plus riches se mirent à voyager. Quand ils revinrent, rien n'était changé. Plusieurs se ruèrent dans le plaisir, moins par besoin des sens ou passion que pour remplir leurs heures, et il y eut les débauchés par désœuvrement.

La vie se poursuivait lente et morne. Nul incident digne de mémoire, mais seulement de rares et faibles traces d'intervention dans les affaires publiques. Une quinzaine de légitimistes étaient parvenus à se faire élire à la Chambre. Ils étaient assez nombreux — mais souvent se démarquant un peu — dans les conseils généraux, dans les municipalités. Le parti avait ses organes : à Paris *la Quotidienne*, *la Gazette de France* ; en province plusieurs excellents journaux, notamment à Nantes, à Toulouse, à Poitiers. En plusieurs de ces feuilles on eût discerné de remarquables hardiesses en matière de droit de suffrage. C'était

esprit de justice ; c'était aussi espoir d'enserrer entre les grands propriétaires terriens qui étaient en haut et les paysans qui étaient en bas, cette oligarchie censitaire ardente à tout absorber.

Au faubourg Saint-Germain, l'opposition se concentrait, tout en nuances, en bouderies, en épigrammes. Aux grands journaux se joignaient les petites feuilles satiriques. La plus répandue était *la Mode*, prompte aux traits légers et acérés, ardente à tout accueillir pourvu que la royauté fût avilie, et déversant à plaisir sur la Cour les plus calomnieuses méchancetés. Quand l'hostilité se sent impuissante à détruire ou même à ébranler, elle se mue volontiers en impertinences. *Allez-vous aux Tuileries, ma chère*, disait à sa voisine une femme du haut monde. Et celle-là de répondre : *Oui, dans le jardin*. Lorsque le comte Molé était arrivé aux affaires, il avait tenté de désagréger un peu ce petit bloc opposant, non dangereux, mais gênant. C'était son milieu et il pouvait se flatter d'y avoir crédit. Il avait rouvert Saint-Germain-l'Auxerrois et libéré les ministres de Charles X. On avait pu, dans les provinces, noter quelques légers signes de détente ; mais le noble faubourg s'était obstiné dans sa hautaine abstention. Pour atteindre le pouvoir, tout semblait bon. C'est ainsi que, dans les salons même les plus rigides, on ne lut pas sans faveur l'*Histoire de dix ans* que Louis Blanc venait de publier. Il y avait des jours où le cercle s'élargissait un peu : tels ceux où les officiers d'Afrique, plus heureux que leurs camarades démissionnaires, arrivaient tout grisés d'élégances retrouvées et racontaient leurs campagnes. La pratique commune des œuvres charitables opérait aussi quelque rapprochement. Mais que la tolérance parût impliquer une adhésion — fût-elle mitigée — au régime établi, et aussitôt les barrières se relevaient, presque farouchement. Derrière cette intransigeance n'eût-on pas pu discerner une habileté inconsciente ? En se retranchant dans leurs demeures comme en autant de forteresses, ces vaincus de la politique communiqueraient autour d'eux l'idée d'une grandeur traditionnelle survivant à toutes les disgrâces ; et plus ils se verrouilleraient, plus la vanité bourgeoise, piquée au jeu et possédée à la fois de révérence et d'envie, se baisserait pour franchir des portes si bien gardées.

A la fin de 1843, un incident survint, bien propre à creuser les séparations.

Le duc de Bordeaux, chef de la maison de France, avait alors vingt-trois ans. Par réaction contre les entraînements maternels, ceux qui avaient dirigé son éducation s'étaient appliqués surtout à lui enseigner la prudence et avaient prolongé leur tutelle au delà de la coutume ordinaire. Cependant on vantait la bonne grâce du prince, son intelligence, son ardeur à s'instruire. Au mois de novembre 1843, il passa en Angleterre. En sentant si près d'eux celui qu'ils jugeaient leur roi, les principaux des légitimistes résolurent de lui porter leurs hommages. Ainsi firent-ils, au nombre d'un millier environ : parmi les pèlerins, deux pairs de France ; cinq députés, entre autres Berryer ; et au-dessus de tous Chateaubriand. Comme il arrive en ces rencontres où mutuellement on s'échauffe, les protestations de fidélité se traduisirent en accents enflammés ; on cria : Vive le roi ! et à tel point qu'en l'hôtel loué par lui dans Belgrave square, le prince prit — qu'il le voulût ou non — figure de prétendant. La sagesse eût été de laisser tout ce feu s'éteindre sur place. Le gouvernement français ne garda point ce sang-froid. Il avait obtenu de la reine Victoria qu'elle ne reçût pas le duc de Bordeaux. Il jugea, en outre, opportun qu'un acte très apparent marquât l'improbation des pouvoirs publics, surtout à l'égard des députés qui, ayant juré fidélité à Louis-Philippe, étaient tenus par leur serment. Au Palais-Bourbon, dans la rédaction du projet d'adresse, en janvier 1844, une phrase fut insérée qui était ainsi conçue : la conscience publique *flétrit* de coupables manifestations. Le mot

de *flétrissure*, par son exagération même, prêtait une arme à l'opposition. Celle-ci, peu soucieuse des légitimistes, mais très ardente contre le ministère, saisit l'occasion. Justement Guizot, pendant les *Cent-Jours*, avait été à Gand et avait été reçu en audience par Louis XVIII. Il parut tout à fait piquant d'opposer aux pèlerins de 1843 l'autre pèlerin, celui d'avant Waterloo. Le rapprochement n'était qu'apparent. Mais la passion n'y regarde pas de si près ; et par avance, les adversaires du cabinet s'exercèrent de leur mieux à paraître furieux. Quand Guizot eut pris possession de la tribune, une immense clameur l'accueillit : **Vous avez été à Gand**. Jamais on n'avait entendu plus étourdissant vacarme depuis les jours de la coalition. Révolté de l'injustice, surexcité en outre par le stimulant d'une défense personnelle, le ministre réussit, par un miracle d'éloquence et d'énergie, à dominer le tumulte. Ce fut alors que, se tournant vers ses adversaires, il les accabla sous cette parole fameuse. **Quant aux injures, aux calomnies, aux colères extérieures, on peut les entasser tant qu'on voudra ; on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain**. En dépit de si magnifiques efforts, la majorité ne fut entraînée qu'avec peine ; car un amendement, qui substituait au mot de flétrissure le mot moins brutal de réprobation, ne fut rejeté qu'après deux épreuves douteuses. Était-ce même le vrai succès ? L'intérêt supérieur du gouvernement était d'apaiser, de ramener peu à peu, au prix d'une longue patience, des hommes qui, en se ralliant à lui, lui auraient apporté — fût-ce tardivement — l'autorité de leurs traditions et de leur rang social. Or le débat qui venait de se clore allait juste à l'encontre de ce patriotique dessein. Les députés *flétris* donnèrent leur démission et furent tous réélus. *Flétris*, les légitimistes se le tinrent pour dit, et de cette flétrissure firent une décoration. Le 6 février, M. de Saint-Aulaire écrivait de Londres à M. de Barante<sup>1</sup> : **Le bail des rancunes est renouvelé pour trente années**.

## V

Décidément, on ne désarmerait pas ceux qui étaient en haut. Conquerrait-on ceux qui étaient en bas ?

Je ne parle ici ni des violents qui avaient combattu sur les barricades en 1830 et s'indignaient de la Révolution confisquée, ni des fanatiques sombres qui s'étaient enrôlés dans les sociétés secrètes et ne rêvaient que bouleversements. Ma pensée se fixe sur l'ensemble de la classe ouvrière : travailleurs des bras, gens de métier, ouvriers d'art. Beaucoup sont rangés, de bonnes mœurs, d'intègre probité ; parmi ceux qui sont employés dans les industries de luxe : ébénistes, ciseleurs, graveurs, on pourrait noter un remarquable affinement de l'esprit, le goût du fini, et cette belle conscience professionnelle qui était l'un des traits distinctifs de l'ouvrier français.. La plupart sont empressés à s'entr'aider et accessibles aux idées généreuses. Seulement voici ce qui vicie tout : depuis quinze ans, tout leur désapprend le respect.

Ils le désapprennent par la Presse. Ce n'est pas que les feuilles à tendances nettement radicales soient très prospères : *la Tribune* d'Armand Marrast a succombé dès 1835 : le journal *le Bon Sens* n'a eu qu'une brève existence ; *la Réforme*, fondée en 1843, n'a elle-même que peu d'abonnés. Mais il y a les petits journaux, il y a les caricatures, tantôt simplement railleuses ou cyniques,

---

<sup>1</sup> BARANTE, *Correspondance*, t. VII, p. 70.

tantôt perfides jusqu'à devenir meurtrières. Puis les feuilles publiques, même rassurantes par leurs doctrines, sont destructrices par leur feuilleton, et le feuilleton est ce qu'on lit le plus.

Une influence néfaste fut celle des procès politiques. Quand, devant un jury souvent débonnaire ou amusé, les prévenus avaient étalé leurs délits, les avocats commençaient leurs plaidoiries. Celles-ci, destinées au public plus encore qu'à l'enceinte judiciaire, n'étaient que perpétuel grossissement de toutes choses, et déclamations qui aujourd'hui font sourire ou stupéfient. Quiconque avait le sens des proportions se gardait de prendre au pied de la lettre ces violences verbales. Bien autres étaient les hommes d'esprit fruste, mal prémunis contre les exagérations ou les sophismes. Qu'on se les figure à l'audience, entendant tonner Michel de Bourges, et ils ne douteront pas que la France soit asservie, la révolution jugulée, la royauté digne de mépris.

Cette époque offrit le singulier exemple d'un peuple à tempérament sain, mais incessamment corrodé par une littérature malsaine. Le romantisme à ses débuts avait paru retour poétique au moyen âge, presque renaissance chrétienne. Combien n'a-t-il pas dévié ! Il n'est guère de Parisien, même de la condition la plus modeste, que le théâtre n'attire. Or, pour l'homme du peuple, pour l'artisan illettré ou juste assez lettré pour être dupe, quelle n'est pas la leçon quand, assis au parterre ou juché aux troisièmes galeries, il entend, dans *Marion de Lorme*, *Le roi s'amuse*, *Ruy Blas*, associer avec une obstination systématique la grandeur morale à la bassesse du rang. En cette fin du règne, le public cultivé s'est un peu désabusé du théâtre de Victor Hugo, et, par un retour marqué vers la littérature classique, applaudit à outrance Mlle Rachel dans les plus beaux rôles de Corneille ou de Racine. Mais l'homme du peuple, tout d'une pièce, n'a pas de ces retours ; et une pensée grossière et simpliste le hante, celle d'une entière rénovation sociale qui mettra en haut ce qui est en bas, en bas ce qui est en haut.

Ce qui achève de déséquilibrer les esprits et d'altérer les proportions des choses, c'est l'abondance des systèmes qui sollicitent en ce temps-là les travailleurs manuels et, après leur avoir tracé une peinture très colorée de leurs maux, leur offrent des remèdes si variés qu'il semble qu'ils n'aient qu'à les saisir pour être parfaitement heureux.

Le premier ou du moins le plus notable de ces théoriciens a été Saint-Simon. Il est mort dès 1825. Enfantin, qui a été, avec Bazard, l'un de ses principaux disciples, s'est appliqué à préciser la doctrine. Deux forces doivent actionner toute la société nouvelle : la science qui fournit les idées, l'industrie qui, en fécondant les idées, produit la richesse. Abolition de la concurrence qui n'aboutit qu'à l'exploitation de l'homme par l'homme ; dévolution presque universelle à l'État distribuant les tâches entre toute une hiérarchie d'agents ; dédain profond de toutes les chimères libérales, telles sont les pensées directrices. La révolution de Juillet, en échauffant tous les cerveaux, a fait naître l'espoir de traduire en applications pratiques ce qui jusque-là n'a été que théorie : de là une secte, et une secte organisée à la façon d'une église, ayant ses prédications, ses rites, ses cérémonies, presque son clergé, puis à la tête de ce clergé une manière de pape qu'on appellera le *Père Suprême* et qui ne sera autre qu'Enfantin lui-même. Chose étrange ! Des hommes de l'esprit le plus distingué se laissent séduire : polytechniciens, ingénieurs, lettrés, économistes, industriels. L'enseignement se distribue rue Taitbout, puis rue Monsigny. Toutes choses dégénérant, l'on proclame l'amour libre et la réhabilitation de la chair. Cependant, moitié scandale, moitié désillusion et surtout crainte du ridicule, les défections sont

bientôt aussi nombreuses qu'ont été promptes les adhésions. Ce qui reste de la secte se réfugie en 1832 à Ménilmontant. Un procès pour immoralité achève la déconfiture. Les initiés se dispersent, mais plusieurs n'abandonnent l'association que pour commencer une nouvelle vie : on les verra se mêler aux plus grandes affaires industrielles ; ils y porteront leurs réelles capacités, leur audace d'entreprise, bien que parfois avec d'inquiétantes déviations d'esprit où l'on reconnaîtra la marque de l'ancien saint-simonien.

Le saint-simonisme ne jeta point de racines profondes dans le peuple. Mais il convenait de le mentionner, car il fournit un fonds commun pour tous les systèmes qui suivirent.

Je note deux prétendus réformateurs, ayant appartenu au saint-simonisme : Pierre Leroux, Buchez. — Pierre Leroux, publiciste presque inintelligible, mais laborieux, honnête, dédaigneux de tout profit matériel, s'était persuadé que l'entière harmonie sociale résulterait de l'association des savants, des artistes, des industriels qui représentaient les premiers la connaissance, les seconds le sentiment, les troisièmes la sensation. A cette association, il avait donné le nom de *Triade* et prétendait, par ce groupement, réaliser la véritable égalité, compromise par la bourgeoisie capitaliste aussi bien que jadis par les privilèges nobiliaires. — Quant à Buchez, c'était par la fraternité, une fraternité universelle, qu'il prétendait arriver à l'universel bonheur. Cette fraternité se réaliserait en des associations qui seraient volontaires. Les salaires y seraient égaux, et le gérant ne serait que le serviteur de tous. Pour remplir ce programme, Buchez faisait appel -- à la différence des autres réformateurs — aux maximes de l'Évangile, et le journal *l'Atelier* qui propageait sa doctrine était empreint d'une remarquable teinte religieuse. Mystique, Buchez l'était, mais non moins exalté dans la politique, car parmi les crimes de la révolution, il n'en était guère que cet homme de douceur n'amnistiât.

Au temps même où Saint-Simon s'efforçait de coordonner ses vues, un autre novateur, Fourier, s'évertuait à la recherche d'une société transformée. Le fondement de son système était aussi l'association, association des capitaux et des familles elles-mêmes. Celles-ci se rassembleraient, en un nombre déterminé, pour l'exploitation d'une industrie ou d'un domaine rural, et habiteraient en un confortable édifice commun, que l'on décorerait du nom de phalanstère. Du même coup plus de concurrence, de salariat, de misère. Dans le *phalanstère*, chacun travaillerait suivant son attraction et, comme les attractions étaient suivant Fourier, infiniment variées, il n'y aurait point d'emploi, même le plus vulgaire ou le plus rebutant, qui ne fût rempli. La même attraction, qui fixait le travail, prévaudrait aussi dans l'ordre moral, en sorte que, si la famille n'était point proscrite, l'amour libre deviendrait bientôt la règle. Telle était l'organisation sociale imaginée par Fourier et longuement élaborée par lui, car il l'avait méditée toute sa vie. Cependant quand, en 1832, en un journal qu'on appela *le Phalanstère*, il entreprit de vulgariser ses vues, l'échec fut complet et lui-même mourut en 1837. Il laissait un disciple, un polytechnicien, Victor Considérant. Celui-ci reprit la thèse du maître, mais en la dépouillant de ses aspects les plus choquants, en se bornant à proposer dans un journal, qu'on appela *la Démocratie pacifique*, des améliorations successives. C'était encore le socialisme, mais édulcoré, et s'insinuant au lieu de s'imposer.

Tantôt sous la forme de la fiction, presque du roman, le socialisme essaie de séduire les imaginations, tantôt il se revêt de violence. — Le romancier est Cabet, un avocat qui a été un instant magistrat : le roman, publié en 1840, se

passé en Icarie, une sorte de terre promise où l'État, unique possesseur de toutes choses, se charge, moyennant un travail facile et court, de loger, habiller, nourrir les citoyens et de réaliser en outre, parmi eux, la plus touchante concorde. — A côté de la rêverie dangereusement sentimentale, voici maintenant le vibrant appel aux passions. Celui qui pousse le cri de révolte est Louis Blanc, petit de taille, grand d'ambition, aigri par les misères d'une jeunesse difficile, de style ample et imagé à la manière de Rousseau, éloquent toujours quoique avec un arrière-goût de rhéteur. Bien que très jeune encore, déjà il a été rédacteur en chef du *Bon Sens*. Il a dirigé la *Revue du Progrès*. Il a publié en 1840 l'*Histoire de dix ans*. Et maintenant, par un livre sur l'*Organisation du travail*, il tente de se porter au premier rang des novateurs. En termes enflammés, il peint le sort de l'ouvrier qui ne peut ni cueillir les fruits du sol puisqu'un propriétaire les détient, ni mendier puisque la mendicité est interdite, ni trouver toujours du travail tant est ardente la concurrence ! Et alors tout un système s'échauffe, éloquemment développé autant que fécond en inconséquences et en lacunes, et qui se résume en quelques traits : Guerre à la féodalité industrielle et à la maxime hypocrite et mensongère de la liberté économique : devoir pour l'autorité publique d'assurer du travail à qui en manque ; toute-puissance conférée à cette même autorité pour l'émancipation du prolétariat : création d'ateliers nationaux où les salaires seront réglés, non d'après les capacités mais d'après les besoins. Cependant l'état bourgeois est jugé incapable de se prêter à une telle transformation : de là un dessein clairement insinué, celui d'une révolution politique qui devra précéder et rendre possible la révolution sociale.

Naturellement les livres obscurs où sont développées ces élucubrations ne se répandent pas dans les milieux populaires. Le mal s'opère pourtant. Il s'opère par quelques petites feuilles qui monnayent la doctrine des livres et sont lues par quelques initiés. Ceux-ci à leur tour, dans les usines, les ateliers, les chambres où travaillent les ouvriers d'art, redisent — en interprètes plus ou moins fidèles — ce qu'ils ont compris. De là une propagande à petit bruit, inaperçue mais continue, qui se poursuit sournoisement et dépose dans les âmes par couches successives les semences de colère ou de révolte. Que les salaires soient raisonnables, que les corps et les âmes soient à l'état bien sain, qu'aucun fléau ne s'abatte sur le foyer, et les mauvais germes demeureront à l'état latent sans aucun risque d'éclosion. Mais que vienne le chômage, la maladie ou bien encore quelque dureté de celui qui commande, et alors toutes les formules de révolte reviendront en mémoire, comme reviennent au souvenir d'un écolier les phrases d'une anthologie. Et combien n'est-elle pas riche, l'anthologie du socialisme ! On y proclame que tous les maux viennent de la concurrence. On y flétrit l'exploitation de l'homme par l'homme. On y vante avec Fourier les beautés du travail attrayant ; on y affirme, avec Louis Blanc, que les salaires doivent être proportionnés aux besoins. Puis à toutes ces excitations s'ajoute, à l'usage des plus violents, les appels sauvages à la révolte. *Dieu, c'est le mal ; la propriété, c'est le vol* ; ainsi parle Proudhon que je n'ai point cité parmi les novateurs, car il s'est contenté de détruire sans aucun souci de réédifier. Cependant, il y a les naïfs que captive l'image de l'heureuse Icarie, une sorte de Salente dépouillée de sa poésie et découronnée de ses dieux.

Les dangers les plus redoutables sont ceux qu'on ne voit point. Qu'on se rappelle que ces masses populaires ne votaient pas, que toute entente concertée entre travailleurs s'appelait délit de coalition, que la seule presse qui comptât était aux mains de ceux qui représentaient le pays légal, et l'on comprendra que le gouvernement, ne percevant aucun bruit de révolte, n'ait rien deviné de ce qui

couvait silencieusement. Seuls, les observateurs très attentifs notent quelques signes qui décèlent l'état des âmes.- Un jour, aux funérailles d'un médecin radical, le langage est tellement violent que *le National* en est scandalisé<sup>1</sup>. Un autre jour, Henri Heine, un Prussien établi à Paris et très averti des affaires françaises, reproduit avec effroi les propos exaspérés qu'il a recueillis dans les ateliers<sup>2</sup>. De la préfecture de police arrivent aussi quelques avis inquiétants. Un instant on écoute ; puis l'attention est attirée ailleurs. — Cependant le principal péril des prédications socialistes réside dans la portion de vérité qui s'y glisse. En exaltant des passions mauvaises, elles appuyaient, comme on ferait pour une plaie sensible, sur des points justement douloureux. Il serait excessif de dire que le gouvernement de Juillet ait été indifférent au sort des masses. Il a multiplié les écoles, créé les crèches, organisé les caisses d'épargne ; en outre, par une administration très sage, il a développé à un degré extrême la prospérité générale ; ce qui, en accroissant les ressources des riches, a permis à ceux-ci, s'ils remplissent leurs obligations, d'accroître à leur tour les gains des salariés. Mais, cela fait, on s'est, dans les sphères officielles, jugé quitte ; et après un examen de soi-même un peu trop rapide, on s'est reposé un peu vite en une pleine sécurité de conscience. En quoi l'on n'a point assez songé à ceux qui étaient en bas et qui s'imprégnaient d'autant plus de sophismes que les mauvaises doctrines, tout en faussant leur esprit, exaspéraient en eux tout un monde de regrets : non seulement regret de n'être rien au point de vue politique en face de la société censitaire qui était tout, mais encore et surtout aspiration vers des lois d'assistance qui ôteraient à l'ouvrier guetté par le chômage ou la maladie l'impression d'un entier délaissement. En compulsant les documents législatifs, on souhaiterait une bienfaisance plus active, une vue un peu moins exclusive de la seule politique, une compréhension plus complète des devoirs qu'imposent l'autorité et la richesse. Cette belle compassion humaine, cette recherche ardente et fraternelle de toutes les misères, on l'a montrée dans cet admirable groupe catholique que nous avons décrit. On peut regretter que quelque chose de ce souffle généreux n'ait pas animé ceux qui gouvernaient alors et qu'ils aient laissé à d'autres le soin d'exploiter le beau mot de fraternité. C'est que les meilleurs demeuraient plus ou moins les esclaves des préjugés passés. De l'insuffisance, du sens religieux dérivait pour eux — si sages et si bien intentionnés qu'ils fussent — une insuffisante notion du devoir social. Tout entiers à leurs malaises politiques, ils ne songèrent point à la maladie bien plus grave qui les rongait. Ils ne craignirent pas assez le socialisme qui sourdement les minait et se méfièrent trop du christianisme qui peut-être les eût sauvés.

## VI

Quand un être aux apparences robustes nous échappe subitement, on ne peut se persuader qu'une destruction si soudaine n'ait été dès longtemps préparée et, en une vision rétrospective, souvent minutieuse jusqu'à la puérité, on note tous les symptômes qui semblent après coup avoir été les avertissements de la mort. Ainsi en fut-il du régime de Juillet. Quand, à l'égale stupéfaction de ses amis et de ses ennemis, il se fut effondré, l'on énuméra en les grossissant tous les signes

---

<sup>1</sup> GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 9.

<sup>2</sup> Henri HEINE, *Lutèce*, p. 29-30.

qui eussent pu faire douter de sa solidité, et ceux même qui n'avaient rien deviné feignirent d'avoir été les plus clairvoyants.

La vérité, c'est qu'après les élections très rassurantes de 1846 et au milieu même d'une paix inaltérée, on vit se multiplier les événements fâcheux, les uns dus à la nature, les autres aux passions des hommes, comme si, du règne vieilli, le bonheur se fût retiré.

Pendant l'automne de 1846. des inondations très graves ravagèrent la vallée de la Loire. Puis des rapports fort alarmants arrivèrent sur l'état de la récolte. Le prix de l'hectolitre de froment qui était de 29 francs en janvier 1847 monta en avril à 36 francs et sur certains marchés dépassa notablement 40 francs. La misère exaspérant les esprits, il y eut des émeutes en divers départements, notamment dans l'Indre à Buzançais. La crise sur les subsistances survenait en un moment de spéculation intense, en particulier sur les valeurs de chemins de fer ; les capitalistes prirent peur, et plusieurs compagnies en détresse durent recourir à l'intervention de l'État.

Contre le gouvernement, des bruits de corruption circulaient. Le plus actif à les propager était le rédacteur en chef de *la Presse*, M. de Girardin, l'un des ennemis les plus acharnés du ministère. L'accusation était, de façon générale, calomnieuse ; tout au plus quelques pratiques incorrectes autorisées par un long usage, et quelques malversations dans l'administration de la marine. Sur ces entrefaites, une rumeur plus grave s'accrédita. M. Teste, ancien ministre des Travaux publics et maintenant président à la Cour de cassation, avait, de complicité avec le lieutenant général Cubières, reçu, disait-on, pendant son ministère un pot-de-vin de 100.000 francs pour favoriser une compagnie minière, celle de Gounehans. Le rang des accusés, la juridiction qui était celle de la Cour des pairs, les excitations de la presse, tout accrut l'émoi. M. Teste fut condamné à trois années d'emprisonnement, le général Cubières à dix mille francs d'amende. A distance on serait plutôt tenté de s'étonner qu'en dix-sept ans, dans la fièvre de tant d'affaires naissantes, sous le contrôle d'une opinion publique très en éveil et d'une justice très intègre, nul autre acte d'improbité n'ait été découvert. Mais l'opposition n'eut d'autre souci que d'étaler le scandale. Elle ne travailla point en vain. Le 5 juillet 1847, comme le duc de Montpensier donnait une fête au polygone de Vincennes, les gens du faubourg Saint-Antoine s'attroupèrent en poussant des clameurs autour des voitures qui revenaient de la cérémonie. Ce n'était pas la révolte, c'était pis que cela ; c'était l'explosion méprisante du peuple, persuadé qu'il n'était pas un homme en place qui ne s'appelât Teste ou Cubières.

Un mois plus tard, un autre événement remplit d'une malsaine joie ceux qui se plaisaient à abaisser. Le 18 août 1847, la duchesse de Praslin fut assassinée. L'assassin était son mari, doublement grand par son rang et par sa dignité de pair de France. A cette nouvelle on assista dans le parti radical à un effort désespéré pour transformer en dépravation de toute une caste ce qui n'était que l'attentat d'un individu. Le meurtrier avait avalé du poison. Le 24 août, il mourut. A cette nouvelle, ce fut dans les bas-fonds un rugissement de colère. Quel n'eût pas été l'attrait de voir, non plus comme dans les pièces de Victor Hugo, mais dans un drame réel et vécu, un grand seigneur, membre de la Haute-Chambre et familier des Tuileries, traîné en justice et de là à l'échafaud.

En cette même année, trois historiens, Louis Blanc. Michelet, Lamartine, entreprirent de raconter, en forme d'apologie, la Révolution française. Je ne crois pas que les deux premiers exercèrent une influence sensible ; car leur œuvre, à

peine amorcée, ne s'acheva que bien plus tard. Tout autre fut Lamartine avec *l'Histoire des Girondins* dont les volumes parurent coup sur coup, livre à la fois sincère et mensonger, décevant et magnifique, livre rêvé et, par instants, prodigieux de vérité ; car cet homme, si peu soucieux de la matérialité des faits, possédait à un degré incroyable le don de l'intuition. *La France s'ennuie*, avait dit un jour Lamartine à la tribune. Le livre venait à point pour la secouer, et jusqu'à lui souffler le goût de nouvelles agitations.

Tandis que Lamartine traçait ces pages brûlantes, l'opposition s'ingéniait à grouper ses forces. La réforme électorale et parlementaire serait la pièce maîtresse dans sa lutte contre le gouvernement.

Nul n'ignore la signification de ces mots : par réforme électorale, on entendait l'extension du droit de suffrage, réservé jusqu'ici aux citoyens payant 200 francs d'impôts : quant à la réforme parlementaire, elle consistait en une exclusion totale ou partielle des fonctionnaires publics qui, dès 1840, siégeaient au nombre de 150 environ à la Chambre des députés et étaient, disait-on, suspects de complaisance envers qui pouvait les promouvoir ou les briser.

Dès 1842, la question avait été l'objet d'un solennel débat : deux motions, la motion Ganneron et la motion Ducos, ainsi nommées toutes deux du nom de leur auteur, avaient réclamé, la première, l'exclusion de la plupart des fonctionnaires, la seconde, le droit de vote au profit de tous ceux qui étaient inscrits sur la liste du jury. Guizot avait affecté de ne voir dans les deux notions qu'une simple manœuvre contre le ministère, et la Chambre l'avait suivi, car la prise en considération du projet Ducos avait été écartée par 234 voix contre 193 ; la proposition Ganneron avait eu le même sort, mais n'avait été repoussée que par 198 contre 190<sup>1</sup>.

Dès lors *la Réforme* — ainsi la nommait-on sans la désigner autrement — n'avait cessé d'être débattue dans le public et dans la presse. Une idée s'était formulée qui ne laissait pas que de rencontrer faveur : elle consistait à ajouter au corps électoral — quelle qu'en fût d'ailleurs la composition — les hommes pourvus de certains diplômes ou de certains emplois. C'est ce qu'on appela l'*adjonction des capacités*. En outre, la même vigilance jalouse qui s'appliquait à écarter les fonctionnaires, se mit à réclamer une exclusion pareille à l'encontre des députés qui, à titre d'aide de camp ou sous tout autre nom, touchaient un traitement sur la liste civile.

Le 6 mars 1847, le nouveau projet fut déposé. On demandait l'abaissement du cens à 100 francs et l'adjonction des capacités. Le 23 mars, les débats s'ouvrirent. M. Thiers se tenait à l'écart ; mais toute la gauche dynastique, conduite par Odilon Barrot, se disposait à livrer bataille. J'ai peu de goût pour l'histoire conjecturale recomposée après coup. Mais n'était-ce pas l'occasion pour le gouvernement de répondre à la hardiesse de l'opposition par une hardiesse plus grande. Très bruyants de langage, assez timides au fond, Odilon Barrot et ses amis ne réclamaient qu'une extension de privilège. Ils proposaient d'entrebâiller la porte, jusque-là ouverte seulement à un certain nombre de bourgeois. et de faire passer par cette porte, comme on ferait à un guichet, d'autres bourgeois moins fortunés. Le reste demeurerait au dehors. Le vrai dessein d'homme d'État eût été de ressaisir le projet et de l'absorber dans un plan

---

<sup>1</sup> Voir sur cette discussion le beau livre si vrai et si complet de THUREAU-DANGIN, *Monarchie de juillet*, t. V. p. 50 et suiv.

d'ensemble, de façon qu'il y disparût comme chose partielle et de peu de prix : chaque citoyen aurait sa part de capacité électorale, cette capacité variant d'ailleurs suivant les conditions de famille, d'instruction, de fortune. Quelle n'eût pas été, en face d'une telle initiative, la surprise de l'opposition, à la fois déroutée et dépassée Et cette politique qui eût été la hardiesse eût été en même temps la justice. Soit que cette vue des choses lui échappât ou que l'entre-prise lui parût trop vaste, soit qu'il craignît les résistances du roi ou celles de la majorité elle-même, Guizot, étroit de pensées presque autant que magnifique de langage, se contenta d'opposer à ses adversaires le plus intransigeant des refus. La réforme électorale fut repoussée par 252 voix contre 154 ; la réforme parlementaire fut écartée par une majorité de 49 voix. C'était le succès apparent, non la vraie victoire. Le gouvernement se figeait au lieu de se renouveler.

Le public n'accueillerait-il pas les revendications repoussées par la Chambre ? De cette pensée un dessein naquit, celui de porter l'agitation au dehors et, comme on disait, d'*ouvrir les fenêtres*. Il sembla que le moyen le plus efficace, le plus pacifique aussi — car on se piquait alors d'être très pacifique — serait une succession de banquets où, sous l'ardeur des discours, l'on s'enhardirait mutuellement, en sorte que les assistants, chauffés à point, referaient à leur tour dans les cercles, les cafés et jusque dans leur famille, les harangues qu'ils auraient entendues. Un premier banquet aurait lieu au *Château-Rouge*. Tout fut prévu pour maintenir à la manifestation l'aspect le plus rassurant : les électeurs seraient seuls admis ; les toasts seraient arrêtés d'avance. Cependant aux membres de la gauche dynastique s'étaient associés, sauf Ledru-Rollin, les radicaux ; et dans le comité d'organisation figuraient Pagnerre et Recurt, très connus pour leurs sentiments républicains. Le 9 juillet, les convives se rassemblèrent. Odilon Barrot enfla sa voix ; les radicaux assourdirent la leur : de là une harmonie apparente, mais apparente seulement. *Ces Messieurs savent-ils bien où ils vont*, disait en ce temps-là Pagnerre à Garnier-Pagès. Il ajoutait avec un espoir joyeux : *Après tout, ce n'est pas à nous à leur ouvrir les yeux*<sup>1</sup>.

Rien ne serait fait si de Paris l'agitation ne s'étendait aux départements. Mais là-bas régnait un calme obstiné. Ce qui refroidissait encore les ardeurs, c'était l'abstention des personnages qui, dans la politique, occupaient alors les premiers rôles. Thiers, quoique favorable au fond, refusait de se compromettre. Dufaure, Billault, Rémusat, se tenaient pareillement à l'écart. Entre tous les chefs d'emploi, un seul, Odilon Barrot, se donnait tout entier. Que s'il promettait sa présence, la perspective de l'entendre stimulait les adhésions. Il arrivait, col engoncé, haute cravate, habit bleu à boutons dorés, pantalon clair. Il arrivait naïf, débonnaire et sonore et en des accès d'une indignation à la fois véhémement et candide, prêchait les maximes de l'évangile réformiste. Avant lui ou à sa suite, les plus diserts des assistants déplaient leur papier. Au milieu du choc des verres et des applaudissements, on saisissait les mots de *corruption*, d'*égoïsme repu*, de *France abaissée*, de *gouvernement représentatif faussé*, de *ministres frappés d'aveuglement*.

Tel fut le spectacle qu'offrirent beaucoup de villes, petites ou grandes : Colmar, Strasbourg, Soissons, Saint-Quentin. Et ces prédications ne furent point vaines, car le public, d'abord très froid, finit par s'émouvoir, en sorte que les meneurs purent s'autoriser à leur tour du mouvement d'opinion qu'ils avaient créé. Mais,

---

<sup>1</sup> GARNIER-PAGÈS, *Histoire de la révolution de 1848*, t. IV, p. 102.

ayant atteint leur but, ne seraient-ils pas aussitôt dépassés ? Ledru-Rollin s'était abstenu d'abord ; quand il sentit l'heure propice, il se démasqua et, à Lille, annonça en déguisant à peine son langage, la révolution prochaine. Les dynastiques qui s'étaient flattés de submerger le ministère ne seraient-ils pas eux-mêmes submergés sous la poussée radicale ?

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir, dit Tartufe à Orgon.

## VII

Au milieu de cette agitation, un changement, plus considérable en apparence qu'en réalité, s'était opéré dans les hautes sphères gouvernementales. Le maréchal Sout, en abdiquant le ministère de la Guerre, avait conservé la présidence du Conseil. Alléguant son âge, il manifesta le désir d'une retraite complète. Par ordonnance du 19 septembre 1847, Guizot, depuis longtemps le vrai chef du cabinet, fut investi officiellement du titre que maréchal avait porté. Ainsi l'heure où ses ennemis faisaient le plus d'efforts pour l'abattre était aussi celle où les dignités s'accumulaient le plus sur lui.

Était-il inquiet ? Sa nature optimiste l'inclinait à se dissimuler plutôt qu'à grossir les périls. Puis il était ministre des Affaires étrangères, et à ce titre sa sollicitude s'était portée jusque-là sur l'état de l'Europe plus encore que sur notre condition intérieure.

Au point de vue diplomatique, l'année 1846 avait été marquée par deux faits notables : les *mariages espagnols*, l'*incorporation de Cracovie à l'Autriche*. En 1847, notre vigilance fut attirée par des événements plus graves, en Suisse et en Italie.

Les traités de 1815 avaient organisé en confédération les cantons suisses et, en garantissant à ce pays son intégrité territoriale, lui avaient assuré le bénéfice d'une neutralité perpétuelle. Mais un parti s'était formé, très radical de tendances, qui aspirait à une centralisation plus complète et, en attendant, ne laissait pas que d'être inquiétant pour l'ordre européen, car sous ses auspices, il n'était pas un révolutionnaire cosmopolite qui ne trouvât en territoire helvétique refuge et assistance. Ces radicaux étaient surtout animés de violentes haines religieuses. Leur tactique était de se porter par incursions dans les cantons réfractaires, d'y provoquer des révolutions locales et d'y installer une administration conforme à leurs vues. Pour prévenir le péril, les cantons menacés, c'est-à-dire les cantons catholiques, s'étaient, dès 1845, unis au nombre de sept en une confédération particulière, promettant de se porter secours si l'un d'eux était attaqué. Cette ligue était connue sous le nom de *Sunderbund*. Les radicaux avaient temporisé d'abord, puis quand ils se sentirent en majorité dans le grand conseil fédéral, ils déclarèrent illégale l'association, sommèrent les cantons d'y renoncer et en outre, s'ils avaient des Jésuites sur leur territoire, de les expulser. — Tel était le conflit qui, au mois de septembre 1847, menaçait de dégénérer en guerre civile et appelait toute la sollicitude des puissances signataires de l'acte de Vienne. Entre toutes les puissances, nulle n'était plus intéressée que la France au maintien d'un ordre régulier en Suisse. Mais ici l'embarras était grand. Lier partie avec l'Autriche, c'était s'engager peut-être jusqu'à une ingérence armée. Quant à une médiation concertée avec l'Angleterre, elle était malaisée ; car le chef du *Foreign office*, lord Palmerston, très irrité des mariages espagnols, était disposé à éluder ou à ajourner toute

action commune avec nous. Cependant les plus avisés ne doutaient guère que les événements n'allassent plus vite que la diplomatie elle-même. Et en effet, le 4 novembre 1847, sur le refus des cantons catholiques d'obéir aux injonctions de la diète, l'exécution fédérale fut votée.

L'état de l'Italie éveillait aussi, au moins pour l'avenir, de sérieuses appréhensions. Le 1er juin 1846, Grégoire XVI était mort. L'élu du conclave avait été le cardinal Mastai qui avait pris le nom de Pie IX. C'était un pontife, jeune encore, de grande piété, très ignorant de la politique, mais d'âme tendre, gardant secrètement un souvenir un peu attristé de certaines réactions dont il avait été témoin, et ne souhaitant qu'une chose, inspirer confiance à son peuple et se confier à lui. Son premier acte avait été une amnistie ; non pas tempérée par des restrictions ou faussée par des ambiguïtés, mais mesurée d'après la bonté de son cœur. Puis il s'était fait réformateur, et avec une véhémence de zèle qui se portait à la fois sur toutes choses : instruction publique, agriculture, émancipation administrative, institution d'une garde civique, tolérance dans le régime de la presse. De là une popularité bruyante comme l'ivresse, mais passagère aussi comme l'ivresse elle-même. Bientôt les étrangers qui résidaient à Rome et spécialement les diplomates se montrèrent un peu soucieux : ils n'observaient pas sans inquiétude des initiatives téméraires suivies d'hésitations ou de reculs, des projets amorcés dans toutes les directions et qui témoignaient d'une bonne volonté à la fois entreprenante et novice. En même temps, dans le peuple romain, on put remarquer, dès l'année 1847, un notable changement. On acclamait encore le pape, mais en des acclamations impérieuses, qui, après chaque réforme accomplie, réclamaient avec une familiarité déjà menaçante la réforme qui suivrait.

Avec une sollicitude un peu anxieuse, notre ministre des Affaires étrangères lisait, méditait, commentait les informations venues de Rome. La généreuse entreprise du Saint-Père lui paraissait sujette à deux déviations : ou elle serait confisquée par les radicaux, et alors ce serait la révolution maîtresse, ou elle se perdrait dans un grand mouvement national et unitaire, et alors ce serait, sous la conduite du Piémont, la guerre pour l'indépendance. C'est à prévenir ce double péril, c'est à garder à l'évolution libérale son caractère de modération que M. Guizot s'applique. Il ne lui convient ni de verser dans la réaction à la façon des Autrichiens qui se préparent à occuper Ferrare, ni d'imiter lord Palmerston qui, dans l'espoir de dépasser en popularité la France, s'apprête à envoyer dans la péninsule lord Minto pour y prodiguer aux novateurs les plus imprudents des encouragements. Il se pique, lui, d'être l'ami sincère, désintéressé de l'Italie. Deux fois, il développe son programme, d'abord le 3 août 1847, en un discours à la Chambre des pairs, puis, le 17 septembre, en une circulaire à ses agents. Ce qu'il souhaite en Italie, c'est la paix intérieure, le *statu quo* territorial, puis dans les différents États, des réformes accomplies progressivement, de concert entre les gouvernements et les peuples.

Ces sages et émollients avis étaient de ceux que les nations n'écoutent guère quand elles sont en travail de transformation. C'est à la seconde partie du dix-neuvième siècle qu'appartient l'histoire de la révolution mémorable, qui, tantôt cheminant sans bruit, tantôt se précipitant, amènera l'Italie jusqu'à l'entière unité. Aussi bien, dès la fin de 1847, M. Guizot, jusque-là fort en éveil, ne parcourt plus qu'avec une attention un peu distraite les dépêches arrivées d'Italie. C'est que, malgré sa hautaine assurance, sa sollicitude se porte tout entière sur son pays.

## VIII

La série des banquets s'était prolongée bien avant dans l'hiver. Nul scrupule chez les radicaux, nulle lumière chez les dynastiques. Dans le pays, tranquille naguère jusqu'à la torpeur, une conviction s'affermi, celle que la corruption est universelle, qu'un changement est urgent. Du même coup, tous les ressorts de l'autorité s'affaiblissent, tant est rapide la décadence du respect.

Dans le monde officiel, nul ne prévoit une catastrophe, mais tous ou presque tous sont troublés. La vraie sagesse serait moins de changer les hommes que de travailler avec une audace réfléchi aux besognes à la fois reconstituantes et populaires qui assureront l'avenir. On ne s'élève guère jusqu'à ces hautes pensées. Mais parmi les gens de cour et jusqu'aux Tuileries, des propos s'échangent, à voix basse d'abord, puis en un accent plus raffermi, sur la nécessité de donner, par le renvoi de Guizot, un gage à l'opinion publique. Ainsi parle le comte Molé qui garde le souvenir de la coalition ; le chancelier Pasquier à qui une longue expérience de la politique a appris la souplesse ; Dupin d'âme vulgaire mais de coup d'œil sûr et d'intelligence lucide ; Montalivet qui, en sa qualité de colonel de la garde nationale, a recueilli beaucoup de confidences et que ses fonctions d'intendant de la liste civile mettent en relations presque journalières avec le roi. D'autres, comme le maréchal Gérard ou comme Sébastiani, confient leurs craintes à Madame Adélaïde qui, depuis le commencement du règne, a été la plus intime confidente du souverain, mais qui touche elle-même à ses derniers jours. Jusque dans la famille royale, le trouble règne : la reine est ébranlée : de La Spezzia, le prince de Joinville, en une lettre intime à son frère, le duc de Nemours, lui confie ses inquiétudes. Dans le ministère même, ne saisirait-on point quelques traces d'hésitation ? M. Duchâtel, personnage considérable par le rang, la fortune, l'expérience des affaires, a manifesté plusieurs fois des velléités de retraite, et s'il y donnait suite, ne serait-ce pas la dislocation du cabinet ?

C'était au roi qu'appartenait la décision. Au cours de son long règne, il a eu ses heures de découragement. Il comprend que si la monarchie subsiste, le sens monarchique s'est oblitéré : de là des doutes sur l'hérédité de son pouvoir. Son grand malheur n'est pas d'être combattu, mais de sentir qu'en cas de péril, il ne sera pas soutenu. Ces réflexions ne laissent pas que d'assombrir fort le monarque. Cependant, par une évolution singulière, l'âge qui d'ordinaire rend craintifs les vieillards a diminué les appréhensions du prince, en sorte qu'après avoir observé longtemps une cauteleuse prudence, il serait exposé maintenant à tomber dans l'infatuation. C'est qu'il se remémore les années de son règne : les émeutes vaincues, les partis désarmés ; nulle loi d'exception, une observation scrupuleuse de la Charte ; la paix menacée deux fois, en 1831, en 1840, et maintenant raffermie ; l'Angleterre moins favorable depuis les mariages espagnols, mais les puissances continentales se rapprochant de nous ; l'Algérie, longtemps objet de doutes et maintenant conquête pleine de promesses. L'examen se poursuit, attestant les féconds résultats d'un sage gouvernement : tous les revenus publics accrus, la propriété foncière triplée de valeur, Paris embelli, Versailles restauré, les élections de 1846 grossissant d'une trentaine de voix la majorité gouvernementale, un recensement récent constatant en quatre années un accroissement de quinze cent mille âmes dans la population. — Maintenant la reconnaissance est achevée, tournant de plus en plus à l'apologie.

Pourquoi le prince changerait-il son ministère quand ce ministère a la majorité dans le Parlement, quand l'agitation n'est sans doute qu'une agitation de surface, quand aucune vague de fond n'atteste l'intensité d'un vœu populaire ? Et c'est ainsi que le roi s'encourage à garder Guizot. Jadis il ne l'aimait pas ; il lui a gardé rancune pour son rôle dans la coalition ; il n'a signé qu'à regret, en 1840, sa nomination comme ambassadeur à Londres. Maintenant il est habitué à lui. Cet homme à l'apparence hautaine sait s'assouplir à l'occasion ; il est d'âme droite et sans s'abaisser jamais, respectueux toujours ; il est admirable orateur, et même lorsque la politique se traîne en des régions subalternes, il excelle à la revêtir d'ampleur et de majesté. Puis par qui le remplacer ? Le nom de Molé vient aux lèvres, mais après Molé, Thiers ; car au fond, dans la Chambre, il n'y a que deux hommes : Guizot et Thiers, et à tel point que les débats parlementaires ne semblent qu'un combat singulier entre eux. Or, Thiers, le roi n'en veut pas. Il l'a fort goûté autrefois et peut-être le goûterait-il encore. Mais il le redoute : il l'a eu deux fois pour ministre, en 1836, en 1840, et n'a réussi qu'avec peine à contenir ses entraînements belliqueux. Et quelle ne serait point l'imprudance de le reprendre à l'heure où l'état de l'Italie, de plus en plus confus, peut offrir à tout esprit téméraire, impulsif ou étourdi, une occasion d'aventure !

Et c'est ainsi que le roi, s'affirmant à lui-même que tout va bien, finit par se le persuader. Plus encore que Guizot, il est réfractaire à l'idée hardie de se rajeunir en se renouvelant. Il pourrait, comme on l'a dit, dérouter l'opposition par un projet d'ensemble sur le droit de suffrage. Il pourrait ; par des lois d'assistance, se rapprocher des masses populaires. Il pourrait, par la liberté d'enseignement depuis si longtemps promise, donner satisfaction aux catholiques et par contre-coup à cette fraction des légitimistes liée au parti religieux. Mais il ne semble pas que ces pensées aient hanté son esprit. Maintenir ce qui existe, telle est toute sa politique. Dans cette disposition il exagère encore son optimisme. Il reçoit le général de Castellane et étale devant lui une si complète satisfaction que le général en demeure stupéfait<sup>1</sup>. Il se refuse à écouter Montalivet<sup>2</sup>. La reine a été inquiète : il la calme avec cet air d'assurance qui rend la confiance et ce tutoiement affectueux qui est le signe des bons ménages. Guizot, en un entretien avec lui, lui offre de se retirer : le roi repousse la suggestion.

Y aura-t-il des troubles ? Le monarque ne peut l'imaginer. Pour la sécurité publique, il se repose sur la garde nationale. : il l'a vue en 1831, 1832, 1834, empressée à se rassembler, courageuse et fidèle. C'est, à sa façon, sa garde royale à lui, flattée, choyée, caressée, ayant le premier rang dans toutes les revues, garde dont il se plaît à décorer les officiers et à recevoir familièrement les chefs aux Tuileries. Se pourrait-il qu'elle fût jamais gagnée d'indiscipline ? En tout cas, si contre toute apparence quelque péril surgissait, le roi compte sur lui-même. Il ne peut se persuader ni que ses forces soient diminuées, ni que l'âge ait énervé sa volonté. Il se sent toujours la même énergie qui a vaincu les émeutes, la même sagesse qui a sauvé la paix ; il compte enfin sur le même bonheur qui l'a protégé au cours de sa longue vie, et c'est dans cette confiance qu'il atteint la session.

---

<sup>1</sup> Général DE CASTELLANE, t. III, p. 410.

<sup>2</sup> MONTALIVET, *Souvenirs*, t. II, p. 67.

## IX

Elle s'ouvrit le 25 décembre. Toutes les pompes officielles, mais une impression un peu triste. On note avec une crainte superstitieuse les incidents de l'année qui finit : le procès Teste : la duchesse de Praslin : tout récemment le tragique suicide de M. Bresson, l'un des diplomates les plus en vue : Madame Adélaïde, cette habituelle conseillère du roi, sur le point de mourir<sup>1</sup>. Puis les pensées se portent, toutes soucieuses, au delà de nos frontières, vers l'Italie qui risque d'agiter le monde autant qu'elle s'agite elle-même, vers la Suisse où les radicaux, étant entrés dans Fribourg, dans Lucerne après une facile victoire, ont dissous le *Sunderbund*, et se répandent en laides et cruelles violences sur des paysans, des moines, des religieuses.

Entre toutes les paroles du discours royal, les plus curieusement attendues étaient le jugement sur les agitations réformistes. Ceux qui souhaitaient la clarté, une clarté sans voiles, furent servis à souhait. Le roi s'exprimait en ces termes : *Au milieu de l'agitation que fomentent les passions ennemies ou aveugles, une pensée m'anime et me soutient, c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'État, les moyens les plus assurés de satisfaire tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions. Nous remettons intact aux générations qui viendront après nous le dépôt qui nous est confié, et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres.*

Il était impossible d'être plus précis. Hostiles ou aveugles, tels étaient bien les députés réformistes. Seulement ces paroles, dans leur véridique et cruelle Apreté, résonnaient comme un défi. En piquant au jeu les amours-propres, elles rejetaient les dynastiques sur les radicaux et cimentaient leur ligue loin de la désagrégation. Plusieurs se rappelèrent que Charles X en 1830 n'avait point parlé autrement. Lui aussi, il avait, en éveillant une sorte de point d'honneur, creusé le conflit entre lui et son peuple comme aujourd'hui Louis-Philippe entre lui et l'opposition.

Entre les discours de la session, deux surtout méritent d'être rappelés, tant ils résonnèrent à la manière de cris d'alarme

Le premier fut celui de Montalembert dans la Haute Chambre le 14 janvier 1848. Il s'agissait des affaires de Suisse. Là-bas il y avait eu une défaite : celle du *Sunderbund* qui figurait la liberté : une victoire, celle des radicaux qui figuraient l'oppression révolutionnaire. Sur ce terrain, Montalembert se sentait comme soulevé, la révolution étant ce qu'il détestait le plus, la liberté, et en particulier la liberté religieuse, étant ce qu'il se piquait surtout de servir. D'un coup d'aile, il porta le débat à de telles hauteurs que jamais, dans l'enceinte du Luxembourg, de tels accents n'avaient résonné. Pendant deux heures, avec toute l'ardeur d'une passion vengeresse, il flétrit les iniquités, les violences, tantôt brutales, tantôt voilées d'hypocrisie, des radicaux suisses. Enivrant prestige de l'éloquence, fierté d'un tel orateur, indignation contre l'injustice, tout subjuguait la noble assemblée qui se mit à applaudir comme elle ne l'avait fait jamais. Mais était-ce à la Suisse seule que Montalembert songeait ? *Je ne viens pas, avait-il dit en commençant, parler pour des vaincus, mais à des vaincus, — vaincu moi-*

---

<sup>1</sup> Elle mourut le 31 décembre 1847.

même à des vaincus, — c'est-à-dire aux représentants de l'ordre social, de l'ordre régulier qui vient d'être vaincu en Suisse et qui est menacé dans toute l'Europe. Ainsi tout s'agrandissait, le cadre qui n'était plus la Suisse mais l'Europe, la cause qui n'était plus seulement celle des cantons catholiques, mais celle de la civilisation, le crime dénoncé qui était celui de la démagogie cosmopolite niveleuse, oppressive et impie. Ce fut ce tressaillement intime de l'âme, cette vue presque prophétique d'un péril peut-être prochain, ce magnifique et angoissant appel à l'union qui remua jusqu'à l'électriser le plus froid des auditoires. Et c'est pourquoi, au milieu de l'oubli où tombent le plus souvent les discours, celui-là a mérité de survivre.

L'autre discours fut, le 27 janvier 1848, celui de Tocqueville à la Chambre des députés. Ici nul éclat de parole, nul frémissement de l'auditoire, une attention qui ne se soutient qu'à demi, tant la voix est voilée, tant l'assemblée a peine à s'élever au-dessus des réalités immédiates, tant l'unique enjeu semble être le ministère à perdre ou à sauver. Cependant qui ne rapprocherait des paroles enflammées de Montalembert les graves avertissements de Tocqueville : *Pour la première fois depuis quinze ans, dit-il, j'éprouve une certaine crainte pour l'avenir. On dit qu'il n'y a point de péril parce qu'il n'y a point d'émeute... Sans doute le désordre n'est point dans les faits, mais il est entré profondément dans les esprits.* Et l'orateur montre les classes ouvrières agitées par les passions sociales bien plus redoutables encore que les passions politiques, travaillées, en un mot, par des opinions qui ne tendent pas seulement à renverser telle loi, tel ministère, tel gouvernement, mais le monde lui-même. *Et ne croyez-vous pas, poursuit Tocqueville, que quand de telles opinions prennent racine, quand elles descendent profondément dans les masses, elles amènent tôt ou tard, je ne sais quand ni comment, les révolutions les plus terribles ?*

Le 7 février, on arriva, dans la discussion de l'Adresse, au passage relatif à la réforme électorale. La commission, copiant presque mot pour mot le langage royal, s'était bornée à une brève flétrissure des passions ennemies ou des *entraînements aveugles*. La majorité, jusque-là, s'était montrée très fidèle. Cependant un petit groupe de conservateurs progressistes s'était formé qui ne cachait pas ses préférences pour une formule plus adoucie. En outre, quelques hommes, comme M. de Morny, sans abandonner le ministère, souhaitaient fort une certaine détente. De là divers amendements : en particulier, celui de M. Desmousseaux de Givré qui supprimait les mots d'*aveuglement* et d'*hostilité*, et celui de M. Sallandrouze qui se bornait à exprimer un vœu pour *des réformes sages et modérées*. Ces amendements furent repoussés, mais non sans que M. Guizot ait manifesté quelque velléité d'humeur plus transigeante. C'est ainsi qu'à propos de l'amendement Sallandrouze, il déclara que la réforme électorale et parlementaire devrait être discutée à fond au cour de la législature.

## X

La discussion de l'Adresse s'acheva le 12 février. Nous touchons au coup de surprise qui, douze jours plus tard, renversa la dynastie.

Coup de surprise, tel est bien le mot où se résument tous les événements qui vont suivre. Il y a eu des paroles angoissées, tels les discours de Montalembert et de Tocqueville. Mais si beaucoup sont inquiets, nul n'a la vue de ce qui pourra lui survenir à lui-même ou de ce que les autres pourront tenter. — Surpris, M.

Guizot, précipité tout à coup de son immobilité hautaine. — Non moins surpris, M. Thiers le rival de Guizot qui, le 2 février 1847, à propos des affaires d'Italie, s'est proclamé avec une pétulance étourdie l'homme de la révolution et qu'on verra un mois plus tard, apeuré jusqu'à l'effolement, dire à M. Cousin : **Il ne nous reste plus qu'à nous jeter aux pieds des évêques**. — Surpris plus que tous les autres, les députés dynastiques, ingénument destructeurs et qui semblent ignorer qu'aux enfants seuls, il est permis de faire le mal et de dire ensuite : **Je ne l'ai point fait exprès**. — Surpris aussi le roi lui-même, sage longtemps, sage au point de passer pour la sagesse même, mais à qui cette renommée de sagesse devient funeste, car elle fait naître en lui l'infatuation. — Surpris enfin ceux qui demain triompheront : chez eux nulle prévision de l'avenir prochain, et peut-être, s'ils l'eussent connu, plus de crainte que de joie, en sorte qu'on n'échappera à la monarchie que pour tomber dans une improvisation de république qui ne sera ni mal intentionnée, ni sanguinaire ni perverse, mais tout de même accumulera plus de fautes en trois mois que la royauté en dix-huit ans.

Le conflit commença petitement, à la manière d'un litige entre gens de loi, très désireux de ne point se battre. Les banquets avaient réussi. Dynastiques et radicaux, moutons et loups mêlés, résolurent de continuer. Cependant le gouvernement se jugeait fondé à interdire ces agapes qui, si fraternelles qu'elles fussent, n'étaient qu'à demi rassurantes. Ainsi s'exprimait, avec une courtoisie bienveillante le ministre de l'Intérieur, M. Duchâtel, et en termes plus âpres, le garde des Sceaux, M. Hébert. Un arrangement fut conclu, à la façon d'une transaction entre procéduriers. Au jour fixé pour le prochain banquet, c'est-à-dire le 22 février, les souscripteurs se rendraient à la réunion qui aurait lieu, non dans un quartier populaire, mais dans le quartier alors assez solitaire des Champs-Élysées. Au moment où les convives prendraient place, un commissaire de police paraîtrait et inviterait l'assemblée à se dissoudre. Odilon Barrot, ce naïf impénitent, protesterait, et naturellement en un discours. Le commissaire de police dresserait procès-verbal. On ne doutait pas que les assistants ne se séparassent docilement. Le litige serait soumis au juge de paix ; puis le point de droit serait tranché par la Cour de cassation. Sur l'heure, l'arrangement parut tout à fait à souhait. L'opposition s'y rallia, le ministère pareillement, et de tout, comme on eût fait en une étude de notaire, on dressa le 19 février procès-verbal<sup>1</sup>.

La sécurité fut courte. Le 21 février, *le National*, *la Réforme*, *la Démocratie pacifique*, publièrent un avis qui ajoutait à la déclaration de l'avant-veille un post-scriptum fort inquiétant. On ne changeait rien au programme du banquet. Seulement on s'y rendrait en un tel appareil que, selon toute apparence, on commettrait, chemin faisant, les délits que le Pouvoir s'ingéniait à prévenir. Rendez-vous était donné à dix heures, place de la Madeleine, aux souscripteurs et aux invités. De là on se dirigerait vers le lieu de la réunion : en tête du cortège figureraient les officiers supérieurs de la garde nationale, puis s'avanceraient, rangés en colonnes, les gardes nationaux, sans armes mais en uniforme, et groupés par numéros de légion. Entre les files de gardes nationaux s'intercaleraient les jeunes gens des écoles, sous la conduite de leurs commissaires.

En cet appel des journaux, deux lois se trouvaient violées : la loi qui prohibait les attroupements ; puis celle qui défendait tout rassemblement de la garde

---

<sup>1</sup> Voir le texte dans les *Mémoires* de M. GUIZOT, t. VIII, p. 55 et suiv.

nationale sans convocation régulière. Le gouvernement résolut de se montrer énergique. Il défendit le banquet. Une proclamation du préfet de police interdit le cortège. Des précautions militaires furent prises. Cependant, si le gouvernement était soucieux, ses adversaires ne l'étaient pas moins. Qu'une émeute éclatât, et le peuple serait écrasé : ainsi pensaient, non seulement Odilon Barrot et ses amis, mais encore les radicaux rassemblés aux bureaux de la Réforme. Sous l'empire de ces craintes, l'opposition renonça à la manifestation. Dès les premières heures de la nuit, on connut dans les ministères et aux Tuileries ces dispositions redevenues/pacifiques. Les mesures de défense furent contremandées, et l'on se reposa dans l'espoir que le calme ne serait point troublé.

## XI

Le public ne connaissait pas le recul de l'opposition. Le 22 février dès le matin, on vit, soit par les boulevards, soit par les quais, des bandes se diriger vers la Madeleine, rendez-vous fixé la veille par le National et la Réforme. Dans ces bandes, beaucoup d'ouvriers, et parmi eux quelques professionnels de l'émeute ; puis de simples curieux, et aussi de petits bourgeois que le mot de réforme avait conquis. Nulle direction, nul chef au moins apparent, peu d'animation encore, rien que des cris : *A bas Guizot !* Jusqu'ici nulle autre force sur pied que les sergents de ville et les gardes municipaux. Cependant la foule s'était répandue sur la place de la Concorde ; et quelques-uns des manifestants parvinrent à s'introduire jusque dans le Palais-Bourbon à ce moment désert. A cette nouvelle, un détachement de dragons, requis en toute hâte, déboucha de la caserne du quai d'Orsay et, venant au secours de la police, dégagea le palais.

L'heure de la séance parlementaire approchait. Les députés commençaient à arriver. Les opposants, un peu honteux d'avoir renoncé au banquet, tinrent à se racheter par un acte d'énergie. Ils déposèrent contre le cabinet une demande de mise en accusation. La motion surprit ; car les ministres, quel que fût le jugement sur leur politique, n'avaient ni violé aucune loi, ni gouverné en dehors de la majorité. Cinquante-deux députés seulement donnèrent leur signature. Dans le même temps, au dehors, quelques barricades s'ébauchaient rue Duphot, rue Saint-Florentin. Sur ces indices ; le gouvernement déploya d'importantes forces militaires. Mais avec la nuit tout sembla rentrer dans le calme. Les troupes regagnèrent leurs casernes ; et dans les régions officielles, on se flatta qu'à la manière d'un feu de paille, la sédition était apaisée.

Elle ne l'était pas, et on le vit bien quand, dès le matin du lendemain 23 février, les émeutiers se fortifièrent dans le quartier du Temple et le quartier Saint-Merry. Même en se prolongeant de la sorte, l'émeute semblait vouée à la défaite. Mais le vrai, le terrible danger se révéla bientôt : il résiderait dans l'attitude de ceux qui avaient charge de défendre l'ordre menacé.

La garde nationale avait, au début du règne, contribué, avec autant de patriotisme que de courage, à maintenir la paix publique. A la faveur d'une longue tranquillité, elle s'était un peu amollie, et jugeant le gouvernement solide au point d'être inébranlable, elle s'était pénétrée d'humeur frondeuse. Les articles des journaux, les harangues des banquets avaient achevé de troubler les cerveaux. Cette altération de l'esprit primitif n'avait point échappé ; et un mois

auparavant, au Luxembourg, l'un des pairs, M. de Béthizy, avait osé dire<sup>1</sup> : **Je défie qu'on convoque la garde nationale, car on ne pourrait la réunir sans avoir à craindre une manifestation.** La sagesse eût été, en cette occurrence, de confier aux troupes seules et à la police le soin de la répression. Les forces militaires disponibles s'élevaient à 30.000 hommes environ<sup>2</sup>, chiffre suffisant pour réduire même la plus redoutable des insurrections. On craignit d'indisposer, par une injurieuse méfiance, ceux qui, en d'autres temps, avaient été les meilleurs soutiens du trône. On les avait déjà convoqués la veille ; on les convoqua de nouveau. L'illusion sur eux ne fut pas longue on vit les uns proposer une pétition pour la mise en accusation du ministère, les autres s'interposer entre les gardes municipaux et les émeutiers ; les plus modérés criaient à tue-tête : **Vive la Réforme !** De là un double péril : encouragement pour les insurgés qui devinaient en face d'eux des complaisants, presque des complices ; contagion d'indiscipline pour les troupes régulières, fidèles jusque-là, mais un peu lassées par les longues attentes, les surprises des guerres de rues, et qu'accueillait déjà, comme un appel à la défection, ce cri habituel de toutes les émeutes : **A bas les gardes municipaux. Vive la ligne !**

La déception fut profonde, nulle part plus ressentie qu'eux Tuileries. La garde nationale était, aux yeux du roi, l'une des institutions fondamentales du règne. Quand il la vit infidèle, le trouble pour la première fois l'envahit. Lui si ferme, lui optimiste au point de paraître infatué, il se prit à douter de sa fortune. Et alors commença la série des erreurs, des hésitations, des inconséquences qui, vingt-quatre heures plus tard, le précipiteraient vers l'exil.

## XII

J'ai raconté autrefois cette chute lamentable. Je ne me sens pas le courage de répéter ce que j'ai déjà écrit<sup>3</sup>. Quelques pages suffiront pour dépeindre les vainqueurs et les vaincus, les uns aussi abasourdis de leur victoire que les autres demeurent éperdus sous leur effondrement.

Guizot avait à la cour beaucoup d'ennemis. **Qu'on le sacrifie**, disait-on, **et le calme renaîtra.** Le roi, jusque-là inébranlable, prêta cette fois l'oreille. M. Duchâtel étant venu aux Tuileries, il lui insinua, non sans quelque embarras, l'idée d'un changement ministériel. M. Duchâtel comprit, et pareillement Guizot, qui, averti par son collègue, arriva peu après. La démission offerte fut incontinent acceptée, bien qu'avec toutes sortes de témoignages de regret. Vers trois heures, au Palais-Bourbon, en des paroles qui seraient les dernières qu'il prononcerait à la tribune, le président du Conseil annonça la grande nouvelle ; et les députés de l'opposition, si dynastiques qu'ils fussent, se réjouirent bruyamment, comme si la tempête qui grossissait ne devait pas les balayer le lendemain.

Les concessions sont souvent opportunes pour prévenir les crises, ou nécessaires quand les crises sont passées. En pleine bataille, il est rare qu'elles sauvent. Si l'on se décidait à céder, la sagesse commandait de céder assez pour désarmer, à

---

<sup>1</sup> Séance du 11 janvier 1848.

<sup>2</sup> État fourni par le général Trézel, ministre de la Guerre. (GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 515.)

<sup>3</sup> *Histoire de la seconde République française*, t. Ier, liv. II.

défaut des ennemis acharnés, les adversaires les moins irréductibles. Soit espoir de tout ressaisir, soit crainte d'être débordé, le roi se contenta d'opérer un léger glissement au lieu de se résigner à une évolution. Celui qu'il appela fut le comte Molé, peu connu des masses, et qui, au point de vue des idées, ne différait guère de Guizot que par une moindre éloquence et des formes plus adoucies. Comme il eût fait en des temps paisibles, Molé se mit en quête de collègues. Quant au roi, sa résolution prise, il se prend à la regretter : **Quand je pense, dira-t-il un peu plus tard, que tout cela s'est décidé en un quart d'heure**<sup>1</sup>. Puis il calcule sur quelle pente il risque d'être entraîné : avec Molé, Thiers, sans doute aussi Barrot, et non seulement la réforme électorale, mais peut-être la dissolution de la Chambre. Tandis qu'il réfléchit de la sorte, les nouvelles se succèdent, confirmant les complicités de la garde nationale, annonçant l'impuissance du nom de Molé, vainement jeté à la foule. Cependant plusieurs des plus illustres soldats d'Afrique sont à Paris Bedeau, Lamoricière et, au-dessus de tous, Bugeaud. Pour le commandement général des forces militaires, on a déjà songé au maréchal ; lui-même s'est offert, et il attend, non sans impatience, sentant la rébellion croître, qu'on mette à profit son expérience. Le roi songe à l'appeler, puis hésite, et, si mortels que soient les ajournements, on comprend la perplexité. C'est que Bugeaud signifie répression ; Molé concession, surtout s'il s'associe à Thiers ; or, dans les conjonctures où l'on se trouve, on peut encore opter entre les deux conduites, mais point pratiquer à la fois l'une et l'autre sous peine de les stériliser toutes deux.

Ces heures que la royauté laisse se consumer sont, pour les chefs radicaux, pour les républicains, pleines de joyeux étonnements. Le 21, ils ont découragé toute prise d'armes. Le 22, ils se sont terrés dans l'attente. Maintenant, en cet après-midi du 23, ils notent tous les signes réconfortants : les rassemblements qui prennent consistance, les barricades qui se consolident, les forces de police exténuées, les troupes déjà ébranlées, la garde nationale ni aisement complice. Sur ces entrefaites, une collision funeste, due au hasard, vint changer en confiance ce qui n'était encore qu'espoir.

Ce fut sur le boulevard, vers neuf heures et demie du soir, que le choc se produisit. Depuis la tombée du jour, des bandes s'y succédaient, portant des torches et faisant de force illuminer les maisons. L'une de ces bandes, plus forte que toutes les autres, arrivant de la Bastille et se grossissant en chemin, vint se heurter à un bataillon du 14<sup>e</sup> de ligne qui gardait, sur le boulevard des Capucines, le ministère des Affaires étrangères et barrait la chaussée. Un détachement de garde nationale, placé en avant du bataillon, devait, à la manière d'un corps amortissant, prévenir le contact direct entre la troupe et la foule. Mais il venait d'être déplacé pour protéger sur la place Vendôme la chancellerie, en sorte que bientôt soldats et manifestants se touchèrent. Ceux-ci pouvaient d'autant moins reculer que la queue de la colonne, faisant pression, les poussait en avant. Le seul passage laissé libre était la rue Basse-du-Rempart, et ce fut ce passage que le lieutenant-colonel Courant, commandant le bataillon et très désireux d'éviter tout conflit, indiqua aux chefs de l'attroupement. Clameurs, puis menaces s'échangèrent. Soudain un coup de feu partit, tiré, dit-on, par un sergent qui, ayant vu insulter son lieutenant-colonel, n'avait pas résisté à le venger. Puis une décharge générale éclata, couchant sur le sol une cinquantaine d'hommes, les uns blessés, les autres atteints à mort. Une double terreur suivit, celle de la foule, celle des soldats eux-mêmes éperdus de ce qu'ils

---

<sup>1</sup> THUREAU-DANGIN, *Monarchie de Juillet*, t. VII, p. 453.

avaient fait. Quand les manifestants furent un peu revenus de leur consternation, une indicible colère s'empara d'eux. Non loin de là, ayant rencontré un fourgon, ils s'en saisirent, y placèrent les cadavres ; et pendant une partie de la nuit, la lugubre procession parcourut la ville, appelant le peuple à la vengeance.

Vers dix heures, on connut aux Tuileries la terrible collision. Un peu plus tard, survint le comte Molé, confessant son impuissance. Le roi se résigne à subir Thiers, peut-être même Barrot. Cependant il revient à l'idée-qui, depuis le matin, le hante, celle de se pourvoir à deux fins, d'avoir à la fois sous la main un soldat pour combattre, des ministres pour négocier. Les ministres démissionnaires n'ont pas encore été officiellement remplacés. Ce sont eux qui contresignent l'ordonnance confiant à Bugeaud le commandement général des forces militaires.

Au milieu de la nuit, Bugeaud arrive. Il se rend, rue de Rivoli, à l'état-major et s'applique à relever les courages. Il prescrit la formation de quatre colonnes qui, dès l'aube, se mettront en marche : la première, sous les ordres du général Tiburce Sébastiani, sera dirigée vers l'hôtel de ville ; la seconde, confiée au général Bedeau, passera par les boulevards, aura pour objectif la place de la Bastille ; la troisième manœuvrera derrière les deux autres pour empêcher les barricades abattues de se relever ; la quatrième se portera vers le Panthéon.

Il semble que ce soit la lutte, et jusqu'à la victoire. Qui croire cependant ? Tandis que Bugeaud achève à l'état-major ses dispositions pour la bataille, Thiers arrive aux Tuileries. Il réclame comme collègue Odilon Barrot, cite d'autres noms non moins désagréables au roi, demande, outre la réforme électorale, la dissolution. Le roi, courbant la tête, accepte tout, sauf la dissolution. Mais quelle n'est pas l'inconséquence ! Quel système prévaut, répression avec le maréchal, concession avec Thiers et Barrot ? Ou bien caresse-t-on l'espoir de ramener en même temps par sacrifices et de réduire par rigueur ? La suprême et imminente catastrophe ne sera que la résultante de cette dualité de conduite ; le nom du maréchal paralysera les ministres conciliateurs et, d'un autre côté, l'esprit de conciliation, gagnant jusqu'à l'état-major, paralysera l'action militaire aux mains du maréchal et de ses lieutenants.

Entre les colonnes formées par le maréchal, celle qui avait le plus de chemin à franchir, les quartiers les plus hostiles à traverser, c'était celle du général Bedeau, forte de 2.000 hommes environ ; à l'angle de la rue Saint-Denis, une barricade se dressait, un peu plus imposante que les autres. A ce moment, des gardes nationaux, des gens du quartier survinrent, suppliant le général de s'arrêter, jusqu'à ce que la nouvelle ait pu se répandre de la constitution du ministère Thiers-Barrot. Bedeau était le plus courageux, mais aussi le plus humain des hommes. Il hésite, puis le cœur tout torturé par cet appareil de guerre civile, il consent à surseoir jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres du maréchal. Un négociant du quartier porte le message. Le plus étrange, c'est l'accueil de Bugeaud. Lui aussi, à l'état-major, il est assailli de bourgeois, d'officiers de la garde nationale, tous conciliateurs, tous médiateurs, et conjurant qu'on évite l'effusion du sang. Longtemps il a résisté ; maintenant il subit ces influences dissolvantes qui, dans les luttes civiles, énervent les plus résolus. Il donne l'ordre de cesser le feu, de se replier, d'annoncer partout que Thiers et Barrot sont ministres.

Et c'est ainsi que le soldat s'efface pour laisser la place libre aux messagers de paix. Mais voici le plus grand malheur : le nom du soldat réduit à son tour à l'impuissance les ouvriers de pacification.

Les nouveaux ministres : Thiers, Barrot, Duvergier de Hauranne, Rémusat, et avec eux Lamoricière, désigné pour le ministère de la Guerre, se rassemblent le 24 février, vers huit heures du matin, aux Tuileries. On décide que deux d'entre eux se répandront dans les groupes pour y prêcher la conciliation. On désigne, non Thiers déjà dépassé, mais Barrot qui se croit encore populaire, et Lamoricière l'homme à la parole communicative qui peut-être entraînera les masses, comme il a entraîné tant de fois ses zouaves africains. L'espoir s'évanouit bien vite. Dans le centre de la ville, Barrot ne rencontre que sombres visages : *On vous trompe*, lui disent les émeutiers ; que s'il proteste, on lui lance le nom de l'impopulaire Bugeaud, de Bugeaud qui signifie répression à outrance. Et le chef de la gauche dynastique, désabusé de tout, même de sa propre éloquence, rentre chez lui, mélancolique et inglorieux. Quant à Lamoricière, il court un autre risque, mais plus grand. Il a si fière tournure, un langage si entraînant, que les groupes le pressent, cherchent à l'embaucher, ne sont pas éloignés de l'acclamer comme chef. En hâte, piquant des deux, il échappe aux tentateurs et rentre aux Tuileries.

Conciliation, répression, tout s'abîme en même temps. Sur les boulevards, Bedeau, d'après l'ordre général de repli parti de l'état-major, a opéré sa retraite. Mais quelle retraite ! Les gardes nationaux mêlés aux émeutiers ; les émeutiers eux-mêmes, frôlant les soldats et fouillant familièrement dans les gibernes ; tous marchant en un fraternel désordre ; les officiers feignant de ne pas voir ; des cris étourdissants ; les boulevards traversés en cet appareil au milieu d'une foule moitié gouailleuse, moitié menaçante ; enfin l'arrivée sur la place de la Concorde où Bedeau, homme de devoir et de vertu fourvoyé dans les luttes civiles, contemple d'un œil désespéré cette masse confuse qui n'a plus rien d'une armée.

Sur les traces des troupes qui se replient, les émeutiers s'avancent. Postes de police, casernes, édifices publics, tout tombe entre leurs mains. Ils ont occupé l'hôtel de ville. Les voici qui se portent vers les Tuileries.

Dans le palais, les messagers se précipitent, tous répandant l'effroi. Cependant l'effarement est plus grand encore que le péril. Autour du château et sur la place du Carrousel, il y a quatre ou cinq mille hommes non gâtés par le contact populaire ; parmi les gardes nationaux eux-mêmes, il en est qui appartiennent au parti de l'ordre et dont le sentiment du danger a réveillé la clairvoyance. Qu'un appel chaleureux du souverain stimule leur dévouement, et tout peut être sauvé. Louis-Philippe, secouant son abattement, revêt son uniforme de lieutenant général et descend sur cette même place du Carrousel où Louis XVI, au matin du 10 Août, a passé en revue, lui aussi, ses bataillons. De la 1<sup>re</sup> et de la 10<sup>e</sup> légion partent des cris de *Vive le roi !* Mais dans la 4<sup>e</sup> légion, les seuls cris qui se perçoivent sont ceux de *Vive la réforme ! A bas Guizot ! A bas le système !* et aux clameurs se joignent des gestes menaçants. Le roi se trouble, tourne court, et sans songer aux troupes de ligne qui attendent sous les armes un appel à leur fidélité, il rentre précipitamment aux Tuileries.

C'est le dernier espoir qui s'évanouit. Nulle résistance. si ce n'est au poste du Château-d'Eau, près du Palais-Royal, où un détachement du 14<sup>e</sup> de ligne, fidèle à la discipline, demeure sourd aux caresses comme aux sommations. Un avis s'ouvre *in extremis*, celui de substituer au maréchal Bugeaud le vieux maréchal Gérard, de remplacer pour la présidence du Conseil Thiers, décidément suspect, par Odilon Barrot qui est déjà dépassé. Mais quelle voix pourrait se faire entendre au milieu de l'universelle confusion ! Cependant, aux Tuileries, un mot se prononce, d'abord tout bas comme on ferait dans la chambre d'un malade,

puis plus haut, et enfin avec un accent presque impérial, celui d'abdication. Ainsi parle — car le palais semble ouvert à tout venant — ainsi parle, avec une extraordinaire véhémence, Émile de Girardin. A ce mot, la reine se redresse, toute révoltée de l'humiliation ; mais plusieurs, même parmi les meilleurs amis de la royauté, gardent un silence consterné. Le roi hésite ; puis lentement et comme persuadé de l'inutilité du sacrifice, il trace ces mots : *J'abdique cette couronne que la volonté nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris*. L'acte est confié au maréchal Gérard, afin qu'il puisse le montrer comme un gage d'apaisement ; le papier lui-même s'égare et n'a pu être retrouvé.

L'abdication, c'est la fuite. Aussi bien la fusillade se rapproche des Tuileries. Un peu passif jusque-là, mais irréprochable de droiture, et de cœur intrépide, le duc de Nemours veille au salut des siens. Il a préparé des berlines de voyage, puis, à défaut de celles-ci, trois petites voitures, de celles qui sont destinées en temps ordinaire un service des officiers d'ordonnance et les a envoyées au pont Tournant. Le roi, accompagné de la reine, du duc de Montpensier, de quelques fidèles, traverse sans encombre le jardin des Tuileries, alors presque désert ; car c'est autour du Carrousel que gronde la révolution triomphante. Et à l'extrémité du jardin, tous s'entassent dans les pauvres équipages qui partent au galop pour Saint-Cloud en attendant l'exil.

Après Louis-Philippe un enfant restait, le comte de Paris, comme après Charles X le duc de Bordeaux. *Ôter la couronne au roi, ce n'est pas la donner à mon fils*, avait dit tristement la duchesse d'Orléans qui avait montré en toute cette crise un courage au-dessus de sa fortune. Elle avait raison, car, à la Chambre des députés, la ruine allait se consommer. On connaît cette séance suprême du 24 février : le duc de Nemours, régent d'après la loi, s'effaçant devant sa belle-sœur : la duchesse se rendant au Palais-Bourbon et saluée d'abord d'acclamations : Marie, puis Crémieux réclamant un gouvernement provisoire : Odilon Barrot longtemps attendu, arrivant enfin et, de cœur droit autant que de médiocre clairvoyance, faisant noblement appel à l'assemblée en faveur de la veuve et de l'enfant : mais l'enceinte se remplissant de gens suspects ; le mot de république volant de bouche en bouche ; Lamartine désertant la cause de la régence ; les troupes nombreuses encore mais immobilisées et impuissantes au milieu d'un général effarement ; les députés débordés par les flots du peuple ; un gouvernement provisoire ébauché tumultuairement au Palais-Bourbon, puis s'établissant au milieu d'une confusion non moindre à l'hôtel de ville ; la duchesse d'Orléans réduite enfin à fuir. Mais déjà c'est un autre régime qui commence et ici s'arrête *l'Histoire de la Monarchie de Juillet*.

Jamais catastrophe ne fut plus soudaine ni plus inattendue. Nulle loi violée, nul grand intérêt menacé ; nul péril au dedans ou au dehors ; et l'on ne sait ce qui stupéfie le plus : ou le peuple qui, sans aucune cause profonde, s'exalte tout à coup en un élan d'incroyable griserie : ou le pouvoir qui, sage jusque-là, semble subitement comme paralysé et, perdant tout sang-froid, s'abandonne sans aucune réaction d'énergie.

A travers ce qui semble coup de surprise, ne pourrait-on pas cependant discerner une certaine faiblesse initiale, et pour ainsi dire constitutionnelle, qui laissa sans défense contre cette surprise même, et transforma une simple crise en un mal mortel ?

On peut se représenter un architecte qui, en construisant une habitation, la pare avec un soin jaloux de tout ce qui peut servir à l'agrément et aux aises de la vie ; mais, soit négligence, soit nécessité de bâtir vite, ne prend qu'un médiocre souci d'assurer la solidité des fondations ou celle de la toiture, en sorte qu'un ouragan, même de violence moyenne, pourra tout balayer. En cette demeure à la fois confortable et fragile, on retrouverait l'image de la monarchie de Juillet. A mi-hauteur, le plus ingénieux assemblage de toutes les commodités qui peuvent embellir l'existence, et l'accumulation de toutes les ressources qui permettent aux facultés de l'esprit de se développer jusqu'à plein rendement. Là se sont pelotonnés, — très satisfaits et ayant toute raison de l'être, — les privilégiés du régime, ces électeurs censitaires, non seulement favorisés mais comblés. En leur logis bien clos, et défendus jusqu'à l'excès contre toute intrusion, ils travaillent avec zèle et administrent toutes choses en gens ménagers autant qu'avisés. Cependant, plusieurs d'entre eux, qui se proclament et se croient dynastiques, cèdent à un penchant très commun parmi les hommes, la lassitude de leur propre repos et, sous prétexte d'améliorer, ne résistent pas à la tentation de pratiquer quelques coups de sape dans les murs de cette demeure solide en apparence, en réalité tout artificielle, tant elle a été aménagée pour ainsi dire en l'air en une double défiance, celle des plus grands, celle des plus petits ! On est sans scrupule tant on croit le régime fort, en sorte qu'on poursuit la petite désagrégation avec cette sereine étourderie des hommes graves qui est la pire de toutes. Le vacarme des paroles ne permet pas d'entendre les premiers craquements. Comme on a bâti sur des fondations peu solides et souvent à côté des fondations anciennes, l'édifice, bien que récent, se creuse d'inquiétantes lézardes, s'ébranle et tout à coup s'écroule. Il s'écroule sans qu'aucun obstacle arrête la chute. Qui viendrait au secours ? Point ceux d'en haut qu'en 1830 on a supplantés moins encore ceux d'en bas qu'on a trop négligés et qui finissent par devenir ennemis. Et voici par terre tous les privilégiés du régime, meurtris d'ailleurs plutôt qu'ensanglantés et plus apeurés qu'en péril ; car le temps des grandes tragédies est passé.

La fin lamentable ne doit pas faire oublier les bienfaits du règne, l'un des meilleurs que la France ait connus. La Révolution de 1830 avait introduit dans la longue chaîne héréditaire une brisure qui jamais ne se ressoudera tout à fait : de là un grand amoindrissement du respect. Malgré tout, à distance, on ne peut se défendre d'un regret mêlé d'envie en songeant à ces temps heureux où le budget ne dépassait pas un milliard ; où les seuls malversateurs qu'on pût découvrir s'appelaient Teste et Cubières ; où des lois, généralement sages et en petit nombre, étaient votées sans irréflexion par des députés qui ne coûtaient rien ; où tous les conflits extérieurs s'apaisèrent, à la façon de nuages que traversent presque aussitôt de rassurants arcs-en-ciel ; où, à certaines heures, gens de tribune ou diplomates n'eurent pour alimenter leurs discours ou leurs dépêches que l'indemnité Pritchard ou les mariages espagnols.

**FIN DE L'OUVRAGE**